

Faculté de philosophie, arts et lettres

« Poules pour les [B]oches »

La perception des relations intimes entre femmes belges et des soldats allemands, dans les journaux personnels en Belgique pendant l'Occupation (1940-1944)

Autrice : Coline GÉRARD

Promoteurs : Laurence VAN YPERSELE et Emmanuel DEBRUYNE

Lectrice : Aurore FRANÇOIS

Année académique 2023-2024

Master 120 en histoire, Finalité approfondie

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2023-2024

SESSION : Aout

NOM : Gérard

PRÉNOM : Coline

TITRE DU MÉMOIRE : « Poules pour les [B]oches ». La perception des relations intimes entre femmes belges et soldats allemands, dans les journaux personnels en Belgique pendant l'Occupation (1940-1944)

PROMOTEURS : Laurence van Ypersele & Emmanuel Debruyne

Résumé du mémoire :

Pendant la Seconde Guerre mondiale, partout à travers la Belgique, des femmes entretiennent des relations intimes avec des soldats allemands. Comment les contemporain-es perçoivent-ils ces contacts rapprochés pendant l'Occupation ? Dix-sept diaristes en prennent note dans les journaux personnels qu'ils tiennent en cette période particulière : ils observent les relations intimes et jugent les femmes qui les entretiennent. Par leur discours, ils mettent au jour la transgression des normes patriotiques et genrées par celles que certains appellent les « poules pour les [B]oches ». Alors que l'ensemble de la communauté nationale souffre, à l'image des prisonniers de guerre en Allemagne, il semble que ces dernières s'amusent et profitent de l'Occupation. Alors que l'ensemble des femmes belges témoigne de son patriotisme et subit la guerre, il apparaît que certaines « s'entendent très bien » avec l'ennemi et se rendent ainsi responsables de leur « trahison ». À la Libération, celles qui ont intimement fréquenté les soldats de la *Wehrmacht* et ont subséquemment contrevenu aux normes s'exposent alors à faire l'objet d'une punition.

À Thomas

*« Nulle part le dogme de l'incompatibilité des principes n'a fait plus de mal que dans
l'analyse des relations sociales intimes »*

Viviana Zelizer, 2001

INTRODUCTION

Le 25 mai 1940, dix jours après la seconde invasion du plat pays par les soldats de l'armée allemande, un diariste belge note dans son carnet : « je prends un verre dans un café. J'y vois deux jeunes filles qui flirtent avec un soldat allemand. Déjà... »¹. Ainsi, partout à travers la Belgique sous Occupation, certaines femmes belges entretiennent des relations intimes avec des soldats occupants, tantôt à l'abri des regards, tantôt à la vue de tous. À ce titre, certains individus occupés ne manquent pas de rapporter leurs observations et commentaires à ce sujet dans les journaux personnels qu'ils tiennent en cette période particulière. Par leur témoignage, ils permettent alors à l'historien·ne d'étudier la manière dont une partie des contemporains percevaient ces femmes, que certains ont parfois surnommées les « poules pour les [B]oches ».

*

La question de la perception d'un phénomène amène subséquemment une sous-question : qu'est-ce que la perception ? D'une part, elle est à comprendre au sens de l'« acte de prendre connaissance ». De quelle façon apparaissent les relations entre femmes belges et soldats allemands aux yeux des diaristes ? Concrètement, que voient les diaristes, qu'entendent-ils ? Qu'en rapportent-ils dans leurs journaux personnels, qui constituera donc la source principale sur laquelle nous réaliserons notre recherche ?

D'autre part, la perception peut être comprise au sens d'opération psychologique : de quelle façon les diaristes jugent-ils les femmes qui entretiennent des contacts intimes avec des soldats occupants ? Nous constaterons que les commentaires sont souvent réprobateurs, en raison de l'immoralité qui leur est ordinairement prêtée. Comment les diaristes expriment-ils ce sentiment d'immoralité ? Par ailleurs, pourquoi l'attitude de ces femmes est-elle considérée comme immorale ? Quelles normes sociétales transgressent-elles ?

Les femmes belges qui ont des liaisons intimes avec des occupants sont souvent reconnues au travers de l'image de « la femme tondu »². Et pour cause, la perception dépréciative d'un comportement par une communauté amène, souvent, à une condamnation par cette dernière. Quelle est la signification de la pratique de la tonte, et comment peut-elle être comprise à la lumière de la perception des « poules pour les [B]oches » sous Occupation ? Plus largement, y a-t-il d'autres formes de punition qui existent pour ces femmes ? Quelles seraient-elles ?

¹ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940. ; Afin de décharger les notes de bas de page, nous noterons « Journal de [diariste] » ainsi que la date de la citation pour référencer les citations des journaux personnels. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie (voir *Bibliographie*) pour la référence complète des carnets. ; À quelques exceptions près, toutes les citations sont recopiées avec l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation originelles, ce qui peut impliquer la présence de fautes d'orthographe, de conjugaison ou d'accord, ainsi qu'une lisibilité parfois moindre. Les passages issus de textes écrits en néerlandais, en anglais ou en allemand ont été traduits : en ce qui concerne les sources spécifiquement, les citations originales sont toutefois recopiées en note de bas de page.

Au travers de l'exploration de ces questionnements, nous interrogerons également la spécificité qu'apporte la source journal personnel pour y répondre. En ce sens, pourquoi les diaristes font-ils mention de ce phénomène dans leurs carnets ? Comment le fait d'en prendre note (ou non) peut-il être interprété pour mieux comprendre la perception de ces relations en synchronie ? Y a-t-il un intérêt particulier à étudier le phénomène au travers de sources issues de la littérature de soi ?

Comment sont perçues les femmes belges qui ont des contacts intimes avec les soldats de la *Wehrmacht* au sein de la société belge pendant l'Occupation ? Au travers de cette étude, nous ne tenterons pas d'apporter la lumière à cette partie d'ombre de l'historiographie, mais bien d'en proposer un premier éclairage en étudiant la manière dont dix-sept diaristes belges en parlent dans leurs journaux personnels. Notre analyse portera de ce fait moins sur l'identité réelle de ces femmes et des relations particulières qu'elles entretiennent que sur la manière dont elles sont perçues, dont elles sont représentées. Précisons d'emblée qu'il s'agira donc moins d'étudier la perception des relations intimes en elles-mêmes que des femmes qui les entretiennent puisque, comme nous le verrons, ce sont bien ces dernières qui sont jugées. Ainsi, quelles sont les représentations collectives autour des femmes qui fréquentent intimement les soldats allemands en Belgique durant l'Occupation et, plus spécifiquement, quelles sont celles qui apparaissent dans les carnets personnels ?

I. Les femmes belges qui fréquentent intimement les soldats allemands dans le paysage historiographique

Les relations intimes entre occupants et occupées pendant la Seconde Guerre mondiale ont déjà fait l'objet de multiples recherches en Europe, surtout depuis le début des années 2000² : les historiennes Lulu Hann Hansen (2009), Regina Mühlhäuser (2020) et Maren Röger (2015) les ont étudiées respectivement au Danemark, en Union Soviétique (URSS) et en Pologne, de même que, à l'Ouest, Fabrice Virgili (2004) s'y est intéressé pour l'espace français³. Ce dernier historien a également traité le sujet des « enfants de guerre », c'est-à-dire les enfants issus d'une

² Une partie de cet état de la recherche a été empruntée à celui d'Emmanuel Debruyne. ; DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches ». *Occupation du corps féminin, dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, pp.15-17.

³ HANSEN Lulu Anne, « "Youth Off the Rails" : Teenage Girls and German Soldiers – A Case Study in Occupied Denmark, 1940-1945 » in HERZOG Dagmar (dir.), *Brutality and Desire: War and Sexuality in Europe's Twentieth Century (Genders and Sexualities in History)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, pp.135-167. ; MÜHLHAÜSER Regina, *Sex and the Nazi Soldier: Violent, Commercial and Consensual Encounters during the War in the Soviet Union, 1941-45*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2022 (trad. Jessica Spengler). ; RÖGER Maren, *Kriegsbeziehungen : Intimität, Gewalt und Prostitution im besetzten Polen 1939 bis 1945*, Frankfurt am Main, Fischer, 2015. ; VIRGILI Fabrice, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot et Rivages, 2004. ; Pour l'espace français, il existe également, d'une part, des études spécifiques à certains départements. D'autre part, on peut aussi citer pour l'Hexagone les recherches d'Alain Brossat et de Dominique François, qui ne sont cependant pas des historiens de formation. ; BROSSAT Alain, *Les tondues. Un carnaval moche*, Levallois-Perret, Manya, 1992. ; FRANÇOIS Dominique, *Femmes tondues : la diabolisation de la femme en 1944*, Le Coudray-Macouard, Cheminements, 2006.

union entre une femme occupée et un soldat occupant pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que l'historienne Kåre Olsen (1998) en Norvège. De la même manière, en Belgique, Gerlinda Swillen (2016), elle-même « enfant de guerre », a réalisé sa thèse en histoire sur ces « *oorlogskinderen* », s'intéressant au contexte dans lequel ils sont nés et à plus forte raison aux relations entre leurs géniteurs, au travers de témoignages, mais aussi via bon nombre de sources juridiques⁴. Nous nous référerons donc à ce dernier travail pour enrichir nos observations de comparaisons entre, d'un côté, la manière dont ces relations sont perçues et, de l'autre, la façon dont elles se sont concrètement nouées. Ponctuellement, nous ferons aussi appel à l'étude de Fabrice Virgili pour établir des comparaisons avec l'histoire du phénomène dans l'espace français.

Comme nous le verrons, les relations intimes entre occupées et occupants recouvrent des réalités différentes, qui pourraient divisées en trois catégories : les violences sexuelles, ce que nous appellerons les « relations librement consenties » et la prostitution⁵. Dans certains espaces, tels que la France et quelques de ses départements français notamment, les violences sexuelles et la prostitution ont fait l'objet d'analyses spécifiques⁶. Pour le cas belge, cette dernière a également été étudiée de façon particulière : les historiens Benoît Majerus (2007) et Aurore François (2008) s'intéressent à certains de ses aspects dans leurs travaux, tandis qu'Emmanuel Debruyne et Maren Röger (2016) l'ont analysée dans un espace international. Gerlinda Swillen aborde quant à elle les viols et la prostitution, mais développe surtout son analyse autour des relations librement consenties⁷. Pour notre part, nous nous intéresserons dans une moindre mesure aux violences sexuelles : nous n'en avons effectivement presque pas retrouvé de traces dans les sources que nous avons mobilisées, ce qui complexifie l'analyse et amène un lot de questions qu'il ne nous a pas été possible d'étudier dans les limites fixées pour la présente recherche. À cet égard, les violences sexuelles, à notre sens, pourraient faire l'objet d'une étude

⁴ VIRGILI Fabrice, *Naître ennemi. Les enfants de couples franco-allemands nés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Payot & Rivages, 2009. ; OLSEN Kåre, *Krigens barn. De norske krigsbarna og deres mødre*, Oslo, Aschehoug, 1998. ; SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog. Oorlogskinderen op de as Brussel-Berlijn*, Bruxelles, VUBPress, 2016.

⁵ Nous reviendrons sur cette catégorisation dans notre premier chapitre.

⁶ BARNABÉ Charlotte, « Les violences sexuelles commises par des soldats allemands et leur répression dans le Calvados, de l'Occupation à la Bataille de Normandie (juin 1940-août 1944) » dans *Genre & Histoire*, n°30, 2022 [en ligne], <https://doi.org/10.4000/genrehistoire.7719> (page consultée le 24 janv. 2024). ; MEINEN Insa, *Wehrmacht et prostitution sous l'occupation (1940-1945)*, Paris, Payot, 2006.

⁷ MAJERUS Benoît, *Occupations et logiques policières : la police bruxelloise en 1914-1918 et 1940-1945*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2007, pp.230-247. ; FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950) : un demi-siècle de pratiques judiciaires et institutionnelles envers des mineurs en difficulté*, thèse de doctorat en Histoire, dir. Xavier Rousseaux, UCLouvain (Louvain-la-Neuve), 2008, vol.2, pp.342-355. ; Voir aussi son article FRANÇOIS Aurore, « “Une véritable frénésie de jouissance...” Prostitution juvénile et armées d'occupation en Belgique (1940-1945) » dans *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, vol.1, n°10, 2008, pp.17-34. ; RÖGER Maren and DEBRUYNE Emmanuel, « From Control to Terror: German Prostitution Policies in Eastern and Western European Territories during both World Wars » in *Gender & History*, vol. 28, n°3, 2016, pp.687-708.

à part entière, qui s'intéresserait notamment aux violences sexistes plus globalement, dépassant le « seul » contact physique.

À ce sujet, l'histoire des femmes qui ont eu des relations avec des soldats allemands pendant l'Occupation en Belgique s'inscrit au carrefour de deux champs de recherche historique : l'histoire du genre et l'histoire des guerres. D'une part, on considère généralement que le concept de « genre » est apparu dans les années 1950-1960 en psychologie. Parfois affiliée à l'histoire des femmes née dans les années 1970, l'histoire du genre, en particulier, est consacrée par l'historienne américaine Joan W. Scott, qui définit le concept comme « un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes »⁸. Notons cependant que la notion est utilisée dans de nombreux autres domaines, parmi lesquels la sociologie, l'anthropologie, la philosophie ou encore la linguistique. Globalement, les études de genre (*gender studies*) constituent un champ de recherche pluridisciplinaire né aux États-Unis dans les années 1970⁹. De ce fait, dans le cadre de notre étude, nous mobiliserons des concepts issus d'autres disciplines pour enrichir nos analyses à ce propos.

D'autre part, l'historiographie des guerres mondiales a déjà défriché de nombreux champs de recherche : l'histoire militaire, l'histoire diplomatique ou encore l'histoire politique. La Seconde Guerre mondiale en Belgique, en particulier, a été largement étudiée par les historiens depuis les années 1970 : il s'agit d'ailleurs d'une des périodes les mieux connues de l'histoire du 20^e siècle¹⁰. Les travaux les plus complets sur le sujet sont le livre pionnier *L'An 40* de Jules Gérard-Libois et José Gotovitch (1971), la synthèse de Luc De Vos (2004) et l'ouvrage collectif dirigé par Wannes Devos et Kevin Gony (2019). Le *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* (2008) et la plateforme virtuelle *Belgium WWII*, développée par le Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA), constituent quant à eux deux instruments de recherche qui reprennent les notions fondamentales de l'histoire du second conflit mondial au sein du plat pays¹¹. Depuis la fin des années 1970, l'historiographie des guerres mondiales est en outre devenue une histoire des sociétés et des cultures en guerre. À ce titre, elle appréhende notamment les deux conflits mondiaux « comme les composantes d'une même séquence chronologique : violence idéologique où la dévalorisation raciste de l'ennemi en 1914-1918 renvoie à sa diabolisation pendant la Seconde

⁸ THÉBAUD Françoise, « Genre » dans GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, pp.302-303.

⁹ LACHENAL Perrine, *Questions de genre. Comprendre pour dépasser les idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2016, pp.9-10.

¹⁰ KESTELOOT Chantal, « La mémoire de la guerre » dans DEVOS Wannes et GONY Kevin (éd.), *Guerre, occupation, libération : Belgique, 1940-1945*, Bruxelles, Racine, 2019, p.291.

¹¹ GÉRARD-LIBOIS Jules et GOTOVITCH José, *L'an 40 : la Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971. ; DE VOS Luc, *La Belgique et la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Racine, 2004. ; DEVOS Wannes et GONY Kevin (dir.), *op. cit.* ; ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versailles, 2008. ; *Belgium WWII* (plateforme virtuelle en ligne), <https://www.belgiumwwii.be/>

Guerre mondiale »¹². Nous utiliserons en ce sens des comparaisons avec l'étude réalisée par Emmanuel Debruyne sur les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands durant la Première Guerre mondiale (2018), alors appelées les « femmes à Boches », afin de se demander dans quelle mesure la perception de ces relations a évolué sur une trentaine d'années. Plus largement, nous emploierons aussi des concepts développés pour l'analyse de la première Occupation, tels que celui de « culture de l'occupé », de « distance patriotique » ou de « héros de guerre nationaux » des historiens James Connolly (2013), Sophie De Schaepdrijver (2000) et Laurence van Ypersele (2006)¹³. De fait, bien qu'il y ait des évolutions, il ne serait à notre sens pas opportun de tenter de comprendre les représentations (d'une partie) des Belges pendant la Seconde Guerre mondiale sans prendre en compte celles qu'ils se sont forgées au travers de l'expérience de la Première.

De ce point de vue, si l'étude des relations intimes entre Allemands et Belges pendant l'Occupation pour ce qu'elles sont s'inscrit dans l'histoire de la guerre et dans l'histoire du genre, celle de leur perception par une partie de leurs contemporaines insère la recherche dans un troisième champ historiographique plus vaste : l'histoire culturelle des représentations, « nébuleuse » héritière de l'histoire des mentalités qui s'est intéressée aux visions du monde des sociétés du passé. La notion de représentations vise à « rendre compte tout à la fois des constructions symboliques des groupes sociaux, des pratiques qui manifestent une identité sociale et des institutions qui attestent de façon stable l'existence de ces groupes. »¹⁴ L'histoire culturelle est donc, fondamentalement, une histoire des représentations des contemporaines et de leurs pratiques, étudiées dans leur interaction pour tenter de comprendre l'ensemble d'un événement. Elle constitue ainsi un vaste champ, qui peut cependant se préciser, notamment autour du champ de l'histoire du genre et de celui de l'histoire sociale de la guerre, mais aussi de l'histoire des émotions, dans laquelle s'inscrit également la présente étude.

À ce propos, l'histoire des émotions s'est véritablement développée pendant les années 1980, à une période où différentes disciplines telles que la neurosciences, l'anthropologie culturelle ou encore la philosophie ont remis en cause la croyance en l'irrationalité des émotions. En conséquence, l'émotion est devenue un objet d'histoire en ce que, en tant que facteur de connaissances et de jugements, elle est « elle-même acculturée, déterminée dans ses manifestations et ses interprétations par les codes culturels, à la fois sujette et actrice du

¹² CABANES Bruno, « Guerres mondiales » dans GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *op. cit.*, p.320.

¹³ CONNOLLY James E., *op. cit.*, « Mauvaise conduite : complicity and respectability in the occupied Nord, 1914-1918 » in *First World War Studies*, vol.4, n°1, 2013, pp.7-21. ; DE SCHAEPDRIJVER Sophie, « Deux patries. La Belgique entre exaltation et rejet, 1914-1918 » dans *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n°7, 2000, pp.17-49. ; VAN YPERSELE Laurence, « Héros et héroïsation » dans VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Questions d'histoire contemporaine : conflits, mémoires et identités*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, pp.149-168.

¹⁴ VAN YPERSELE Laurence et RAXHON Philippe, « De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle » dans VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Questions d'histoire contemporaine*, *op. cit.*, p.28 (11-30).

changement historique. »¹⁵ Comme nous le verrons, l'étude de l'expression des émotions par des individus peut donc apporter des renseignements sur les valeurs et les normes d'une société, notamment du point de vue de leur transgression¹⁶.

Au sujet des représentations, l'histoire des femmes qui fréquentent des soldats allemands et surtout de la façon dont elles sont perçues n'a jusqu'ici pas fait l'objet d'étude à part entière pour l'espace belge. Toutefois, elle a souvent été abordée dans les recherches sur la collaboration en Belgique, développées à partir des années 1990¹⁷. À ce titre, l'historiographie a quelquefois véhiculé le concept de « collaboration sexuelle » : en 2008, le *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* classe d'ailleurs le phénomène dans la section « Collaboration » au sein de la notice « Femmes »¹⁸. Or, la notion de « collaboration sexuelle » « brouille notre compréhension en amalgamant le fait de travailler avec un pouvoir (occupant) et d'avoir des relations sexuelles avec un ou plusieurs de ses représentants »¹⁹. Nous reviendrons sur la perpétuation de ce concept, néanmoins, précisons déjà que les femmes qui entretiennent des contacts intimes avec des Allemands durant l'Occupation sont abordées dans les études sur l'histoire de la répression de la collaboration. À ce propos, nous pouvons épingler les articles de Machteld De Metsenaere et Sophie Bollen (2007), Carolien Van Loon (2008), Mathieu Roeges (2008) ou encore d'Antoon Vrints (2024)²⁰.

En définitive, dans le cadre de la présente recherche, nous nous placerons dans l'orbite de l'histoire culturelle, et plus précisément l'histoire des occupations militaires, du genre et des émotions, en approchant notre objet d'étude par l'analyse de sources personnelles, intimes. L'angle adopté sera en outre celui d'une « histoire de la guerre “vue d'en bas”, à l'échelle des individus “ordinaires” »²¹, qui rend possible la construction d'un récit historique autour d'acteurs et d'actrices plus « marginaux », tels que les femmes qui fréquentent intimement l'occupant et, plus largement, les occupé·es belges dont font partie nos diaristes.

¹⁵ BOQUET Damien et NAGY Piroška, « Émotion(s) » dans GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *op. cit.*, p.215.

¹⁶ Voir à ce sujet RIMÉ Bernard, *Le partage social des émotions*, Paris, PUF, 2005.

¹⁷ HUYSE Luc, DHONDT Steven et DEPUYDT Paul, *Onverwerkt verleden: collaboratie en repressie in België 1942-1952*, 1^{ste} ed., Leuven, Kritak, 1991.

¹⁸ « Femmes » dans ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.187.

¹⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches », *op. cit.*, p.15.

²⁰ DE METSENAERE Machteld et BOLLEN Sophie, “Schandelijke liefde. Sentimentele collaboratie en haar bestraffing in België na de Tweede Wereldoorlog” in *Wetenschappelijke tijdingen*, t. LXVI, n°3, sept. 2007, pp.229-259. ; VAN LOON Carolien, “De geschorene en de scheerster. De vrouw in de straatrepressie na de Tweede Wereldoorlog” in *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis*, n°19, 2008, pp.45-78. ; ROEGES Mathieu, « “Perverse, dangereuse, intrigante...” Les stéréotypes entourant la femme incivique à travers les procès des condamnés à mort par la justice belge après la Seconde Guerre mondiale » dans *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°20, 2008, pp.195-232. ; VRINTS Antoon, *De afrekening : geweld tegen collaborateurs in Antwerpen, 1918 en 1944-1945*, Aalter, Ertsberg, 2024.

²¹ THÉBAUD Françoise, « Penser les guerres du XX^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie » dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°39, 2014, p.159.

II. Les sources et la méthode

Egdocuments : journaux personnels, chroniques locales et « mémoires à chaud »

Selon Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, spécialistes de l'autobiographie, un journal est une « écriture au jour le jour : une *série de traces datées* »²². Jean-Philippe Miraux, quant à lui, ajoute qu'un journal « permet, au jour le jour, de noter les impressions, les faits anodins, les rencontres quotidiennes avec exactitude »²³. Le journal personnel appartient subséquemment à la « littérature du moi », à l'écriture de soi, avec cette spécificité qu'il collecte les pensées d'un individu de façon relativement immédiate et qu'il s'adresse – en général et dans l'immédiat – à lui-même (et non, comme la correspondance²⁴, à une personne tierce).

Les intérêts de cette source sont en ce sens multiples. D'abord, le diariste consigne son expérience peu de temps après l'avoir vécue. Ainsi, d'une part, le risque que la distance temporelle ait lissé les souvenirs eu égard à des expériences postérieures est amoindri. L'historien·ne a dans cette perspective accès à l'expression des pensées d'une personne au sujet d'un événement de façon plus ou moins contemporaine au moment où elle l'observe, ce qui fait du journal personnel une source privilégiée pour étudier la perception d'un phénomène d'un point de vue synchronique. D'autre part, puisque le diariste rapporte ses observations et pensées *plus ou moins* « au jour le jour », il « ne s'interroge pas [toujours] sur la pertinence ou l'intérêt que peut susciter ce qu'il écrit. »²⁵ De cette façon, il peut, dans son journal, consigner des observations dont il se souvient avec une relative exactitude et qu'il n'aurait potentiellement pas mentionnées s'il avait rapporté son témoignage des années plus tard en raison du fait que, précisément, il s'agit parfois de détails. L'emploi de certains termes précis, le témoignage d'émotions particulières au moment où elles sont supposément ressenties constituent de ce fait des objets d'analyse utiles pour étudier la perception d'un phénomène par une partie des contemporains.

Ensuite, le journal personnel, sous Occupation, est souvent écrit dans la clandestinité. Conséquemment, il permet à l'historien·ne d'avoir accès à ce que l'anthropologue James C. Scott appelle le « texte caché » du diariste : par opposition au texte public qui constitue

²² LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006, p.22.

²³ MIRAUX Jean-Philippe, *L'autobiographie : écriture de soi et sincérité*, Paris, Fernand Nathan, 1996, p.8. ; cité par DAUW Ilona, « Émotions et occupations à l'Est : la vie quotidienne dans les journaux personnels polonais durant la Première Guerre mondiale », mémoire de master en Histoire, dir. Emmanuel Debruyne, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2022, p.10 ; Une partie de cette présentation des sources est tirée de ce dernier travail et d'un article que nous avons précédemment écrit avec Louis Fortemps. Voir GÉRARD Coline et FORTEMPS Louis, « “Les déclarations des Allemands sont aussi près de la vérité que Goebbels ressemble à un Apollon !!!” » : la réception de la propagande allemande en Belgique occupée (1940-1944) à travers les journaux personnels » dans *Revue belge d'histoire contemporaine* (à paraître).

²⁴ Voir à ce sujet DAUPHIN Cécile, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites » dans *Sociétés et représentations*, vol.1, n°13, 2002, pp.43-50.

²⁵ DAUW Ilona, *op. cit.*, p.10.

l'« interaction entre les subordonnés et ceux qui les dominent »²⁶, le texte caché désigne « le discours qui a lieu dans les coulisses, à l'abri du regard des puissants. »²⁷ La distinction entre ces deux notions semble à notre sens fondamentale : de fait, « la prudence, la crainte, ou le désir d'obtenir certaines faveurs vont modeler la performance publique du subordonné, afin de satisfaire les attentes du dominant. »²⁸ Dans le contexte de l'Occupation en particulier, les occupé·es, par prudence, livrent rarement le fond de leur pensée de manière frontale, car ils se savent menacés par les amendes, le durcissement des mesures coercitives, les punitions collectives ou encore la déportation. Conséquemment, les carnets personnels permettent à l'historien·ne d'avoir accès à une partie de « l'arrière-scène », du texte caché de l'occupé·e, ce qui en fait, pour cette raison également, un objet d'étude privilégié pour étudier la façon dont une partie des contemporain·es commentent des comportements qu'ils réprouvent, à l'instar, nous le verrons, de celui des femmes qui fréquentent les soldats allemands. À ce titre, le journal écrit dans la clandestinité peut également constituer un « défouloir » répondant à « l'ambition de garder, d'une façon détournée, sa liberté de penser et de parole »²⁹.

Enfin, plus largement, le diariste relate nombre d'observations du monde qui l'entoure, le document constituant par là une sorte de « judas optique » qui, en l'occurrence, nous permet d'observer une partie de la société belge durant la Seconde Guerre mondiale depuis le point de vue d'une personne particulière. La source est dans cette optique bien un document *personnel*, qui permet d'approcher *un* vécu, celui du diariste, selon sa propre perception. L'intérêt des carnets personnels est ainsi qu'ils « proposent “une expérience subjective de la guerre” et “donnent à voir comment les contemporains interprètent leur propre expérience” »³⁰, ce qui en fait un type de documents particulièrement intéressant pour collecter les représentations d'un phénomène par des individus contemporains.

*

À côté de ces riches intérêts, le journal personnel comporte, comme toute autre source, une série de limites. D'abord, puisqu'il est un document individuel, chaque journal est unique : la source « journaux personnels » recouvre subséquemment presque autant de formes qu'il y a de journaux. Dès lors, circonscrire une définition exacte de ce document polymorphe revient immédiatement à exclure certains spécimens. La spécialiste des journaux intimes Béatrice

²⁶ SCOTT James, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam, 2008 (trad. Olivier Ruchet), p.16.

²⁷ *Ibid.*, p.19.

²⁸ *Ibid.*, p.16.

²⁹ RIONDET Charles, « Journaux intimes de clandestinité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°132, 2016, pp.140-143.

³⁰ DAUW Ilona, *op. cit.*, p.9. ; Citant DE SCHAEPDRIJVER Sophie, « Neuf sources, trois visages de la Belgique pendant la Grande Guerre », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire : 1914/1918 Fragments de guerre / Oorlogsfragmenten*, vol. 184, 2018, p. 24.

Didier signale à ce propos qu'« il est très difficile d'établir des lois. Et il suffit d'en édicter une, pour qu'immédiatement plusieurs exemples viennent à l'esprit qui prouveraient exactement le contraire. »³¹

À cet égard, notre propre corpus de journaux se compose de documents très différents. Certains s'apparentent en effet à des agendas où sont consignées quelques activités ou faits marquants en des phrases succinctes et dans un style télégraphique (Abel Raemdonck) ; d'autres comportent des entrées de plusieurs pages de réflexions tantôt introspectives, tantôt politiques (Annie Van De Wiele, Gaston Burssens, Jozef Seurs-Bijnens, Paul Struye). De ce point de vue, sous Occupation, alors que certains diaristes rapportent les actualités militaires internationales (Flore Michaux), d'autres racontent leurs propres activités quotidiennes (Béatrice et Florence Drion du Chapois, Simone Vosch). Entre ces deux pôles, la plupart des diaristes écrivent leurs activités quotidiennes, mais notent également les faits marquants de la communauté à laquelle ils appartiennent (familiale, socio-économique, locale ou encore nationale), et mentionnent ponctuellement les grands faits militaires tels que la bataille de Stalingrad³² ou le débarquement de Normandie (Adèle Dupont-Gérard, Lien D'Haens, Victor Enclin, Theo Greeve, Paul Struye). La fréquence d'écriture varie également, de même que la longueur du journal : certains carnets sont ouverts tous les jours ou presque, d'autres toutes les semaines ou tous les mois, sans forcément que la régularité soit de mise au sein d'un même cahier. Certains diaristes prennent la plume le 10 mai 1940, jour de l'invasion, tandis que d'autres commencent à écrire au cours des années suivantes. D'autres encore avaient déjà commencé à rédiger leur journal des années plus tôt. Enfin, les diaristes déposent tantôt leur plume à la Libération, tantôt au moment de la capitulation de l'Allemagne, mais parfois également en plein milieu de l'Occupation.

Constituer un corpus de sources cohérent a donc été l'un des défis majeurs de notre recherche. D'abord, il a fallu établir notre propre définition de cette source : par *journal personnel*, il est ainsi entendu un document écrit de manière régulière, dont chaque entrée est datée et évoque des événements plus ou moins contemporains. Pour constituer notre corpus, nous sommes partie d'une base de données recensant les journaux personnels d'occupés belges durant la Seconde Guerre mondiale, base de données établie à partir des catalogues en ligne de centres d'archives belges³³. Cependant, en pratique, il s'est avéré qu'une part

³¹ DIDIER Béatrice, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1976, p.25. ; citée dans GRUSZKA Sarah, « *Voix du pouvoir, voix de l'intime. Les journaux personnels du siège de Leningrad (1941-1944)* », thèse de doctorat en Histoire, dir. Catherine Depretto, Sorbonne Université, 2019, p.258.

³² Voir à ce sujet DEBRUYNE Emmanuel, « Stalingrad in Belgien und in Frankreich. Das Echo auf die Schlacht um Stalingrad bei Belgiern und Franzosen in den vom Deutschen Reich besetzten Französischsprachigen gebieten », in PIEKEN Gorch, ROGG Mathias und WEHNER Jens (dir.), *Stalingrad*, Dresden, Sandstein, 2012, pp.198-215.

³³ Nous avons nous-même créé cette base de données dans le cadre d'une précédente recherche. ; Afin d'éviter la redondance, nous parlerons désormais de « la disponibilité des sources » et « des sources conservées » sans

importante de ces documents nommés « journaux » par les centres d'archives n'était pas des journaux, du moins pas au sens où nous l'avons entendu pour cette étude. Or, si nous les avons distingués dans nos analyses, nous n'avons pas écarté ces derniers documents.

En effet, d'une part, ces egodocuments particuliers permettent tout de même d'enrichir nos observations par leur forme spécifique. D'autre part et surtout, comme indiqué sur la carte ci-dessous, pour certaines provinces, il existe peu de journaux personnels conservés. Dès lors, pour approcher certaines zones et certains types de profil, la flexibilité quant au type d'egodocuments à utiliser a parfois été de mise.

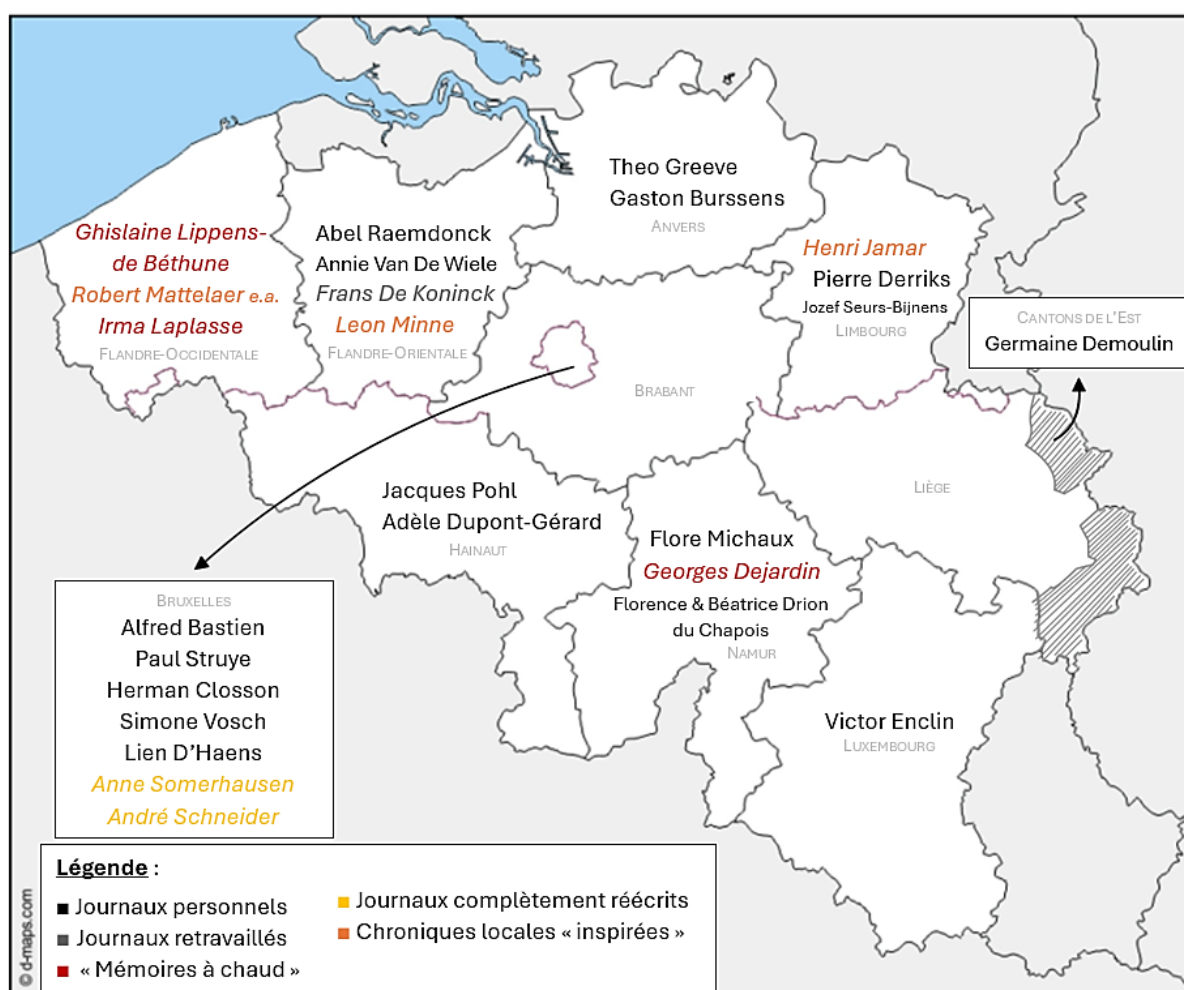


Figure 1. Répartition des journaux personnels et autres egodocuments du corpus sur l'ensemble du territoire

À côté des journaux personnels au sens strict, sur la carte ci-dessus apparaissent quatre autres types de documents : les chroniques locales « inspirées », les « mémoires à chaud », les journaux complètement réécrits et les journaux retravaillés.

D'abord, parmi les chroniques locales « inspirées », nous pouvons retrouver celles des villes de Courtrai (inspirée de plusieurs journaux, dont celui de Robert Mattelaer), d'Eeklo

systématiquement préciser qu'il s'agit de la disponibilité des sources et les sources conservées dans les centres d'archives dans lesquels nous avons cherché ce type de sources spécifiquement.

(basée sur celui de Leon Minne) et d'Oostham (écrite à partir du journal d'Henri Jamar). Il s'agit de chroniques locales éditées après la guerre, qui s'inspirent de journaux personnels dans le fond et dans la forme (il y a parfois des entrées datées), mais dont le récit est complété par les éditeurs au moyen d'informations issues de sources et travaux complémentaires, tels que des affiches ou encore des ordonnances. Or, d'une part, les éditeurs ne distinguent pas les informations tirées des journaux originaux de celles issues d'autres documents. D'autre part, il semble qu'ils aient parfois résumé plusieurs entrées en notant « de telle date à telle date, il s'est passé tel et tel évènement », ce qui ne nous permet ni de connaître le nombre d'entrées exact que contenaient les journaux originaux, ni de les situer chronologiquement avec précision, et à fortiori d'effectuer des calculs statistiques sur ces données. Il n'est également pas exclu qu'ils en aient supprimé certaines qui ne leur semblaient pas pertinentes ou en aient ajouté de nouvelles sur base d'autres documents dont ils se sont servis pour compléter leur récit. En définitive, si certains passages sont issus de journaux personnels (parfois supposément identifiables via l'observation, notamment, de marqueurs de discours), les chroniques locales « inspirées » ne sont ni des documents proprement individuels, ni écrits de manière contemporaine aux faits, raisons pour lesquelles nous n'avons pas souhaité les amalgamer à notre corpus de journaux.

Ensuite, les « mémoires à chaud » d'Irma Laplasse (Flandre-Occidentale) et de Georges Dejardin (Namur) constituent des récits racontés de manière tardive par rapport à la date du début de l'histoire qu'ils rapportent. Concrètement, ces personnes prennent la plume à une date bien postérieure à celle du premier évènement qu'ils rapportent, et déroulent alors le fil des évènements jusqu'à arriver à la date du jour où ils écrivent, exposant par là une sorte de « résumé des épisodes précédents ». À partir de cette « première entrée », ils commencent alors à écrire les évènements au jour le jour. La fin du carnet, dans ce cas, constitue donc bien un journal, mais pas le début. Il arrive quelquefois que les auteurs de ces egodocuments particuliers balisent leur récit par l'inscription dans la marge ou dans le texte de dates auxquelles correspond l'évènement dont ils écrivent le récit. Toutefois, nous n'avons pour notre part pas considéré ces balises comme des *entrées* à proprement parler, celles-ci étant définies, dans le cadre de la présente recherche, comme des « jours où le ou la diariste *signale* prendre la plume ». À ce titre, Philippe Lejeune et Catherine Bogaert caractérisent l'entrée de journal comme « ce qui a été écrit à tel moment, dans l'ignorance absolue de l'avenir »³⁴. Dans le cas des « mémoires à chaud », lorsque la date à laquelle correspond le récit est ajoutée dans la marge, il s'agit donc à notre sens moins d'une entrée que d'une balise permettant de structurer le récit, puisqu'au moment où il écrit, l'auteur n'est pas « dans l'ignorance absolue de l'avenir ». Sur la carte, nous

³⁴ LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *op. cit.*, p.23.

avons également catégorisé le journal de Ghislaine Lippens-de Béthune comme des « mémoires à chaud ». En effet, la diariste prend la plume une fois par an, dressant un « bilan » de tous les faits qu'elle juge marquants de l'année précédente. Il s'agit en ce sens bien d'un « journal » puisque la plume est prise de façon régulière, mais la contemporanéité des faits n'est à notre sens pas comparable à celle d'un document écrit « au jour le jour », dans la mesure où certains événements sont racontés près d'un an après avoir été vécus. En somme, les « mémoires à chaud », à l'instar des chroniques locales retravaillées, ont été distingués du corpus « strict » de journaux personnels puisque la distance temporelle qui sépare les faits rapportés et le moment où ils sont rapportés était à notre sens trop importante pour que ces documents soient analysés de la même façon.

Troisièmement, le « journal » d'André Schneider (Bruxelles) et celui d'Anne Somerhausen (Bruxelles) ont été catégorisés comme des « journaux complètement réécrits ». En réalité, d'une part, l'egodocument d'André Schneider constitue un spécimen dans lequel il n'y a ni entrée ni balise temporelle : l'auteur évoque parfois une date, mais pas de manière systématique. Dactylographié, le document incomplet conservé au CEGESOMA sous le titre « Fragments d'un journal personnel » ressemble ainsi à un récit réécrit après la guerre sur base de notes que l'auteur avait prises de manière régulière plus ou moins au moment des faits rapportés, probablement sous la forme d'un journal. De la même manière, d'autre part, Anne Somerhausen a complètement reconstruit le récit qu'elle livre dans son « journal » publié aux États-Unis en 1946, pour un éditeur new-yorkais qui le lui a commandé. Pour l'écrire, elle s'est alors basée sur « son livre de compte, tenu de jour en jour, où elle comptabilisait sou par sou les dépenses des soixante mois terribles. Ce serait son aide-mémoire. »³⁵ Ce livre de compte pourrait, dans une certaine mesure, être également considéré comme un journal, raison pour laquelle nous avons catégorisé la version publiée du récit de la journaliste comme un « journal complètement réécrit ». De la même façon que les « mémoires à chaud », les balises temporelles qui se trouvent dans les « journaux complètement réécrits » n'ont pas non plus été rédigées de façon contemporaine aux faits et ne peuvent donc pas être étudiées de la même manière que les journaux écrits en synchronie.

Enfin, la catégorie « journaux retravaillés » ne comprend que le journal de Frans De Koninck, bien que nous ne puissions pas exclure que les journaux édités ou dactylographiés aient eux-mêmes fait l'objet de modifications – nous reviendrons sur ce point dans le chapitre liminaire. Cependant, Frans De Koninck est le seul témoin à déclarer ouvertement avoir

³⁵ SOMERHAUSEN Anne, *Journal d'une femme occupée relatée jour après jour : la vie d'une femme de prisonnier de guerre à Bruxelles du 10 mai 1940 au 10 mai 1945*, Paris, Didier Hatier, 1988 (trad. Marie-Françoise de Meeus), p.8. ; Pour la première édition en anglais, voir SOMERHAUSEN Anne, *Written in Darkness : A Belgian Woman's Record of the Occupation, 1940-1945*, New York, Alfred A. Knopf, 1946.

complété son récit de coupures de journal et autres documents au moment où il en transmet une version dactylographiée au CEGESOMA³⁶. À la différence des chroniques locales retravaillées, il s'agit ici du diariste lui-même qui a apporté les compléments d'informations. Au vu du fait que, à l'instar des documents des trois autres catégories, l'authenticité de ce carnet a donc été altérée, nous avons jugé nécessaire de l'exclure de notre corpus de journaux personnels à proprement parler.

En somme, notre corpus d'egodocuments est divisé en deux parties, avec d'un côté un noyau de dix-sept journaux personnels, et de l'autre une diversité d'egodocuments qui s'apparentent à des journaux personnels, mais qui ne rentrent pas tout à fait dans les critères que nous avons fixés pour sa définition. Ainsi, il convient de préciser que lorsque nous parlerons des « journaux » qui composent notre corpus et des « diaristes » qui les ont écrits, nous ferons bien référence aux documents de la première catégorie. Ce sera donc sur ce corpus de documents que nous baserons la plupart de nos analyses, via notamment les calculs statistiques réalisés sur cet échantillon.

*

Notre corpus comporte dix-sept journaux personnels, d'une longueur variable (d'une dizaine de pages à plus de deux milliers, avec une moyenne de 350 pages), avec une certaine diversité de profils, selon la disponibilité des sources. Nous avons consulté des journaux d'hommes (10) et de femmes (7), de francophones (12) et de néerlandophones (5), de jeunes et de moins jeunes (de 9 à 67 ans en 1940, pour les journaux dont l'âge du diariste est connu).

Le critère premier de sélection a été la répartition géographique : nous voulions, au départ, consulter deux journaux par province, un d'homme et un de femme, mais cela n'a pas pu être réalisé en raison de la disponibilité des sources. Par conséquent, nous sommes partie d'un noyau dur à la capitale, zone pour laquelle le plus de journaux personnels sont conservés et sont le plus accessibles. Nous avons ensuite élargi le corpus à l'ensemble du territoire belge, en tentant d'avoir un certain équilibre du point de vue du genre aux niveaux régional et national. Il persiste toutefois des disparités en raison, d'une part, du fait qu'il y a généralement moins de journaux de femmes conservés, de même que les journaux des néerlandophones sont moins accessibles³⁷. D'autre part, il y avait peu (voire pas) de carnets conservés pour certaines provinces, telles que le Luxembourg et, surtout, Liège.

³⁶ Lettre que Frans De Koninck a adressée au CEGESOMA et datée du 13 octobre 1977, accompagnée de la copie de son journal, CEGESOMA, 2750AB 74 et 75.

³⁷ Les journaux néerlandophones sont moins accessibles parce que, d'une part, il y en a numériquement moins que les journaux francophones conservés dans les centres d'archives dans lesquels nous nous sommes rendue.

Bien que les cantons de l'Est fussent administrativement annexés à l'Allemagne pendant l'Occupation³⁸, nous avons intégré le journal d'une habitante de Montzen dans notre corpus. D'une part, la diariste témoigne régulièrement de son sentiment national belge : ainsi, si la diariste est administrativement de nationalité allemande pendant le conflit, elle s'identifie bien comme Belge. Dès lors, si l'histoire politique a tracé une frontière entre les cantons de l'Est et la Belgique occupée, il nous a tout de même semblé pertinent d'intégrer ce point de vue pour cette recherche réalisée à travers le prisme de l'histoire culturelle des représentations. En effet, bien qu'il ne permette pas d'étudier les relations entre *occupées* et *occupants*, le témoignage de la diariste informe bien sur ses représentations des femmes qu'elle considère comme belges qui fréquentent des hommes qu'elle considère comme ennemis. D'autre part et plus secondairement, le journal de Germaine Demoulin, nous le verrons, évoque abondamment les relations intimes entre ces femmes et les Allemands puisque, située à la frontière belgo-allemande, la diariste rencontre beaucoup de ces derniers. De ce fait, il convient à notre sens prendre en compte cette trace extraordinaire, bien qu'il faille de garder en tête que le régime politique sous lequel elle a été écrite est différent. Il ne s'agit de ce point de vue pas d'inférer les constats dégagés sur base de ce journal à l'ensemble de la Belgique occupée, mais bien d'émettre l'hypothèse de l'existence de situations comparables en pays occupé. Enfin, pour des raisons d'équilibre de profils dans notre corpus, le document est également utile. Montzen est un village, ce qui alimente également notre corpus du côté de la répartition entre ville et campagne : de fait, nous avons collecté plus de carnets écrits dans des espaces urbains, notamment parce que près d'un tiers de nos diaristes habitent Bruxelles (5). De surcroît, il est manuscrit, et écrit par une femme, genre moins représenté au sein de notre échantillon.

À ce sujet, l'âge et le genre de nos diaristes sont à présenter conjointement. En effet, la diariste la plus jeune de notre corpus est âgée de neuf ans en 1940, tandis que l'auteur de journal le plus âgé fête son soixante-septième l'année de l'invasion. L'âge moyen de nos diaristes est de trente-trois ans, et il y a autant de diaristes âgés de moins de neuf à trente-un ans que de diaristes âgés de trente-six à soixante-sept ans. Ces indicateurs recouvrent évidemment des profils divers et variés, que l'on pourrait regrouper en deux catégories : les jeunes adolescentes et les hommes « notables »³⁹ plus âgés. D'un côté, la plupart des femmes de notre échantillon sont âgées de neuf à dix-neuf ans en 1940, tranche d'âge pour laquelle il existe beaucoup de

³⁸ Sur annexion des cantons de l'Est cfr. DEVOS Wannes, « Une guerre sans limite(s) : l'occupation en carte » dans DEVOS Wannes et GONY Kevin (dir.), *op. cit.*, p.118.

³⁹ La définition d'une personne « notable » est évidemment relative, mais il s'agit ici, concrètement, d'une part d'hommes proches des hautes sphères de la société belge tels que des magistrats ou encore des artistes, ou d'autre part d'hommes occupant une fonction importante dans le milieu dans lequel ils vivent, comme des curés ou des enseignants.

journaux conservés du côté féminin⁴⁰. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, selon Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, depuis le 19^e siècle, ce sont surtout les adolescentes qui écrivent des carnets : « tenir un journal fait partie d'une culture de groupe, entre filles »⁴¹. Adèle Dupont-Gérard, femme mariée et mère de trois enfants, est ainsi la seule diariste féminine qui n'est pas une adolescente, bien que nous n'ayons pas connaissance de son âge exact. Au sein de notre corpus d'egodocuments qui s'apparentent à des journaux, il y a aussi Irma Laplasse (°1904), Anne Somerhausen (°1903) et Ghislaine Lippens-de Béthune (°1889), également femmes mariées et mères de plusieurs enfants. De l'autre, les journaux des hommes de notre échantillon sont écrits par des diaristes âgés de trente-et-un à soixante-sept ans en 1940, avec une moyenne aux environs des quarante-deux ans. Frans De Koninck (°1926), dont le journal a été retravaillé de façon postérieure, constitue le seul adolescent masculin de nos témoins.

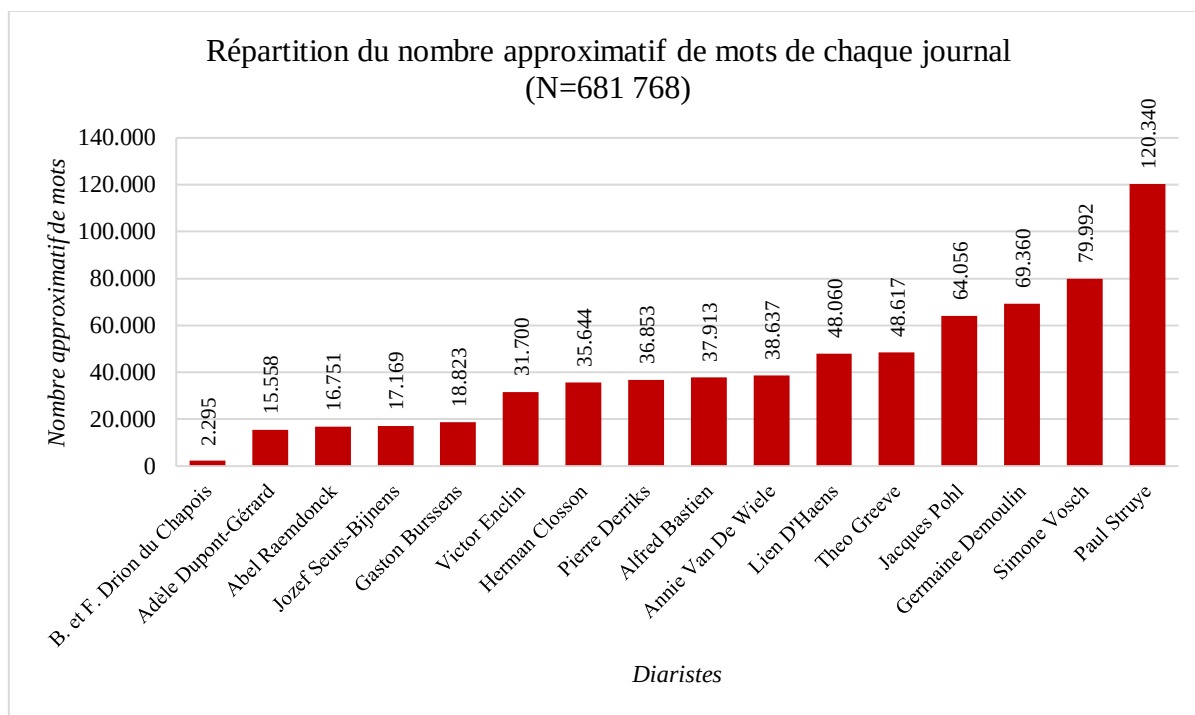
Tel que nous l'avons mentionné plus haut et comme nous pouvons le voir sur le premier graphique en annexe⁴², le nombre de pages varie en fonction des journaux, avec une moyenne qui se dessine autour de 350 pages. Notons toutefois que le nombre de pages n'est pas une donnée particulièrement représentative dans la mesure où ce que représente une « page » varie selon le format de journal, selon qu'il est manuscrit ou dactylographié ou encore selon la taille de l'écriture de chaque diariste. Pour avoir un chiffre plus représentatif, il y aurait plutôt lieu de compter le nombre de mots par journal, ce que nous ne nous sommes cependant pas attelée à faire pour cette recherche. Nous avons plutôt établi une approximation, calculée sur base du nombre de mots par ligne et du nombre de lignes pour les premières pages de chaque journal⁴³, ce qui nous a permis d'établir le graphique ci-dessous :

⁴⁰ Outre ceux de notre corpus, nous pouvons également citer, pour la période de la Seconde Guerre mondiale, les journaux de Cécile Heems (°1925), Christine D'Haen (°1923) ou encore Geneviève Vandamme (°1920). ; La guerre vécue par une adolescente (journal de Cécile Heems), 10 mai 1940-6 sept. 1945, CEGESOMA, AB1580. ; Archief van Christine D'Haen, Dagboeken van 1943 tot en met 1947 et Dagboeken van 1944 tot en met 1946, Letterenhuis, H 14303 / 717 et H 14303 / 514. Ce document n'est accessible que sous autorisation. ; Journal intime de Geneviève Vandamme, Musée des Résistances, AWF.19.5, n°10, *Fonds De Cocqueau des Mottes*.

⁴¹ LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *op. cit.*, p.21 et 166. ; Il convient de souligner que, pour avancer leurs dires, ces spécialistes de l'autobiographie se basent sur une enquête réalisée en France en 1988. On peut toutefois supposer que ces affirmations ne restent pour autant pas trop éloignées de la réalité en ce qui concerne la période de la Seconde Guerre mondiale, et ce dans la mesure où Philippe Lejeune et Catherine Bogaert inscrivent cette pratique dans la continuité d'une tradition apparue au 19^e siècle.

⁴² Voir Annexe 1 *Graphique représentant le nombre de pages de chaque journal pour chaque diariste*

⁴³ Nous avons pour cela calculé la moyenne du nombre de mots des dix premières lignes de chaque journal, que nous avons multipliée par la moyenne du nombre de lignes des trois premières pages et par le nombre de pages total de chaque journal.



Sur base de ces estimations, globalement, les journaux féminins sont plus longs que les journaux masculins, avec respectivement des moyennes autour de 81 710 mots et 42 787 mots (602 et 173 pages). Il y a néanmoins des différences notables aux extrêmes opposés : le journal de Flore Michaux, que nous n'avons d'ailleurs pas représenté sur le graphique ci-dessus pour conserver une certaine lisibilité, compte approximativement 318 067 mots, répartis sur les 2259 pages de son journal en douze volumes.

Du côté des tendances politiques, nous avons eu accès à peu de journaux de résistants et de collaborateurs. En effet, d'une part, la tenue d'un journal clandestin comporte des risques dans la mesure où, outre le fait qu'il s'agisse d'une activité en soi interdite, la découverte d'un tel document par l'occupant peut s'avérer être pour le moins gênante si le diariste y raconte ses activités clandestines ou encore donne son avis sur la politique de manière trop explicite. D'autre part, à l'inverse, les adeptes de « l'ordre nouveau » qui ont tenu un journal sous l'Occupation auraient eu tout intérêt à s'en débarrasser à la fin de la guerre, ou en tout cas à en amputer une partie du contenu – nous reviendrons sur ce point dans le chapitre liminaire. Globalement, les diaristes de notre corpus développent peu leurs opinions politiques de manière fine, mais se montrent hostiles aux Allemands et à l'occupant (sans faire la différence entre les deux), de façon plus ou moins marquée selon les cas. Nos observations en ce sens correspondent à celles de Paul Struye dans son rapport sur l'évolution de l'opinion publique belge, qui distingue une minorité collaboratrice d'une « très grosse majorité » hostile à l'Occupant. Cette étude, qui date de 1945, reste la référence historiographique sur l'opinion publique belge le plus

souvent mobilisée dans les travaux⁴⁴, et ce bien qu'elle comporte également des biais, dont le fait qu'elle part d'un point de vue situé.

Enfin, les diaristes peuvent être issus de catégories socio-professionnelles différentes, mais viennent rarement de milieux populaires : le point de vue sur lequel nous basons nos observations est généralement celui des élites et des classes moyennes. Cette dernière question nous amène alors à celle de la représentativité, second grand biais de la source « journal personnel » : dix-sept points de vue sur l'ensemble de la population ne permettent effectivement pas de prétendre à une quelconque représentativité. Or, dans le contexte répressif d'Occupation par lequel la population occupée se voit subordonnée à un pouvoir occupant, il n'existe pas d'institution productrice d'archives autre qu'allemande qui récolterait son avis, telles que des sondages détaillés de l'opinion publique et de ses réactions, encore moins au sujet de phénomènes tels que la fréquentation d'Allemands par les femmes belges. En conséquence, l'étude du point de vue de la population occupée doit se faire par « traces d'initiative autonome » (Gramsci), que sont notamment les journaux personnels clandestins, avec l'inconvénient que celles-ci ne permettent pas d'atteindre la représentativité⁴⁵.

*

Une fois notre corpus de sources constitué, il s'est agi de l'interroger. Nous avons en premier lieu lu l'ensemble des journaux personnels que nous avons sélectionnés, du 10 mai 1940 à juin 1945⁴⁶, en prenant scrupuleusement note des extraits pertinents pour notre réflexion, mais également, bien sûr, des passages qui mentionnaient les contacts intimes entre femmes belges et soldats allemands. Toutefois, comme nous le développerons dans le chapitre liminaire, nous n'en avons en réalité trouvé qu'une vingtaine, soit en moyenne 1,2 passage par journal, ce qui représente un chiffre minime par rapport à l'étendue de notre corpus. De ce fait, une attention particulière a été conférée à tous les mots qui composent ces extraits. Chaque terme a été pesé, sous-pesé, interprété dans son contexte d'énonciation, mais également dans le contexte plus général de l'Occupation.

Nous avons ainsi analysé le récit des diaristes, mais également leur discours. La distinction entre les deux notions réside dans la position du diariste par rapport à son énoncé : alors que, par le récit, il « relate des événements qui lui sont extérieurs »⁴⁷, dans le discours, il « s'implique

⁴⁴ La notice « Opinion publique » écrite par José Gotovitch dans le *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* s'en inspire à ce titre en grande partie. ; « Opinion publique », dans ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp. 299-304.

⁴⁵ GRAMSCI Antonio, *Cahiers de prison*, vol. 5, Paris, Gallimard, 1991, p.309.

⁴⁶ À l'exception du journal de Frans De Koninck, dont nous n'avons pas lu les entrées écrites de janvier à avril 1945.

⁴⁷ DUFAYS Jean-Louis, LISSE Michel et MEURÉE Christophe, *Théorie de la littérature : une introduction*, Louvain-la-Neuve, 2009, p.114.

dans son propos »⁴⁸. Par le premier, nous avons étudié la perception des relations intimes au sens sensoriel (l'ouïe, la vue), c'est-à-dire l'« acte de prendre connaissance »⁴⁹ : que rapportent les diaristes au sujet de ce qu'ils voient, de ce qu'ils entendent ? Par le second, surtout, nous avons décortiqué leur perception au sens d'« opération psychologique complexe par laquelle l'esprit, en organisant les données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs »⁵⁰, c'est-à-dire leurs représentations.

Pour réaliser notre tâche, nous avons donc recouru à des outils conceptuels issus de l'analyse du discours et de la microhistoire. L'analyse du discours, d'une part, est une approche multidisciplinaire introduite dans les années 1950 en linguistique. En tant que « l'une des "méthodes qualitatives" à la disposition des sciences humaines et sociales », elle consiste notamment à étudier des corpus en appréhendant le discours « comme offrant des indices qui permettent au chercheur d'accéder à des "réalités" hors du langage. »⁵¹ Le discours est ainsi décomposé pour tenter d'éclairer les normes qui le régissent, le sens qu'il construit socialement et l'*interdiscours* dans lequel il est pris, c'est-à-dire l'énoncé mis en relation avec « toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières »⁵². Il s'agit par là de tenter de saisir les représentations collectives au sujet des relations intimes en étudiant la manière dont elles sont verbalisées dans les énoncés d'une partie des contemporain·es dans leurs carnets personnels.

D'autre part, la microhistoire est un courant historiographique introduit par des historiens italiens dans les années 1970, dont Carlo Ginzburg via le « paradigme de l'indice »⁵³. Concrètement, elle entend éclairer la réalité du monde qui entoure une personne en partant de son point de vue individuel, décortiquant ainsi les liens entre un individu et la société à laquelle il appartient, participant de « l'histoire d'en-bas ». Cette pratique d'historien·nes prend de cette façon « le parti d'une observation rapprochée qui rend possible une lecture intensive des sources »⁵⁴ : se déduit alors une attention particulière prêtée à ces dernières « dont on n'attend pas seulement de l'information mais dont les micro-historiens considèrent que leur production est inséparable de l'histoire qu'elles documentent. »⁵⁵ Il s'agit de ce point de vue de s'intéresser

⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁹ « PERCEPTION, subst. fém. » via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=3375773385;r=1;nat=;sol=2;> (page consultée le 5 août 2024).

⁵⁰ *Ibidem*.

⁵¹ MAINGUENEAU Dominique, *Discours et analyse du discours : une introduction*, Paris, Armand Colin, 2021, p.22.

⁵² *Ibid.*, pp.16-17. ; Sur la notion d'interdiscours, voir aussi MAINGUENEAU Dominique et CHARAUDEAU Patrick, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.324.

⁵³ GINZBURG Carlo, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice » dans *Le Débat*, vol.6, n°6, 1980, pp.3-44.

⁵⁴ REVEL Jacques, « Micro-histoire » dans GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *op. cit.*, pp.456-457.

⁵⁵ *Ibidem*.

de près aux multiples contextes dans lesquels une expérience particulière peut trouver sens, notamment en relevant les interactions entre les points de vue micro et macro. À cet égard, au sujet de la représentativité des sources, utiliser dix-sept points de vue individuels pour étudier les représentations collectives, « ce n'est pas dire que le matériau empirique disponible puisse satisfaire toutes les exigences du projet », mais concevoir « une échelle d'analyse à l'aune de l'acteur individuel comme un point d'ancrage particulièrement adéquat afin de saisir un pan de la réalité historique »⁵⁶. Analysé au moyen d'outils microhistoriques notamment, ce cas individuel peut alors « prétendre accéder à une signification qui le dépasse »⁵⁷ et, combiné à d'autres cas (les seize autres diaristes) et à une analyse fine du contexte, permettre de dégager des tendances, sans pour autant atteindre la généralité. En somme, si les carnets personnels ne permettent ni d'arriver à la représentativité ni, subséquemment, d'appréhender *la* perception du monde de tous les Belges pendant l'Occupation, ils apportent bien une pluralité d'éclairages sur *leur* réalité, à partir de points de vue d'une partie d'entre eux.

Dans cette perspective, pour apporter de la profondeur à la compréhension du sens de chaque terme et le faire entrer en résonance avec les contextes plus généraux dans lesquels s'inscrit son énonciation, outre l'historiographie, d'une part, nous avons nourri notre réflexion de concepts et théories issus d'autres disciplines, à l'instar de la linguistique, de la psychologie, de la sociologie ou encore de la philosophie. D'autre part, nous avons mobilisé d'autres sources de façon plus secondaire, en particulier la presse clandestine.

Presse clandestine

Pendant les années 1950, les historiens ont commencé à étudier la presse en tant qu'« outil d'appréhension de l'opinion publique au travers de la question de son influence. »⁵⁸ La presse clandestine de la seconde Occupation, en effet, est considérée comme le « principal vecteur de l'expression publique pendant la période de la guerre »⁵⁹ : selon l'historien Fabrice Maerten, elle permettait « une continuité dans la transmission des idées »⁶⁰. Ainsi, pour notre analyse, la presse clandestine a permis de mettre en évidence que certaines opinions et représentations pouvaient bien être partagées, en dépit parfois d'une unique mention sur l'ensemble de notre corpus de journaux personnels.

En guise de bref panorama de cette presse clandestine belge sous la seconde Occupation, notons d'abord qu'elle peut être globalement séparée en deux tendances, avec d'un côté la

⁵⁶ ERMAKOFF Ivan, « La microhistoire au prisme de l'exception » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2018, n°139, p.193.

⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁸ DELPORTE Christian, « Presse » dans GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *op. cit.*, pp.550-551.

⁵⁹ « Presse » dans ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.343-345.

⁶⁰ MAERTEN Fabrice, *Du murmure au grondement : la Résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut pendant la Seconde Guerre mondiale (mai 1940 - septembre 1944)*, vol.1, Mons, Hannonia, 1999, p.273.

presse de droite⁶¹ et de l'autre celle de gauche⁶². De façon plus ou moins marquée selon les régions et les tendances politiques, la presse clandestine, à l'instar de celle de la Grande Guerre, veut d'abord redresser le moral de la population et contrecarrer les propos de la presse censurée. En outre, d'autres tendances se développent, telles que l'incitation à l'action directe ou encore la répression féroce envers les « traîtres » de façon immédiate ou après la guerre. Précisons de surcroît que, à l'instar des carnets personnels, les journaux clandestins bruxellois et francophones sont bien plus nombreux que les journaux néerlandophones. À ce titre, d'un point de vue quantitatif enfin, environ 675 journaux sont recensés pour toute la période⁶³.

Pour cette dernière raison, il ne nous a pas été possible de consulter intégralement tous les numéros. Nous avons plutôt utilisé la plateforme en ligne *The Belgian Warpress* créée à l'initiative du CEGESOMA, qui recense la quasi-totalité de la presse belge clandestine conservée des deux guerres mondiales. Celle-ci a été numérisée et ocrisée, ce qui permet de réaliser des recherches par mot-clé. Néanmoins, d'une part, le mauvais état de la source originale rend parfois certains passages peu lisibles et génère beaucoup de bruit lors de l'utilisation de certains mots-clés : les résultats correspondant au terme « tonte », par exemple, englobent le mot « toute ». D'autre part, il n'est pas possible d'interroger la base de données avec une suite de mots, telle que « mauvaises femmes »⁶⁴. S'il est donc possible que certains résultats tout à fait pertinents nous aient échappé, il n'empêche que la recherche par mot-clé nous a tout de même été très utile et permis de recenser bon nombre d'articles de la presse clandestine qui commentaient plus ou moins largement les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands. Les mots-clés ont été sélectionnés sur base des termes retrouvés dans les carnets personnels : « femme » (et « vrouwen »), « poule », « putain » (et « hoeren ») ou encore « tondu » (et « scheer ») sont autant d'exemples que nous pouvons citer.

Au long de notre étude, nous avons donc fréquemment confronté les témoignages des diaristes avec ceux qui peuvent être retrouvés dans la presse clandestine, raison pour laquelle nous en avons présenté un bref panorama ci-dessus. Toutefois, il convient de souligner qu'il ne s'agit pas de notre source principale : nous avons basé toutes nos observations sur celles des diaristes, que celles des journalistes clandestins sont venues parachever, nuancer, éclaircir. Si nous n'avons pour notre part pas pu explorer ces questionnements dans les limites fixées par le présent travail, il serait intéressant d'approfondir la recherche en étudiant la perception des

⁶¹ Parmi les clandestins que nous citons : *Le Belge*, *Chut !*, *L'Express*, *Le Précurseur*, *Steeds Vereendigd – Unis Toujours*. *Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*, *La Voix des Belges*

⁶² Parmi les clandestins que nous citons : *Clarté*, *Le Combattant*, *Jeunesse nouvelle*, *La Voix du Luxembourg*

⁶³ « Presse » dans ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.343-345. ; Voir aussi BOECKX Bert, DE PRINS Gert et DE WEVER Bruno (e.a.), *Tegendruk : geheime pers tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Gent, AMSAB, 2004.

⁶⁴ DELVIGNE Damien, MOUTHON Thierry et MULLER Pierre, « *Warpress*, une méthode moderne pour faire l'Histoire ? » [en ligne], https://www.cegesoma.be/docs/media/HistoirePublique/Article_Warpress_UCLFM_2.pdf, 2015 (page consultée le 6 août 2024). ; *Warpress*, <https://warpress.cegesoma.be/fr>

relations intimes au sein de la presse clandestine en elle-même, en comparant par exemple les points de vue entre les différentes tendances politiques des divers journaux ou entre les communautés culturelles.

Autres traces

Au hasard de nos recherches et de nos rencontres, nous avons eu accès à une série de documents et de témoignages qui n'entrent pas dans le matériau principal que nous avons utilisé pour la présente étude. Nous avons ainsi ponctuellement mobilisé la presse censurée⁶⁵, des sources judiciaires, de la correspondance privée, des photos⁶⁶ ou encore des mémoires. Ont été également utilisés des témoignages oraux, qu'il s'agisse de ceux d'« enfants de guerre » interrogés par Gerlinda Swillen⁶⁷, ou de personnes que nous avons rencontrées via l'interconnaissance de notre propre cercle social. Ces témoignages comportent également leurs limites propres, sur lesquelles nous ne nous attarderons pas, mais également de nombreux intérêts⁶⁸, dont le principal, pour la présente étude, est d'attester de la survivance d'un phénomène, en théorie éteint avec l'Occupation elle-même en septembre 1944, dans les mémoires de certaines en 2024.

III. Remarque terminologique : qu'est-ce qu'une « relation intime » ?

À l'instar du terme « perception », les « relations intimes » constituent une notion qu'il s'agit de définir. D'une part, les relations peuvent être « intimes » au sens particulier, c'est-à-dire se manifester par « un contact charnel étroit, par une union sexuelle »⁶⁹. Dans le sens de cette définition, il s'agit donc moins d'une *relation* au sens de « liaison mutuelle » que d'un *contact*, qui peut être forcé (et par conséquent prendre la forme d'un viol) ou non, s'exercer dans cadre conjugal ou encore prostitutionnel. De ce point de vue, une relation intime entre deux individus aurait pour condition suffisante le fait qu'ils ont des contacts sexuels.

Sans trop anticiper la présentation des résultats, il convient de noter que, si l'on se contentait de cette première définition, d'une part, nous aurions peu de matière pour réaliser notre recherche. De fait, si, comme nous le verrons, les passages traitant des relations intimes de manière générale sont rarissimes, ceux qui font implicitement ou explicitement référence aux contacts sexuels sont exceptionnels, d'autant que les extraits sont la plupart du temps allusifs. D'autre part, cette seule catégorisation s'avèrerait en réalité réductrice : nous

⁶⁵ Celle-ci n'a pas non plus fait l'objet d'un traitement complet, mais a bien ponctuellement été mobilisée par des recherches par mot-clé sur la plateforme en ligne KBR BelgicaPress, <https://www.belgicapress.be/>

⁶⁶ Les images n'ont pas été reproduites en raison des contraintes imposées par les droits d'auteur.

⁶⁷ SWILLEN Gerlinda, *La valise oubliée : enfants de la guerre (1940-1945)*, Bruxelles, Fondation Auschwitz, 2018 (trad. Gerlinda Swillen & Alain Colignon). ; SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog*, op. cit.

⁶⁸ DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2001.

⁶⁹ « INTIME, ajd. » via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3108431385>; (page consultée le 30 juin 2024).

passerions dès lors à côté de témoignages d'interactions qui, bien qu'elles ne soient pas sexuelles, n'en restent pas moins perçues comme intimes. Ainsi, si la condition de rapports charnels est suffisante, elle n'apparaît néanmoins pas comme nécessaire.

Cela étant, une relation « intime » sans être charnelle est plus complexe à identifier dans la mesure où la notion d'intime est elle-même difficile à définir. La psychologue Marie-Paule Chevalérias, théorisant l'intimité, souligne que, dans la littérature clinique sur le sujet, « le mot “intimité” vient [...] résumer ce qui relèverait de la mise en place et de la construction d'un lien intime, privilégié, approprié [...] entre deux adultes vivant dans une certaine *proximité*. »⁷⁰ Elle met aussi en avant la dimension de réciprocité, « liée de façon étroite à l'idée de confiance et à une connotation séductrice sous-jacente »⁷¹, de même que celle de secret. Ce dernier aspect sera cependant moins repris dans le cadre de notre recherche, qui porte sur la perception : en théorie, les relations que nous étudions ne sont pas « intimes » au sens de « secrètes » (soit « cachées »⁷²) puisque, sinon, elles ne seraient précisément pas perçues. En somme, « proximité » et « réciprocité », ensemble, constituent l'autre condition suffisante pour entrer dans la catégorie « relations intimes » que nous analysons ici.

De façon précise, la proximité peut être spatiale ou figurée. D'un côté, l'anthropologue Edward T. Hall, étudiant les distances physiques qui s'installent dans les interactions entre les individus, distingue les distances intime, personnelle et sociale⁷³. Alors que la distance intime (0 à 40 centimètres) implique un « contact physique ou son imminence vraisemblable »⁷⁴, la distance personnelle (45 à 125 centimètres), elle, constitue « une petite sphère protectrice, ou bulle, qu'un organisme créerait autour de lui pour s'isoler des autres »⁷⁵. Il s'agit, concrètement, de la distance physique à respecter pour un individu lorsqu'il interagit avec un autre pour ne pas entrer dans son espace personnel, voire intime. Bien que tout dépende du contexte culturel et situationnel, deux personnes paraîtraient ainsi généralement proches si elles se tenaient à moins d'un mètre et vingt centimètres l'une de l'autre. La distance sociale, enfin, est celle qu'instaurent deux individus qui entretiennent des négociations impersonnelles, autrement dit la distance « normale » entre deux personnes qui ne sont pas proches. De l'autre côté, outre l'aspect spatial, la proximité peut aussi être figurée : sans se tenir à moins d'un mètre et vingt

⁷⁰ Nous soulignons. ; CHEVALÉRIAS Marie-Paule, « Intimité et lien intime » dans *Le divan familial*, n°11, 2003, p.13

⁷¹ *Ibid.*, p.15.

⁷² « SECRET¹, -ÈTE, adj. » via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=4228113690;r=1;nat=;sol=1>; (page consultée le 30 juin 2024).

⁷³ L'anthropologue ajoute également la notion de distance « publique », qui n'est cependant pas pertinente dans le cadre de notre recherche. ; Voir HALL Edward T., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1978 (trad. Amélie Petita), pp.155-157.

⁷⁴ *Ibid.*, p.147.

⁷⁵ *Ibid.*, p.150.

centimètres, on peut sembler proche de quelqu'un s'il apparaît que l'« on a des affinités intellectuelles ou sentimentales, on communique facilement. »⁷⁶

Dans le prolongement de cette idée, lorsque la proximité est figurée, nous avons inclus dans la définition de « relation intime » la dimension de réciprocité, à côté de celle de proximité : il est nécessaire que les personnes semblent s'intéresser mutuellement pour qu'elles paraissent intimes. À propos de la proximité spatiale, Edward T. Hall précise à cet égard que « les sentiments réciproques des interlocuteurs à l'égard l'un de l'autre [...] constituent un facteur décisif dans la détermination de leur distance. »⁷⁷ En conséquence, l'anthropologue postule que, si une personne se rapproche d'une autre pour lui montrer sa volonté de nouer des liens plus étroits mais que cela n'est pas réciproque, cette dernière en témoignera par un mouvement de retrait.

En définitive, par « relations intimes », nous entendrons dans le cadre de notre recherche d'une part les contacts sexuels (forcés ou consentis), ou, d'autre part, les interactions entre deux individus qui apparaissent comme proches (au sens spatial ou figuré) et dont l'attrait semble réciproque.

Avant de nous plonger dans le vif du sujet, au sein d'un chapitre liminaire, nous prolongerons la présentation des sources en présentant un panorama du contenu des sources, et plus précisément la distribution de l'ensemble des passages portant sur les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands dans notre corpus de journaux. L'objectif de ce chapitre est ainsi de poser un constat, celui des « silences », et de s'interroger sur les raisons pour lesquelles les mentions du phénomène des « poules pour les [B]oches » sont aussi limitées au sein des carnets personnels.

Ensuite, dans un premier chapitre, nous étudierons la perception des relations intimes au sens de l'« acte de prendre connaissance » ou, autrement dit, la perception sensorielle (par la vue et l'ouïe). Concrètement, nous analyserons donc les moments et les lieux de rencontre dont les diaristes prennent note dans leurs carnets, mais aussi les formes que peuvent prendre les relations et les profils-types des protagonistes que les auteurs de journaux observent. Nous confronterons en outre nos constats avec la littérature scientifique et d'autres sources sur le sujet, et ce afin de dresser un panorama très général de ce que sont ces relations.

⁷⁶ « PROCHE, adj., adv. et prép. » via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2272847385;r=1;nat=;sol=1>; (page consultée le 30 juin 2024).

⁷⁷ HALL Edward T., *op. cit.*, p.144.

Par le deuxième chapitre, nous nous intéresserons à la perception au sens de « représentation » : comment les diaristes jugent-ils les femmes belges qui fréquentent les soldats allemands ? Comment commentent-ils leurs observations dans leurs carnets personnels ? Quelles sont les représentations véhiculées en pays occupé qui transparaissent dans les journaux ? Nous verrons que celles-ci portent un jugement dépréciatif : nous tenterons donc d'analyser les raisons pour lesquelles ces femmes sont mal vues.

Au sein du troisième et dernier chapitre, nous analyserons la punition de ce comportement réprouvé. D'abord, que rapportent les diaristes au sujet de la punition des femmes qui ont des contacts intimes avec des occupants sous Occupation ? Ensuite, nous analyserons le phénomène des tontes à la Libération. Nous terminerons alors sur l'ouverture de questionnements ayant trait à l'évolution de la perception du phénomène dans le temps long, de mai 1945 à nos jours.

Enfin, nous clôturerons ce travail par un épilogue, qui tentera de répondre au constat des « silences » que nous avons posé dans le chapitre liminaire, à l'aune de toutes les observations que nous aurons dégagées au travers de cette recherche.

Chapitre liminaire

CONSTATER LES SILENCES

Ce chapitre liminaire s'inscrit dans le prolongement de la présentation des sources de notre introduction, et constitue la base de l'analyse que nous allons développer par cette étude. En effet, les passages ayant trait aux femmes qui ont des relations intimes avec des soldats allemands sont rares. Or, d'après certains témoins, ces dernières semblent pourtant nombreuses en Belgique occupée. Par exemple, André Schneider, réfractaire au travail obligatoire à partir de janvier 1944 indique dans son egodocument qu'il a été « étonné de constater le nombre de prisonniers ayant eu de mauvaises nouvelles sur la conduite de leur femme. [...] Les épouses restées fidèles sont, en quelque sorte, des exceptions. »⁷⁸ Lien D'Haens (°1924), jeune Anderlechtoise néerlandophone, rapporte quant à elle une conversation avec un client du magasin de ses parents qui lui aurait fait des avances : « “Oui, Monsieur, comme vous, vous craignez les filles, moi, je redoute de me marier quand je vois tous ces ‘bons’ ménages...” »⁷⁹, a-t-elle répondu. La diariste, d'après l'éditeur de son journal, faisait ainsi référence aux « couples brisés » pendant l'Occupation en raison des rumeurs « souvent infondées sur la conduite scandaleuse des femmes restées au pays »⁸⁰.

L'objectif de ce chapitre liminaire est donc de constater les silences autour de ce phénomène dans les journaux personnels de notre corpus. Il s'agit effectivement de mettre en évidence l'apparent paradoxe entre, d'un côté, l'ampleur du phénomène que rapportent ceux qui en parlent et, de l'autre, ses évocations rarissimes dans les journaux personnels. Subséquemment, il convient de dresser un panorama de la manière dont se distribuent les passages selon des variables d'âge, de genre, de lieu ou encore de temps et, à plus forte raison, de situer les extraits sur lesquels nous avons basés toutes nos analyses.

Pour ce faire, d'une part, nous nous intéresserons aux « types » de silences qui entourent le phénomène : d'un côté, ne pas en parler, et, de l'autre, le taire, le cacher. D'autre part, au sein de ces deux grandes parties, nous dresserons un panorama de la manière dont se distribuent les extraits qui (ne) mentionnent (pas) les contacts qui nous intéressent dans les carnets personnels, selon les profils de diaristes et les types de journaux.

⁷⁸ Fragments du journal personnel d'André Schneider, 1943-1944, p.121, CEGESOMA, AB85.

⁷⁹ Toutes les citations en français issue du journal de Lien D'Haens sont issues de la version traduite et éditée. ; SIMELON Paul et ANDOUCHE Iris, *Une adolescence à Bruxelles sous l'Occupation*, Bruxelles, Jourdan, 2022. ; Citation originale : « *Ja Mijnheer, gelijk gij schrik hebt van de meisjes [?] ik de mannen want ik heb u oprecht schrik voor als ik moet trouwens als ge al die goed huishouden ziet antwoordt ik heb.* » ; Journal de Lien D'Haens, 25 décembre 1943.

⁸⁰ Note de l'éditeur. ; SIMELON PAUL ET ANDOUCHE IRIS, *op. cit.*, p. 205.

I. Ne pas parler

Le silence peut prendre plusieurs formes. Le sens premier du terme, selon le *Trésor de la langue française (TLF)*, désigne le « fait de ne pas parler, de se taire »⁸¹. À ce titre, l'évocation explicite des relations intimes entre occupées belges et occupants étrangers, dans les journaux personnels, est rarissime.

Diariste	Nombre de pages	Nombre de passages
Béatrice et Florence Drion du Chapois	10	0
Abel Raemdonck	33	0
Victor Enclin	50	0
Adèle Dupont-Gérard	51	0
Jozef Seurs-Bijnens	59	0
Gaston Burssens	62	0
Annie Van De Wiele	159	0
Herman Closson	201	0
Theo Greeve	232	0
Pierre Derriks	172	1
Jacques Pohl	314	1
Simone Vosch	606	1
Lien D'Haens	534	2
Germaine Demoulin	600	2
Flore Michaux	2259	2
Paul Struye	508	3
Alfred Bastien	100	8
Total	5950	20
Moyenne	350,0	1,2

Tableau 1. Répartition du nombre de du nombre de pages et de passages portant sur les occupées qui ont des contacts intimes avec l'occupant, pour chaque journal

D'un point de vue quantitatif en effet, comme le montre le tableau, sur les 5950 pages des journaux qui composent notre corpus, le phénomène y est évoqué vingt fois, et ces passages sont en réalité répartis sur huit journaux. La majorité de notre groupe de témoins n'en parle en ce sens pas du tout, complètement silencieux quant aux liaisons intimes qui nous intéressent. En moyenne, les diaristes les abordent une fois sur leur journal, avec un maximum de huit, sur un document qui compte environ 350 pages. Comment se répartissent ces extraits selon le genre et l'âge des diaristes, et des points de vue chronologique et géographique ?

Genre et âge

Dans l'introduction, nous avons mentionné que nos diaristes pouvaient se diviser en deux catégories : les jeunes adolescentes et les hommes « notables » plus âgés. Du côté féminin, quatre des huit diaristes de notre échantillon évoquent une à deux fois les relations entre soldats allemands et *d'autres* femmes belges⁸². Du côté masculin, deux de nos dix diaristes parlent

⁸¹ « SILENCE, subst. masc. » via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=233977290;r=1;nat=;sol=2;> (page consultée le 26 avril 2024).

⁸² Certaines diaristes rapportent en effet leurs propres interactions plus ou moins intimes avec les soldats allemands, mais nous n'avons pas repris ces passages dans nos calculs statistiques en raison du fait qu'ils informent moins

(trois et huit fois) des contacts qui nous intéressent, deux autres plus brièvement, et la majorité (six sur dix) ne les évoque pas du tout.

De manière générale, s'il y a autant d'hommes que de femmes qui parlent des liaisons intimes entre femmes belges et soldats de la *Wehrmacht*, la proportion des mentions est plus importante chez les femmes⁸³. De surcroît, bien que plus rarement, elles exposent plus longuement ce qu'elles pensent de celles qui « s'affichent avec désinvolture avec des soldats ou officiers allemands »⁸⁴. Rédigés dans un style plus télégraphique, les écrits masculins, quant à eux, mentionnent succinctement les relations entre femmes belges et soldats allemands. En outre, il convient de préciser que, du côté masculin, huit passages se retrouvent dans un seul journal (celui d'Alfred Bastien). Par ailleurs, trois de ces huit derniers passages sont écrits lorsque le diariste parle de ses voyages en France : ils ne sont pour autant pas sans intérêt pour notre recherche, mais ils concernent donc moins les occupées belges que françaises.

Répartition chronologique

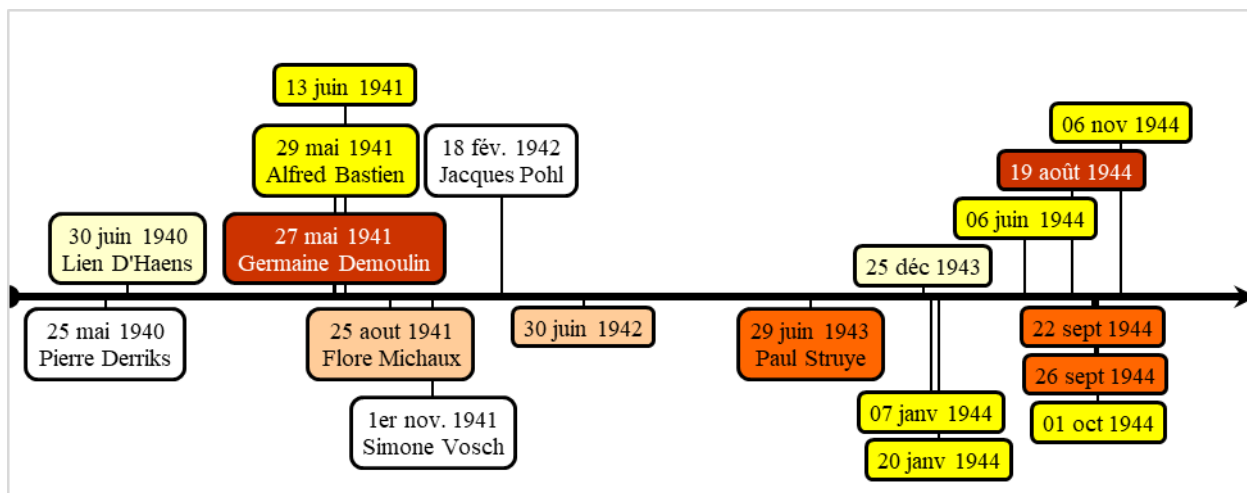


Figure 2. Frise chronologique représentant la répartition chronologique des passages ayant trait aux femmes belges qui fréquentent intimement des soldats allemands sous Occupation

Comme le montre la frise chronologique ci-dessus, les passages sur les femmes belges qui fréquentent des Allemands se répartissent sur toute la durée de l'Occupation. En moyenne, sur l'ensemble du corpus, il y a un extrait tous les quatre-vingt-cinq jours. La première occurrence se situe, sur la ligne du temps, quinze jours après l'invasion du 10 mai 1940, et la dernière deux mois après la Libération de septembre 1944. Précisons toutefois que les diaristes ne prennent pas tous la plume le 10 mai 1940, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction. En moyenne cependant, les évocations des contacts que nous étudions percent

sur la manière dont le phénomène est directement perçu que sur la façon dont il est vécu. Nous les mobiliserons cependant au sein de notre analyse.

⁸³ Les sept extraits du côté féminin se répartissent entre quatre diaristes, de même que les quinze extraits du côté masculin se distribuent entre quatre diaristes également.

⁸⁴ Journal de Flore Michaux, 30 juin 1942.

un peu moins d'un an après le début du journal ou, pour ceux commencés avant l'Occupation, après le 10 mai 1940, bien que cela varie selon les diaristes.

En ce qui concerne la fréquence des extraits au niveau individuel, tel que cela apparaît sur la frise chronologique, les diaristes qui font plusieurs mentions du phénomène évoquent les relations intimes à des intervalles temporels relativement larges : Germaine Demoulin, par exemple, en parle pour la première fois à l'aube de l'été 1941, et une seconde fois durant l'hiver 1943. Lien D'Haens, quant à elle, mentionne les femmes qui fréquentent les soldats allemands au début de l'Occupation, et à la toute fin. À cet égard, remarquons que neuf des vingt passages sur ces relations intimes particulières réunis dans notre corpus sont écrits à partir de 1944, et quatre après la Libération.

Répartition géographique

Les diaristes de notre corpus qui parlent le plus des femmes qui entretiennent des liaisons avec des occupants habitent Bruxelles (quatorze sur vingt passages). Le phénomène prostitutionnel, en particulier, n'est mentionné qu'à la capitale. Néanmoins, rappelons que nous avons en moyenne trois fois plus de journaux pour la ville de Bruxelles que pour les autres provinces⁸⁵, de même que la majorité de nos diaristes habitent des espaces urbains (onze sur dix-sept). De plus, comme nous l'avons mentionné au point précédent, huit des vingt évocations du phénomène que nous avons recensées sur l'ensemble du corpus sont retrouvées dans un seul journal, écrit par un diariste bruxellois. De surcroît, ces relations particulières sont abordées ailleurs en Belgique, bien que de manière moindre : elles sont évoquées une fois à Ath (Hainaut), et commentées deux fois à Montzen (cantons de l'Est) et Champion (Namur).

On pourrait se demander si l'explication des silences quant aux contacts rapprochés entre femmes autochtones et occupants étrangers, dans certains journaux, ne serait pas en partie liée à une présence allemande moindre dans certaines régions. En effet, pour qu'il y ait des liaisons entre femmes belges et soldats allemands, il faut qu'il y ait des soldats allemands. Or, par exemple, le curé du village de Tellin (Luxembourg) indique en août 1940 : « L'absence de troupes et la rareté des autos allemands font que le village reprend son aspect tranquille. »⁸⁶ Un an plus tard, Paul Struye, en voyage à Ortho (Luxembourg), note que « on passe des journées entières sans voir un Allemand. »⁸⁷ À l'inverse, d'autres villes comme Courtrai (Flandre-Occidentale) semblent plus investies par les troupes de la *Wehrmacht* pendant l'Occupation : dès le 27 mai 1940, un chroniqueur note que « le centre-ville grouille de soldats »⁸⁸. Nous y

⁸⁵ Cinq journaux pour la ville de Bruxelles, contre un à deux pour les autres provinces.

⁸⁶ Journal de Victor Enclin, 22 août 1940.

⁸⁷ Journal de Paul Struye, 8 août 1941.

⁸⁸ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog. Kroniek naar het dagboek van dokter Robert Mattelaer*, Courtrai, Groeninghe Drukkerij, vol.1, 1986, p.94.

retrouvons d'ailleurs une part importante de témoignages évoquant les rapports intimes entre militaires du *Reich* et femmes autochtones. De ce point de vue, il serait intéressant de suivre le mouvement des troupes allemandes au sein du plat pays pendant l'Occupation, pour étudier dans quelle mesure l'apparition de mentions des relations intimes dans les carnets personnels à un certain endroit correspond (ou non) à l'arrivée et/ou la présence massive de soldats de la *Wehrmacht* plus ou moins au même moment. Cependant, si de nombreux travaux existent en réalité sur l'organisation « théorique » de l'administration des pays occupés par l'Allemagne et au découpage territorial au niveau européen⁸⁹, l'historiographie belge n'a néanmoins, à ce jour, pas produit de synthèse sur la présence allemande effective en Belgique, reprenant sa répartition selon les régions et les différentes phases de l'Occupation, ce qui rend la comparaison difficilement réalisable.

En dépit de ces quelques mentions concentrées à la capitale et à trois autres endroits, d'abord, en ce qui concerne la prostitution en particulier, pour la Grande Guerre, Emmanuel Debruyne avait constaté son développement dans des villes telles que Gand, Bruges ou encore Mons, mais aussi dans les campagnes, concluant en somme que l'installation d'une garnison allemande à un endroit avait souvent pour conséquence d'y doper le développement du phénomène⁹⁰. Bien que nous ne disposions pas de données pour l'attester, émettre l'hypothèse que ce constat pourrait sans doute également être inféré à la seconde Occupation ne semble pas totalement hors de propos. Notons en outre que, bien que les relations qui nous intéressent ne soient presque pas mentionnées dans les journaux écrits dans des espaces ruraux⁹¹, elles n'y sont ni absentes, ni invisibles, de la même manière qu'elles ont par ailleurs lieu dans des provinces pour lesquelles nous n'avons pas retrouvé de mentions dans les journaux personnels. En témoignent notamment les évocations dans les chroniques locales inspirées de journaux au Limbourg et en Flandre-Occidentale. En outre, si nous regardons du côté de la presse censurée, un certain nombre d'indices semble confirmer que la présence de la prostitution, en particulier, dans d'autres villes que Bruxelles, et ce par le lien qui peut être établi avec les dispositions prophylactiques dont le but est d'endiguer la propagation des maladies vénériennes – nous y reviendrons dans le premier chapitre. D'abord, le journal *Vooruit* communique à son lectorat les coordonnées de médecins chez qui il est possible de consulter pour les maladies vénériennes

⁸⁹ Voir à ce sujet, notamment, DEVOS Wannes, « Une guerre sans limite(s) : l'occupation en carte », *op. cit.*, p.123. ; GOTOVITCH José et BALACE Francis, « Militärverwaltung » dans *Jours de guerre*, n°5, 1991, pp.81-102. ; BALACE Francis et COLIGNON Alain, « Quelle Belgique dans l'Europe allemande ? » dans *Jours de guerre*, n°10, 1994, pp.7-42. ; KURSIETIS Andris J., *The Wehrmacht at War, 1939-1945 : the Units and Commanders of the German Grounds Forces during World War II*, Soesterberg, Aspekt, 1999.

⁹⁰ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, pp.64-68.

⁹¹ Les seules évocations que l'on retrouve dans un journal écrit dans un village sont celles du journal de Flore Michaux, qui habite Champion (Namur). Toutefois, la première fois, elle rapporte avoir vu des « femmes à Boches » « lors d'une petite sortie dans une ville de Belgique », tandis que la seconde constitue plutôt une réflexion sur le phénomène qu'un témoignage à propos d'une scène à laquelle elle aurait assisté.

à Gand⁹² et à Alost⁹³ (Flandre-Orientale). Ensuite, dans un article du *Het Laatste Nieuws* daté du 21 février 1943, il est indiqué que : « *Comme pour chaque grande agglomération, la question du traitement des maladies sociales, et notamment des maladies vénériennes, se pose également à Bruxelles* »⁹⁴, comme si la capitale du pays ne constituait qu'une ville parmi les nombreuses autres dans lesquelles les infections et maladies sexuellement transmissibles se propagent. Enfin, en ce qui concerne la campagne, *La Fusée*, journal clandestin imprimé à Arlon et diffusé dans le sud de la province luxembourgeoise⁹⁵, cite le cas de « Mlle JACOBY, 21 ans, [qui] s'affiche avec des Feldgendarmes »⁹⁶ dans le village de Vielsam. Gerlinda Swillen indique à ce propos, pour l'espace rural, qu'il semble que les cantonnements des troupes militaires allemandes étaient plus fréquents à la campagne et dans les petites villes⁹⁷, ce qui a dû donner lieu à des contacts avec la population dans ce type d'environnement et, donc, à fortiori, sans doute aboutir à l'apparition de relations intimes.

Enfin, il serait intéressant de comparer l'évocation de ces liaisons par les diaristes selon qu'ils s'expriment en français ou en néerlandais, ou selon qu'ils habitent en Wallonie, à Bruxelles ou en Flandre. Du côté francophone en effet, sept diaristes mentionnent ces relations, contre une seule du côté néerlandophone, bien que les chroniques locales retravaillées les évoquent également. Néanmoins, rappelons que notre corpus de journaux ne compte que cinq documents écrits en néerlandais, contre douze en français, et les journaux rédigés dans la langue de Vondel sont généralement plus courts. Dès lors, les différences de représentation des deux communautés culturelles au sein de notre corpus de journaux semblent trop importantes pour établir des comparaisons sur base de notre échantillon.

⁹² « Bond Moyson » dans *Vooruit*, n°162, le 30 juin 1940, p.3. ; « Bond Moyson » dans *Vooruit*, n°168, le 7 juillet 1940, p.3. ; « Nieuws uit Gent » dans *Vooruit*, n°192, le 17 juillet 1943, p.2.

⁹³ « Uit de provincie. Aalst » dans *Vooruit*, n°171, le 11 juillet 1940, p.5. ; « Uit de provincie. Aalst. Polykliniek "De Toekomst" » dans *Vooruit*, n°225, le 11 septembre 1940, p.5.

⁹⁴ Nous soulignons. ; « De openbare Gezondheid in de Hoofstad » dans *Het Laatste Nieuws*, n°44, le 21 février 1943, p.2. ; Citation originale : « *Zoals voor iedere groote agglomeratie stelt zich te Brussel ook het vraagstuk van de behandeling van de sociale ziekten, bijzonder de venerische ziekten.* » ; Voir aussi « Ordening van de openbare gezondheid, de jeugdzorg en het sportleven te Brussel » dans *Het Algemeen Nieuws*, le 21 février 1943, p.3.

⁹⁵ GOTOVITCH José (dir.), *Guide de la presse clandestine*, Bruxelles, Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, 1991, p.51.

⁹⁶ « Galerie des Chenapans » dans *La Fusée*, n°2, le 1^{er} nov. 1943, p.5.

⁹⁷ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.171.

II. Taire, cacher

À côté de ce premier « niveau » de silence qui consiste en le « fait de ne pas parler », il y a le « fait de se taire », qui, lui, recouvre également plusieurs significations, dont le fait de « empêcher quelque chose d’être entendu »⁹⁸, et constituant ainsi un synonyme de *cacher*. À cet égard, si certains diaristes ne parlent pas des femmes qui ont des relations intimes avec des Allemands dans leurs carnets, il arrive que d’autres les évoquent, mais que le passage soit, d’une manière ou d’une autre, camouflé. Langage codé, pages arrachées, retranscription et édition constituent à ce titre autant de formes de censure utilisées pour dissimuler le discours des contemporaines sur le phénomène que nous étudions.

Langage codé

Le 1^{er} novembre 1941, Simone Vosch (°1926), Bruxelloise âgée de quinze ans, rédige une partie de phrase en langage codé, reproduite sur l’image ci-dessous.



Figure 3. Passage en langue chiffrée extrait du journal de Simone Vosch, le 1er novembre 1941 (vol. 3)

Pour l’écrire, la diariste a utilisé le « *Pigpen Cipher* », parfois également appelé « le code secret des francs-maçons », qui aurait déjà été employé lors de la Guerre de Sécession (1861-1865)⁹⁹. Après décryptage du code apparaît la phrase suivante : « dans le train, un Allemand embrassait une jeune fille ». Il convient de préciser que ce passage constitue le premier, sur les trois volumes de son journal, à avoir été écrit en langue chiffrée, et le seul passage du journal dans lequel la diariste rapporte avoir été témoin d’un contact intime entre une femme et un Allemand en Belgique occupée.

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert analysent le fait d’employer une forme de cryptage pour écrire son journal comme une volonté de « préserver son journal du regard d’autrui »¹⁰⁰. Et pour cause, deux semaines avant d’écrire ce passage chiffré, la diariste avait rapporté : « J’ai passé mes journaux I et II à Nadine [...] et Christianne [...]. J’aurais préféré ne pas le leur passer [...], mais elles insistaient tellement que je n’aie pu faire autrement. »¹⁰¹ En conséquence, il n’est pas exclu que Simone Vosch ait écrit ce passage dans un code à priori inintelligible pour éviter que ses camarades de classe puissent le comprendre dans le cas où elle se serait sentie contrainte de le leur « passer ».

⁹⁸ « TAIRE, verbe » via *Le Trésor de la Langue française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=167130570>; (page consultée le 26 avril 2024).

⁹⁹ GARDNER Martin, *Codes, ciphers and secret writing*, New York, Dover Publications, 1972, p.23.

¹⁰⁰ LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *op. cit.*, pp.138-139.

¹⁰¹ Journal de Simone Vosch, le 14 octobre 1941.

Bien qu'il s'écarte quelque peu de la *perception* de ces relations particulières, il convient de s'arrêter sur le second extrait rédigé en langue chiffrée, qui survient deux jours après celui que nous venons de mentionner, soit le 3 novembre 1941. Outre les extraits portant sur la perception des contacts rapprochés entre femmes belges et soldats allemands dans les journaux personnels, nos diaristes féminines rapportent également des anecdotes concernant leurs propres interactions avec les militaires de la *Wehrmacht*¹⁰². Celles-ci peuvent aller des tentatives de séduction avortées de la part des Allemands à, dans certains cas, des interactions plus étroites qui auraient probablement valu à la diariste en question que ses contemporaines lui donnent « le nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur goût »¹⁰³. Tel est précisément le cas de Simone Vosch, qui rencontre un soldat allemand dans l'hôtel où elle séjourne à la fin du mois de juin 1940, alors qu'elle est en exode du côté de Nantes (France) : « un Allemand, un très beau garçon blond et bazanné, est venu me donner deux tablettes de chocolat. Chaque fois que je passais près de lui il me souriait, et finalement, il m'a appelé près de lui et il m'a dit en Allemand "Ich liebe dich" Moi aussi je t'aime ! »¹⁰⁴

Ce premier passage n'est pas écrit en langue chiffrée, et la diariste ne reverra plus jamais l'homme dont elle parle (du moins, jusqu'à la fin de la période que couvre son journal). Plus d'un an plus tard, en octobre 1941, à la suite d'un rêve qu'elle fait une nuit, la diariste repense cependant à ce soldat qui lui aurait fait des avances au début de l'été 1940. Elle écrit alors un second passage en langue chiffrée dans son carnet :

Figure 4. Passage en langue chiffrée extrait du journal de Simone Vosch, le 3 novembre 1941 (vol. 3)

¹⁰² Pour rappel, nous n'avons pas repris ces extraits dans les analyses quantitatives en raison du fait qu'ils nous informent moins sur la manière dont le phénomène est directement perçu que sur la manière dont il est vécu.

¹⁰³ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

¹⁰⁴ Journal de Simone Vosch, le 27 juin 1940.

La diariste n'a pas utilisé le « *Pigpen Cipher* » pour écrire cet extrait, et nous n'avons pas trouvé à quel chiffrement il correspondait : il se peut d'ailleurs que Simone Vosch l'ait elle-même inventé. En revanche, le passage est assez long pour décoder le message par la comparaison de la fréquence des signes avec celle des lettres les plus souvent utilisées en français. Par exemple, le symbole $\neg$, qui revient vingt-sept fois, est le plus récurrent, et correspond donc à la lettre *e*. Ainsi, le message une fois décrypté est le suivant : « J'ai rêvé cette nuit d'un jeune homme : Hans de la Croix d'Or. Je suis folle de lui et je l'aime, je l'aime, je l'aime !!! Et je ne le reverrai jamais !!!! Je suis triste. J'aime Hans de la Croix d'Or ! ». Sans entrer dans les précisions, « Hans de la Croix d'Or » est le nom qu'elle a donné à ce militaire germanique, qu'elle a donc rencontré à l'Hôtel de la Croix d'Or un an et demi plus tôt.

Par ce second extrait chiffré, la diariste confesse donc aimer un soldat allemand, et, par la dissimulation de cet aveu dans son journal, il semble qu'elle *se* cache en fait elle-même en tant que personne éprise d'un combattant de la *Wehrmacht*. Dans le sens de cette hypothèse, le passage « dans le train, un Allemand embrassait une jeune fille » aurait été écrit en langue codée moins pour le message en lui-même que parce qu'il est en réalité suivi du syntagme : « et j'aurais bien voulu être à sa place ».

Pourquoi alors ne pas avoir écrit le premier passage, par lequel elle raconte sa rencontre avec « Hans », en langue codée ? D'abord, rappelons que la diariste a écrit cet extrait dans le premier volume de son journal, en juin 1940, alors qu'elle est en exode en France. À la suite de cette interaction, elle confessa régulièrement être « pour les Allemands ». Or, Simone Vosch rentre en Belgique et, à partir de sa rentrée à l'école, elle rapporte régulièrement faire l'objet d'une exclusion de la part de ses camarades en raison de ses opinions politiques : « Je suis triste, triste, triste aujourd'hui ! Pour peu je me suiciderais ! [...] Ce matin, Nèle est revenue, et à cause de l'atroce politique Anglo-Allemande, elle est fâchée à vie, contre moi. Elle ne m'adresse plus la parole et Monique [...] est naturellement de connivence avec elle. »¹⁰⁵ Si ce dernier passage date du mois de décembre, la diariste avait en fait déjà revu ses positions quelques mois plus tôt, précisément dans le but d'être réintégrée dans son cercle d'amies. En octobre, elle note par exemple que « depuis que j'aime moins les Allemands, Jacqueline [...] m'aime mieux, or, je préfère l'amitié de Jacqueline plutôt que de donner mon amitié à tous les Allemands qui ne savent qu'en faire. »¹⁰⁶ Toutefois, les témoignages de sa sympathie à l'égard des Allemands, dans le premier volume de son journal, sont nombreux, et s'avèrent plutôt gênants lorsqu'il s'agit de « passer » ses carnets à ses camarades, dont elle tente pourtant de regagner la confiance en affichant son soutien au camp britannique.

¹⁰⁵ *Ibid.*, le 20 déc. 1940.

¹⁰⁶ *Ibid.*, le 11 oct. 1940.

Dans cette perspective, alors qu'elle confessait dans son journal être « pour les Allemands » et trouvait qu'il n'y avait « rien d'étonnant à ce que cet homme [Hitler] soit considéré comme un Dieu »¹⁰⁷ pendant l'été 1940, elle met alors à jour certaines pages de son journal en y écrivant son mea-culpa. Comme nous pouvons le voir sur la reproduction en annexe, à côté d'une caricature datée du 15 novembre 1940 qui se moque des « néo-patriotes » et qu'elle a recopiée du journal censuré *Le Soir*, elle ajoute par exemple une entrée datée du 31 mars 1941 : « Maintenant, que je relis cet album, je regrette sincèrement d'avoir été pour les Allemands qui ne sont que des sales brutes, et j'en profite pour l'écrire ici comme j'ai un peu de place ! VIVE LES ANGLAIS. ABAS LES ALLEMANDS. »¹⁰⁸ À ce propos, dans le passage précédemment cité par lequel elle indique qu'elle aurait préféré « ne pas passer » le premier volume de son journal à ses camarades, elle indique que c'est « à cause de la période où j'étais pro-boche »¹⁰⁹.

Dans le sens de ces observations, il est dès lors probable que la diariste ait chiffré les passages que nous avons décryptés précisément pour éviter que ses camarades en prennent connaissance et l'excluent à nouveau de leur cercle social. Elle n'aurait ainsi pas écrit le premier passage, par lequel elle raconte sa rencontre avec « Hans », en langue chiffrée parce que, à ce moment-là, il n'était pas encore question que ses amies lisent ses journaux, ou en tout cas qu'elles la tiennent à distance en raison de ses opinions « pro-boches ». Au-delà de l'intérêt du fait en lui-même, il est en somme édifiant de constater que la diariste paraît confesser librement ses opinions dans son journal lorsqu'il est intime, mais que, dès le moment où il est lu par un public, les passages ayant trait au vécu des relations que nous étudions sont censurés.

Pages arrachées

Une autre diariste rapporte dans son journal avoir eu des contacts rapprochés avec des soldats allemands. Il s'agit de Germaine Demoulin, âgée de vingt-et-un ans en 1944, qui habite à Montzen, dans les cantons de l'Est. À l'instar de Simone Vosch, dans son journal, la jeune femme rapporte de façon détaillée ses activités quotidiennes.

Habitant à la frontière belgo-allemande, Germaine Demoulin côtoie massivement les militaires de la *Wehrmacht* durant toute la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, ces contacts se rapprochent – dans les deux sens du terme – à la fin de la guerre. En effet, dans son carnet, au début du mois de septembre 1944, la diariste rapporte presque quotidiennement que des soldats germaniques en déroute sont venus frapper à la porte de la maison familiale pour « demander

¹⁰⁷ *Ibid.*, le 15 juin 1940.

¹⁰⁸ *Ibid.*, le 31 mars 1941. ; Voir Annexe 2 *Extrait du journal de Simone Vosch daté du 15 novembre 1940, avec ajout du 31 mars 1941*

¹⁰⁹ *Ibid.*, le 14 oct. 1941.

une chambre »¹¹⁰. Si, tout au long de la guerre, Germaine Demoulin a régulièrement témoigné de son aversion pour ces individus, elle semble peu à peu baisser la garde avec ceux qu'elle est contrainte d'accueillir dans sa maison à l'aube de la Libération.

De ce point de vue, le 9 septembre, alors que les Demoulin attendent « les Tommies », « une auto s'arrête un officier entre et demande une chambre en bas et une chambre à coucher. J'appelle maman qui change de couleur elle espérait les alliés et au de ca encore une fois ces sales bêtes »¹¹¹. Plus tard dans la journée, « 4 Boches s'ammènent [...] et bien dit elle [sa mère] ils sont convenables reste dans la cuisine, elle me présente aux trois Boches qui était là [...], ils m'offrent un verre d'anisette et à maman un cognac. » Au crépuscule, deux voisines, dont l'une s'appelle Maria, se joignent à la fête. L'ambiance semble alors enivrée et pour le moins détendue dans la cuisine des Demoulin : « On riait car j'avais été éteindre le phono, ils chantaient. » Les Allemands, dont deux se nomment Fritz, paraissent également bien profiter de ce moment : « ce grand blond du nom de Stiff[...] vient s'asseoir près de moi et me regardais tout le temps. » La soirée semble alors battre de son plein, les femmes belges et soldats allemands sympathisent longuement, en témoignent les compléments circonstanciels de temps qui meublent la suite de l'entrée du 9 septembre : « après avoir bu deux verres de rhum », « puis 10 minutes après », « quelques temps après ». Celle-ci termine par la phrase suivante : « On reste encore quelques temps puis Maman dit je vais aller boire une tasse de café, je sors avec elle et en entrant ici dans la cuisine » ... Les deux feuilles suivantes du journal ont été arrachées.

Que s'est-il passé au cours du reste de la nuit du samedi 9 au dimanche 10 septembre dans la cuisine des Demoulin, après que la diariste est retournée dans la cuisine ? À moins de retrouver les quatre pages arrachées ou d'interroger un témoin (in)direct, il est impossible de le savoir exactement. La soirée ne semble cependant pas s'être trop mal terminée, puisque, deux jours plus tard, l'un de « ceux qui était ici samedi »¹¹² rend visite à la diariste pour lui remettre « les compliments de Stiff » et lui proposer de se donner à nouveau rendez-vous le soir venu. Ainsi, à la fin de la journée, « le grand Fritz s'ammène et me dit que le petit Fritz est avec Maria et que les autres vont venir. » Ensemble, ils ont à nouveau « bu quelques verres » et, à la nuit tombée, « les autres sont allés dormir, sauf les 2 Fritz et nous. Le grand Fritz me faisait toujours les yeux doux. A 1h du matin l'ordre est arrivé qu'il devait partir, ils se sont donc appretés et après ½ heure ils étaient partis. » En définitive, il semble donc bien que les individus, Belges et Allemands, qui ont passé la soirée et la nuit du 9 septembre ensemble se soient plutôt bien entendus, et il ne serait à ce titre pas invraisemblable que les quatre pages arrachées contiennent en réalité le récit de contacts plus intimes qui auraient eu lieu dans la nuit.

¹¹⁰ Journal de Germaine Demoulin, notamment les 4, 5 et 9 septembre 1944.

¹¹¹ *Ibid.*, le 9 septembre 1944. ; Toutes les citations entre guillemets de ce paragraphe sont issues de cette entrée.

¹¹² *Ibid.*, le 10 septembre 1944. ; Toutes les citations entre guillemets de ce paragraphe sont issues de cette entrée.

À cet égard, il serait remarquable que les quatre seules pages manquantes du journal soient celles qui aient trait à la concrétisation des relations que nous étudions : il s'agirait ainsi d'une autre forme de dissimulation du récit sur les femmes qui fréquentent des soldats de la *Wehrmacht*. De surcroît, de la même manière que les deux extraits de Simone Vosch dont nous avons parlé sont les seuls passages chiffrés du journal, soulignons d'une part que ces quatre pages arrachées constituent l'unique partie amputée des sept volumes du carnet. D'autre part, à l'instar de Simone Vosch, dans ces feuilles disparues, la diariste aurait à priori parlé de sa propre relation avec un soldat allemand.

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert analysent le geste de destruction (d'une partie) d'un journal comme guidé par la « peur que le journal ne tombe sous les yeux d'autrui. On va réparer une imprudence. »¹¹³ Si l'on en croit cette explication, un autre parallèle pourrait être établi au codage de Simone Vosch puisque les deux gestes correspondraient donc à une intention d'empêcher une tierce personne de prendre connaissance du récit confié au journal.

La destruction des deux feuilles du journal de Germaine Demoulin semble pourtant, à première vue, plus complexe que le codage d'une partie des entrées de Simone Vosch. D'abord, s'il l'on peut affirmer sans prendre trop de risques que Simone Vosch a codé ses deux passages aux entrées des 1^{er} et 3 novembre 1941 (c'est-à-dire, au moment de les écrire), il est impossible de savoir quand les pages du dernier carnet ont, elles, été arrachées : tout de suite après avoir été écrites ? à la fin de la guerre ? à l'occasion d'une relecture ? au moment d'éditer le journal ? En outre, s'il est vraisemblable que Simone Vosch soit la personne à l'origine de la dissimulation de son propre récit, il n'est en revanche pas sûr que ce soit Germaine Demoulin elle-même qui ait détaché ces deux feuilles de son journal. Il se peut en effet qu'il s'agisse d'une autre personne : un membre de sa famille qui serait tombé sur le document, l'éditeur du journal ou encore peut-être, qui sait, Maria, l'autre femme belge dont il est question dans le récit de la nuit du 9 au 10 septembre.

Il y aurait un lot de questions, d'une part, si la diariste elle-même avait enlevé ces pages de son carnet. D'abord, si Germaine Demoulin a détaché ces feuilles à un moment, pourquoi les avoir écrites ? Pour « se débarrasser de soi en déversant le trop-plein de son cœur sur le papier »¹¹⁴ ? Ensuite, pourquoi ces quatre pages-là précisément, et pas les autres dans lesquelles elle raconte pourtant avoir sympathisé ? Également, quelles seraient les raisons qui aurait motivé la diariste à arracher ces pages ? Qu'en aurait-elle fait ? Les a-t-elle détruites ? Conservées dans un endroit plus discret, pour être certaine que personne ne puisse jamais les trouver ? Confiées à quelqu'un d'autre ? D'autre part, qu'en aurait-il été s'il s'agissait d'une

¹¹³ LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *op. cit.*, p.152.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.151.

tierce personne qui aurait enlevé ces pages ? D'abord, bien sûr, de qui s'agirait-il ? S'agit-il même d'un seul individu, ou d'un groupe, qui aurait pris la décision d'un commun accord ? Ensuite, quelles auraient été ses (leurs) motivations propres à camoufler ce récit à la postérité ? Il ne nous est néanmoins malheureusement pas possible de répondre à ces dernières questions.

Manuscrits originaux, copies retapées

La mutilation du récit peut être réalisée de manière plus subtile que l'arrachage des pages du manuscrit, et à fortiori moins facilement repérable, par la « mise au net dactylographiée »¹¹⁵. À ce titre, une partie des journaux que nous avons consultés ont été retapés à la machine à écrire avant d'être soumis aux centres d'archives dans lesquels ils sont aujourd'hui conservés.

Tel est le cas, par exemple, du journal d'Adèle Dupont-Gérard. En 1990, la fille de la diariste retrouve les carnets que sa mère a écrits pendant les deux guerres mondiales. Dans la lettre qui accompagne la copie du document qu'elle envoie au CEGESOMA, elle indique : « j'ai recopié ces notes et je vous en envoie un exemplaire, espérant qu'elles pourront vous aider dans vos études. »¹¹⁶ Il n'est pas exclu que la fille d'Adèle Dupont-Gérard ait effectué des suppressions ou des modifications conscientes, cependant il paraît plausible que, comme elle le signale au début du texte recopié, celui-ci n'ait « pas été retouché », et ce simplement en raison du fait que la fille de la diariste n'en ait pas de motivation apparente.

Tel n'est en revanche pas le cas de Jozef Seurs-Bijnens, diariste limbourgeois, qui transmet une copie de son journal au CEGESOMA en 1974 (sur base, à première vue, d'un accord préalable¹¹⁷), dont il est possible qu'il en ait amputé une partie du contenu. De fait, régulièrement, le diariste émet un discours teinté d'un fort nationalisme flamand, recopiant notamment des parties de discours de Staf De Clercq¹¹⁸. Il tient en outre des propos ambigus au sujet des Allemands, alors que les autres diaristes ont à l'inverse l'habitude d'utiliser l'espace de parole que constitue le journal clandestin comme « défouloir »¹¹⁹ pour déverser ouvertement leur haine envers l'occupant. Bien que ces indices soient très ténus, il est plausible que le

¹¹⁵ *Ibid.*, p.150.

¹¹⁶ Lettre que Janine Labé-Dupont a adressée au CEGESOMA et datée du 21 septembre 1990, accompagnée de la copie du journal d'Adèle Dupont-Gérard.

¹¹⁷ Lettre que Jozef Seurs-Bijnens a adressée au CEGESOMA et datée du 14 octobre 1974, accompagnée de la copie de son journal.

¹¹⁸ Journal de Jozef Seurs-Bijnens, le 4 janv. 1941. ; Staf De Clercq, fervent nationaliste flamand, est le fondateur du *Vlaams Nationaal Verbond* (VNV) (parti nationaliste flamand interdit à la suite de la Seconde Guerre mondiale en tant qu'organisation incivique) et considéré comme « le principal dirigeant de la collaboration flamande ». ; Voir DE WEVER Bruno, « De Clercq Staf » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/personnalites/de-clercq-staf.html> et DE WEVER Bruno, « Vlaams Nationaal Verbond (VNV) » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/vlaams-nationaal-verbond-vnv.html> (pages consultées le 28 avril 2024).

¹¹⁹ RIONDET Charles, *op. cit.*, p.143.

diariste ne s'opposât pas totalement au régime en place pendant l'Occupation : si tel était le cas et qu'il en avait témoigné dans son journal, Jozef Seurs-Bijnens aurait eu alors tout intérêt à supprimer les parties à ce sujet, devenues gênantes, avant de transmettre la copie du document au CEGESOMA.

Ce dernier exemple nous amène à nous demander dans quelle mesure certains passages « gênants » – comme, par exemple, le fait d'avoir eu des relations intimes avec un soldat allemand – pour le diariste, une personne proche ou sa famille auraient pu être amputés au moment de la réécriture du journal, par le diariste ou par une tierce personne. Comme nous le développerons, certains noms de femmes qui ont eu des contacts intimes avec des Allemands ne sont dans cette optique pas exhaustivement recopiés dans les versions éditées de certains journaux. Ainsi, nous pourrions émettre l'hypothèse que le silence sur le phénomène que nous étudions dans notre corpus de journaux soit également en partie accentué en raison du fait que les extraits sur le sujet aient pu être subtilement tronqués, à l'instar des pages arrachées du journal de Germaine Demoulin.

Journaux inédits, journaux édités

Le processus d'édition peut à notre sens constituer une dernière forme de censure, dans la prolongation du point que nous venons de développer. À cet égard, nous pourrions émettre l'hypothèse qu'elle se logerait dans les extraits que l'on choisit de couper au moment de l'édition du journal, et dans les journaux que l'on sélectionne pour la publication.

Quels sont les journaux que l'on décide de diffuser ? D'après Thierry Grosbois, historien et éditeur des journaux d'Alfred Bastien et de Paul Struye, les journaux de ces derniers étaient réclamés par la maison d'édition car, d'abord, les diaristes sont, selon lui, des « personnalités », qui en côtoient d'autres : Bastien, par exemple, outre le fait d'être très proche de la famille royale belge, rencontre des peintres du 20^e siècle à la renommée internationale.

Également et surtout, selon Thierry Grosbois, le journal de Paul Struye constitue un « témoignage important pour les historiens, pour le grand public »¹²⁰. En effet, sept des dix-sept journaux de notre corpus correspondent à un « sous-genre » particulier de journaux personnels, celui de la chronique, c'est-à-dire un « recueil de faits historiques regroupés par époques et présentés selon leur déroulement chronologique »¹²¹. L'ensemble de ces diaristes « chroniqueurs », pendant toute la période de l'Occupation, consignent dans cette optique les faits d'intérêt général, qu'il s'agisse d'événements qu'ils vivent, des actualités militaires

¹²⁰ Entretien avec Thierry Grosbois du 21 mars 2024.

¹²¹ « CHRONIQUE¹, subst. fém. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4027577610;r=1;nat=;sol=0](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4027577610;r=1;nat=;sol=0;); (page consultée le 27 juin 2024).

internationales aux plus simples activités quotidiennes, en passant par le rapport des nouvelles locales. Parmi les journaux dont le contenu a été altéré à posteriori, il y a d'ailleurs aussi les chroniques locales éditées sur base de journaux personnels. La chronique, qu'elle soit publiée de façon authentique ou sous une forme retravaillée, a au départ pour fonction de garder des traces des événements marquants de la vie collective¹²², dont la Seconde Guerre mondiale fait partie. Ainsi, le journal a été publié en 2004, à l'occasion des soixante ans de la Libération : du côté du directeur général de la maison d'édition Racine, l'édition du journal ne manquerait pas de rencontrer un succès sur le plan commercial.

Cela dit, d'après Thierry Grosbois, tout le monde ne s'est pas d'emblée montré aussi enthousiaste à l'idée de publier le journal de Paul Struye. De fait, selon l'historien, avant qu'il ne soit publié, le manuscrit n'était accessible au CEGESOMA qu'aux chercheurs disposant d'une autorisation de la famille pour le consulter. Cela s'explique notamment par le fait que le diariste rapporte certains faits quelque peu gênants pour une série de personnes, dont le positionnement les compromet plus ou moins. Le journal était donc « impubliable et inconsultable »¹²³. Si la famille accepte finalement que le document soit publié dans son intégralité, un an plus tard, Thierry Grosbois propose aux éditions Racine de publier le journal d'Alfred Bastien, mais il est cette fois obligé d'en amputer une partie du contenu. En effet, le journal est trop long : il y a donc lieu d'opérer des choix. Thierry Grosbois, en accord avec la maison d'édition, ne décide d'en garder que les passages à caractère politique, sur la Seconde Guerre mondiale et la Question royale (1945-1951) notamment. Toutefois, l'éditeur a tronqué certains passages « absolument impubliables »¹²⁴, particulièrement insultants, dans lesquels, par exemple, le diariste injurierait violemment la seconde épouse de Léopold III, Lilian Baels.

En définitive, les journaux semblent être édités tantôt lorsqu'ils sont ceux de personnalités relativement « importantes », tantôt lorsqu'il s'agit de témoignages susceptibles de susciter l'intérêt d'une collectivité, qu'elle soit locale ou nationale¹²⁵. Il apparaît cependant qu'un frein à l'édition de ce type de documents peut être constitué par le fait que les propos d'un diariste pourraient s'avérer compromettants ou outrageants pour une série de personnes, comme certains hommes politiques qui se sont accommodés du régime national-socialiste mentionnés par Paul Struye ou pour la princesse de Réthy insultée par Alfred Bastien.

Dans le sens de cette observation, on pourrait se demander si les silences constatés autour des femmes qui ont des interactions intimes avec des soldats en Belgique occupée, au

¹²² LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *op. cit.*, p.41.

¹²³ Entretien avec Thierry Grosbois du 21 mars 2024.

¹²⁴ *Ibidem*.

¹²⁵ Il peut s'agir d'un intérêt également international, si l'on pense par exemple au journal d'Anne Frank ou à celui d'Hélène Berr, qui offrent des points de vue sur la Shoah.

sein de notre corpus de journaux, ne seraient pas en partie liés au fait que la moitié de notre corpus est constitué par des journaux édités. Par ailleurs, dans quelle mesure la présence de passages ayant trait aux relations que nous étudions dans certains carnets conditionne le choix de ne pas éditer un journal ? Dans le prolongement du point précédent, il se pourrait également que certains journaux soient édités, mais que les parties ayant trait aux contacts rapprochés entre soldats étrangers et femmes autochtones aient été tronquées en raison du fait qu'ils seraient considérés comme « compromettants » pour les femmes dont il est question. À ce titre, l'authenticité du journal de Germaine Demoulin, bien que publié, est à première vue garantie par le fait que le document n'a pas été retapé, mais reproduit sous forme de facsimilés, ce qui nous permet d'avoir accès à la forme originale du document. Toutefois, comme mentionné plus haut, des noms ont été cachés d'une bande blanche afin de les rendre illisibles, et notamment celui d'une femme qui se fiance à « un Boche »¹²⁶. Il apparaît ainsi que les éditeurs du journal de Germaine Demoulin aient pensé qu'il était préférable de ne pas révéler l'identité de la personne au grand public. Il en est peut-être de même pour les éditeurs d'autres journaux retapés, qui, eux, se seraient simplement contentés d'amputer les passages gênants au moment de la retranscription.

En dépit de ces hypothèses, au sein de notre corpus, quatorze des vingt extraits portant sur les liaisons entre femmes belges et soldats allemands sont retrouvés dans les journaux édités. Seulement, comme nous l'avons déjà mentionné dans la première partie de ce chapitre, huit évocations sont concentrées sur le seul journal – publié – d'Alfred Bastien. De surcroît, certains journaux inédits ont été retapés (à l'instar de ceux d'Abel Raemdonck, Adèle Dupont-Gérard et Jozef Seurs-Bijns), ce qui ne permet pas d'écarter l'hypothèse qu'une partie des passages moins reluisants aient été amputés de ces récits-là. La comparaison est donc biaisée, mais, à contresens de nos hypothèses, sur base de notre corpus, le fait qu'un journal soit édité ne semble pas empêcher qu'il y ait des extraits sur les relations intimes entre des individus de sexe et de nationalité opposés. En outre, huit passages se retrouvent dans les journaux manuscrits dans notre corpus, contre douze dans des documents qui ont été dactylographiés, journaux inédits et édités confondus. En termes de proportions, il y a donc même plus d'extraits sur les « poules pour les [B]oches » dans les journaux mis au net.

En définitive, les diaristes de notre corpus évoquent très peu les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands dans leurs journaux personnels, alors même que, selon certains témoignages, elles semblent pour le moins fréquentes en Belgique occupée. D'ailleurs, les diaristes les remarquent de manière dispersée sur le territoire belge, bien qu'à priori

¹²⁶ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

presqu'uniquement en ville. Néanmoins, il est probable que l'absence de mentions de ces relations dans les journaux personnels écrits à la campagne soit surtout due à la sous-représentation des diaristes habitant dans des milieux moins urbanisés au sein de notre corpus, puisque Gerlinda Swillen indique que ces relations ont aussi lieu à la campagne, où les troupes sont plus volontiers cantonnées. Dans cette optique, Emmanuel Debruyne avait observé le développement d'interactions intimes entre femmes belges et soldats allemands dans les zones rurales lors de la première Occupation¹²⁷. Pour sa part, l'historien avait néanmoins basé ses observations sur un échantillon de diaristes numériquement plus important et géographiquement moins restreint : nos constats sur la distribution géographique des observations du phénomène seraient sans doute différents si nous élargissions notre échantillon de journaux écrits à la campagne. De plus, il se pourrait que le nombre plus restreint de mentions dans certaines régions, comme la campagne, soit également dû à une présence allemande moindre à ces endroits. Cependant, ces facteurs n'expliquent qu'en partie les silences, puisque d'autres sources font bien état de la visibilité des relations, même dans certains petits villages de la province du Luxembourg. De surcroît, à des endroits où la présence allemande est pour le moins certaine, comme Bruxelles, le nombre de mentions reste faible.

En ce qui concerne la répartition chronologique, le phénomène est mentionné sur toute la durée de l'Occupation, à des intervalles temporels plus ou moins réguliers. Il apparaît en outre, dans les journaux, de manière quasi-contemporaine au début de l'Occupation, bien qu'il ne semble pas pour autant prendre fin en même temps qu'elle puisque nous en retrouvons encore des mentions en novembre 1944. En termes de genre et d'âge, malgré leur nombre plus important, les diaristes masculins mentionnent les contacts rapprochés entre occupants et occupées de manière moins étendue et proportionnellement moindre que les diaristes féminines. Toutefois, rappelons que celles-ci écrivent généralement des journaux plus longs.

À côté de celles et ceux qui n'en parlent pas, il arrive que d'autres diaristes ou des personnes tierces se débrouillent pour dissimuler les extraits ayant trait aux relations intimes entre femmes belges – elles-mêmes, ou d'autres – et soldats allemands. À cet égard, il semble que Germaine Demoulin et sa voisine Maria aient eu des contacts pour le moins rapprochés avec des soldats allemands à la veille de la Libération des cantons de l'Est. Néanmoins, les deux feuilles qui nous auraient permis de confirmer cette hypothèse ont été arrachées. De ce point de vue, Simone Vosch écrit deux passages de son journal en langue chiffrée, et ces deux extraits ont trait aux liaisons qui nous intéressent, sans doute afin d'empêcher ses camarades de classe qui réclament ses journaux de les comprendre. À travers cet exemple, nous avons pu constater que les passages qui mentionnent des contacts rapprochés entre femmes belges et soldats allemands

¹²⁷ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, pp.68-69.

sont censurés dès lors que le journal est rendu « public ». Ces deux cas présentent des différences, mais ils sont comparables en ce que les seuls passages censurés de ces journaux (par l'utilisation d'une langue chiffrée ou le détachement de pages) sont très probablement ceux qui ont trait à la concrétisation de relations entre femmes belges et soldats allemands.

Plus largement, les processus de retranscription et d'édition posent en ce sens des questions quant à la censure des passages au sujet de ce phénomène. Il serait en effet possible que les personnes ayant réécrit le texte du manuscrit original aient amputé les extraits compromettants pour certaines femmes dans l'après-guerre, et ce bien que nous ne puissions pas en faire la vérification pour notre étude. Dans cet ordre d'idées, nous avons émis l'hypothèse que les passages relatant des relations intimes entre femmes belges et soldats allemands seraient plus fréquents dans les journaux inédits manuscrits. Cela dit, en dépit de cette supposition, nous ne retrouvons pas moins d'extraits sur les contacts intimes entre femmes occupées et soldats de la *Wehrmacht* dans les journaux édités ou retapés, ce qui constitue un constat qui va à contresens de nos premières hypothèses d'explication de ces « silences » dans les journaux personnels.

Chapitre 1

OBSERVER LES « FEMMES QUI FLIRTENT AVEC UN ALLEMAND »

L'objectif de ce premier chapitre est d'étudier ce que les diaristes de notre corpus observent et entendent au sujet des femmes belges qui fréquentent intimement des soldats allemands en Belgique occupée (et dans les cantons de l'Est). Il s'agit donc d'étudier la perception au sens de l'« acte de prendre connaissance », le *récit* des auteurs de journaux personnels au sujet des « femmes qui flirtent avec un Allemand »¹²⁸.

Plus largement, comme mentionné dans l'introduction, nous confronterons les observations des diaristes avec des témoignages issus d'autres sources et avec les constats établis par la littérature scientifique, afin de dresser un bref panorama de ce que sont ces relations. Ce dernier ne sera pas exhaustif, mais permettra de mieux situer les résultats que nous pouvons dégager sur base de nos sources. Appréhender brièvement la réalité est également à notre sens nécessaire pour mieux comprendre la manière dont les femmes qui entretiennent des contacts intimes avec des Allemands sont jugées, point que nous étudierons dans le deuxième chapitre.

Notre analyse se divisera en une série de questions simples : quand, quoi, où et qui ? Il s'agira donc dans un premier temps d'étudier la temporalité des relations, le moment où elles apparaissent pour la première fois aux yeux des diaristes, mais également sur toute la durée de l'Occupation. Ensuite, nous analyserons les réalités que recouvrent ces relations à travers le prisme de trois catégories, trois formes qu'elles peuvent revêtir : les violences sexuelles, les relations librement consenties et la prostitution. Dans un troisième point, nous nous intéresserons aux lieux dans lesquels les contacts se nouent et s'entretiennent, qu'il s'agisse de l'espace public (notamment les cafés et établissements de plaisir ainsi que les parcs urbains) ou de l'espace privé (en particulier le lieu de travail des femmes et les endroits où sont logés les soldats). Enfin, nous tenterons de dessiner un « profil-type » des femmes qui entretiennent des contacts intimes avec des soldats allemands, et de dresser une esquisse de « portrait-robot » de ces derniers.

¹²⁸ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

I. Quand les rencontres apparaissent-elles ?

Il est impossible de dater précisément la première rencontre¹²⁹ intime entre une femme belge occupée et un membre des forces d'occupation allemandes, d'autant que certaines relations existaient déjà avant l'invasion¹³⁰. Il est en revanche certain que les rapprochements ont lieu rapidement après le 10 mai 1940, tel qu'en témoigne Pierre Derriks, commissaire d'arrondissement de Curange (Limbourg), lors de son retour d'exode le 25 mai : « A Fleurus [Hainaut] je prends un verre dans un café. J'y vois deux jeunes filles qui flirtent avec un soldat allemand. Déjà... »¹³¹ D'une part, la date de l'entrée indique que les contacts entre femmes belges et soldats de la *Wehrmacht* sont visibles et rapportés dans les carnets personnels à peine deux semaines après l'invasion. D'autre part, l'adverbe de temps *déjà* qui accompagne le constat signale un sentiment de précocité, comme si le diariste avait été marqué par le caractère prompt de ces « flirts ».

Une des raisons pour lesquelles ces contacts étroits apparaissent si vite pourrait être trouvée du côté de l'attitude dite « correcte » de la part des Allemands lorsqu'ils arrivent en Belgique à la fin du printemps 1940¹³². Celle-ci découle en réalité d'une directive de la *Wehrmacht*, qui exige de ses soldats un « comportement décent »¹³³ vis-à-vis de la population occupée, dont le but est notamment de parer la population belge contre une nouvelle vague d'atrocités, à l'instar de celle d'août 1914¹³⁴. Ainsi, alors qu'à la veille de l'invasion les Belges attendent l'arrivée des « barbares de 1914 » avec épouvante, ils rencontrent pourtant des soldats allemands au comportement à première vue irréprochable¹³⁵.

¹²⁹ Le terme « rencontre », pour rappel, est à entendre dans ses deux sens de manière indifférenciée : il s'agit aussi bien du « fait d'entrer en contact » que du « fait de se trouver ensemble de manière provoquée » ; « RENCONTRE¹, subst. fém. » via *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?55;s=1771448280;r=2;nat=;sol=0>; (page consultée le 22 juin 2024).

¹³⁰ SWILLEN Gerlinda, *La valise oubliée*, op. cit., p.31. ; SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog*, op. cit., p.51.; Irma Laplasse (°1904), collaboratrice flamande condamnée à mort à la libération, indique par exemple dans son journal écrit en prison y avoir rencontré une femme dont la fille a épousé un Allemand juste avant la guerre. ; LAPLASSE Irma, *Een Vlaamse heldin. Het dagboek van vrouw Laplasse. Gefusilleerd te Brugge op 29 mei 1945*, Anvers, Luctor, 1949, p.25.

¹³¹ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

¹³² RODEN Dimitri, « La loi du plus fort : la répression allemande contre la résistance » dans DEVOS Wannes et GONY Kevin (dir.), op. cit., p.136.

¹³³ « *Anständiges, soldatisches Benehmen ist erste Pflicht.* », 15 janvier 1940 (Bundesarchiv Militärarchiv, Heeresgruppe B. Befehl für das Verhalten des deutschen Soldaten im besetzten Gebiet, RH19-II/272).; Archive consultée par Louis Fortemps.

¹³⁴ Voir à ce sujet DE GEEST Mark, *Brave little Belgium : 13 verhalen over België in de Eerste Wereldoorlog*, Anvers, Manteau, 2013, pp.85-104. ; TIXHON Axel et DEREZ Mark, *Villes martyres, Belgique, août-septembre 1914 : Visé, Aerschot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termonde*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2014.

¹³⁵ GÉRARD Coline et FORTEMPS Louis, « “Les déclarations des Allemands sont aussi près de la vérité que Goebbels ressemble à un Apollon !!!” » : la réception de la propagande allemande en Belgique occupée (1940-1944) à travers les journaux personnels » dans *Revue belge d'histoire contemporaine* (à paraître), pp.8-10.

Dans les carnets personnels, le constat est à cet égard fréquent en ce début d'Occupation, et disséminé sur l'ensemble du territoire : à Tellin (Luxembourg), notamment, le curé du village Victor Enclin (°1873) écrit dans son journal, à peine six jours après l'invasion, que « certes, on est ennuyé par la présence des soldats, mais il faut dire qu'en général l'attitude des boches est correcte vis-à-vis des civils. »¹³⁶ En Flandre également, en septembre 1940, dans la chronique locale d'Oostham (Limbourg) inspirée du journal d'Henri Jamar (°1901), professeur de l'école primaire des garçons de son village, il est indiqué que « les soldats allemands se sont comportés de manière très correcte à l'égard de notre population civile. »¹³⁷

D'après l'historien Johannes Schmid, l'attitude étonnamment « correcte » et l'apparence disciplinée des soldats de la *Wehrmacht* auraient à priori laissé à une partie de la population occupée une première impression de l'occupant allemand plutôt positive¹³⁸. On peut alors se demander dans quelle mesure ce comportement convenable a pu favoriser des rapprochements plus ou moins intimes entre les femmes belges et les membres des forces d'occupation. À ce titre, Simone Vosch (°1926), adolescente bruxelloise en exode du côté de Nantes (Loire-Atlantique) durant les premiers mois de l'Occupation, rapporte dans son journal le 27 juin 1940 :

Nous voyons constamment des Allemands. Ils sont tous très gentils, et de plus, ce sont de très beaux garçons. [...] Comme nous mangeons à une table d'hôte nous avons mangé avec 4 allemands. [...] Vers la soirée, j'étais assise à la table dans la petite cuisine de l'hôtel, et un Allemand, un très beau garçon blond et bazanné, est venu me donner deux tablettes de chocolat. Chaque fois que je passais près de lui il me souriait, et finalement, il m'a appelé près de lui et il m'a dit en Allemand « *Ich liebe dich* » Moi aussi je t'aime ! [...] En général, ce sont tous des jeunes gens polis, propres, intelligents et gentils ; et de plus ce sont tous des beaux garçons¹³⁹

Du côté des témoins féminins en pays occupé, il y a une réflexion semblable, bien que moins approfondie. Dans son journal complètement réécrit, Anne Somerhausen (°1903), mère de famille bruxelloise dont le mari est prisonnier de guerre, indique à la date du 31 juillet :

Ces Allemands de la Wehrmacht sont [...] très polis. [...] Tous les soldats allemands semblent propres et sains ; ils ont l'allure sportive et arborent des uniformes flambant neuf et des bottines bruyantes, neuves elles aussi. Tous sont rasés de frais chaque matin et ont une coupe de cheveux parfaite. (« C'est admirable », dit Stella, « une armée de neuf millions d'hommes aux cheveux impeccablement coupés. »)¹⁴⁰

Hormis ce passage, nous n'avons pas trouvé de témoignage dans un journal d'une femme restée en Belgique qui relaterait que cette allure apparemment charmante ait donné lieu

¹³⁶ Journal de Victor Enclin, le 16 mai 1940.

¹³⁷ JAMAR Henri, *Oostham tijdens de oorlog 40-45: het dagboek*, Oostham, Heemkundige Kring Sint-Lucia, 1986, 5 sept. 1940. ; Il n'y a pas de numéro de page dans l'édition que nous avons consultée. ; Citation originale : « *De Duitse soldaten gedroegen zich zeer correct tegenover onze burgerbevolking.* »

¹³⁸ SCHMID Johannes, « Comment gérer l'occupation de la Belgique ? La propagande allemande en 1940 » dans MARTENS Stefan et PRAUSER Steffen (dir.), *La guerre de 1940. Se battre, subir, se souvenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, parag. 17.

¹³⁹ Journal de Simone Vosch, le 27 juin 1940.

¹⁴⁰ SOMERHAUSEN Anne, *op. cit.*, p.21 (juil. 1940).

à des contacts plus ou moins intimes, à l'instar de l'extrait du carnet de Simone Vosch, à Nantes. Nous pouvons cependant imaginer que ce scénario ne fut pas, en Belgique occupée, complètement inexistant. Et pour cause, à Courtrai, en 1941, les observateurs remarquent que « l'attitude courtoise de l'occupant n'a pas manqué son effet. De plus en plus de jeunes filles acceptent gracieusement une invitation au thé dansant hebdomadaire [*wöchentlichen Tanztee*] dans le Soldatenheim. »¹⁴¹

*

Passé le moment de l'invasion, les relations intimes semblent, selon les carnets et sous différentes formes, apparaître sur l'ensemble de l'Occupation, comme le montre la frise chronologique présentée au chapitre liminaire. La visibilité des relations intimes sur ne permet toutefois pas d'identifier à quel moment précisément elles ont commencé : en ce sens, le fait qu'une diariste observe par exemple un Allemand embrasser une femme dans un train¹⁴² ne nous donne pas d'indication sur le moment où les deux personnes se sont rencontrées. Cela dit, cet aspect importe moins étant donné nous nous intéressons essentiellement à la perception des relations, plus qu'à ce qu'elles sont réellement.

Une forme particulière de relations intimes entre femmes belges et soldats allemands semble néanmoins visible plus tardivement : il s'agit de la prostitution. La première évocation dans notre corpus date en effet de la fin du printemps 1941¹⁴³, soit environ un an après l'invasion. De la même manière, la presse clandestine, elle aussi, mentionne le phénomène à partir de l'année 1941. Nous préciserons ce que les contemporain·es notent de ces relations rétribuées dans la partie suivante de notre analyse, mais il est intéressant de remarquer qu'elles paraissent à première vue apparaître à l'œil de nos témoins un peu plus tard que les relations librement consenties.

*

Quand ces relations se terminent-elles ? Ce qui est sûr, c'est que les rencontres entre femmes belges et soldats allemands – au sens de « fait d'entrer en contact » – cessent lorsque ceux-ci quittent le territoire belge, à la fin de l'été et à l'automne 1944. De nouveaux contacts intimes entre civiles et occupants apparaîtront après la libération, mais il s'agira alors d'interactions avec des militaires alliés, dont nous retrouvons divers témoignages dans les carnets. Dans le journal de Paul Struye d'abord, à Bruxelles, à la mi-septembre 1944 : « la fraternisation [avec les Anglais] reste parfaite. [...] On se promène bras dessus, bras dessous.

¹⁴¹ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 1, p.232. ; Citation originale : « *De hoffelijke houding van de bezetter miste haar uitwerking niet. Steeds meer meisjes gingen grif in op een uitnodiging voor de wöchentlichen Tanztee in het Soldatenheim.* »

¹⁴² Journal de Simone Vosch, le 1^{er} novembre 1941.

¹⁴³ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941 pour la France et le 13 juin 1941 pour la Belgique.

Les jolies filles de Bruxelles – et même les autres – s’en donnent à cœur joie. Les boys font excellente impression. »¹⁴⁴ Une autre anecdote à ce sujet, plus amusante, est relatée par le prêtre anversoïs Theo Greeve. Le 29 octobre 1944, un bombardement a lieu non loin de son domicile, aux alentours de 18 heures. Exempt de grave dégât matériel, le diariste se met tout de suite en quête d’aider les victimes plus sérieusement touchées. Il rapporte alors le cas d’une femme coincée sous les décombres. « Pierre après pierre, on déblaye les décombres par poignées »¹⁴⁵. Progressivement, le prêtre s’étonne de constater que la femme, au moment du bombardement, était au lit, et complètement déshabillée. Que faisait-elle couchée si tôt dans la soirée ? Le diariste finit par comprendre au moment où il s’est agi d’extraire des gravas l’homme qui se trouvait en dessous d’elle : « C’est maintenant au tour de l’homme. [...] le mystère d’être au lit à six heures et demie se résout de lui-même : c’est un soldat anglais. »¹⁴⁶

En ce qui concerne les relations que les femmes belges entretiennent avec les soldats allemands, si elles ne commencent plus après la guerre, elles ne se terminent pour autant pas toutes avec elle. Certains couples s’unissent par exemple par les liens du mariage, notamment lorsque la femme est enceinte¹⁴⁷, et il n’est pas exclu que d’autres se retrouvent après la guerre. Cela dit, à côté de ces fins heureuses, il est probable que la majorité des relations se finissent avant ou à l’issue de l’Occupation, bien que nous n’ayons pas vraiment de données concrètes pour étudier ces ruptures. D’une part, lorsque la forme que prennent certaines de ses relations implique *de facto* que celles-ci sont éphémères. Par exemple, si la prostitution en elle-même ne cesse pas avec la fin de l’Occupation¹⁴⁸, les interactions intimes rétribuées entre femmes belges et soldats allemands en particulier ne perdurent pas une fois que ceux-ci ont quitté le territoire. De même, si la prostituée peut avoir des clients habitués voire des « hommes-ressources », il arrive également qu’elle rencontre simplement un « client d’un soir, c’est-à-dire quelqu’un qui rencontre une inconnue pour la première, et peut-être pour la dernière fois »¹⁴⁹. Dans ce cas de figure, la relation se termine avec la fin du rapport sexuel. D’autre part, les obstacles à la perdurance des relations sont multiples – nous reviendrons sur ce point dans la section sur les relations librement consenties.

¹⁴⁴ Journal de Paul Struye, le 12 sept. 1944.

¹⁴⁵ Journal de Theo Greeve, le 29 oct. 1944. ; Citation originale : « *Steen na steen worden weggeruimd.* »

¹⁴⁶ *Ibidem.* ; Citation originale : « *Nu komt de man aan de beurt. [...] het mysterie van te halfzeven in bed wordt vanzelf opgelost : het is een Engels soldaat.* »

¹⁴⁷ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog...*, op.cit., pp.451-499.

¹⁴⁸ En témoignent les traces de mesures des autorités belges pour remettre en place un système réglementariste, lorsque le système allemand prend fin. ; Voir « Van dag tot dag » dans *De Roode Vaan*, n°59, le 13 nov. 1944, p.2.

¹⁴⁹ MAYER Sibylla, « Prostitution de rue féminine. Du client d’un soir à l’homme ressource » dans *Ethnologie française*, vol. 43, n°3, 2013, p.452. ; Nous remercions Emma Bozzo pour le partage de cette référence.

II. Viols, prostitution et relations librement consenties : les formes des contacts intimes

Les relations intimes peuvent recouvrir des réalités diverses. Dans son étude du phénomène pendant la Grande Guerre, l'historien Emmanuel Debruyne les avait divisées en trois catégories : les violences sexuelles, les « intimités » et la prostitution. Dans cette deuxième partie, il s'agira donc d'étudier la manière dont se distribuent les témoignages de notre corpus dans ces trois catégories et de présenter brièvement les réalités qu'elles recouvrent sous la seconde Occupation. Cependant, avant de se plonger dans l'analyse, il convient de s'arrêter sur quelques précisions au sujet de cette catégorisation.

D'abord, notons que le critère de distinction entre ces trois catégories est constitué par la part de consentement dont chacune est plus ou moins investie. À ce sujet, le *TLF* définit le fait de consentir comme l'action de « vouloir bien, accepter »¹⁵⁰. Toutefois, la dernière mise à jour de ce dictionnaire date de 1994 et, depuis, la notion de consentement a évolué, notamment sous l'influence de disciplines telles que la psychologie, la philosophie, les sciences politiques ou encore le droit, ce qui complexifie la réalité et, à fortiori, l'analyse.

En effet, sur les plans éthique, anthropologique et philosophique, le consentement est désormais défini comme « un acte libre de la pensée exprimant la volonté et la capacité d'un sujet. »¹⁵¹ De la même manière, selon l'article 417/5 du Code pénal belge, promulgué le 21 mars 2022, « le consentement suppose que celui-ci a été donné librement. »¹⁵² Ainsi, dans la plupart des domaines, la notion de *liberté* est devenue centrale dans la définition du consentement ces dernières années. Or « il n'y a pas de liberté sans contrainte »¹⁵³ : de ce fait, la part de consentement au sein des relations intimes devient beaucoup plus complexe à identifier en ce qu'il s'agit désormais de prendre en compte les potentielles contraintes auxquelles les partenaires (en l'occurrence, les femmes) sont susceptibles d'être soumis. En d'autres termes, il ne s'agit plus seulement d'« accepter » d'avoir un rapport sexuel, mais d'accepter *sans contrainte* pour qu'il soit considéré que celui-ci que le consentement ait été donné par les deux personnes, contrainte qui peut d'ailleurs recouvrir des formes très diverses : explicite ou implicite, formelle ou informelle, juridique, sociale ou encore économique, etc.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons situé les trois catégories à l'aune des évolutions récentes de la définition de consentement : d'abord, les violences sexuelles, le viol étant défini comme « rapport sexuel imposé à quelqu'un »¹⁵⁴, soit obtenu sans son consentement, ni même

¹⁵⁰ « CONSENTIR, verbe » [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?83;s=2256086745](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?83;s=2256086745;);

¹⁵¹ BOUQUET Brigitte, « Consentement et contrainte : des notions polysémiques » dans *Vie sociale*, vol.1, n°33, 2021, p.19 (13-27).

¹⁵² Article 417/5 du Code pénal belge, inséré le 21 mars 2002 et entré en vigueur le 1^{er} juin 2022.

¹⁵³ BOUQUET Brigitte, *op. cit.*, p.27. ; Voir aussi LEGUIL Clotilde, *Céder n'est pas consentir. Une approche clinique et politique du consentement*, Paris, PUF, 2021.

¹⁵⁴ « VIOL, subst. masc. » <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?58;s=2256086745>;

son accord. Ensuite, à l’opposé, les « relations *librement* consenties », c’est-à-dire acceptées par les partenaires et motivées *seulement* par leur affection ou leur désir, sans contrainte réelle ou supposée. Enfin, entre ces deux « pôles », nous avons situé la troisième catégorie utilisée par Emmanuel Debruyne : la prostitution. Si celle-ci constitue une forme de relations à priori « consenties » au sens défini par le *TLF*, c’est-à-dire « acceptées », nous considérerons qu’elle est avant tout motivée par l’acquisition d’une rétribution. À plus forte raison, nous ne pouvons écarter l’idée que les prostituées soient alors soumises à des contraintes d’ordre économique. La relation prostitutionnelle est, dans ce cas, non *librement* consentie – raison pour laquelle nous l’avons distinguée de ce qu’Emmanuel Debruyne qualifiait d’« intimités » –, bien qu’à priori la prostituée ait marqué son *accord* pour que la relation sexuelle soit consommée – raison pour laquelle nous l’avons distinguée de la catégorie des violences sexuelles.

Enfin, soulignons que la catégorisation des relations intimes est complexifiée par le fait que, comme nous le développerons largement au deuxième chapitre, les « sphères » violentes, économiques et sentimentales ne sont plus considérées comme étant exclusives¹⁵⁵. Autrement dit, une relation n’est pas toujours *soit* violente, *soit* économique, *soit* sentimentale : les relations conjugales, par exemple, sont à priori sentimentales, mais ne sont pas exemptes de la dimension économique¹⁵⁶ et n’excluent pas qu’il puisse y avoir de la violence en leur sein¹⁵⁷. Nous avons donc distribué les relations mentionnées dans nos carnets personnels en ces trois catégories selon la manière dont le témoin lui-même les identifiait, mais, concrètement, il est probable que chacun d’entre elles se situât en réalité à l’intersection de plusieurs sphères. En somme, s’il convient donc de subdiviser les relations en ensembles qui recouvrent des réalités similaires afin d’en faciliter l’analyse, il s’agit de garder à l’esprit que, concrètement, il n’y a pas de catégories hermétiques, mais bien un continuum de réalités complexes et non figées.

Violences sexuelles

Si des relations cordiales se sont également développées rapidement après le 4 août 1914, il apparaît que les premiers contacts sexuels étaient à ce moment généralement plutôt placés sous le signe de la violence : une vague de violences sexuelles, participant à la terreur de la population occupée, a en effet déferlé sur le pays, dans le cadre d’une invasion globalement bien plus brutale¹⁵⁸. Ces milliers de viols de guerre ont dès lors contribué à forger – pour ne pas dire « renforcer », étant donné la conception de l’Allemand « barbare » préétablie

¹⁵⁵ ZELIZER Viviana, « Transactions intimes » dans *Genèses*, vol.1, n°42, 2001, pp.121-144.

¹⁵⁶ Nous développerons en détail ce point dans le deuxième chapitre.

¹⁵⁷ Voir à ce sujet LERICHE Aline, « Petite histoire du viol conjugal et de la honte » dans *Le Sociographe*, 2008, vol.3, n°27, pp.85-94.

¹⁵⁸ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches », *op. cit.*, pp.58-60. ; Au sujet de la violence de la première invasion, voir DE GEEST Mark, *op. cit.* ; TIXHON Axel et DEREZ Mark, *op. cit.*

dans l'esprit des Belges¹⁵⁹ – une réputation de sauvagerie sexuelle des soldats allemands en Belgique, et ont durablement marqué les mémoires. À cet égard, la seule mention de violences sexuelles que l'on retrouve dans la presse clandestine néerlandophone de la Seconde Guerre mondiale se réfère aux atrocités d'août 1914, dans la ville de Louvain : « Ce sont les mêmes Allemands qui, en 1914, ont violé des femmes et assassiné des enfants, pillé et incendié notre ville. »¹⁶⁰

L'invasion de la Belgique en 1940 a probablement, elle aussi, été accompagnée d'une série de viols, bien que sans doute d'une ampleur moins importante, et ceux-ci ne sont certainement pas absents durant l'Occupation. D'abord, en dépit de l'injonction à se montrer « corrects » vis-à-vis de la population occupée, quelques témoignages indiquent que le comportement des hommes de la *Wehrmacht* semble parfois se relâcher, devenant plus agressif, notamment sous l'effet de la boisson : en février 1943, « les rares fois où ils viennent à Courtrai à la recherche de “belles demoiselles” [*schöne Madmoizels*], ils sont généralement ivres morts, font du bruit et tirent à vide avec leurs pistolets. »¹⁶¹ En outre, d'autres rapportent que les soldats de l'armée allemande ont parfois des « manières insistantes »¹⁶² vis-à-vis des femmes belges. Dans les journaux, il apparaît que ces tentatives pressantes aient été quelquefois fermement repoussées par les femmes, comme en témoigne Germaine Demoulin (°1923) dans les cantons de l'Est. En avril 1943, elle rapporte :

Vers 6h s'amène le même Boche que lundi, qui me regarde à nouveau, j'en avais marre. Le train arrive et je vois qu'il me suit, je monte dans un compartiment qui n'était libre que de 2 places, je m'installe et voilà que ce chameau se mits près de moi, comme l'on était serré terriblement, son bras s'appuyait tjs [toujours] sur le mien, j'ai poussé un ouf de soulagement en arrivant à Birken.¹⁶³

Deux jours plus tard, la diariste retourne à la gare prendre le train :

A peine ds [dans] la salle d'attente que le Boche s'ammène, je vais sur le quai il était derrière moi, je m'éloigne il me suit, ah ! c'qu'il me tapait sur les nerfs [...] Donc, le nain arrive, j'me dis j'vais entrer dans un compartiment plein [...] j'y monte [...], il y avait encore une toute petite place de moi et voilà ce sacré chameau qui s'y assied [...] voilà que tout le monde descend [...]. Moi j'me recule d'un bon mètre, voilà que le Boche s'approche de moi et marmone quelque chose, j'lui réponds pas. Il se penche vers moi et me sort une phrase en boche. Je le regarde et

¹⁵⁹ VAN YPERSELE Laurence, « Propagandes de guerre et consentements des populations » dans VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Questions d'histoire contemporaine. Conflits, mémoires et identités*, Paris, PUF, 2006, p.177.

¹⁶⁰ « Furore teutonico ! » dans *Vrij Volk*, juillet 1944, p.1. ; Citation originale : « *Nog immers zijn het dezelfde Duitschers welke in 1914 vrouwen verkrachtten en kinderen vermoorden, onze stad plunderden en platbrandden.* » ; Le journal clandestin *Vrij Volk* est édité à Louvain et diffusé par des membres du groupe de résistance armée flamand *Nationale Koningsgezinde Beweging* (NKB). Ce mouvement royaliste est au départ issu de l'extrême-droite, mais devient clandestin à partir de juillet 1941 et prend une orientation anti-allemande sous l'influence du général Ernest Graff. ; MAERTEN Fabrice (dir.), *Papy était-il un héros ?*, Bruxelles, Racine, 2019, p.63.

¹⁶¹ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol.2, p.237. ; Citation originale : « *De zeldzame keren dat ze naar Kortrijk kome, op zoek naar 'schöne Madmoizels', zijn ze doorgaans stomdronken, maken kabaal en vuren hun pistoleten leeg in de lucht.* »

¹⁶² Journal d'Alfred Bastien, le 6 novembre 1944.

¹⁶³ Journal de Germaine Demoulin, le 8 avril 1943.

lui dit : « J'comprends pas » « Ach », dit-il. Il réfléchit, puis dit : « *Wenn ich sage, du bist ein schönes Mädel, verstehst du mich ?* » [traduction : « Quand je dis que tu es une belle fille, tu me comprends ? »] J'dis toujours rien, alors il me dit : « *Wenn ich sage ich Liebe du dich was sagst du ?* » [traduction : « Si je te dis que je t'aime, qu'est-ce que tu dis ? »] Puis : « Depuis que je vous ai vu je vous aime, vs vs [vous vous] en êtes aperçue, n'est-ce pas ? » « Non » dis-je, j'en avais assez. Il me demande si je pouvais lui donner un rendez-vous, s'il pouvait venir chez moi. « Ah ! non », dis-je et comme il ne me fichait pas la paix je lui dit : « Je serais demain au ciné à Calamine » « Alors j'y serais », dit-il. J'me dis tu peux courir¹⁶⁴

À la date du dimanche, Germaine Demoulin ne rapporte pas être allée à l'entrevue fixée. Donner rendez-vous à un soldat de la *Wehrmacht* tombé sous son charme pour s'en débarrasser et lui poser un lapin est d'ailleurs une technique que la diariste avait déjà employée un an plus tôt¹⁶⁵. Cependant, si Germaine Demoulin arrive à se soustraire à ces propositions insistantes par des promesses qu'elle ne compte pas tenir, il n'est pas certain que toutes les femmes belges que des Allemands auraient convoitées réussissent à s'extraire de ces situations de harcèlement aussi facilement. À ce sujet, un numéro du *Précurseur*, journal clandestin fondé par un ancien journaliste d'un quotidien libéral et distribué entre septembre 1940 et avril 1941, relate que « tout dernièrement à Anvers, un officier supérieur allemand abattait une jeune femme en pleine rue. Elle avait répondu négativement à certaines propositions pressantes. »¹⁶⁶ Dans les archives judiciaires des cantons de l'Est annexés, Gerlinda Swillen a ainsi retrouvé le témoignage d'une femme, tombée enceinte à la suite d'un viol par un soldat allemand, et ensuite convoquée par l'aide à la jeunesse :

Le 12 ou 13 mars 1942, j'avais rendu visite à cette sœur et je suis rentrée chez moi vers 10 heures du soir. Peu de temps après, je me suis rendu compte qu'un soldat me suivait, il m'a rattrapée dans la Kurfürstenstr., m'a attrapée par l'épaule et m'a dit : « Devons-nous rester ensemble ce soir ? », j'ai répondu par la négative et j'ai dit : « Je dois rentrer immédiatement à la maison. » Il s'est alors emporté, m'a tenue fermement, m'a plaquée contre un mur de la Kurfürstenstrasse, a immédiatement baissé mon pantalon et a eu des rapports sexuels avec moi. J'ai bien essayé de me débattre, mais comme c'était un homme grand et fort, il me tenait si fermement que je ne pouvais rien faire.¹⁶⁷

Le viol a lieu à Aix-la-Chapelle, là où réside la sœur de la victime. Il n'en reste pas moins révélateur du fait que, bien que nous n'en ayons pas trouvé de trace en pays occupé, il est tout à fait plausible que certains Allemands aient purement et simplement décidé de parvenir à leurs fins par la force, et ce bien qu'ils n'aient pas reçu au préalable la permission de la personne.

Demander le consentement ne semble par ailleurs pas un postulat acquis par tous les hommes à cette époque. Anne Somerhausen raconte à ce propos que la nuit du 5 juin 1940, à

¹⁶⁴ Nous avons, exceptionnellement, légèrement modifié l'orthographe et la ponctuation de cet extrait, écrit dans un registre oral, afin de le rendre plus facilement lisible pour le lecteur. ; *Ibid.*, le 10 avril 1943.

¹⁶⁵ *Ibid.*, le 9 mars 1942. ; Il n'est pas exclu que Germaine Demoulin ait répété le procédé d'autres fois, mais elle n'en parle pas dans ses carnets.

¹⁶⁶ « Que ceci serve de leçon... » dans *Le Précurseur*, s.d. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.105-106.

¹⁶⁷ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog...*, *op. cit.*, p.235.

Groffliers (Pas-de-Calais) où elle est restée quelques jours en exode, elle s'est réveillée parce qu'elle a senti quelque chose bouger sur sa jambe :

Je n'apercevais rien d'autre que cette insondable obscurité. « Jean [son fils], c'est toi ? » demandai-je. « Zilence », murmura une voix, « zilence ». Je m'assis dans le lit et ma main tâtonnante rencontra le bras d'un homme en manches de chemise, je le saisis et le tins fermement. « Que voulez-vous ? » demandai-je en allemand. « Je veux être près de vous », dit la voix, quelque peu émue et plaintive maintenant.¹⁶⁸

Forte de ses connaissances de la langue de Goethe, la diariste parvient à convaincre l'intrus de s'en aller. Avant de sortir par la fenêtre ouverte par laquelle il était entré, le soldat lui dit alors : « Au revoir, et méfiez-vous des visites nocturnes ! »¹⁶⁹. Bien que le sous-entendu de ces « visites nocturnes » soit difficile à identifier, il n'est pas à exclure qu'un homme parlât de violences sexuelles de la part de l'armée dont il fait partie, que ce dernier aurait d'ailleurs lui-même été susceptible de perpétrer si la diariste n'avait pas réussi à le persuader de la laisser tranquille. La mère d'un des « enfants de guerre » que Gerlinda Swillen a interviewés n'a pas eu cette chance : d'après le témoin, ses grands-parents possédaient une ferme près de Furnes (Flandre-Occidentale), dont une partie a été réquisitionnée par la *Wehrmacht* pour y loger des soldats. Une nuit, un officier est entré dans sa chambre pour la violer sous la menace d'une arme¹⁷⁰. L'interviewé n'est à ce propos pas le seul à être le produit d'une relation sexuelle forcée¹⁷¹.

Outre les hypothèses que nous pouvons formuler sur base de l'observation des « manières insistantes » de certains soldats et le semblant d'allusion du visiteur d'Anne Somerhausen, les témoignages des « enfants de guerre » nous indiquent en somme que les violences sexuelles de soldats allemands sur des femmes occupées ont bel et bien existé durant l'Occupation. Toutefois, à l'exception d'une mention dans le témoignage d'André Schneider au moment de la bataille des Ardennes (décembre 1944-janvier 1945)¹⁷², nous n'avons trouvé, dans les sources que nous avons nous-même dépouillées, *aucune* trace de violences sexuelles commises par les soldats allemands, ni au moment de l'invasion, ni même sur l'ensemble de l'Occupation. Ainsi, si elles ont bien eu lieu, il semble que les témoins de l'époque ne jugent pas nécessaire de les aborder, ou du moins pas dans leur forme « physique ».

De fait, comme le développe Emmanuel Debruyne, par lien métaphorique, les viols de la première invasion sont devenus un symbole de l'agression subie¹⁷³. Dès 1940, de la même

¹⁶⁸ SOMERHAUSEN Anne, *op. cit.*, pp.16-17 (5 juin 1940).

¹⁶⁹ *Ibidem.*

¹⁷⁰ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog...*, *op. cit.*, p.191.

¹⁷¹ *Ibidem.* ; SWILLEN Gerlinda, *La valise oubliée...*, *op. cit.*, p.22.

¹⁷² « Dans d'autres localités, des actes de cruauté [commis par les Allemands durant la bataille des Ardennes] ; tels que massacres, viols, pillages ont marqué le passage des soldats de la "Kultur". » ; Fragments du journal personnel d'André Schneider, 1943-1944, p.195, CEGESOMA, AB85.

¹⁷³ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, pp.46 et 54.

manière, la presse clandestine parle tout de même de viols, mais dans leur dimension symbolique. D'ailleurs, elle compare fréquemment les deux. Par exemple, en novembre 1941, l'hebdomadaire bruxellois catholique *Le Belge* indique que « les mêmes barbares sont revenus sur les mêmes terres qu'ils avaient violées une première fois dans ce siècle. »¹⁷⁴ Trois ans après l'invasion, le journal *Chut !*, premier journal clandestin de l'occupation fondé par un journaliste de *La Libre Belgique* en 1914-1918, parle toujours d'une « Belgique deux fois violée en vingt cinq ans »¹⁷⁵. En résumé, à nouveau, en 1940, l'Allemagne a « violé la Belgique »¹⁷⁶, « violé notre territoire »¹⁷⁷, « violé notre paisible pays, loyal et neutre »¹⁷⁸, et, par là, violé « la Patrie »¹⁷⁹, « notre patrie »¹⁸⁰, et ce bien que nos sources semblent avoir conservé très peu de traces de viols à proprement parler de ses femmes.

*

Le souvenir des exactions commises en 1914, dont les viols, paraît en définitive avoir laissé une trace indélébile dans la mémoire collective belge¹⁸¹, que l'attitude « correcte » des Allemands de 1940 ne semble globalement pas parvenir à effacer. Dans cette perspective, malgré ces quelques traces d'une réception « positive » du changement de comportement germanique, une certaine résistance s'observe vis-à-vis de l'attitude « correcte » des Allemands dans la majorité des journaux personnels de notre corpus qui en parlent. En effet, Alfred Bastien (°1873) en particulier interprète ce comportement charitable comme de la « bonne propagande populaire »¹⁸². Au sujet des relations hommes-femmes, il écrit le 5 juin : « Les filles n'ont jamais été plus jolies, plus court vêtues, pour en montrer le plus possible à ces boches qui les basculeront dans les fossés après leur avoir volé leur bécane et le reste... On entend dire partout

¹⁷⁴ « 11 novembre 1941 » dans *Le Belge*, n°62, novembre 1941, p.1. ; GOTOVITCH José (dir), *op. cit.*, p.8.

¹⁷⁵ « Comme des chiens ! » dans *Chut !*, n°67, février 1943, p.1. ; GOTOVITCH José (dir), *op. cit.*, p.22.

¹⁷⁶ « Bolcheviks ou nazis » dans *La Voix des Belges*, n°25, avril 1943, p.1. ; *La Voix des Belges* est un clandestin d'inspiration catholique de droite édité à Bruxelles. ; GOTOVITCH José (dir), *op. cit.*, p.150.

¹⁷⁷ « Belges ! Souvenez-vous » dans *De « Uitgehongerden. ». Les « Affamés »*, mai 1942, p.1. ; « Servir et Partir... » dans *La Libre Belgique*, n°37, juin 1942, p.1. ; « Aux Anciens de 14-18 » dans *L'Express*, n°2, février 1943, p.3. ; « Récidivistes » dans *La Nation belge. Bientôt libre*, n°2, 1940, p.2. ; *De « Uitgehongerden. ». Les « Affamés »* est diffusé à Tirlemont (Brabant) entre novembre 1941 et septembre 1942. Il dénigre l'occupant et appelle les Belges à s'unir au-delà des clivages politiques. ; *L'Express* est un clandestin libéral diffusé à Liège de 1940 à septembre 1944. ; *La Nation belge. Bientôt libre* est un clandestin diffusé à Bruxelles entre septembre 1940 et janvier 1941, édité par un ancien combattant : admirateur de l'Angleterre, il fustige l'occupant et les collaborateurs. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.44 ; 88 ; 138.

¹⁷⁸ « Le pillage du pays » dans *La Libre Belgique. Nouvelle série de guerre*, n°2, 1940, p.2. ; La localisation de la diffusion de *La Libre Belgique. Nouvelle série de guerre* est incertaine, mais se situe probablement aux environs d'Anvers. Il s'agit d'une édition de province, qui reprend les textes de l'édition originale et y ajoute des articles qui lui sont propres. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.73-74.

¹⁷⁹ « Bolcheviks ou nazis », dans *La Voix des Belges*, n°25, avril 1943, p.8.

¹⁸⁰ « Pourquoi ? » dans *Chut !*, n°1, juin 1940, p.1.

¹⁸¹ Voir à ce sujet MAERTEN Fabrice, « L'impact du souvenir de la Grande Guerre sur la Résistance en Belgique durant le second conflit mondial » dans VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Imaginaires de guerre. L'histoire entre mythe et réalité*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2003, pp.303-336.

¹⁸² Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1940.

qu'ils sont bons, compatissants, généreux, superbes »¹⁸³. D'autres, bien que moins acerbes, se montrent également d'emblée pour le moins sceptiques. Faisant le bilan de l'année 1940, l'aristocrate Ghislaine Lippens-de Béthune (°1889) note dans son cahier : « l'occupant ennemi par contre a adopté comme moyen de propagande une politique de correction, générosité, se présentant en magnanimes protecteurs des faibles abandonnés par ses dirigeants »¹⁸⁴. Bien qu'elle ajoute que « hélas cette propagande n'a eu que trop de succès »¹⁸⁵, plus tard et à l'inverse, en septembre 1941, Jacques Pohl, enseignant athois et père de famille, écrit trois mois après avoir pris la plume : « les naïfs disent : "Ce ne sont plus les mêmes qu'en 14". Ces naïfs se trompent. Et ces naïfs, reconnaissons-le, sont devenus rares. »¹⁸⁶ De fait, en dépit du changement d'attitude radical des soldats de l'armée allemande lors de l'invasion de 1940, il apparaît que, de manière plus générale, selon les rapports sur l'opinion publique belge de Paul Struye, la « très grosse majorité » des Belges persiste à se montrer hostile à l'occupant allemand, et ce de manière de plus en plus exacerbée au fil de l'Occupation¹⁸⁷. « Très grosse majorité » ne signifie pas pour autant « intégralité » : certaines en effet nouent spontanément des relations avec des Allemands.

Relations librement consenties

À priori, les relations librement consenties concernent la majorité des extraits que nous retrouvons dans les carnets personnels. Elles apparaissent d'ailleurs en premier, dès le 25 mai 1940, lorsque Pierre Derriks déclare que, à Fleurus (Hainaut), il voit « deux jeunes filles qui flirtent avec un soldat allemand »¹⁸⁸. Ce type de relation platonique relativement passagère pourrait constituer un premier « degré » d'intensité des liens qui unissent les femmes et les militaires. Dans les carnets personnels, il est effectivement rapporté que ces dernières peuvent également « voisiner avec des boches »¹⁸⁹, « très bien s'entendre avec certains boches »¹⁹⁰, « trouver les Allemands à son gout »¹⁹¹, « frayer avec le boche »¹⁹², « avoir des rendez-vous avec un lieutenant de la Flag [FLAK] »¹⁹³, embrasser un Allemand¹⁹⁴, « avoir des relations avec

¹⁸³ *Ibid.*, le 5 juin 1940.

¹⁸⁴ Dagboek van Ghislaine de Béthune, 1941, Rijksarchief te Brugge, INV 111 – 206.

¹⁸⁵ *Ibidem*.

¹⁸⁶ Journal de Jacques Pohl, le 7 septembre 1941.

¹⁸⁷ STRUYE Paul, *L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande*, Bruxelles, Lumière, 1945, notamment pp.35 ; 73 ; 101.

¹⁸⁸ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

¹⁸⁹ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

¹⁹⁰ *Ibidem*.

¹⁹¹ *Ibid.*, le 30 juin 1942.

¹⁹² *Ibidem*.

¹⁹³ Journal de Germaine Demoulin, le 19 août 1944. ; La « FLAK » (*Flugabwehrkanone*) est l'unité de défense antiaérienne de la *Luftwaffe*. ; Voir à ce sujet DE GMELINE PATRICK, *La Flak : 1939-1945. La DCA allemande*, Bayeux, Heimdal, 1986.

¹⁹⁴ Journal de Simone Vosch, le 1^{er} nov. 1941.

des Allemands »¹⁹⁵, « faire une fugue avec un officier allemand »¹⁹⁶, être fiancée « à un Allemand »¹⁹⁷ ou « avec un Boche »¹⁹⁸, ou encore être mariée avec « plusieurs enfants »¹⁹⁹. Les relations librement consenties semblent en somme, selon les témoins, recouvrir des réalités très différentes, investies d'intensités émotionnelles variées.

Les contemporains de notre corpus observent, le plus souvent, les interactions une fois qu'elles sont installées, et plus rarement la manière dont elles s'établissent. Alfred Bastien parle bien de « manières insistantes »²⁰⁰, mais, à part lui, aucun diariste ne mentionne la façon dont se nouent les contacts, si ce n'est celles qui les vivent. L'ensemble des techniques d'approche des militaires allemands dont témoignent quelquefois nos diaristes féminines sont concentrées dans un extrait du journal de Germaine Demoulin, daté du 2 mars 1941 :

Vers 5h nous sommes allées au café [...] Ns [nous] avons pris chacune 1 verre de bière. Tout à coup 4 soldats boches sont entrés. Ils se sont mis au comptoir. moi je leur tournais le dos, j'en étais contente car Netta me disait qu'ils regardaient tout le temps de notre côté. A un moment l'un deux, cheveux noirs s'approche et demande a Netta si elle ne voulait pas cuisiner pour eux, elle a répondu qu'elle ne savait rien faire. Alors il nous a présenter une cigarette que nous avons refusée. Au bout d'une ½ heure il s'est assis à notre table et m'a donné 1 paquet de cigarettes Sport que je voulais lui payé mais il n'a pas accepter.²⁰¹

Ainsi, les soldats allemands, pour approcher les femmes belges qu'ils convoitent, semblent avoir coutume de les examiner du regard²⁰², de leur offrir des cadeaux, après leur avoir posé des questions plus ou moins directes. Les cadeaux peuvent d'ailleurs être de diverses natures : dans les journaux personnels, les témoins citent des cigarettes²⁰³, mais aussi « deux tablettes de chocolat »²⁰⁴ ou encore « un verre d'anisette »²⁰⁵. Ces attentions ne passent pas toujours inaperçues aux observateurs contemporains. En octobre 1941 par exemple, un chroniqueur courtraisien note dans son carnet :

Le Spiess, un *Feldwebel* rougissant à souhait, fait l'amour dans l'Izegemsestraat. Le soir, après l'office, il se rend chez sa fiancée. D'un pas rapide, sa tenue de sortie soigneusement pliée et un paquet sous le bras. « Un cadeau », murmurent les voisins, « elle reçoit toujours des cadeaux ». [...] Spiess, lui, ne se soucie guère de ces rabatteurs. À tous ceux qu'il croise entre Houtmarkt et Izegemstraat, il dit poliment « *Abend* » [« Bonsoir »] ... Les gens lui répondent poliment « *Abend* ». Quand l'amour se fait sentir, même un *Übermensch* n'est qu'un être humain.²⁰⁶

¹⁹⁵ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

¹⁹⁶ Journal de Paul Struye, le 29 juin 1943.

¹⁹⁷ *Ibid.*, le 26 sept. 1944.

¹⁹⁸ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

¹⁹⁹ Journal d'Alfred Bastien, le 1^{er} oct. 1944. ; Nous avons quelquefois légèrement modifié la conjugaison ou l'accord des extraits cités dans le présent paragraphe afin qu'ils soient correctement accordés à notre texte.

²⁰⁰ *Ibid.*, le 6 novembre 1944.

²⁰¹ Journal de Germaine Demoulin, le 2 mars 1941.

²⁰² Voir à ce titre les entrées des 5 et 8 avril 1943 d'*Ibid.*

²⁰³ *Ibid.*, le 2 mars 1941.

²⁰⁴ Journal de Simone Vosch, le 27 juin 1940.

²⁰⁵ Journal de Germaine Demoulin, le 9 sept. 1944.

²⁰⁶ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 2, p.93. ; Citation originale : « *De Spiess, een blozende vol-ronde Feldwebel, vrijt in de Izegemsestraat. 's Avonds na de dienst stapt ie dartel naar zijn*

Au sein de nos témoignages, le plus souvent, ces cadeaux sont acceptés par celles à qui ils sont proposés. À l'inverse, les questions et remarques directes, elles, sont moins souvent bienvenues : « Quand je dis que tu es une belle fille, tu me comprends ? »²⁰⁷, « Si je te dis que je t'aime, qu'est-ce que tu dis ? »²⁰⁸ ou encore « je vous demandais si je pouvais vous accompagner »²⁰⁹ sont autant de demandes restées sans réponse positive. Les apostrophes peuvent également prendre la forme de simples commentaires, comme le rapporte Simone Vosch en novembre 1941 : « Laury Ulmann me dit que plusieurs fois déjà, des Allemands lui ont dit *Sie sind süß* [traduction : « vous êtes mignonnes »], [...] en disant qu'ils font la même déclaration à toutes les jeunes filles qu'ils rencontrent. »²¹⁰

Ce type de tentatives d'approche existait déjà lors de la Première Guerre mondiale, et, comme le souligne Emmanuel Debruyne, elles semblent « souvent agaçantes pour les personnes visées »²¹¹. Toutefois, il n'est pas exclu qu'elles aient parfois trouvé une résonance auprès de certaines femmes, notamment lorsqu'elles sont formulées dans des cadres plus propices et de manière plus fine. À cet égard, le développement des relations intimes entre femmes belges et soldats allemands rencontrent en outre un autre obstacle : ils ne parlent pas la même langue²¹². Dès lors, si les Allemands énoncent des requêtes pour le moins maladroitement, encore faut-il que les occupées les comprennent, et qu'ils puissent communiquer ensemble dans le cas où les liens qui se tissent s'approfondissent. Au sein des témoignages de notre corpus, le plus souvent, les Allemands formulent leurs demandes dans leur langue. En ce sens, une partie des questions que nous avons citées dans le paragraphe précédent ont été énoncées dans la langue de Goethe, que la diariste était en mesure de comprendre (bien qu'elle fit semblant du contraire pour se dérober à son interlocuteur). Dans les propos que Gerlinda Swillen a recueillis, une femme qui eut une relation avec un soldat de la *Wehrmacht* raconte pour sa part qu'ils parlaient en allemand : « à l'époque, je ne le connaissais pas bien [l'allemand], mais je l'ai fait – oui, nous nous sommes compris de toute façon. »²¹³

verloofde. Met gezwinde tred, het uitgaanstenuw keurig in de vouw en een pakje onder de arm. "Een cadeautje" fluisteren de buurvrouwen, "ze krijgt altijd cadeautjes". [...] De Spiess van zijn kant trekt zich van die rabbelkousen weinig aan. Tegen iedereen die hij tussen de Hout markt en de Izegemsestraat ontmoet, zegt hij vriendelijk "Abend". De mensen groeten beleefd terug: "Abend". Als de liefde wenkt is ook een Übermensch maar een mens. »

²⁰⁷ Journal de Germaine Demoulin, le 10 avril 1943.

²⁰⁸ *Ibidem*.

²⁰⁹ *Ibid.*, le 9 mars 1942.

²¹⁰ Journal de Simone Vosch, le 6 nov. 1941. ; Nous remercions Emmanuel Debruyne, Geneviève Warland, Uğur et Selin Eroğlu pour nous avoir aidée à déchiffrer et traduire cette citation en allemand.

²¹¹ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.127. ; La structure de la présente section a été empruntée à son chapitre sur le même sujet intitulé « Intimités », pp.111-158.

²¹² *Ibid.*, pp.129-133.

²¹³ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog*..., *op. cit.*, p.186. ; Citation originale : « in die tijd kende ik het nog niet goed, mais ik heb het wel – ja, we verstonden elkaar toch. »

Si la majorité de nos extraits sur les relations intimes qui nous intéressent les évoquent sous leur forme consentie, il n'est pas certain que ce type de relations constituent la majorité des contacts de manière générale. Pour l'affirmer, il s'agirait de quantifier les contacts violents, les relations librement consenties et les interactions rétribuées, ce qui n'a pas été possible dans le cadre de cette recherche. De la même manière, sur base des journaux personnels, il est très difficile de connaître exactement la réalité qu'elles recouvraient, et encore moins la manière dont elles ont été vécues. À ce sujet, comment les protagonistes commençaient-ils à tisser des liens ? Dans quelle langue communiquaient-ils ? De quoi était fait leur quotidien ?²¹⁴ Que partageaient-ils ? À quelle fréquence se rencontraient-ils ? Quel futur s'imaginaient-ils ? Les diaristes de notre échantillon n'ont pas pris note de ces aspects dans leurs carnets.

Au sujet de cette dernière question, tel que nous l'avons brièvement évoqué dans la partie sur la temporalité des rencontres, il est complexe d'étudier la manière dont prennent fin ces relations, à côté des issues heureuses, lorsque le couple s'unit par les liens du mariage notamment. De fait, à l'instar de ce qu'Emmanuel Debruyne avait envisagé pour la Première Guerre mondiale, outre la réprobation sociale, il s'agit de tenir compte du départ imprévisible d'une unité du territoire occupé, de la difficulté pour le couple binational à se marier en raison de nombreuses contraintes imposées : outre le regard réprobateur d'une partie de la société occupée, que nous exposerons en détail au chapitre suivant, il y a les lois raciales nationales-socialistes ou encore, dans le contexte de guerre, le danger de mort permanent, notamment celle du soldat sur le front²¹⁵. À cet égard, Willy Laporte (°1932), enfant d'une famille de collaborateurs interrogé dans le cadre de la série *Kinderen van collaboratie* (2017), témoigne : « ma sœur est tombée amoureuse de l'un d'entre eux [soldats allemands]. Lorsqu'ils se sont fiancés, elle l'a accompagné dans sa famille en Allemagne pour organiser leur mariage après la guerre. Mais cela ne s'est pas fait : il a été tué. »²¹⁶

²¹⁴ Comme pour les liaisons de la Première Guerre mondiale, les dimensions les plus physiques de celles de la Seconde sont également extrêmement difficiles à atteindre, bien que cela ne soit pas impossible. Gerlinda Swillen, par exemple, a dépouillé plusieurs types d'archives judiciaires, et a parfois pu retrouver des informations très précises sur la manière dont se déroulaient les liaisons sur le plan physique. ; SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.246.

²¹⁵ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., op. cit., pp.145-150. ; *Ibid.*, pp.451-499.

²¹⁶ BONCQUET Piet, *Kinderen van de collaboratie*, Pelckmans, 2020, p.10. ; Citation originale : « *Mijn zuster werd verliefd op een van hen. Toen ze verloofd waren, trok ze met hem naar zijn familie in Duitsland, om afspraken te maken over hun huwelijk na de oorlog. Zover is het echter niet gekomen, hij is gesneuveld.* »

Prostitution

Si, à première vue, la prostitution semble constituer un lieu commun, elle est un phénomène multiforme et en fait plus complexe à circonscrire que ce qu'il n'y paraît – nous reviendrons ainsi sur la question de la définition du phénomène dans la deuxième partie de notre analyse²¹⁷. Néanmoins, pour le moment, notons que selon l'anthropologue Rose Dufour, l'argent constitue le « dénominateur commun de toutes les définitions de la prostitution. »²¹⁸ Dès lors, pour cette partie, nous avons rangé dans la catégorie « prostitution » uniquement les passages de nos sources qui (a) l'évoquent explicitement et (b) utilisent des termes issus du champ lexical transactionnel, tels que, en particulier, le verbe « (se) vendre ».

En réalité, un seul diariste de notre corpus de journaux personnels évoque explicitement le phénomène : il s'agit d'Alfred Bastien. La première mention de la prostitution dans son journal date de juin 1941, bien qu'il y en ait eu une dans les chroniques courtraisiennes et, quelques mois plus tôt, en janvier de la même année, dans le journal clandestin *Jeunesse nouvelle*. Toutefois, le phénomène apparaît bien dès les premières semaines de l'Occupation. En effet, comme le développe l'historien Benoît Majerus, dans une notice sanitaire envoyée à toutes les *Feldkommandanturen* en mai 1940 faisant le point sur la situation belge à ce sujet, le plat pays est présenté, probablement en référence à la Première Guerre mondiale, comme une « région où la prostitution est particulièrement répandue »²¹⁹ que les autorités occupantes comptent bien réglementer, à l'instar de ce qu'elles avaient fait pendant la Grande Guerre pour prévenir la propagation des maladies vénériennes²²⁰.

Par conséquent, dès le 25 juin 1940, un arrêté ministériel est promulgué pour remédier à l'absence de règlement uniforme à l'échelle nationale du côté belge²²¹. Par là, les prostituées doivent se déclarer aux administrations communales (tenues de dresser des listes nominatives), et se soumettre à un examen médical deux fois par semaine pour vérifier qu'elles ne sont pas susceptibles de contaminer les soldats d'une maladie vénérienne. Dès le 1^{er} juillet 1940, dans les chroniques courtraisiennes, un témoin note en ce sens : « Sur ordre de l'Oberarzt Kadletz, officier de santé au F.K. Bruges, la police belge doit dresser une liste nominative de toutes les femmes qui se proposent pour de l'argent, y compris celles qui se livrent à la prostitution secrète

²¹⁷ Voir *La « poule », concubine ou prostituée ?*

²¹⁸ DUFOUR Rose, *Je vous salue... le point zéro de la prostitution*, Sainte-Foy, Multimondes, 2005, p.571. ; citée dans MAYER Sibylla, « Prostitution de rue féminine. Du client d'un soir à l'homme ressource » dans *Ethnologie française*, vol. 43, n°3, 2013, p.451.

²¹⁹ MAJERUS Benoît, *op. cit.*, p.231. ; Sauf indication contraire, toutes les informations sur la réglementation de la prostitution de la présente section sont tirées de cette étude, en particulier pp.230-248.

²²⁰ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, pp.75-76. ; Durant la Seconde Guerre mondiale, les objectifs sanitaires se doublent de surcroît de présupposés raciaux.

²²¹ Il existait bien des règlements sur la prostitution en Belgique avant cette date, mais ceux-ci émanaient des pouvoirs communaux.

pour avoir un revenu d'appoint. »²²² Néanmoins, malgré leur mise en place précoce, ces premières précautions ne sont pas très efficaces. D'une part en effet, si le règlement a été rédigé au niveau national, son application est confiée aux pouvoirs communaux²²³, qui tardent à se montrer coopératifs.

D'autre part et surtout, c'est la prostituée elle-même qui est tenue, dans un premier temps, de faire la démarche de l'inscription. Or, au-delà du caractère contraignant de l'examen médical bihebdomadaire, les prostituées qui se voient diagnostiquer une infection ou une maladie sexuellement transmissible peuvent être internées de force dans un hôpital jusqu'à leur complète guérison. Cet emprisonnement prive donc la personne de sa liberté de déplacement, mais également de sa possibilité d'exercer pendant le temps de son hospitalisation, et à fortiori de sa rémunération. De la même manière, les femmes inscrites comme prostituées perdent une série de droits civils, tels que le droit de vote actif et passif. Se déclarer comme prostituée implique en somme une restriction importante des libertés individuelles, ce qui ne semble à priori pas une raison motivante de s'inscrire sur les listes communales.

Pour répondre à l'inefficacité de ce premier arrêté ministériel, les autorités occupantes durcissent progressivement leur règlement. Dès le 22 juillet 1940, elles autorisent par exemple les communes à inscrire d'office sur les listes les femmes « notoirement connues pour se livrer à la prostitution »²²⁴ et à créer des « quartiers de prostitution »²²⁵. Du côté belge, à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre, la Ligue Nationale Belge contre le Péril Vénérien lance pour sa part une campagne de prévention via la presse censurée : « continuant son œuvre de préservation sociale », elle souhaite de ce fait porter « à la connaissance du public qu'elle continue son action pour la sauvegarde de la santé publique. »²²⁶ La presse censurée néerlandophone, pour sa part, dès le début de l'été 1940, communique les coordonnées de

²²² VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 1, p.145. ; Citation originale : « *Op bevel van Oberarzt Kadletz, gezondheidsofficier bij de F.K. Brugge moet de Belgische politie een nominatieve lijst opmaken van alle zich voor geld aanbiedende vrouwen ook zij die zich aan geheime prostitutie overleveren om een bijverdienste te hebben.* »

²²³ Les administrations communales sont en réalité compétentes dans ce domaine depuis le 19^e siècle, en vertu de l'article 96 de la loi du 30 mars 1836, modifié et complété par la loi du 30 décembre 1887. ; Nous remercions Julie Bellotto pour les précisions qu'elle a apportées à la présente section.

²²⁴ MAJERUS Benoît, *op. cit.*, pp.234-235.

²²⁵ Ce nouvel arrêté sera intégralement recopié dans le numéro du journal censuré néerlandophone *Vooruit* du 30 juillet 1940. ; « *Uit het staatsblad. Besluit tot reglementeering van de prostitutie* » dans *Vooruit*, n°187, le 30 juillet 1940, p.6. ; Au sujet du journal censuré *Vooruit*, quotidien édité de juin 1940 à septembre 1944, voir DE BENS Els, *De Belgische dagbladpapieren onder Duitse censuur (1940-1944)*, Antwerpen, De Nederlandsche boekhandel, 1973 pp.293-302.

²²⁶ Voir l'article « La Ligue nationale Belge contre le Péril vénérien » dans *Légia*, n°78, le 25 août 1940, p.2. ; *Le Journal de Verviers*, n°78, le 25 août 1940, p.2. ; *Le Bien Public*, n°240, le 27 août 1940, p.2. ; *Le Centre*, le 27 août 1940, p.2. ; *La Gazette de Charleroi*, le 27 août 1940, p.2. ; *La Province de Namur*, le 27 août 1940, p.2. ; *Le Bien Public*, n°246, le 4 sept. 1940, p.3. ; *Le Journal de Charleroi*, n°223, le 5 sept. 1940, p.2. ; *Le Journal du Centre*, n°61, le 5 sept. 1940, p.2. ; « Communiqués » dans *La Nation Belge*, n°98, le 28 août 1940, p.10. ; « On nous communique... » dans *Le Soir*, le 1^{er} sept. 1940, p.3.

médecins habilités à traiter les cas de maladies vénériennes dans différentes villes²²⁷. Plus tard, un troisième arrêté rend obligatoire la visite médicale pour toute personne atteinte de maladie vénérienne, et le contrôle médical est également élargi aux femmes qui travaillent dans des bars et dans des cafés. En janvier 1941, la prostitution qui ne se déroule pas dans des maisons closes déclarées est criminalisée. Quelques mois plus tard enfin, le délit de « contamination vénérienne » est promulgué : la personne infectée doit se déclarer si elle sait ou doit supposer qu'elle est malade. En définitive, l'occupant, en élargissant le champ d'action des mesures répressives, parvient à toucher légalement toutes les catégories de femmes, y compris celles qui ne sont que *soupçonnées* d'être des prostituées.

Ces trois dernières mesures – contrôle médical pour les femmes qui travaillent dans les bars et les cafés, obligation d'exercer la prostitution dans des maisons closes et délit de « contamination vénérienne » – témoignent en réalité de la difficulté pour l'occupant de repérer les endroits où s'exerce la prostitution, et à fortiori d'identifier les prostituées qu'il s'agit de contrôler. De fait, si les Allemands tentent de ramener le phénomène dans des structures plus rigides, comme le développe l'historienne Aurore François, « les choses ne vont pas de soi, d'autant moins lorsqu'il s'agit de mineures »²²⁸. En effet, durant la seconde Occupation, les affaires de prostitution constituent les lieux où « justice des mineurs et troupes occupantes se retrouvent le plus souvent. »²²⁹ Or, la prostitution des mineures étant illégale, celle-ci ne peut par définition pas s'exercer dans les maisons closes rendues obligatoires par l'occupant allemand. Les prostituées mineures sont donc contraintes de se retrancher dans d'autres endroits, tels que des cafés, des hôtels, dans les maisons où les soldats sont cantonnés ou encore dans les espaces publics extérieurs²³⁰. Elles ne sont d'ailleurs pas les seules à travailler dans des endroits divers et variés : en mars 1941, deux mois après l'obligation pour les prostituées d'exercer en maisons closes, un rapport de l'OFK 672 affirme que, de manière générale, « l'élimination de la prostitution dans les tavernes, hôtels, etc. s'avère néanmoins difficile, car il s'agit d'un système étendu qui existe depuis des décennies. »²³¹ Finalement, face au peu de succès des mesures réglementaristes imposant la prostitution dans les maisons closes, les prostituées indépendantes furent en pratique généralement tolérées²³².

²²⁷ « Bond Moyson » dans *Vooruit*, n°162, le 30 juin 1940, p.3.

²²⁸ FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950)*, *op. cit.*, p.345.

²²⁹ *Ibid.*, p.342. ; Les mineures sont d'ailleurs poursuivies pour prostitution presque toujours à la suite d'une dénonciation de maladie vénérienne (p.347).

²³⁰ *Ibid.*, pp.345-346.

²³¹ MAJERUS Benoît, *op. cit.*, p.243.

²³² DEBRUYNE Emmanuel, « Prostitution – justice allemande » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/prostitution-justice-allemande.html> (page consultée le 18 juin 2024).

Outre les mineures, les prostituées clandestines sont par ailleurs nombreuses. À ce propos, bien que nous ne disposions pas de chiffres exacts quant au nombre de prostituées total en Belgique occupée, le simple fait que les autorités allemandes restreignent de plus en plus les mesures à leur encontre témoigne du fait qu'elles ne sont pas arrivées à contrôler totalement le phénomène. Et pour cause, si leur nombre exact n'est pas connu, il est en revanche certain que la population prostitutionnelle augmente, particulièrement durant les dix-huit premiers mois de l'Occupation, se stabilisant à un chiffre quatre fois plus élevé qu'avant la guerre²³³. En ce sens, dans les sources que nous avons consultées, si le phénomène prostitutionnel n'apparaît pas souvent, c'est surtout son ampleur qui semble notable. Au sein des chroniques courtraisiennes, le 3 janvier 1941, un témoin note par exemple :

Les instructions relatives à l'obscénité publique ont été annoncées. Leur contenu mérite d'être souligné. [...] Toute femme qui se livre habituellement à la fornication doit le signaler à la municipalité, qui l'inscrit sur la liste des femmes publiques. [...] Ça promet. Si elles doivent toutes être répertoriées, le conseil municipal devra acheter un registre épais.²³⁴

Dans le numéro daté du même mois 1941 de *Jeunesse nouvelle*, clandestin socialiste, il est rapporté que « la prostitution a triplé depuis le 10 mai ! Un grand nombre de jeunes filles de notre classe ouvrière n'ont pas vu d'autres moyens que celui-là d'échapper à la misère. »²³⁵ *Clarté*, clandestin bruxellois communiste, publiera quelques mois plus tard :

Le 29 Mai un officier allemand a été retrouvé assassiné dans le Parc de Laeken. Près de lui se trouvait une femme également tuée. Il s'agissait évidemment d'une rixe ou d'un drame du milieu. Quoi de plus étonnant d'ailleurs puisque l'Armée allemande a introduit la débauche sur une échelle inconnue à ce jour. Les services de contrôle ne parlent-ils pas de 20 à 25.000 prostituées à Bruxelles ?²³⁶

Un autre témoin courtraiien rapporte en outre au début du printemps 1941 : « Notre magistrat est en difficulté. Il ne semble pas si facile d'appliquer à la lettre les instructions provinciales concernant les listes de femmes publiques. En effet, on ne peut pas répertorier toutes les femmes qui dérapent – et elles sont plus nombreuses qu'à l'accoutumée en temps de guerre. »²³⁷

²³³ MAJERUS Benoît, *op. cit.*, p.230.

²³⁴ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 1, p.233. ; Citation originale : « *De onderrichtingen i.v.m. de openbare ontuchthuizen werden bekend gemaakt. De inhoud loont de moeite. [...] Elke vrouw die zich gewoonlijk aan ontucht prijsgeeft moet daartoe aangifte doen bij de gemeente die haar inschrijft op de lijst van de publieke vrouwen. [...] Dat belooft. Als ze allen op de lijst moeten, dan zal het stadsbestuur een dik register moeten kopen.* »

²³⁵ « *Voler pour vivre* » dans *Jeunesse nouvelle*, janvier 1941, p.1. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.62.

²³⁶ Il convient de noter que la presse donne des chiffres très élevés, mais ne s'appuie sur aucun document officiel tel que des registres communaux pour appuyer ses dires : le nombre de prostituées augmente, mais il est difficile de savoir dans quelles proportions. ; « Des ex-prisonniers bruxellois arrêtés et déportés en Allemagne » dans *Clarté*, juin 1941, p.3. ; *Clarté* est un clandestin communiste bruxellois diffusé de septembre 1940 à septembre 1944. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.24.

²³⁷ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 2, p.29. ; Citation originale : « *Ons magistraat zit met problemen. Het lijkt niet zo eenvoudig de provinciale onderrichtingen i.v.m. de lijsten van de*

Ainsi, d'après Aurore François, les périodes d'occupation allemande sont en somme « réputées propices au développement du phénomène prostitutionnel »²³⁸. Et pour cause, l'une des explications pourrait être le fait que l'augmentation du nombre de prostituées est corrélée à l'accroissement de la misère. Bastien évoque par exemple le phénomène à trois reprises au sein de son journal, et le relie systématiquement au développement de l'indigence. Le 13 juin 1941, il note d'abord : « C'est la misère. Et la prostitution dans la rue en dit long. »²³⁹ Le 7 janvier 1944, le diariste écrira encore : « La misère est partout, et la prostitution prospère à vue d'œil. »²⁴⁰ Quelques mois après la libération, en novembre 1944, il ajoutera enfin : « Des femmes se sont vendues aux boches, pour du pain. »²⁴¹ Également, s'il est le seul diariste à évoquer la prostitution en Belgique dans son journal, Paul Struye, lui, en parle dans son carnet en 1943, en faisant référence au témoignage d'une employée qui, « faute d'emploi, avait contracté un engagement de travail de six mois en Allemagne. »²⁴² Celle-ci lui raconte alors que, à Berlin, « la plupart des travailleuses, mal payées, se livrent à la prostitution. Aucune surveillance. La syphilis se répand. »²⁴³ À nouveau, bien que le récit ne concerne en l'occurrence pas l'espace belge, nous retrouvons l'établissement d'une filiation entre misère et prostitution.

Cette corrélation, à titre de comparaison, avait déjà été observée par Emmanuel Debruyne pour la Première Guerre mondiale²⁴⁴. En effet, alors que, pendant la Première Guerre mondiale, le pouvoir d'achat chute de 84% par rapport à l'avant-guerre, durant la Seconde, la population belge en connaît une perte de 87% par rapport à l'année 1939²⁴⁵. La difficulté à faire face à la disette, bien que moindre que durant la Grande Guerre, est à cet égard l'un des sujets qui revient de manière récurrente dans l'ensemble des carnets personnels. Nous manquons de témoignages qui permettraient d'évaluer plus précisément le poids de la motivation financière dans le fait de vendre son corps²⁴⁶, mais, en ce qui concerne les mineures, Aurore François indique que plusieurs dossiers font état d'une misère très profonde, l'argent empoché étant

publieke vrouwen naar de letter toe te passen. Men kan toch niet iedere vrouw die een slippertje maakt – en dat zijn er in oorlogstijd meer dan normaal – op de lijst plaatsen. »

²³⁸ FRANÇOIS Aurore, *op. cit.*, p.135.

²³⁹ Journal d'Alfred Bastien, le 13 juin 1941.

²⁴⁰ *Ibid.*, le 7 janvier 1944.

²⁴¹ *Ibid.*, le 6 novembre 1944.

²⁴² Journal de Paul Struye, le 20 juillet 1943.

²⁴³ *Ibidem.*

²⁴⁴ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, pp.101-102 et 108-109.

²⁴⁵ VANTHEMSCHÉ Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire*, Bruxelles, CRISP, 2016, p.149.

²⁴⁶ Gerlinda Swillen évoque brièvement quelques cas dans son étude sur les « enfants de guerre », mais il est difficile d'atteindre ce type de relations entre soldats allemands et femmes belges sur base de témoignages des enfants qui en sont le fruit, pour la raison évidente qu'il n'est pas forcément aisé pour une personne d'envisager, d'accepter et/ou de dire qu'elle est issue d'un rapport sexuel monnayé. ; SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog*..., *op. cit.*, p.193.

souvent dépensé en nourriture ou en vêtements²⁴⁷. À ce propos, en août 1941, le journal censuré *Volk en Staat* publie un article sur les quartiers pauvres de la ville est-flamande de Gand (« *De Gentsche "slums"* »). Décrivant l'atmosphère qui y régnait, le journaliste écrit : « nous apprendrons de la direction des hôpitaux que la tuberculose, les maladies vénériennes, les fausses couches et l'épilepsie y trouvent leurs plus grandes victimes. »²⁴⁸ Par là, le lien entre misère et prostitution pourrait être établi par la référence aux maladies vénériennes. En définitive, s'il ne s'agit sans doute pas de la seule motivation, il semble très probable que la disette fut l'une des raisons qui poussèrent un certain nombre de femmes à se prostituer en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale : c'est en tout cas ce que relate Alfred Bastien et les articles de la presse clandestine qui en parlent, au-delà de l'augmentation du phénomène qu'ils observent.

*

Dès le 19^e siècle et lors de la Grande Guerre, Bruxelles constitue un lieu central où s'exerce la prostitution²⁴⁹. En juin 1940, les autorités allemandes et belges se réunissent pour faire le point sur la situation prostitutionnelle en Belgique : dans le rapport allemand rédigé la suite de cette réunion, il est écrit que « la prostitution bruxelloise se caractérise par son importance qui, vu le chômage de plus en plus répandu, risque encore de s'accroître dans les mois à venir. »²⁵⁰ D'après Benoît Majerus, elle est d'ailleurs la ville qui connaît la plus grande population prostitutionnelle du pays. Dans cette perspective, au sein de nos sources, remarquons que la capitale est la ville dans laquelle la prostitution semble la plus visible : les périodiques de la presse clandestine qui évoquent la prostitution sont en effet publiés à Bruxelles, et le diariste qui la mentionne habite la capitale. Ainsi, il se peut que l'évocation plus importante de la prostitution à Bruxelles soit liée au fait qu'il s'agit de la ville où le phénomène est le plus important, et donc le plus visible. Outre les évocations explicites de la prostitution dans le journal d'Alfred Bastien, dans le témoignage d'Anne Somerhausen, témoin bruxelloise, nous pouvons trouver un passage qui semble y faire allusion, daté du 19 juillet 1941 :

Un élégant jeune homme a loué l'une des chambres au second étage et est arrivé, avec pour seuls bagages, un pyjama, une bouteille de porto, une cigarette, des biscuits et des fleurs. Il était accompagné d'une charmante dame. Bruxelles est un « petit Paris », mais je refuse de jouer à ce jeu-là chez moi et je l'ai mis à la porte.²⁵¹

²⁴⁷ FRANÇOIS Aurore, *op. cit.*, pp.349 et 351.

²⁴⁸ « Menschonwaardige krotwoningen in een glorierijk stad. Slums in het Gentsche textielparadijs » dans *Volk en Staat*, n°199, p.6.; Citation originale : « *Van de direktie der hospitalen zullen we vernemen dat tuberkulose, venerische ziekten, miskramen en epilepsie daar hun meeste slachtoffers vinden.* »

²⁴⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, pp.61-63.

²⁵⁰ Cette observation corrobore par ailleurs l'hypothèse du lien entre misère et prostitution. ; MAJERUS Benoît, *op. cit.*, p.234.

²⁵¹ SOMERHAUSEN Anne, *op. cit.*, p.65 (19 juil. 1941).

Qu'il s'agisse concrètement ou non de prostitution dans ce passage (nous reviendrons sur cette question dans le chapitre suivant), il est intéressant de souligner la référence à la métropole française, et à plus forte raison à la réputation de Paris de capitale de l'érotisme²⁵². Dès le 19^e siècle, la tradition prostitutionnelle à Bruxelles est telle que la ville était décrite « comme un “petit Paris”, offrant de multiples possibilités d'expériences sexuelles et l'anonymat permettant d'en mieux jouir. »²⁵³ Selon l'historienne Emmanuelle Rétaillaud-Bajac, cette notoriété de Paris comme « l'un des pôles majeurs de la sollicitation érotique »²⁵⁴ s'est construite à travers la figure de « la Parisienne », qui émerge au 18^e siècle dans la peinture et la littérature. En effet, les Parisiennes apparaissent, dans les représentations du siècle des Lumières, comme des femmes à la fois raffinées, mais effrontées, et « dont les audaces ou l'impudeur flirtent parfois avec la débauche »²⁵⁵. Autrement dit, selon ce qu'en disait l'écrivain Jean-Jacques Rousseau, « ce qui définit la Parisienne, c'est précisément qu'elle n'hésite pas à imiter la fille de joie, non seulement dans ses atours, mais aussi dans son comportement. »²⁵⁶ Au 19^e siècle, le développement de la prostitution dans la capitale française contribue alors à nourrir cette ambivalence, et, à la Belle Époque, les maisons closes parisiennes jouissent d'une réputation internationale. Ainsi, s'il n'est pas possible de savoir exactement ce qu'entend Anne Somerhausen lorsqu'elle écrit que Bruxelles était un « petit Paris », il est probable que la référence à la Ville Lumière convoque en réalité cet imaginaire de la capitale française comme la ville où moralité défaillante et amour romantique se côtoient. Bruxelles, en 1941, ressemblerait alors à un « petit Paris » en ce que les relations extraconjugales paraîtraient, aux yeux de la diariste, s'y multiplier en ce temps d'occupation allemande, impression à laquelle la visibilité de la prostitution à Bruxelles n'est peut-être pas étrangère.

Il est par ailleurs intéressant de constater que la première mention de la prostitution, dans le journal d'Alfred Bastien, apparaît lorsque le diariste est en voyage à Paris : « au Boulevard Saint-Michel, plus un étudiant. C'est un trottoir pour les tristes “filles de joie”, le seul commerce à Paris qui marche un peu. »²⁵⁷ Plus tard, au sein de la même entrée, il fera à nouveau référence à une scène de prostitution à laquelle il dit avoir « assisté »²⁵⁸ dans l'hôtel où il loge. Il est dès lors curieux de remarquer que, la première fois que le phénomène

²⁵² Voir à ce sujet KALIFA Dominique, *Paris. Une histoire érotique, d'Offenbach aux Sixties*, Paris, Payot & Rivages, 2018.

²⁵³ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.63.

²⁵⁴ RÉTAILLAUD-BAJAC Emmanuelle, « Entre “chic” et “chien” : les séductions de la Parisienne, de Jean-Jacques Rousseau à Yves-Saint-Laurent » dans *Genre, sexualité & société* [en ligne], <https://doi.org/10.4000/gss.3028>, n°10, 2013. ; Nous remercions Charlotte Barnabé de nous avoir communiqué cette référence et d'avoir enrichi notre questionnement par ses réflexions.

²⁵⁵ *Ibidem*.

²⁵⁶ *Ibidem*.

²⁵⁷ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

²⁵⁸ *Ibidem*.

prostitutionnel – et les relations intimes entre femmes occupées et soldats allemands de manière plus générale – perce dans le journal d’Alfred Bastien, le diariste est en voyage à l’étranger, de surcroît dans la Ville Lumière. De même, le 6 juin 1944, à l’occasion du Débarquement de Normandie, le diariste écrira : « dans quelques jours, Paris, si tout va bien, sera nettoyée de sa prostitution et de cette vermine grise qui aura été la honte du genre humain. »²⁵⁹ En somme, retenons que, au total, sur les six évocations de la prostitution au sein du journal d’Alfred Bastien, la moitié fait référence au phénomène dans la ville de Paris.

*

La prostitution apparaît en définitive plus tardivement que les relations librement consenties dans les carnets personnels. Pourtant, elle est déjà présente au moment de l’invasion, et ne cesse d’augmenter jusqu’au moins décembre 1941 : c’est surtout cette augmentation qui est rapportée dans les sources que nous avons consultées, ainsi que l’établissement d’un lien entre misère et prostitution. Et pour cause, si l’occupant ne cesse de durcir les mesures à l’encontre des prostituées pour tenter de contrôler le phénomène, celles-ci semblent, le plus souvent, exercer dans la clandestinité, et ce sans doute en raison des restrictions importantes de libertés imposées par les autorités allemandes.

Il est néanmoins certain que les multiples restrictions du côté allemand aient, dans une certaine mesure, limité la propagation des infections et maladies sexuellement transmissibles, et en partie canalisé la prostitution dans des structures contrôlées. Il est en revanche beaucoup moins probable qu’elles soient parvenues à l’endiguer et la contrôler complètement, en témoignent les évocations du phénomène qui se multiplie dans différentes sources postérieures aux déclarations de l’occupant dans le journal censuré *Brüsseler Zeitung*, qui se targue en 1943 des résultats des précautions sanitaires²⁶⁰.

III. Où se nouent ces relations ?

Si les rencontres entre femmes belges et soldats allemands semblent avoir lieu, globalement, partout en Belgique²⁶¹, différents types de lieux privilégiés reviennent toutefois de manière récurrente dans nos sources. Dans l’espace public d’une part, les interactions sont surtout perceptibles dans les cafés et établissements de plaisir ainsi que dans les parcs, mais peuvent apparaître n’importe où. L’espace privé, d’autre part, bien que moins visible, est également un lieu où se tissent les liens, en particulier sur les lieux de travail des femmes, et où ils s’entretiennent, plus précisément dans les endroits où sont logés les soldats.

²⁵⁹ *Ibid.*, le 6 juin 1944.

²⁶⁰ « Alle Kriegsseuchen überwunden » dans *Brüsseler Zeitung*, n°7, le 4 janvier 1943, p.6.

²⁶¹ Voir Répartition géographique

Espace public

Cafés et établissements de plaisir

Un premier lieu de rencontre apparaît dès le premier extrait de notre corpus qui parle des relations intimes entre femmes belges et soldats allemands, c'est-à-dire le passage du journal de Pierre Derriks daté du 25 mai 1940 que nous avons cité plus tôt. Le diariste y indique de fait avoir assisté à la scène de « flirt » entre un soldat allemand et deux femmes alors qu'il consommait dans un café. En août 1940, les chroniqueurs courtraisiens avaient déjà noté que les soldats allemands fréquentaient les cafés de la ville : « il y a beaucoup de pilotes de la *Luftwaffe* dans la ville. [...] Les filles les trouvent séduisants. Ils semblent vouloir s'installer en permanence dans les pubs de l'avenue Iron Road. Les officiers préfèrent le Grand Café. »²⁶². En outre, d'après les enfants issus de ces relations que Gerlinda Swillen a interrogés, à Izenberge (Flandre-Occidentale), Turnhout (Anvers) ou encore Grâce-Hollogne (Liège), leurs parents se sont approchés dans un estaminet, souvent celui du village dans lequel leur mère habitait²⁶³. En 1944, à Termonde (Flandre-Orientale), le jeune témoin Frans De Koninck (°1926) rapporte pour sa part se rendre fréquemment dans des cafés où il danse avec ses ami·es. Le 12 juin de cette dernière année d'occupation allemande, il écrit :

Et c'est à nouveau la "salle comble" dans les pubs où, comme hier, règne une ambiance de fête foraine, exactement comme si la guerre et toutes ses misères appartenaient depuis longtemps au passé (si seulement c'était le cas !). Comme hier, on s'amuse beaucoup et on enchaîne les danses. [...] Bras contre bras, paysans et ouvriers, filles et femmes et soldats allemands (ils ne vont pas trainer par ici, n'est-ce pas ?), nous – bien sûr – et nos pairs du sexe opposé, nous tournons et sautons et nous chantons ou rugissons (lalala) sur les mélodies de l'orchestre.²⁶⁴

Les « bistrots de village » constituaient en effet au 20^e siècle des lieux de sociabilité centraux²⁶⁵ : selon le sociologue Pierre Boisard, les cafés sont en réalité des « lieux privilégiés où, pour quelques instants, s'effacent les différences sociales »²⁶⁶, constituant par là un « espace intermédiaire, mi-public, mi-privé, où l'on peut se retrouver [...] le temps d'un verre pour échanger librement des propos sans conséquence. »²⁶⁷ Il est donc clair que les cafés ont pu constituer des espaces plus détendus, des ambiances plus chaleureuses et par conséquent plus

²⁶² VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 1, p.159. ; Citation originale : « *Er zijn veel Luftwaffe-piloten in de stad. [...] De meisjes vinden ze verleidelijke jongens. Ze schijnen definitief kwartier te willen maken in de kroegen langs de Ijzerweglaan. De officieren geven de voorkeur aan de Grand Café.* »

²⁶³ SWILLEN Gerlinda, *La valise oubliée...*, op. cit., p.16.

²⁶⁴ Journal de Frans De Koninck, le 12 juin 1944. ; Citation originale : « *En is weeral "bakske vol" in de cafeetjes waar er, net als gisteren, een feestelijke kermisfeer heerst precies alsof de oorlog en al zijn miserie sinds lang tot het verleden zouden behoren (was het maar waar!). Net als gisteren amuseren wij ons opperbest en we slaan dansjes over. [...] Arm aan arm, boeren nevens werklieden, meisjes en vrouwen nevens Duitse soldaten (die blijven hier toch niet hangen zeker?), wij – vanzelfsprekend – nevens leeftijdgenoten van het andere geslacht, draaien en springen in het rond en we zingen of brullen (lalala) de melodietjes van het orkestje mee.* »

²⁶⁵ COQUARD Benoît, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2022, p.126.

²⁶⁶ BOISARD Pierre, *La vie de bistrot*, Paris, PUF, 2016, p. 9.

²⁶⁷ *Ibid.*, p.10.

propices aux contacts entre les protagonistes de notre recherche à priori moins hostiles, bien qu'il s'agisse d'un lieu où s'exerce notamment ce que le sociologue Benoît Coquard appelle « le contrôle social par l'interconnaissance »²⁶⁸.

Tel que nous l'avons développé dans la section sur la prostitution, les cafés sont parfois aussi des lieux où s'exerce le travail du sexe, que les autorités occupantes chercheront à atteindre par leur troisième arrêté réglementant le phénomène, qui rendait obligatoire le contrôle médical pour les femmes qui travaillaient dans les bars et les cafés²⁶⁹. À cet égard, dans les chroniques courtraisiennes, en février 1941, un témoin rapporte que « il y a un nombre sans précédent de pubs et de cafés rose-abat-jour où les guerriers du Führer peuvent se reposer, et toutes ces “madames qui aident à faire descendre la pression” [“*uitblaas-dames*”²⁷⁰] doivent se rendre à la loge maçonnique L'Amitié, sur le Houtmarkt, pour des contrôles médicaux. »²⁷¹ En septembre 1942, il est relaté que : « les maisons closes et les tripots poussent comme des champignons. Mais la police n'est pas tendre : presque tous les mois, des cafés sont fermés pour cause de fornicateurs interdits. »²⁷² De fait, deux mois plus tard, « le conseil communal a décidé de fermer les cafés De Eendracht et De Gieterie en tant que lieux de fornication condamnés »²⁷³.

La nature exacte du lieu n'est néanmoins pas toujours précisée dans nos sources. Dans un numéro du clandestin *Précurseur*, il est par exemple rapporté que des femmes belges fréquentent des soldats allemands « dans tous les lieux de plaisir »²⁷⁴, c'est-à-dire, selon le *TLF*, des endroits « où l'on se divertit »²⁷⁵. La Namuroise Flore Michaux (°1921) indique pour sa part dans son journal s'être rendue dans « quelques établissements de plaisir installés dans la ville »²⁷⁶, où elle indique avoir été témoin de scènes de rapprochements entre des femmes belges et des soldats allemands. Elle précise être entrée dans « l'ancienne maison du Peuple rue x... »²⁷⁷

²⁶⁸ COQUARD Benoît, *op. cit.*, p.128.

²⁶⁹ Voir *Prostitution*

²⁷⁰ Le verbe « *uitblazen* » signifie en néerlandais « souffler, faire descendre la pression, se relaxer, se reposer » : le terme « *uitblaas-dames* » désigne donc les femmes qui aident à faire redescendre la pression, soit, vu le contexte, des prostituées. ; Nous remercions Véronique Geerstelynck de nous avoir beaucoup aidée pour les traductions en néerlandais.

²⁷¹ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, *op. cit.*, vol. 2, p.19. ; Citation originale : « *zijn er natuurlijk een ongekend aantal kroegen en rose-abat-jour cafeetjes waar de krijgers van de Führer even mogen uitblazen en al die “uitblaas-dames” moeten voor medische controle naar de vrijmetselaarsloge L'Amitié op de Houtmarkt.* »

²⁷² *Ibid.*, p.201. ; Citation originale : « *Bordelen en goktenten rijzen als paddestoelen uit de grond. De politie is nochtans niet mals; bijna maandelijks worden cafés als verboden ontuchthuizen gesloten.* »

²⁷³ *Ibid.*, p.213. ; Citation originale : « *Het schepencollege besliste de café's De Eendracht en De Gieterie als verboden ontucht huizen te sluiten.* »

²⁷⁴ « Que ceci serve de leçon » dans *Le Précurseur*, s.d., p.1.

²⁷⁵ « PLAISIR¹, subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=785505570;r=1;nat=;sol=1>; (page consultée le 26 mai 2024).

²⁷⁶ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

²⁷⁷ Puisque la diariste ne spécifie pas la rue dans laquelle se trouve la maison du peuple, il ne nous a pas été possible de retrouver à laquelle elle faisait exactement référence : l'historienne de l'art Françoise Fonck en répertorie en

[...] une petite foire “carroussel auto skoter” »²⁷⁸. Les maisons du peuple constituaient, au début du 20^e siècle, des lieux de détente et de rencontre conviviaux à destination de la classe ouvrière²⁷⁹. Plus loin dans l’entrée, elle qualifiera l’endroit de « boui-boui ». Quoiqu’il soit exactement, la diariste rapporte qu’Allemands et Belges, ensemble, s’y amusent et s’y délassent.

Un autre type de « lieu de plaisir » dans lequel soldats allemands et femmes belges se retrouvent, selon les diaristes, sont les *Soldatenheim*, espace de détente réservé aux soldats de la *Wehrmacht* dans les pays occupés. En 1941, dans les chroniques courtraisiennes, au sein d’un extrait que nous avons déjà cité, les observateurs de l’époque avaient noté que de nombreuses jeunes filles acceptaient de se rendre au thé dansant hebdomadaire (« *wöchentlichen Tanztee* ») du Soldatenheim de la ville. Le 18 février 1942, à Ath (Hainaut), Jacques Pohl parle aussi des « femmes du Soldatenheim »²⁸⁰. Femmes belges et soldats allemands se rencontrent donc dans divers types de lieux de divertissement, dont les parcs urbains font également partie.

Parcs urbains

Alors que, dans les villages, les cafés sont des lieux où l’on se retrouve, en ville, les parcs constituent également des espaces de détente et de récréation, où occupants et occupé·es se promènent parfois et, *de facto*, se côtoient. Le 13 juillet 1941, Jacques Pohl (°1909) se rend en ce sens au parc Josaphat (Bruxelles) avec son fils, et rapporte y avoir aperçu un militaire :

un soldat allemand donnait du pain aux paons, aux oies, aux canards. Mon petit Pierre était proche. L’Allemand lui a souri, lui a passé un peu de pain pour qu’il le donne aux oiseaux. J’ai rappelé Pierre. Avec un léger remords : le soldat avait l’air vraiment d’un brave homme. Mais il faudrait qu’aucun Allemand, bon ou mauvais, ne puisse rapporter en Allemagne qu’aucune parcelle de la Belgique leur sourit.²⁸¹

Si l’enseignant athois se montre distant, dès le mois de juin 1940, la diariste Lien D’Haens (°1924), jeune Anderlechtoise néerlandophone qui aide ses parents dans la droguerie familiale parallèlement à ses études d’infirmière, observe des interactions cordiales. Le 30 juin 1940, elle écrit : « Avec Fernande et Mariette, nous nous promenons dans le parc Duden. On y voit beaucoup d’Allemands rire et jouer en compagnie de jeunes filles d’environ 16-17 ans »²⁸². À ce titre, Simone Vosch, jeune adolescente bruxelloise également, âgée, elle, de 15 ans en 1941, rapporte fréquemment dans son carnet aller au parc avec ses camarades de classe, et y

effet une quinzaine située dans des rues pour la province de Namur. ; FONCK Françoise, *Les maisons du peuple en Wallonie*, Namur, Institut du patrimoine wallon, 2010, pp.134-135.

²⁷⁸ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

²⁷⁹ FONCK Françoise, *op. cit.*, p.11.

²⁸⁰ Journal de Jacques Pohl, le 18 fév. 1942.

²⁸¹ *Ibid.*, le 13 juil. 1941.

²⁸² Journal de Lien D’Haens, le 30 juin 1940. ; Citation originale : « *Ik ga met Fernand en Mariette naar ‘t Park Duden. Er liggen veel Duitschers en men ziet ze omgaan met jonge meisjes van ongeveer 16-17 jaar lachen en spelen.* »

plus tendance à s'ouvrir aux autres s'ils viennent seuls qu'en groupe. Cette observation pourrait par là expliquer la raison pour laquelle, sur le dessin de Simone Vosch, les militaires de la *Wehrmacht* ne sont pas représentés, alors même qu'elle mentionne leur présence dans ses lignes. La diariste s'imaginerait de ce point de vue ses sorties au parc comme une activité qu'elle a réalisée avec le groupe avec lequel elle s'y est rendue – la quasi-totalité des personnages de l'illustration sont dans cette optique nommés –, dont les Allemands ne feraient pas partie (puisque'elle n'était à ce moment-là pas particulièrement disposée à créer du lien social), et ce bien qu'ils fussent effectivement présents à ce moment-là. Il n'empêche qu'au parc, ils ne sont pas complètement exclus de son cercle de sociabilité, et ce en raison de l'usage que fait la diariste de l'espace vert : la pratique d'une activité physique se réalise de fait en groupe, mais permet à d'autres personnes de s'y ajouter à l'occasion²⁸⁹.

Notons que, en outre, les espaces verts des villes belges sous Occupation peuvent revêtir un côté plus « pragmatique » : il s'agit d'un endroit où s'exerce parfois la prostitution. À cet égard, puisque la prostitution clandestine des mineures ne se pratique *ipso facto* pas dans les maisons closes, elle peut avoir lieu dans les parcs²⁹⁰. En juin 1941, un article de *Clarté* a de plus fait état d'un meurtre d'un soldat allemand et d'une femme dans le parc de Laeken, et associé ce double homicide au phénomène prostitutionnel qui se développe en Belgique sous l'Occupation²⁹¹. Ainsi, s'ils ne constituent sans doute pas le lieu privilégié dans lequel s'exerce la prostitution, il semble que les espaces verts urbains peuvent également servir de solution – peut-être en raison du fait qu'ils sont parfois perçus comme des lieux propres « sans déchet ni pollution »²⁹² –, notamment lorsque les prostituées sont dans une situation de clandestinité.

Partout

Outre les établissements de plaisir et les espaces verts urbains, les contacts intimes entre femmes et belges et soldats allemands peuvent vraisemblablement se produire dans n'importe quel lieu où ces derniers passent. Simone Vosch, par exemple, faisait mention de deux individus qui s'embrassaient dans le train²⁹³. Les prostituées clandestines mineures, quant à elles, exercent parfois « sur les bancs publics ou à même la rue. »²⁹⁴ De ce point de vue, si les autorités allemandes tentent de circonscrire le phénomène prostitutionnel au sein de maisons closes, tel que l'explique Marie-Sylvie Dupont-Bouchat, l'hyperréglementarisme, « à force de multiplier les interdits et les contrôles [...] aboutit à un résultat diamétralement opposé à l'objectif qu'il

²⁸⁹ *Ibidem*.

²⁹⁰ FRANÇOIS Aurore, *op. cit.*, p.346.

²⁹¹ « Des ex-prisonniers bruxellois arrêtés et déportés en Allemagne » dans *Clarté*, juin 1941, p.3. ; Voir *Prostitution*

²⁹² LONG Nathalie et TONINI Brice, *op. cit.*, parag. 45.

²⁹³ Journal de Simone Vosch, le 1^{er} nov. 1941.

²⁹⁴ FRANÇOIS Aurore, *op. cit.*, p.346.

poursuivait et qui était de faire disparaître la prostitution clandestine »²⁹⁵. Dès lors, les femmes, « harcelées de toutes parts par les policiers, les moralistes et les médecins, préférèrent retourner à la prostitution clandestine. »²⁹⁶ Par conséquent, l'exercice de leur profession se déplace, se répand dans les rues, dans les cafés et autres lieux de plaisir ou encore dans les parcs.

De manière plus large, tel que nous l'avons évoqué précédemment, d'une part, les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands, et la prostitution plus spécifiquement, semblent plus nombreuses dans les villes qu'à la campagne, bien qu'il semble peu probable qu'elles ne se développent pas du tout dans les zones rurales. Très probablement dues à un biais de sources, ces observations peuvent également s'expliquer par des facteurs endogènes : en effet, « la prostitution appartient par excellence au champ urbain », tandis que « la prostitution rurale, plus cachée et sans doute plus mal tolérée, n'est pas inscrite, ni reconnue dans le champ de la sociabilité villageoise. »²⁹⁷

D'autre part, dans les carnets personnels, les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands sont plus souvent mentionnées lorsqu'elles ont lieu dans l'espace public. Ce constat semble logique dans la mesure où, pour que les diaristes les observent, il est nécessaire que ces contacts intimes soient visibles, ce qui n'est à priori pas permis lorsqu'ils ont lieu dans un espace où, littéralement, « le public n'est généralement pas admis »²⁹⁸. Néanmoins, l'on pourrait supposer que ces rencontres, en raison de leur caractère jugé honteux²⁹⁹, se passent de manière privilégiée dans des espaces cachés, auxquels le témoin contemporain n'a à *première vue* pas accès.

²⁹⁵ DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, « La prostitution urbaine. La marginalité intégrée » dans GUBIN Éliane et NANDRIN Jean-Pierre (dir.) *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie*, Bruxelles, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 1993, p.119.

²⁹⁶ *Ibidem*.

²⁹⁷ *Ibidem*.

²⁹⁸ « PRIVÉ, -ÉE, adj. et subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=1771448280;r=1;nat=;sol=0>; (page consultée le 22 juin 2024).

²⁹⁹ Nous reviendrons largement sur cet aspect dans le chapitre suivant.

Espace privé

Lieu de travail

Un premier lieu de rencontre hors de l'espace public que nous pouvons souvent dégager d'autres travaux et sources est, de manière générale, le lieu de travail de la femme. Effectivement, comme le développe Gerlinda Swillen, « le lieu de travail est souvent l'occasion de faire connaissance, d'autant plus que le travail n'est parfois proposé que dans les locaux de l'occupant (bureaux et cantines) et que les salaires sont élevés. »³⁰⁰

Certains lieux où travaillaient les femmes belges avant la guerre sont effectivement investis, d'une manière ou d'une autre, par l'occupant allemand pendant le conflit. Gerlinda Swillen a par exemple collecté des témoignages d'« enfants de guerre » rapportant que leurs géniteurs s'étaient rencontrés dans le café ou encore l'hôtel où leur mère travaillait et que leur père fréquentait, dans les provinces d'Anvers et de Flandre-Occidentale. D'autres témoins mentionnent le cas d'une femme qui rencontre un Allemand quand elle travaille à la Fabrique Nationale à Herstal (Liège), et d'une autre qui fait la connaissance de son bien-aimé alors qu'il vient acheter des piles dans le magasin d'électro-ménager qu'elle tient³⁰¹.

D'autres lieux de travail dans lesquels ont lieu les rencontres sont les établissements médicaux : des contacts s'y nouent entre médecins allemands et infirmières belges, mais aussi entre ces dernières et les soldats blessés³⁰². Ces derniers peuvent également tisser des liens avec de jeunes femmes venues leur rendre visite, issues de diverses associations, notamment collaboratrices. À ce sujet, dans les chroniques courtraisiennes, en juin 1943, un témoin rapporte : « cet après-midi, les membres du DMS³⁰³ ont rendu visite aux blessés du front de l'Est à l'hôpital de guerre de Lille. Il y avait des bonbons, des confiseries, des cigarettes [...] et, surtout, l'affection des jeunes filles. »³⁰⁴ Il est plausible que ces rencontres se soient aussi produites, plus largement, au sein d'autres endroits où l'on soigne les blessés allemands. À cet égard, en décembre 1942, dans les chroniques courtraisiennes, il est raconté que

la mère supérieure du Fort est sur les charbons ardents : tant d'hommes dans son couvent ! Tant qu'ils sont en plâtre, il n'y a pas de problème, mais dès qu'ils se promènent après des semaines

³⁰⁰ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.174.

³⁰¹ *Ibid.*, pp.184-186 ; 421.

³⁰² SWILLEN Gerlinda, « L'Hôpital Brugmann à l'heure allemande (1940-1944) » dans *Cahiers bruxellois – Brusselse cahiers*, n°1, 2019, pp.167-195.

³⁰³ La *Dietse Meisjesscharen* (DMS) est un mouvement de jeunesse associé au VNV. ; Voir à ce sujet JANS Séverine, « De Dietse Meisjesscharen (1940-1944) en hun “aanlokkelijke taak, ons volk al spelend en zingend terug te voeren naar de klare bronnen van zijn eigen aard” » in *Wetenschappelijke tijdingen*, vol. LXI, n°2, 2002, pp.87-106.

³⁰⁴ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 2, p.284. ; Citation originale : « Deze namiddag bezochten leden van de DMS gekwetste oostfronters in het krijgshospitaal in Rijsel. Er was voor iedereen snoep, suikergebak, rookwaren, tijdschriften en boeken en vooral de genegenheid van de meisjes. »

d'abstinence et de dérive de la chair ! Consciencieusement, elle a fait clore la partie occupée du couvent avec des cloisons en bois³⁰⁵

Dans le contexte de l'Occupation allemande, certaines femmes belges trouvent également du travail dans des structures de l'administration occupante. La Belge O.S. (°1913), lorsque qu'elle est jugée en 1946 pour collaboration, déclare par exemple dans son interrogatoire avoir commencé à travailler comme secrétaire au journal censuré *Le Soir* « parce que mon mari gagnait moins à cette époque et ne pouvait m'envoyer qu'une centaine de Marks par mois, ce qui était trop peu pour vivre. »³⁰⁶ O.S. est arrêtée le 15 avril 1942 pour avoir transmis une maladie vénérienne à un Allemand : « j'ai été mise dans un hôpital, et j'en suis sortie vers la fin mai. »³⁰⁷ L'Allemand en question n'est cependant pas le seul avec qui elle a eu des rapports sexuels et qu'elle aurait infecté. En effet, H.M., Belge qui travaille aux services de renseignement et de maintien de l'ordre de la SS (*Sicherheitsdienst*), dans son procès-verbal, indique également avoir été « contaminé »³⁰⁸ par elle, après l'avoir rencontrée durant l'été 1941.

Il convient de douter de la sincérité des propos des deux témoins étant donné qu'ils ont été recueillis dans un cadre de répression judiciaire³⁰⁹, et à fortiori de remettre en question les motivations réelles d'O.S. à se mettre au service de l'occupant. Néanmoins, en dehors de ce cas particulier, Gerlinda Swillen avait pour sa part également constaté que la ressource financière avait été une motivation pour certaines femmes à se travailler pour les Allemands, et que la pauvreté et la disette conséquentes de l'Occupation pouvaient parfois les avoir encouragées à être peu exigeantes sur le choix de leur emploi³¹⁰. Les témoignages des « enfants de guerre » en ce sens sont multiples. Dans le Hainaut, par exemple, René C. raconte à propos de sa mère :

Elle a cherché du travail. Elle est allée voir la maison communale [de Charleroi]. Ils ont dit que les Allemands cherchaient des femmes pour nettoyer les locaux et tout ça, les bureaux... [...]

³⁰⁵ *Ibid.*, p.217. ; Citation originale : « *Moeder Overste van het Fort zit op hete kolen: zoveel mannen in haar klooster! Zolang ze in het gips liggen, is er geen vuiltje aan de lucht maar laat dat rondlopen na weken van onthouding en vlees derven! Gewetensvol heeft ze het bezette gedeelte van het klooster met houten schotten laten afzetten.* »

³⁰⁶ Dossier *Le Soir*, PV d'interrogatoire de O.S, Cour Militaire de Bruxelles, AGR2. ; La consultation de ces dossiers, qui nous ont été transmis par un collègue que nous remercions chaleureusement, est soumise à une autorisation de la part du Collège des procureurs généraux. Dès lors, nous sommes contrainte d'anonymiser les personnes dont il est question puisque nous n'avons pas nous-même reçu cette autorisation. Subséquemment, étant que les dossiers sont nominatifs, il ne nous est pas non plus permis de renseigner au lecteur la référence complète de cette source.

³⁰⁷ *Ibidem.*

³⁰⁸ *Ibidem.*

³⁰⁹ Alors qu'O.S. déclare ne s'être intéressée au rexisme uniquement par intérêt économique, H.M. indique qu'elle « portait une série d'insignes allemandes, dont celui de la Croix-Rouge allemande, plus un Croix-Gammée, etc... Tout ce qui était allemand était pour elle un dieu, et je crois qu'elle a dû s'imaginer que j'étais allemand. » Néanmoins, il déclare également qu'il n'a pour sa part eu des rapports sexuels avec elle que par intérêt professionnel et qu'il considéré sa contamination « comme un risque du métier qu'il fallait prendre. » ; Dossier *Le Soir*, PV d'interrogatoire de O.S, Cour Militaire de Bruxelles, AGR2.

³¹⁰ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, p.178.

Et là elle a travaillé dans le bureau d'un officier allemand SS – c'était un assez haut placé. Et là elle a commencé à nettoyer, elle a connu le monsieur ; ils sont tombés amoureux.³¹¹

La femme dont il est question, sans domicile, se verra attribuer un appartement au-dessus de la maison communale, dans lequel son bien-aimé viendra habiter avec elle. Les femmes qui se mettent volontairement au service de l'occupant touchent effectivement des rémunérations élevées, auxquelles s'ajoutent souvent la nourriture et parfois le logement.

Hôtels, et endroits où logent les soldats de manière plus générale

Le terme « rencontre », comme évoqué précédemment, recouvre deux sens : il peut aussi bien signifier la prise de contact qu'un rendez-vous planifié. Ainsi, il est probable que les femmes belges et les soldats allemands entrent en contact lorsqu'ils croisent leurs routes respectives dans les espaces publics ou dans le cadre de leur profession. En revanche, lorsqu'il s'agit de se réunir, il est plausible qu'ils privilégient, quand cela est possible, des espaces privés (surtout lorsqu'il s'agit pour eux de se rencontrer sur le plan sexuel), dont les hôtels et, plus largement, les endroits où logent les soldats allemands font partie.

En effet, dans les carnets personnels, il est parfois rapporté que les soldats allemands sont hébergés dans des hôtels, et qu'ils y « rencontrent » des femmes occupées. Pour rappel, Simone Vosch avait rencontré le soldat allemand dont elle s'est éprise dans un hôtel, alors qu'elle était en exode en France³¹². En janvier 1944, Alfred Bastien rapporte également que « on fait un feu d'enfer dans les hôtels occupés par les boches et leurs femelles. »³¹³ Certaines femmes allemandes, les « souris grises », logent elles aussi dans des hôtels. Le 5 juin 1940, Lien D'Haens écrit dans cette optique : « on rencontre également des femmes d'officiers allemands, mais celles-ci séjournent dans les hôtels. »³¹⁴

Les hôtels peuvent être considérés comme des espaces semi-privés car, en théorie, seuls ceux qui y sont autorisés peuvent pénétrer dans les chambres qui leur ont été attribuées, mais quiconque est susceptible d'y séjourner moyennant paiement. Dès lors, pour peu qu'un.e diariste loge dans une chambre voisine à celle d'un Allemand, il peut s'approcher de très près des rapports intimes que celui-ci entretiendrait avec une femme occupée. À ce titre, en voyage à Paris, Alfred Bastien écrit le 29 mai 1941 :

Finally, rue Grange Batelier, à l'Hôtel du Liban, nous avons trouvé deux chambres et assisté aux ébats de ces jeunes salopes qui racolent des gris vêtus. Et je note la réflexion d'une d'entre elles : « du moment qu'il s'agit de la cochonnerie des hommes, c'est tout du pareil au même, monsieur. Que ce soit un Français, un Belge, ou un boche... il faut bouffer ». ³¹⁵

³¹¹ *Ibid.*, p.182.

³¹² Voir *Langage codé* ; Voir aussi Journal de Simone Vosch, les 27 et 28 juin 1940.

³¹³ Journal d'Alfred Bastien, le 20 janvier 1944.

³¹⁴ Journal de Lien D'Haens, le 5 juin 1940. ; « *Ook vrouwen van Duitsch officieren maar die verblijven in de hotels* »

³¹⁵ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

Par ailleurs, en ce qui concerne les mineures en particulier, les tenanciers sont parfois peu regardants quant à la fréquentation de leurs établissements par ces dernières, ce qui en fait un lieu privilégié pour que s’y exerce la prostitution clandestine, au même titre que les maisons dans lesquelles sont cantonnés les soldats³¹⁶.

« En outre, les maisons privées sont désormais utilisées comme lieux de rendez-vous. Dans la Smet de Nayerlaan et la Langemeersstraat, quatre dames ont été prises en flagrant délit et inscrites sur la liste des femmes publiques. »³¹⁷ Ce dernier témoignage, inscrit à la date du 11 septembre 1942 dans les chroniques courtraisiennes, montre de fait que, outre les hôtels, les relations intimes ont parfois lieu dans les chambres que les soldats allemands réquisitionnent directement chez les habitants. Dès le début de la guerre, partout en Belgique, ceux-là séjournent quelquefois quelques jours chez les autochtones : à Tellin (Luxembourg), le curé rapporte que « un lieutenant [allemand] se présente chez moi. Il a l’air bon garçon. Il s’appelle Geffroid Dlugay. C’est un silésien, secrétaire de mairie. Il compte rester deux jours avec un compagnon. »³¹⁸ En octobre 1940, dans une chronique d’Oostham (Limbourg) durant la Seconde Guerre mondiale, il est indiqué que « au centre du village, mais aussi à l’extérieur, chaque famille doit loger quelques soldats. Les discussions vont bon train : “Ce sont tous des invités garçons”. »³¹⁹ À Lustin (Namur), en février 1944, Florence Drion du Chapois (°1932) note dans son carnet : « L’hôtel Boreux et Bristol réquisitionné par une bande de 40 officiers allemands. 200 s’éparpillent dans le village. »³²⁰ Nous avons aussi, dans le chapitre liminaire, étudié le cas de Germaine Demoulin, dans les cantons de l’Est, qui se lie intimement avec des soldats allemands qu’elle « accueille » chez elle lorsqu’ils se replient en Allemagne à la fin de la guerre³²¹.

Le cantonnement prolongé de troupes dans un espace peut subséquemment parfois mener à une fraternisation, voire à un processus d’intégration du soldat dans la communauté lorsque le courant passe bien. Ainsi, à Lokeren (Flandre-Orientale), le diariste Abel Raemdonck, facteur qui rapporte les actualités militaires et les événements dans sa commune, note le 1^{er} mars 1941 :

Les soldats allemands (artillerie) qui étaient cantonnés ici depuis cinq mois sont partis aujourd’hui. Beaucoup de jeunes filles et de femmes ont pleuré à leur départ. Une affiche a été

³¹⁶ FRANÇOIS Aurore, *op. cit.*, pp.345-346.

³¹⁷ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, vol. 2, p.201. ; Citation originale : « *Daarnaast worden nu ook privé-woningen als rendez-vous-huizen gebruikt. In de de Smet de Nayerlaan en in de Langemeersstraat werden vier dames op heterdaad betrapt en op de lijst van de publieke vrouwen geplaatst.* »

³¹⁸ Journal de Victor Enclin, le 17 mai 1940.

³¹⁹ JAMAR Henri, *op. cit.*, 10 oct. 1940. ; Citation originale : « *In de dorpskom en ook daarbuiten moest ieder gezin een paar soldaten slaapgelegenheid bezorgen. De zaak werd druk besproken : “’t Zijn allemaal jongen gasten.”* »

³²⁰ Journal de Béatrice et Florence Drion du Chapois, le 17 fév. 1944.

³²¹ Voir *Pages arrachées*

apposé, indiquant que le commandant allemand remercie les habitants de Lokeren pour le bon accueil réservé à ses troupes.³²²

De la même manière, en avril 1941, une division allemande installée de longue date quitte la ville de Courtrai pour la Prusse orientale : « de nombreuses familles et des jeunes filles aux yeux rougis par les larmes étaient présentes à la gare pour faire leurs adieux. Les 35. NA a passé plus de six mois ici, ce qui crée des liens. »³²³ Enfin, dans la chronique d'Eeklo (Flandre-Orientale) inspirée du journal de Leon Minne, le 28 mai 1941, il est indiqué que « de nombreux soldats allemands, qui étaient déjà stationnés ici depuis plusieurs mois, ont quitté Eeklo. Au marché, j'ai vu des femmes et des filles d'Eeklo qui pleuraient pour dire au revoir. »³²⁴. Si ces allusions sont ténues, elles indiquent qu'il n'est pas exclu que ces rapprochements aient favorisé des contacts intimes³²⁵.

L'espace privé, enfin, est en théorie inaccessible à la perception des diaristes, mais, d'une part, certains fins observateurs sont tout de même capables d'identifier ce qu'il s'y passe, notamment dans les campagnes, où l'interconnaissance et à fortiori le contrôle social sont généralement plus prononcés. Par exemple, Germaine Demoulin elle-même, dans le village de Montzen (cantons de l'Est), raconte à la date du 27 mai 1941 : « En passant près de chez [nom masqué] ns [nous] entendons l'accordéon on fêtait les fiançailles de Mme [nom masqué] avec Legrennier d'Eupen un Boche. »³²⁶ D'autre part, certains contemporains ne semblent pas avoir besoin de voir les contacts intimes pour les identifier, en particulier en ce qui concerne ceux que les Allemands entretiennent avec les femmes occupées mariées et dont l'époux est prisonnier de guerre. Ainsi, le motif du « lit des absents », qui accueillerait volontiers des militaires de la *Wehrmacht*, est récurrent dans les témoignages de l'époque – nous reviendrons sur ce point dans le prochain chapitre.

IV. Profil-type des femmes qui entretiennent des relations avec des Allemands

Dans les carnets personnels, si les femmes qui fréquentent des Allemands sont rarement mentionnées, elles sont encore moins identifiées avec précision : ce sont, le plus souvent,

³²² Journal d'Abel Raemdonck, le 1^{er} mars 1941. ; Citation originale : « *De Duitse soldaten (artillerie) die hier sedert 5 maand ingekwartierd lagen, zijn vandaag vertrokken. [...] Vele meisjes en vrouwen weenden bij hun vertrek. Er is een plakbrief uitgehangen dat de Duitse commandant de Lokerse bevolking bedankt voor het goede onthaal dat zijn troepen hier genoten hebben.* »

³²³ *Ibid.*, vol.2, p.33. ; Citation originale : « *Tal van families en meisjes met rood betraande ogen waren aan het station om afscheid te nemen. De 35. NA was hier ruim zes maanden en dat scheidt banden.* »

³²⁴ VAN DE BOUCHAUTE Cyriel, *Uit het dagboek van een Eeklonaar: Eeklo tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Eeklo, De Eeklonaar, 1970, p.21 (28 mai 1941). ; Citation originale : « *vertrekken veel duitse soldaten, die hier reeds enkele maanden gelegerd waren, uit Eeklo. Op de markt heb ik enkele eeklose dametjes en meisjes gezien, die huilend afscheid namen.* »

³²⁵ Emmanuel Debruyne avait également fait le constat de scènes de larmes collectives pendant la Grande Guerre. ; DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, pp.145-147.

³²⁶ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

simplement des « femmes »³²⁷ ou des « jeunes filles »³²⁸. Le principal trait caractéristique qui revient de manière récurrente dans les carnets personnels est le fait que ces femmes soient jeunes : « des jeunes filles d'environ 16-17 ans »³²⁹, « ces jeunes salopes »³³⁰, « une jeune fille »³³¹ ou encore « telle ou telle jeune fille »³³² sont autant de qualificatifs employés pour désigner les femmes qui nous intéressent. Dans les chroniques courtraisiennes, en aout 1940, il est en outre rapporté que

Dans la St.-Jorisstraat, la police fait une découverte macabre. Dans un bus abandonné, ils trouvent les corps d'un officier de la *Wehrmacht* et de sa maitresse. L'homme avait tué la jeune fille et s'était ensuite suicidé. L'enquête révèle que la victime est la servante Yvonne Maes, âgée de 20 ans et originaire de Saint-Gilles, employée au café Picadilly. Le corps de l'officier est enterré dans l'après-midi, mais pas au parc d'honneur.³³³

Au sein de ce passage, la femme est, à nouveau, « une jeune fille ». Dans son analyse des profils des protagonistes de notre étude, Gerlinda Swillen avait observé que les liens se tissaient surtout entre des personnes âgées d'une vingtaine d'années, nées entre 1919 et 1923. De ce fait, les témoignages qui sont rapportés au sein de son étude parlent le plus souvent de femmes jeunes³³⁴. L'historienne constate également que les femmes qui ont un enfant issu d'une union avec un soldat allemand sont généralement âgées de 17 à 29 ans³³⁵. De surcroît, Aurore François a étudié la prostitution des mineures, ce qui met en avant le fait que les femmes qui vendent leur corps ne sont pas toujours très âgées : pour rappel, les affaires de prostitution constituent d'ailleurs les lieux où « justice des mineurs et troupes occupantes se retrouvent le plus souvent. »³³⁶. Enfin, à titre de comparaison, l'historien Luc Capdevila, analysant les relations intimes entre les femmes occupées et les soldats occupants dans le département de Lorient (France) à travers les dossiers judiciaires de la répression d'après-guerre, avait également constaté une moyenne d'âge peu élevée des femmes qu'il étudiait³³⁷.

³²⁷ Journal de Flore Michaux, le 25 aout 1941 et le 30 juin 1942. ; Journal de Jacques Pohl, le 18 fév. 1942. ; Alfred Bastien, les 1^{er} oct. et 6 nov. 1944.

³²⁸ Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Journal de Simone Vosch, les 1^{er} et 6 nov. 1941.

³²⁹ Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Citation originale : « *jonge meisjes van ongeveer 16-17 jaar* »

³³⁰ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

³³¹ Journal de Simone Vosch, le 1^{er} nov. 1941.

³³² Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

³³³ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, op.cit., vol. 1, p.161. ; Citation originale : « *In de St.-Jorisstraat deed de politie een akelige ontdekking. In een verlaten autobus vond ze de lijken van een Wehrmachtofficier en zijn minnares. De man had het meisje gedood en daarna zelfmoord gepleegd. Het onderzoek wees uit dat het ging om de twintigjarige dienstverrichtende, Yvonne Maes uit St.-Gillis, tewerkgesteld in café Picadilly. Het lijk van de officier werd in de namiddag ter aarde besteld maar niet op het erepark.* »

³³⁴ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.151.; Voir aussi pp.51 ; 164 ; 182 ; 187 ; 189 ; 233 ; 286 ; 288 ; 296 ; 331 ; 439 ; 459 ; 466 ; 467.

³³⁵ *Ibid.*, pp.151 et 179.

³³⁶ FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950)...*, op. cit., p.342. ; Les mineures sont d'ailleurs poursuivies pour prostitution presque toujours à la suite d'une dénonciation de maladie vénérienne (p.347).

³³⁷ CAPDEVILA Luc, « La "collaboration sentimentale"... », op. cit., p.73.

À côté de ce premier trait, une autre caractéristique, qui apparaît implicitement dans les journaux par le lien que certains établissent entre misère et prostitution, est le fait que les femmes qui ont des contacts intimes avec les soldats allemands sont issues de milieux populaires. Tel que nous l'avons précédemment développé, le constat avait également été dressé par l'historiographie. En effet, Aurore François, lorsqu'elle se penche sur le profil des mineures, constate que « les difficultés liées au chômage et au coût de la vie restent présentes dans le discours »³³⁸. Gerlinda Swillen, pour les mères des « enfants de guerre », remarque qu'elles exercent divers métiers, mais sont généralement plutôt ouvrières, domestiques ou s'occupent du ménage de leurs parents, eux-mêmes travaillant aux champs ou ayant besoin de soins³³⁹. Luc Capdevila, pour sa part, avait également remarqué que les femmes qu'il a étudiées étaient souvent issues de milieux populaires³⁴⁰.

En somme, selon ce qui se dégage des sources et de l'historiographie, les femmes qui fréquentent les soldats allemands sont le plus souvent jeunes et appartenant à des catégories socio-professionnelles défavorisées. Néanmoins, en ce qui concerne les observations de la littérature scientifique, on pourrait se demander si ces constats ne seraient pas influencés par des biais de sources qui les orientent. En effet, d'une part, en ce qui concerne le jeune âge des femmes, Gerlinda Swillen a étudié celles qui ont eu des relations intimes avec les Allemands en se basant sur les témoignages de leurs enfants. Or, l'échantillon étudié est donc restreint aux femmes en âge de procréer, c'est-à-dire celles d'environ moins de 45 ans puisque, à cette époque, la ménopause survenait plus tôt. L'historienne a par ailleurs identifié deux cas particuliers, de femmes ayant enfanté aux âges de 39 et 42 ans, ce qui montre que les femmes belges un peu plus âgées fréquentant des soldats de la *Wehrmacht* ne sont pas inexistantes³⁴¹, et ce bien que cette dernière catégorie ait été atteinte dans une moindre mesure par la recherche sur les « enfants de guerre ».

D'autre part, au sujet des milieux plus populaires desquels ces femmes semblent être issues, Gerlinda Swillen relève qu'il existe bien une tendance socio-économique à la baisse, mais qu'une étude quantitative plus large devrait le confirmer³⁴². Luc Capdevila, pour sa part, étudie les dossiers de répression judiciaire pour « collaboration sentimentale » – nous reviendrons sur cette notion dans le dernier chapitre de notre analyse – pour y saisir l'histoire des femmes qui nous intéressent. Cependant, le simple fait d'avoir eu des contacts intimes avec des militaires ennemis pendant l'Occupation n'est pas en lui-même légalement condamnable : lorsque répression il y a, celle-ci s'exerce pour punir l'acte de collaboration. Au sein de l'étude

³³⁸ FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950)...*, op. cit., p.351.

³³⁹ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.173.

³⁴⁰ CAPDEVILA Luc, « La "collaboration sentimentale"... », op. cit., p.74

³⁴¹ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.179.

³⁴² *Ibid.*, p.180.

de Luc Capdevila, en particulier, la raison pour laquelle ces femmes sont condamnées sont souvent la dénonciation de compatriotes, la participation à des organismes de collaboration ou encore le fait d'avoir travaillé volontairement au service de l'occupant. Ce dernier reproche possible concerne en ce sens l'écrasante majorité des femmes de l'échantillon de l'historien français : or, tel que nous l'avons développé, les rencontres s'opèrent en effet quelquefois sur le lieu de travail. Les femmes qui se mettent directement au service de l'occupant choisissaient parfois cette voie pour des motivations financières, afin de pallier une situation de pauvreté aggravée par les difficultés de la guerre. Ainsi, il se peut que les résultats de Luc Capdevila soient biaisés par le fait que les femmes qui apparaissent dans son échantillon sont celles qui ne pouvaient pas toujours se permettre de se montrer exigeantes quant au choix de leur emploi, potentiellement en raison de leur situation socio-économique peu enviable. Enfin, n'oublions pas le lien entre misère et prostitution : les femmes de cette dernière catégorie qui exercent pour remédier à la misère gonflent sans doute les chiffres des femmes issues de classes socio-professionnelles défavorisées parmi l'ensemble qui nous intéresse.

À l'inverse, à titre de comparaison, nous pourrions évoquer le cas d'une série de célèbres actrices françaises, âgées de 29 à 42 ans en 1940, qui entretiennent des liaisons avec des membres des forces d'occupation dans l'Hexagone. Arletty, en particulier, tombe amoureuse d'un officier de la *Luftwaffe* qu'elle rencontre en 1941³⁴³, alors qu'elle est âgée de 43 ans. Leurs exemples montrent qu'il est certain que des femmes plus âgées et issues de milieux plus privilégiés ont également entretenu des contacts intimes avec l'occupant allemand, et ce bien que ceux-ci ne semblent pas avoir laissé de traces apparentes ni dans nos journaux, ni dans l'historiographie par un « effet de sources ». Gerlinda Swillen conclut à ce titre qu'il n'y a en réalité « pas de profil particulier ou exceptionnel, ni plus ni moins que leurs partenaires allemands. »³⁴⁴

*

Outre la fréquence de leur jeune âge et le fait qu'elles aient une situation économique précaire, remarquons enfin que les femmes qui fréquentent des soldats allemands ne sont pas nommées dans les carnets personnels édités. À l'exception du cas d'Yvonne Maes citée dans les chroniques courtraisiennes³⁴⁵, si les diaristes mentionnent quelquefois des noms, l'éditeur de leur journal les a masqués. Dans la version éditée du journal de Germaine Demoulin par exemple : « en passant près de chez [nom masqué] ns [nous] entendons l'accordéon on fêtait

³⁴³ Arletty est née en 1898, Alice Cocéa en 1899, Marie Bell et Suzy Solidor en 1900, Mireille Balin en 1909 et Michèle Alfa en 1911. ; ALLIOT David, *Arletty. "Si mon cœur est français"*, Paris, Tallandier, 2016, pp.140 et 204.

³⁴⁴ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.180.

³⁴⁵ Voir *Profil-type des femmes qui entretiennent des relations avec des Allemands*

les fiançailles de Mme [nom masqué] avec Legrennier d'Eupen un Boche. »³⁴⁶ Plus loin, « Netha m'a dit que [nom masqué] avait des rendez-vous avec un lieutenant de la Flag [FLAK] »³⁴⁷. Dans les chroniques courtraisiennes, il est indiqué que « Bartlmä est un garçon costaud, aussi chauve qu'une grenouille [...] – et un profiteur. Il se sent bien chez Madame ..., une boutique de mode dans la Leiestraat. Ladite dame a un autre admirateur : le lieutenant Bode, adjoint du Feldkommandant. »³⁴⁸ La dissimulation du nom de la personne concernée n'est pas justifiée par les éditeurs de journaux belges que nous avons consultés. Cela dit, dans le journal d'une Française du Nord, la pratique est également de mise : à la date du 6 septembre 1944, on retrouve à ce propos l'extrait suivant :

Sur la place un camion amène des femmes qui se sont compromises avec les des Allemands. La foule crie : « Hou ! Hou ! ». [...] Nous voyons amener ainsi à l'hôtel de ville la femme d'un homme politique, Madame P***. Certaines dames sont tout étonnées. Mais je dis : « Si on tond les femmes qui se sont amusées que les Allemands, il n'y a pas de raison qu'on ne tonde pas Madame P*** ». On a assez parlé d'elle et d'un colonel allemand qui logeait chez elle. Bien souvent, il y avait des banquets, on dansait, on buvait du champagne, etc. Mais un moment après, Madame P*** retournait chez elle. Pourquoi ??³⁴⁹

Au sein de cette édition, l'éditeur justifie en note de bas de page son choix de ne pas recopier le nom complet de « Madame P*** » « faute de pouvoir vérifier les faits imputés »³⁵⁰. On pourrait dès lors supposer que les éditeurs des journaux belges aient décidé de masquer les noms des femmes mentionnées dans les journaux pour une raison semblable, et ce dans l'idée de ne pas porter préjudice aux personnes concernées.

Profil-type des soldats allemands qui fréquentent des Belges occupées

À l'instar du profil des femmes qui fréquentent des militaires de la *Wehrmacht*, celui des soldats allemands qui ont des relations avec les occupées n'est pas souvent précisé dans les journaux personnels de notre corpus. En effet, il s'agit, le plus souvent, d'« Allemands »³⁵¹ ou de « Boches »³⁵².

Afin d'identifier qui sont les soldats qui occupent la Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale, il conviendrait de se pencher sur les corps d'armée qui occupent les différentes parties du pays. Toutefois ce n'est pas l'objet de notre propos, d'autant que, tel que

³⁴⁶ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

³⁴⁷ *Ibid.*, le 19 août 1944.

³⁴⁸ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, op. cit., vol. 1, p.125. ; Citation originale : « Bartlmä is een forse knaap, zo kaal als een kikker [...] – en een genietter. Hij is goed aan huis bij Mevrouw..., een modezaak in de Leiestraat. Genoemde dame heeft nog een aanbieder : Lt. Bode, de adjunct van de Feldkommandant.. »

³⁴⁹ Journal de Denise Delmas-Decreus, le 6 sept. 1944.

³⁵⁰ *Ibidem*.

³⁵¹ Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Journal de Flore Michaux, les 25 août 1941 et 30 juin 1942. ; Journal de Simone Vosch, le 1^{er} nov. 1941. ; Journal de Paul Struye, les 22 et 26 sept. 1944.

³⁵² Les deux termes ne sont ni toujours écrits avec une majuscule, ni systématiquement accordés au pluriel. ; Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941. ; Journal d'Alfred Bastien, les 29 mai 1941, 20 juin 1944, 1^{er} oct. 1944 et 6 nov. 1944. ; Journal de Flore Michaux, les 25 août 1941 et 30 juin 1942.

nous l'avons développé dans le chapitre liminaire, il n'existe pas de synthèse sur la répartition effective des troupes de la *Wehrmacht* en pays occupé. Pour sa part, Gerlinda Swillen a réalisé l'exercice en analysant le profil des soldats de la 253^e division d'infanterie de Rhénanie-Westphalie, qui aurait été impliquée dans l'invasion de la Belgique le 10 mai 1940³⁵³. Au sein de la division semblait régner un esprit de camaraderie, qui a, selon l'historienne, peut-être été un trait charmant en raison du fait que les soldats affichaient par conséquent des mines souriantes, surtout au début de la guerre, en vertu de l'injonction à se montrer « corrects »³⁵⁴. Certains « enfants de guerre » rapportent dans cette optique qu'on leur a présenté leur père comme quelqu'un de joyeux³⁵⁵. D'un point de vue plus factuel, Gerlinda Swillen a observé que la plupart des soldats de la 253^e division étaient des ouvriers qualifiés catholiques assez jeunes (nés entre 1911 et 1915). Au sujet de ce dernier trait, rappelons qu'elle avait constaté que les parents des « enfants de guerre » étaient généralement âgés d'une vingtaine d'années. Nos témoins observent en effet que certains soldats sont parfois jeunes : Jacques Pohl, le 11 mai 1944, contemple des soldats allemands travailler, et commente : « plusieurs d'entre eux étaient si jeunes qu'ils semblaient ne guère dépasser une quinzaine d'années. »³⁵⁶ Quelques mois plus tôt, des soldats arrivent à Eeklo, et Leon Minne observe que « il s'agit pour la plupart de très jeunes hommes. »³⁵⁷ Frans De Koninck, en juin de la même année, converse pour sa part avec un militaire allemand âgé de dix-neuf ans³⁵⁸. Comme les femmes, les hommes peuvent de surcroît aussi être plus âgés³⁵⁹. À cet égard, ils sont, selon l'historienne, généralement plus âgés que la femme belge avec qui ils entretiennent des rapports intimes³⁶⁰, bien que nous ayons déjà évoqué dans quelle mesure l'observation du jeune âge des femmes peut être biaisé par les sources utilisées pour dégager ce constat.

³⁵³ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.142. ; Les études les plus complètes sur le profil des soldats de la *Wehrmacht*, toutes unités confondues, sont celles de Christoph Rass, Rudolf Absolon et René Rohrkamp (cités dans *Ibid.*, pp.141-142.). ; cfr. RASS Christoph, "Das Sozialprofil von Kampfverbänden des deutschen Heeres 1939 bis 1945" in ECHTERNKAMP Jörg, *Die deutsche Kriegsgesellschaft 1939 bis 1945. Erster Halbband: Politisierung, Vernichtung, Überleben*, München, Deutsche Verlags-Anstalt, 2004, pp.641-741. ; ABSOLON Rudolf, *Wehrgesetz und Wehrdienst 1935-1945. Das Personalwesen in der Wehrmacht*, Hans Boldt, Boppard am Rhein, 1960. ; ROHRKAMP René, "Weltanschaulich gefestigte Kämpfer": *Die Soldaten der Waffen-SS 1933-1945. Organisation – Personal – Sozialstrukturen*, Paderborn, Schöningh, 2010.

³⁵⁴ Voir *Quand les rencontres apparaissent-elles ?*

³⁵⁵ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.117.

³⁵⁶ Journal de Jacques Pohl, le 11 mai 1944.

³⁵⁷ VAN DE BOUCHAUTE Cyriel, op. cit., p.42 (31 janv. 1944). ; Citation originale : « *Het zijn meestal zeer jonge mannen* »

³⁵⁸ Journal de Frans De Koninck, le 11 juin 1944.

³⁵⁹ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., pp.187 et 233.

³⁶⁰ *Ibid.*, p.149.

S'ils ne sont pas précisément identifiés, le grade militaire constitue cependant un trait qui revient parfois dans les carnets personnels : les soldats que fréquentent les femmes belges seraient souvent des officiers³⁶¹. À ce titre, Alfred Bastien écrit le 6 novembre 1944 :

La guerre a duré trop longtemps. Des femmes se sont vendues aux boches, pour du pain. D'autres par vaine gloriole, pour devenir la femme d'un « officier ». Ah, oui, des « officiers », je les ai vus de près, ces bandits-là... Pâles voyous galonnés, en casquette plate rebroussée devant, de la plus crapuleuse manière, avec des insignes : tête de mort et tibias en aluminium ! Ça, des officiers ? Il n'y aura jamais assez de potences pour ces nuques-là. Et je vois, j'entends dire tout le mal qu'ils ont fait par ici, non seulement avec leurs réquisitions et les armes, mais avec leurs manières insistantes jusque dans les lits des absents. Je les maudis de plus en plus !

En ce qui concerne les géniteurs des « enfants de guerre », Gerlinda Swillen a observé que, contrairement à ce qui ressort des témoignages de ces derniers, leurs pères n'étaient pas majoritairement des officiers ; il n'empêche toutefois qu'ils auraient pu prétendre à un grade plus élevé³⁶². Dans cet ordre d'idées, il est possible que la visibilité des relations entre femmes belges et officiers allemands dans les carnets personnels soit due à la surreprésentation de diaristes bruxellois au sein de l'échantillon que nous étudions : de fait, la capitale du pays constitue une zone centrale où, à priori, sont concentrés beaucoup d'officiers, notamment dans les hôpitaux ou dans les administrations. Néanmoins, une fois encore, une étude quantitative plus large devrait infirmer ou confirmer ces dernières observations. Au-delà de la question du « prestige de l'uniforme » sous-entendue par Alfred Bastien et sur laquelle nous reviendrons dans le deuxième chapitre de notre analyse, nous pourrions émettre l'hypothèse d'autres facteurs justifiant l'intérêt privilégié que certaines accordaient à priori aux plus hauts gradés, tels que, par exemple, une certaine connaissance du français. Pour la Première Guerre mondiale, Emmanuel Debruyne avait en effet constaté que la maîtrise de la langue de Molière était plus répandue parmi les officiers, « dont les origines bourgeoises ou aristocratiques impliquent alors un niveau d'éducation élevé »³⁶³. Le contact peut en ce sens plus facilement être établi, même si, comme nous l'avons vu, il est également possible que ce soit les femmes qui connaissaient l'allemand. Le comportement particulièrement irréprochable que la *Wehrmacht* exigeait de ses officiers pourrait par ailleurs constituer une hypothèse³⁶⁴.

Enfin, précisons que les soldats ne sont pas toujours allemands. Le 26 septembre 1940, Simone Vosch note dans son carnet que « beaucoup d'Italiens sont arrivés à Bruxelles. Je les trouve mieux habillés que les Allemands, ils sont beaucoup beaux de visage. »³⁶⁵ Leur charme ne semble effectivement pas laisser toutes les femmes indifférentes. À la même date, dans les

³⁶¹ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942. ; Journal de Paul Struye, le 29 juin 1943. ; Journal d'Alfred Bastien, le 6 nov. 1944.

³⁶² SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.155.

³⁶³ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., op. cit., p.130.

³⁶⁴ BARTOV Omer, *Hitler's Army. Soldiers, Nazis, and War in the Third Reich*, Oxford, Oxford University Press, 1992, p.62.

³⁶⁵ Journal de Simone Vosch, le 26 sept. 1940.

chroniques courtraisiennes, on écrit à ce propos que « certains prétendent que les Italiens sont là pour compenser les pertes allemandes. En tout cas, s'ils sont aussi forts dans les airs qu'avec les dames, la RAF n'a aucune chance. »³⁶⁶ En 1944, dans les cantons de l'Est, Germaine Demoulin note qu'une connaissance a « rendez-vous avec un lieutenant de la Flag [FLAK] »³⁶⁷, après avoir écrit que « les soldats de la Flag [FLAK] sont arrivés sont au nombre de 60 dont des Italiens de l'Université de Rome, que les Schleus ont ramassés et forcés à revêtir l'uniforme. »³⁶⁸ La diariste ne précise cependant pas la nationalité du candidat, mais, quelques mois plus tôt, elle avait aussi noté que : « A Verviers il y a 500 volontaires Russes portant le costume all. [allemand] qui y vont du scandale, s'assèyent sur les genoux des femmes ds les trams poursuivent les j. [jeunes] filles et lorsque on se plaint à la Kommandantur, les All. répondent : "Vous aimez tant les Russes eh bien supportez-les" ! »³⁶⁹ Dans ce passage, les Allemands se distancient de ces soldats par la référence à leur communauté nationale qui, militairement, leur est ennemie, et ce bien qu'en l'occurrence les individus de l'extrait appartiennent à leur armée puisque la diariste précise qu'ils portent « le costume all[emand] »³⁷⁰. À l'inverse, d'après ce dernier syntagme, celle-ci associe bien ces Russes aux Allemands. On pourrait dans cette optique se demander dans quelle mesure les occupés belges distinguent réellement les occupants allemands des italiens, des autrichiens ou même des soldats russes à leur service : à l'inverse, les englobent-ils tous sous l'étiquette d'« occupant étranger » ? À cet égard, quelques « enfants de guerre » insistent sur le fait que leur géniteur était autrichien, et non allemand, et ce pour mettre en avant que celui-ci, contrairement aux autres, n'était pas un national-socialiste³⁷¹.

Il s'agirait en outre d'analyser la répartition des troupes sur le territoire pour étudier dans quelle mesure le fait que les diaristes parlent peu des soldats qui ne sont pas allemands est (ou non) lié à la présence effective des militaires d'une autre nationalité dans la localité concernée. Vu la marginalité des extraits qui font la différence entre les nationalités des soldats, nous continuerons toutefois à parler des relations entre femmes belges et soldats allemands, bien qu'il convienne de garder à l'esprit que certains militaires furent d'une autre nationalité.

³⁶⁶ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, op. cit., vol. 1, p.180. ; Citation originale : « *Er zijn er die beweren dat de Italianen hier zijn om de Duitse verliezen te compenseren. In ieder geval, als ze in de lucht zo flink zijn als met de dames, dan heeft de R.A.F. geen schijn van kans.* »

³⁶⁷ Journal de Germaine Demoulin, le 19 août 1944.

³⁶⁸ *Ibidem*.

³⁶⁹ *Ibid.*, le 4 mars 1944.

³⁷⁰ *Ibidem*.

³⁷¹ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., pp.292 et 297.

Au terme de ce premier chapitre, concluons que les relations intimes se nouent dès le début de l'Occupation et apparaissent aux yeux des diaristes durant toute la période. La création des liens peut être d'origines diverses, qu'il s'agisse du comportement « correct » des Allemands à l'été 1940, de la propension de certains lieux, tels que les cafés ou les parcs, à favoriser les rencontres ou encore, dans le cas de la prostitution, de la nécessité pour certaines femmes de vendre leur corps pour faire face aux difficultés économiques aggravées par la guerre. À ce propos, beaucoup exercent dans la clandestinité, en dépit et peut-être aussi en raison des nombreuses restrictions de libertés imposées dans le cadre de la réglementation du phénomène.

D'autres femmes rencontrent également des Allemands sur leur lieu de travail, qu'elles aient conservé le poste qu'elles occupaient avant la guerre ou qu'elles se soient mises volontairement au service de l'occupant. Ces rencontres apparaissent néanmoins moins à l'œil des diaristes en raison du fait qu'elles se nouent dans l'espace privé. Les contacts prennent par ailleurs place, à priori dans un second temps, dans les hôtels et les maisons dans lesquelles sont cantonnés les soldats et/ou où habitent les femmes, parfois dans le lit qu'elles partageaient apparemment avec leur mari prisonnier de guerre.

En ce qui concerne les types de relations, il n'existe, dans les sources que nous avons consultées, pas de trace de violences sexuelles physiques, à l'inverse des mentions de relations librement consenties, qui forment la majorité des passages de notre corpus. La prostitution, bien qu'elle ne soit explicitement mentionnée que dans un seul journal, se développe à divers endroits du plat pays, en particulier dans les villes. Les observateurs contemporains l'évoquent pour mentionner qu'elle augmente, et associe la prolifération du phénomène à la misère de l'Occupation. L'occupant, quant à lui, prend la question à bras-le-corps pour tenter d'enrayer la propagation des maladies vénériennes. Enfin, en ce qui concerne le profil des femmes qui fréquentent des Allemands, les diaristes ne font pas mention de critère particulier, si ce n'est leur jeunesse et, implicitement, leur situation socio-économique indésirable. Ces tendances sont cependant invérifiables dans les faits, de la même manière qu'il ne nous est pas possible de vérifier le grade militaires des hommes avec qui elles avaient des contacts. En somme, à l'exception de ces quelques traits, les diaristes ne détaillent pas le profil des individus qui nous intéressent. À leurs yeux, ces précisions ne paraissent en effet pas nécessaires : le fait, pour une *femme*, de fréquenter les soldats *allemands* semble être en réalité tout ce qu'il est important de noter.

Chapitre 2

JUGER LES « POULES POUR LES [B]OCHES »

Les mentions des femmes belges qui fréquentent les soldats allemands en Belgique occupée (et dans les cantons de l'Est) dans les journaux personnels sont souvent assorties d'un commentaire pour le moins réprobateur. Par ce deuxième chapitre, nous étudierons les jugements des diaristes et, plus largement, d'une partie des contemporain·es au sujet de celles que certains appellent les « poules pour les [B]oches ». Il s'agira donc de s'intéresser à la perception au sens d'« opération psychologique », de représentation, et à fortiori au *discours* de nos témoins.

Nous commencerons par poser un nouveau constat : celui de l'immoralité que certains contemporain·es prêtent aux femmes qui ont des contacts intimes avec des Allemands. Pour cela, nous nous intéresserons aux émotions explicitement attachées aux commentaires des diaristes, et des auteurs de la presse clandestine plus largement. De quelle façon l'expression d'affects renseigne-t-elle sur la perception du phénomène que nous étudions ? Sans trop anticiper la présentation des résultats, nous constaterons que le sentiment d'immoralité est lié à la transgression d'un certain nombre de normes de mise en pays occupé, en particulier les normes patriotiques et genrées.

En deuxième lieu, nous étudierons subséquemment la transgression des normes patriotiques par les femmes qui entretiennent des contacts intimes avec les Allemands. Nous tenterons d'abord d'évaluer l'héritage de la Première Guerre mondiale dans la définition de ces normes, puis nous nous intéresserons à la rupture de ce que Sophie De Schaepdrijver a appelé la « distance patriotique », avant d'analyser l'évolution du stéréotype de « l'espionne au service de l'ennemi » entre les deux guerres mondiales. Nous verrons ensuite comment les femmes que nous étudions contreviennent au « devoir de souffrance » de mise en pays occupé, représenté par le prisonnier de guerre martyr en Allemagne et incarné par Léopold III.

Enfin, nous nous concentrerons sur la façon dont les « poules pour les [B]oches » transgressent leurs « devoirs de femmes ». D'abord, nous analyserons la manière dont elles sont nommées et, d'une part, les difficultés que cela pose pour la catégorisation des relations intimes, en soulignant la porosité des frontières entre les sphères intime et économique. D'autre part, nous verrons dans quelle mesure ces ambiguïtés sont en réalité intéressantes pour comprendre les représentations du phénomène que nous étudions. Par après, de façon plus centrale, nous interrogerons l'image des « femmes belges » de façon générale en Belgique occupée, et ce afin de mettre en évidence les normes dont les journaux personnels gardent la mémoire et ainsi mieux comprendre en quoi celles qui fréquentent intimement les Allemands y contreviennent.

I. Dégoutantes et méprisées, mais pas honteuses : l'immoralité des « poules pour les [B]loches »

« *Il n'y a pas de mots assez méprisants pour leur dire le dégoût qu'elles inspirent* »

Lien D'Haens (°1924) est chronologiquement la deuxième diariste de notre corpus à commenter les rapprochements entre occupées et occupants qu'elle observe. Le 30 juin 1940, elle écrit :

Avec Fernande et Mariette, nous nous promenons dans le parc Duden [Bruxelles, commune de Forest]. On y voit beaucoup d'Allemands rire et jouer en compagnie de jeunes filles d'environ 16-17 ans, ce que je trouve scandaleux [*leelijk*] ! Quel spectacle pénible [*raar gevoel*] quand on pense qu'il y a quelques semaines à peine, tant de Belges sont morts à cause des Allemands ! J'en éprouve un réel dégoût [*afkeer*], mais je me dis aussi que ce sont des gens comme nous et qu'ils n'ont pas non plus voulu cette guerre.³⁷²

Comme indiqué entre crochets, la diariste juge d'abord, dans le manuscrit original, ce qu'elle observe comme « *lelijk* », c'est-à-dire « laid ». Le terme, au sens premier, désigne un caractère visuel désagréable, mais il peut en outre être défini comme ce qui est « contraire à la décence ou à la morale »³⁷³. Cela entrerait alors en adéquation avec le choix du traducteur, qui a, pour sa part, utilisé l'hétéronyme « scandaleux », puisque le scandale désigne ce qui « pose problème à la conscience, déroute la raison ou trouble la foi »³⁷⁴. L'adjectif « *raar* », à la phrase suivante, est également polysémique : il peut signifier aussi bien « rare » (*zeldzaam*) que « curieux » (*merkwaardig*), ou encore « amusant » (*grappig*)³⁷⁵. Toutefois, vu les termes précédent (« *lelijk* ») et suivant (« *afkeer* »), la traduction du mot « *raar* » la plus proche du sens original semblerait plutôt être « nauséeux » (*draaierig, misselijk*)³⁷⁶. Au figuré, ce dernier adjectif exprime en effet une « sensation de dégoût insurmontable, sentiment de profonde répugnance (dans l'ordre intellectuel ou moral) »³⁷⁷. Enfin, dans la dernière phrase, Lien D'Haens ajoute qu'elle éprouve face à cette scène de l'« *afkeer* », c'est-à-dire un « fort sentiment de répulsion à l'égard de personnes, d'objets ou d'actions que l'on ne peut pas supporter »³⁷⁸, ce qui constitue en quelque sorte un équivalent du mot « *raar* ». En résumé, bien

³⁷² Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Citation originale : « *Ik ga met Fernand en Mariette naar 't Park Duden. Er liggen veel Duitschers en men ziet ze omgaan met jonge meisjes van ongeveer 16-17 jaar lachen en spelen. Wat ik leelijk vind. Het geeft zoo'n raar gevoel ze daar bijeen te zien vooral dat over eenige weken er nog zooveel Belgen door hun gevallen zijn. Ik heb er soms zoo'n afkeer van en dan den ik weer 't zijn toch ook menschen als wij en zij hebben toch ook geen oorlog gevraagd* »

³⁷³ Définition originale : « *strijdig met fatsoen of moraal* » ; « *lelijk* » dans GEERTS Guido, GEERAERTS Dirk et SIJS Nicoline (dir.), *Van Dale groot woordenboek der Nederlandse taal (J-R)*, vol. 2, Utrecht, Van Dale Lexicografie, 1999, p.1850.

³⁷⁴ Nous reviendrons sur cette notion. ; « SCANDALE, subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?125;s=2473387800>; (page consultée le 24 mai 2024).

³⁷⁵ « *raar* » dans GEERTS Guido, GEERAERTS Dirk et SIJS Nicoline (dir.), *op. cit.*, vol.2, p.2721.

³⁷⁶ *Ibidem*.

³⁷⁷ « NAUSÉE, subst. fém. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?58;s=167173410>; (page consultée le 2 juillet 2024).

³⁷⁸ Définition originale : « *sterk gevoel van weezin jegens personen, voorwerpen of handelingen die men niet lijden kan* » ; « *afkeer* » dans GEERTS Guido, GEERAERTS Dirk et SIJS Nicoline (dir.), *op. cit.*, vol.1, p.97.

que certains termes qu'elle utilise recouvrent diverses significations, si l'on met les différentes significations des mots en adéquation, il semble que la jeune diariste juge globalement ce qu'elle observe comme contraire à la morale, et dégoûtant³⁷⁹.

À cet égard, l'expression de l'émotion du dégoût et du scandale revient dans le journal d'une autre diariste, Flore Michaux (°1921), jeune Namuroise qui consigne scrupuleusement les actualités militaires diffusées par la radio émise de Londres dans les douze volumes de son journal. À la fin du mois d'août 1941, son poste récepteur tombe en panne. À cette occasion, la diariste rapporte alors l'ambiance de son environnement et évoque une sortie qu'elle réalise le 24 août, probablement dans les environs de la Namur :

Nous avons visité (à titre d'observateurs !) quelques petits établissements de plaisir installés dans la ville. A l'ancienne maison du Peuple rue x... c'est une petite foire « carroussel auto skoter » tout s'y trouve. Un véritable dégoût nous a pris lorsque nous sommes entré là dedans. Surmontant notre répugnance, nous avons fait le tour de l'établissement : Allemands et Belges se trouvent mêlé dans ce boui-boui.... Des femmes belges s'entendent même très bien avec certains boches. C'est tout à fait scandaleux.³⁸⁰

Moins d'un an plus tard, en juin 1942, Flore Michaux évoque à nouveau le phénomène qui nous intéresse dans son journal : « nous aussi ; cela nous dégoûte de voir ces femmes Belges s'afficher avec désinvolture avec des soldats ou officiers allemands »³⁸¹.

La docteure en études politiques Crystal Cordell s'intéresse à la signification de l'émotion du dégoût. Selon elle, à l'instar du dégoût physique, le dégoût socio-moral constituerait d'abord un mécanisme de défense, qui aurait pour fonction d'éloigner le risque de contagion d'une personne ou d'un groupe par un agent considéré comme « polluant, corrompeur, dangereux ou dégradant »³⁸². Ainsi, il « réagit aux actes, comportements ou croyances *qui apparaissent comme* répréhensibles »³⁸³ en les rejetant et en les éloignant le plus possible, et ce afin de « protéger à la fois la dignité humaine et l'ordre social »³⁸⁴. En conséquence, en le considérant

³⁷⁹ Remarquons tout de même qu'elle nuance son propos à la fin de l'extrait : il semble y avoir une expression implicite de l'émotion de compassion, qui relativise quelque peu le constat. Cependant, puisque nous n'avons pas repris, dans nos analyses, les émotions exprimées de manière implicite, nous ne nous sommes pas attardée sur cette dernière phrase. ; Nous remercions Guillaume Toisoul pour les précisions et réflexions qu'il a apportées à ce chapitre.

³⁸⁰ Nous avons, exceptionnellement, légèrement modifié l'orthographe et la ponctuation de cet extrait, écrit dans un registre oral, afin de le rendre plus facilement lisible pour le lecteur. ; Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

³⁸¹ *Ibid.*, le 30 juin 1942. ; Il convient de préciser que Flore Michaux utilise le « nous de modestie », c'est-à-dire que cette première personne du pluriel ne se réfère pas à une collectivité à laquelle elle appartient, mais à la seule l'énonciatrice qui s'efface derrière une identité collective fictive. ; EX-SOUZA Fabiana, « Du nous au je. Recherche artistique décoloniale » dans *Tumultes*, vol.1, n°54, 2020, p.62.

³⁸² CORDELL Crystal, « L'indignation entre pitié et dégoût : les ambiguïtés d'une émotion morale » dans *Raisons politiques*, vol. 1, n°65, 2017, p.81.

³⁸³ Nous soulignons. ; *Ibid.*, p.80.

³⁸⁴ *Ibid.*, p.81.

comme « laid »³⁸⁵ ou « scandaleux »³⁸⁶ d'une part, il semble que les diaristes jugent le phénomène qu'elles observent comme fondamentalement « mal », immoral. D'autre part, en le commentant comme « dégoûtant », elles le mettraient à distance, le rejetteraient comme quelque chose de « pollueur ou dégradant ». À cet égard, soulignons que Flore Michaux précise entre parenthèses, dans le passage qu'elle écrit le 25 août 1941, qu'elle a visité l'établissement de plaisir dans lequel elle s'est rendu « à titre d'observateurs ! », comme pour insister sur le fait qu'elle ne faisait pas partie de la scène à laquelle elle a assisté. La diariste s'exclut par là du récit qu'elle rapporte en se plaçant en *témoin*, et non en actrice. Quelques phrases plus loin, elle ajoute de surcroît qu'elle est parvenue à faire « le tour de l'établissement » en « surmontant sa répugnance », soit, si l'on se base sur l'analyse de Crystal Cordell, en passant outre sa première réaction qui a théoriquement été le rejet, l'éloignement, l'évitement.

Remarquons également que les deux diaristes qui expriment du dégoût à l'égard des contacts intimes qu'elles observent sont des femmes. Et pour cause, le dégoût est une émotion « autocentrée »³⁸⁷, c'est-à-dire que l'on met à distance le danger de contamination de son propre corps. Nous pourrions subséquemment émettre l'hypothèse que Lien D'Haens et Flore Michaux expriment du dégoût vis-à-vis des femmes qui ont des contacts intimes avec des Allemands pour marquer le fait qu'elles prennent elles-mêmes, en tant que femmes, distance vis-à-vis de ces femmes qui fréquentent des occupants. À ce titre, nous n'avons retrouvé qu'un article dans la presse clandestine qui juge les femmes que nous étudions en exprimant une aversion, et celui-ci est signé par « une femme belge, qui aime de tout son âme sa Patrie, sa douce Belgique, une femme qui attend un mari adoré prisonnier en Bochie »³⁸⁸. Dans un numéro de *L'Espoir*, clandestin communiste diffusé entre juillet 1940 et janvier 1944, cette dernière écrit : « si le cœur se soulève à la vue de ces gribouilles imbéciles à qui les boches font prendre des vessies pour des lanternes, que penser de ces malheureuses femmes qui leur accordent leur faveur ! Il n'y a pas de mots assez méprisants pour leur dire le dégoût qu'elles inspirent. »³⁸⁹

Au sein de ce dernier extrait, on retrouve l'expression d'une autre émotion : le mépris. Celui-ci, selon la typologie du psychologue social Jonathan Haidt, à l'instar de la colère, de l'indignation et du dégoût, constitue une émotion d'évaluation d'autrui à valence négative, c'est-à-dire qu'elle se focalise « sur les comportements adoptés par les individus qui nous entourent »³⁹⁰, conduit « à la vengeance, à l'humiliation ou à l'ostracisme, et incite à des

³⁸⁵ Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; « *lelijk* »

³⁸⁶ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

³⁸⁷ CORDELL Crystal, *op. cit.*, p.85.

³⁸⁸ *L'Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.1.

³⁸⁹ *Ibidem.* ; MAERTEN Fabrice (dir.), *Papy était-il un héros ?*, p.308.

³⁹⁰ HAIDT Jonathan, « The moral emotions » in DAVIDSON Richard J., SCHERER Klaus R. and GOLDSMITH Hill H., *Handbook of affective sciences*, Oxford, Oxford University Press, 2003, pp.852-870. ; Cité dans JOURDHEUIL

mesures punitives »³⁹¹. Le mépris, en particulier, se situerait selon le psychologue social entre la colère et le dégoût, et impliquerait le fait de prendre quelqu'un de haut, en marquant et en maintenant des distinctions de rang et de prestige³⁹². La linguiste Fabienne Baidier complète en postulant que « l'origine de cette *dévalorisation* est attribuée à l'incompétence de la personne, ou à des manquements moraux. »³⁹³ Dans les carnets, le mépris est exprimé, au sujet des femmes que nous étudions, dans une moindre mesure que le dégoût : nous en retrouvons une occurrence dans le carnet de Flore Michaux en juin 1942. Notons toutefois que celle-là constitue moins un *témoignage* du mépris de la diariste qu'un *appel* de sa part à mépriser « ces femmes qui s'affichent partout avec l'ennemi [...] uniquement par plaisir »³⁹⁴. Au sein de *De Spion*, journal clandestin néerlandophone édité par un petit groupe issu des classes moyennes et distribué aux environs de Zaventem entre octobre 1942 et jusqu'à la Libération, d'autres occurrences de cette émotion que nous avons retrouvées constituent de la même manière des exhortations à « montre[r] à ces femmes votre mépris »³⁹⁵ (*Toon die vrouwen U misprijzen*), à « mépriser les putes allemandes »³⁹⁶ (*veracht de Duitse hoeren*). En ce qui concerne ce dernier passage, qui apparaît dans le premier numéro du clandestin daté du 1^{er} décembre 1942, il constituerait par ailleurs le cinquième des « dix commandements de tout Belge ». En France, on retrouve le même phénomène : « sous la forme des “dix commandements”, l'auteur anonyme d'une facétie ordonne : “ton dégoût point ne cacheras aux femmes qui [les Allemands] prennent pour amant.” »³⁹⁷ En ce qui concerne la journal *De Spion*, s'il ne semble pas y avoir de hiérarchie entre ces dix injonctions, il est tout de même intéressant de remarquer que le premier d'entre eux est également une incitation à vilipender une autre catégorie de personnes : les « traîtres » (*verraders*)³⁹⁸.

Et pour cause, les femmes que nous étudions ne sont pas les seules à faire l'objet de l'expression d'une aversion – dégoûtée ou méprisante – dans les témoignages contemporains. D'une part en effet, les diaristes expriment également leur mépris envers l'occupant allemand lui-même. Flore Michaux, le 27 avril 1941, écrit : « montrons à l'ennemi qu'il reste pour nous, après un an, l'agresseur lâche et méprisé ». Florence Drion du Champois (°1932), jeune

Romain et PETIT Emmanuel, « Émotions morales et comportement prosocial : une revue de la littérature » dans *Revue d'économie politique*, vol. 125, n°4, 2015, p.504.

³⁹¹ JOURDHEUIL Romain et PETIT Emmanuel, *op. cit.*, p.504.

³⁹² HAIDT Jonathan, *op. cit.*, p.858.

³⁹³ Nous soulignons. ; BAIDIER Fabienne H., « Le discours de haine dissimulée : le mépris pour humilier » dans *Déviance et société*, vol.43, n°3, 2019, p.363.

³⁹⁴ Nous avons légèrement modifié la syntaxe de l'extrait afin qu'il soit correctement accordé au reste de la phrase. ; Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

³⁹⁵ « Schoeilies » dans *V-Front-Z*, le 1^{er} nov. 1942, p.1. ; *V-Front-Z* est le nom donné au journal avant qu'il devienne *De Spion*. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.127.

³⁹⁶ « De tien geboden van iederen belg. » dans *De Spion*, n°1, le 1^{er} déc. 1942, p.1.

³⁹⁷ VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.37.

³⁹⁸ « De tien geboden van iederen belg. » dans *De Spion*, n°1, le 1^{er} déc. 1942, p.1.

adolescente qui habite Lustin (Namur) avec sa sœur Béatrice et ses parents, raconte pour sa part dans son journal, à propos de la journée du 28 août 1944 : « j'aurais voulu lui [un soldat allemand] lui jeter tout mon mépris à la face, mais cela aurait pu occasionner de graves embêtements à mes parents. »³⁹⁹ D'autre part, dans les carnets personnels, l'expression du mépris est également retrouvée lorsque les diaristes parlent des collaborateurs, et, pour certains, il semble plus grand encore, tel qu'en témoigne régulièrement Jacques Pohl (°1909) dans son journal. Le 11 juin 1941, il note par exemple : « ma haine n'a cessé de grandir contre les barbares. Mais plus âpre, plus douloureuse, plus méprisante – oh ! oui, cent fois plus méprisante – est ma haine de ceux qui se plaisent et se complaisent dans cette servitude. »⁴⁰⁰ À ce sujet, vers le mois de février 1945, Irma Laplasse (°1904), dont l'ensemble de la famille est affilié à des associations politiques collaboratrices, rapporte dans son carnet écrit en prison qu'une « *zuster* »⁴⁰¹ de son entourage « nous méprisait vraiment, nous les Flamands très mal aimés »⁴⁰² et que cette dernière les traitait de « boches allemands »⁴⁰³. À ce dernier égard, le dédain dont témoignent les diaristes vis-à-vis des femmes que nous étudions se loge parfois également dans le nom qu'ils utilisent pour les désigner.

« Le nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur goût »

« Comme notre vocabulaire est riche en jurons ! »⁴⁰⁴, s'exclame Frans De Koninck dans son journal (retravaillé), alors qu'il raconte les scènes de tonte de celles qu'il décrit comme des « putes qui sont entrées en contact avec des Allemands »⁴⁰⁵ (*hoeren die met de Duitsers aanpaptten*) à la Libération de Termonde (Flandre-Orientale) en septembre 1944. Et pour cause, le témoin cite alors quelques insultes adressées aux femmes en train de subir l'humiliation publique à laquelle il assiste. Pendant la Grande Guerre, « les surnoms dont sont affublées celles qui fréquentent intimement les occupants sont légion »⁴⁰⁶ : les quelques traces que nous en avons retrouvé dans nos sources laissent à penser que l'usage de sobriquets dégradants est également fréquent lors de la seconde Occupation. Au sein d'un passage précédemment cité, Alfred Bastien appelle par exemple les prostituées (françaises) « ces jeunes salopes qui racolent

³⁹⁹ Journal de Florence Drion du Chapois, le 15 fév. 1945.

⁴⁰⁰ Journal de Jacques Pohl, le 11 juin 1941.

⁴⁰¹ Le terme « *zuster* », en néerlandais de Belgique, peut se traduire par « sœur », au sens général de « personne de sexe féminin considérée dans son lien parental avec les autres enfants de ses propres parents » ou particulier de « religieuse ». Faute d'éléments supplémentaires, il n'est pas possible de savoir auquel des deux sens Irma Laplasse faisait référence. ; « SŒUR, subst. fém. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=584959800;r=1;nat=;sol=2;> (page consultée le 5 juillet 2024).

⁴⁰² LAPLASSE Irma, *op. cit.*, p.28.

⁴⁰³ *Ibidem*.

⁴⁰⁴ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *Wat is onze woordenschat toch rijk aan scheldnamen !* »

⁴⁰⁵ *Ibid.*, le 4 sept. 1944.

⁴⁰⁶ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* » ..., *op. cit.*, p.181.

des gris vêtus »⁴⁰⁷. Jacques Pohl, le 18 février 1942, écrit pour sa part dans son journal que « le commandant prétend, fable stupide, que j'aurais dit devant mes élèves que les femmes du Soldatenheim étaient des “poules pour les Poches” ! »⁴⁰⁸ Le terme « poule », que nous analyserons dans la prochaine partie, est également employé par Alfred Bastien en janvier 1944. Dans la phrase qui précède, ce dernier avait de surcroît parlé des « boches et leurs femelles »⁴⁰⁹. Le recours au vocabulaire animalier, qui déshumanise la personne désignée et contribue à marquer la prise de distance de l'énonciateur vis-à-vis d'elle⁴¹⁰, ne semble en réalité pas exceptionnel : Germaine Demoulin qualifie ainsi une femme de son village fiancée à « un Boche »⁴¹¹ de « sale vache »⁴¹². Dans la presse clandestine, on parle aussi des « vaches qui se rencontrent avec les fridolins »⁴¹³.

En dépit de ces quelques exemples, les femmes belges qui ont des contacts intimes avec des soldats allemands ne sont de manière générale pas désignées par des qualificatifs avilissants au sein des journaux personnels : sur les vingt extraits que nous avons collectés, quatre comportent des surnoms infamants. En effet, les diaristes ne semblent d'ordinaire pas avoir besoin de nommer d'une quelconque manière les femmes que nous étudions pour les identifier. Si elles ne sont pas nommées, comment distinguent-ils alors celles qui fréquentent des hommes allemands des autres femmes ? De fait, tel que nous l'avons développé précédemment, les auteurs de journaux personnels s'étendent rarement sur le profil des femmes qui nous intéressent. Au sein de nos sources intimes, elles sont souvent *uniquement* définies à travers le lien qu'elles entretiennent avec certains hommes, dont on précise en l'occurrence *systématiquement* qu'ils sont de nationalité allemande, explicitement ou, de façon très minoritaire (trois cas sur vingt), via un lien métonymique. Dans le journal d'Alfred Bastien, la liaison s'établit à ce titre avec la couleur de leur uniforme : « chaque soldat, plutôt chaque individu accoutré en gris »⁴¹⁴. Comme le souligne ce dernier extrait, s'il s'agit de militaires, il semble que ce qui importe surtout, aux yeux des diaristes, c'est qu'ils soient allemands. À cet égard, il n'est pas toujours précisé que l'homme est soldat, mais sa nationalité, elle, est immanquablement spécifiée : « un soldat allemand »⁴¹⁵, « un Allemand »⁴¹⁶, « un officier

⁴⁰⁷ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁴⁰⁸ Journal de Jacques Pohl, le 18 fév. 1942. ; Le terme « Poches » correspond à notre sens au mot « Boches », travesti au sein de l'extrait par l'imitation de l'accent de l'officier allemand que le diariste singe. Pour plus de lisibilité, nous avons donc systématiquement noté « [B]oches » pour cette recherche.

⁴⁰⁹ Journal d'Alfred Bastien, le 20 janv. 1944.

⁴¹⁰ ABITAN Audrey et KRAUTH-GRUBER Silvia, « “Ça me dégoûte”, “Tu me dégoûtes” : déterminants et conséquences du dégoût physique et moral » dans *L'Année psychologique*, n°114, 2014, p.115.

⁴¹¹ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

⁴¹² *Ibidem*.

⁴¹³ « Liste des traîtres que la population entière doit connaître et surtout éviter » dans *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.4. ; Nous parlerons de l'identification de ce clandestin dans la suite de notre analyse.

⁴¹⁴ Journal d'Alfred Bastien, le 20 janv. 1944.

⁴¹⁵ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

⁴¹⁶ Journal de Simone Vosch, le 1^{er} nov. 1941.

allemand »⁴¹⁷ ou encore « un Boche »⁴¹⁸. Dans cet ordre d'idées, les femmes qui entretiennent des liaisons intimes avec des occupants ne sont pas les seules à être désignées par des termes injurieux dans les carnets personnels : les Allemands, de même que les collaborateurs, ont également droit à leur lot de surnoms humiliants. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, outre les termes « boche », « fridolin » ou encore « fritz » qui reviennent fréquemment, les occupants (et les collaborateurs) sont régulièrement mentionnés via un mot de vocabulaire animalier, à l'instar des femmes belges avec qui ils entretiennent des contacts. Ils sont de ce point de vue parfois surnommés « (satanés) doyphores (gris) »⁴¹⁹, « ces cochons »⁴²⁰, voire « les bêtes féroces »⁴²¹.

« S'afficher sans fausse honte avec l'occupant »

La répugnance et le dédain ne sont pas les seuls témoignages du jugement d'une attitude perçue comme immorale. D'abord, tel que nous l'avons précédemment mentionné, l'expression du scandale, dont on retrouve une trace dans le journal de Flore Michaux⁴²², en constitue également une trace puisque, d'après les historiens Émilie Dosquet et François-Xavier Petit, il constitue la mise au jour d'une « transgression fracassante et imprévue d'une valeur, d'une norme, et plus généralement d'un ordre [...] social »⁴²³. D'autres expressions peuvent ensuite être utilisées pour marquer la réprobation de la part du témoin sur un fond moral. Par exemple, Germaine Demoulin note, au sujet d'un rendez-vous qu'une de ses connaissances a fixé avec un soldat de la *Luftwaffe* : « c'est du propre »⁴²⁴. La formule est employée, selon le *TLF*, pour désigner une chose jugée inadmissible, soit, littéralement, « que l'on rejette parce que contraire à une norme, un idéal, un intérêt »⁴²⁵. Enfin, parmi les émotions morales, il y a également la honte, émotion « auto-consciente » à valence négative (de même que la culpabilité et l'embarras) déclenchée par « les événements interpersonnels négatifs ou positifs dont la cause est attribuée à soi »⁴²⁶.

⁴¹⁷ Journal de Paul Struye, le 29 juin 1943.

⁴¹⁸ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

⁴¹⁹ Journal de Flore Michaux, le 29 avril 1941. ; Journal de Germaine Demoulin, le 21 janv. 1941.

⁴²⁰ Journal de Jacques Pohl, le 14 déc. 1943. ; Journal de Germaine Demoulin, les 30 janv., 23 fév. et 10 mai 1943. ; Journal de Flore Michaux, le 24 juil. 1941.

⁴²¹ Journal de Flore Michaux, le 17 nov. 1941.

⁴²² Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

⁴²³ DOSQUET Émilie et PETIT François-Xavier, « Faire scandale. Éléments de définition, enjeux méthodologiques et approches historiographiques » dans *Hypothèses*, n°16, p.151.

⁴²⁴ Rappelons que Germaine Demoulin rapporte elle-même avoir fixé des rendez-vous à des soldats allemands quelques années plus tôt, et entretiendra de surcroît des contacts intimes (peut-être même sexuels) avec des soldats de la *Wehrmacht* quelques jours plus tard. ; Journal de Germaine Demoulin, le 19 août 1944.

⁴²⁵ « PROPRES², adj. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?60;s=1821629475;r=2;nat=;sol=2](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?60;s=1821629475;r=2;nat=;sol=2;); et « INADMISSIBLE, adj. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?78;s=1788206115](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?78;s=1788206115;); (pages consultées le 2 juillet 2024).

⁴²⁶ Selon la typologie de Jonathan Haidt. ; JOURDHEUIL Romain et PETIT Emmanuel, *op. cit.*, p.502.

Nous reviendrons sur l'expression de cette émotion dans les carnets à la fin de notre étude. Néanmoins, notons déjà que son expression, au sujet des femmes qui fréquentent des Allemands en pays occupé, est plutôt marginale dans les sources personnelles de notre corpus : nous en avons retrouvé une occurrence, au sein du journal de Flore Michaux⁴²⁷. En revanche, multiples sont les mentions dans la presse clandestine, qui évoque par exemple les « trop nombreuses jeunes filles ou jeunes femmes belges qui s'affichent sans fausse honte avec l'occupant »⁴²⁸. À cet égard, d'après *Le Coq Victorieux*, clandestin édité par des anciens combattants, des intellectuels libéraux et des francs-maçons et diffusé dans la région de Liège, il ne faudrait « pas croire » qu'elles soient « gênées » de « leur honteux manège »⁴²⁹. Par ces passages, à l'instar de ce dont témoignaient certains occupés de la Grande Guerre, selon les journalistes clandestins, les femmes qui fréquentent des Allemands ne ressentent pas de honte, alors même qu'elles le devraient en raison de leur comportement. Au contraire, selon quelques contemporain·es, elles « s'affichent partout avec désinvolture »⁴³⁰, voire « se pavane[nt], [...] et même [...] narguent d'une façon *ostensible* leurs voisins de café ou de cinéma »⁴³¹, et ce alors même que, en théorie, la honte qu'elles étaient censées ressentir devait plutôt déboucher sur une réaction de dissimulation⁴³².

*

Il apparaît donc que le comportement des femmes qui ont des relations intimes avec des soldats de la *Wehrmacht* apparaît comme profondément immoral. Mais quelles normes transgressent-elles par leur attitude ? Quel manquement est à l'origine de leur stigmatisation ? Formulé de manière plus simple, qu'est-ce qui distingue les femmes qui fréquentent les Allemands des autres femmes qui n'enfreignent, elles, pas la morale ? Poser la question revient en réalité à y répondre. En effet, aussi évident que cela puisse paraître, les diaristes identifient les femmes qui fréquentent des hommes allemands *précisément* – et, tel que nous l'avons développé, *uniquement* – par le fait qu'elles entretiennent des contacts intimes avec des *Allemands*. Il semble donc bien que la transgression insupportable aux yeux des contemporain·es qui les observent se situe d'abord sur le plan des normes d'ordre national, patriotique. Quelles sont celles qu'elles transgressent en entretenant des contacts intimes avec des Allemands ?

⁴²⁷ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

⁴²⁸ « Que ceci serve de leçon » dans *Le Précurseur*, s.d., p.1.

⁴²⁹ « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.28.

⁴³⁰ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁴³¹ Nous soulignons. ; « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3. ; voir aussi « Au pilori » dans *La Voix du Luxembourg. Organe de la Fédération Luxembourgeoise du Parti Communiste de Belgique*, n°8, juin 1943, p.4.

⁴³² OGIEN Ruwen, *La honte est-elle immorale ?*, Paris, Bayard, 2002, p.30.

II. « Aller au plaisir pour voisiner avec des boches ! »

« C'est déjà comme pendant l'autre guerre » : héritages de la Première Guerre mondiale

Avant le passage de Lien D'Haens, au sein de notre corpus de journaux, le premier passage au sujet des femmes qui fréquentent des soldats allemands apparaît le 25 mai 1940. Le diariste, Pierre Derriks, raconte s'être arrêté dans un café à Fleurus de retour de son exode et y observe deux femmes qui « flirtent » avec un soldat. Il commente alors sobrement : « Déjà... »⁴³³. Le diariste n'ajoute rien d'autre à l'anecdote, reprenant simplement le récit de sa route : il est donc complexe, sur base de ce simple vocable, d'analyser en profondeur la manière dont Pierre Derriks juge ce qu'il observe. Néanmoins, cet adverbe a pour fonction de préciser quelque chose d'« attendu pour plus tard »⁴³⁴ : il se pourrait donc que Pierre Derriks indique par là qu'il se doutait que ces liens se noueraient avec l'Occupation, mais qu'il ne s'attendait pas à ce qu'ils survinssent si tôt. On pourrait potentiellement y voir une en référence à la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle des relations entre occupées et occupants – jugées « trop nombreuses »⁴³⁵ – ont fleuri.

Sur les douze diaristes de notre corpus qui prennent la plume lors de l'invasion, la moitié se réfère en effet à la Grande Guerre, la plupart dès la première entrée de son journal⁴³⁶. Paul Struye (°1896), magistrat bruxellois, la mentionne même dès avant la première date qu'il inscrit. En guise d'introduction, il commence par noter : « Second journal de guerre. En vingt-cinq ans, c'est beaucoup. »⁴³⁷ Gaston Burssens (°1896), poète flamand, écrit pour sa part le 10 mai : « Écouté la radio toute la journée. [...] L'honneur ! Le roi ! Jusqu'à la mort ! Je connais ça, de 1914 ! »⁴³⁸. Les auteurs de journal personnel comparent de fait les deux situations : « les gens sont plus calmes et maitres d'eux-mêmes qu'en 1914 »⁴³⁹, « l'Allemagne envahit la Belgique [...] Non plus comme en 1914 avec un ultimatum, mais en lui lançant, à la mode moderne, une “guerre éclair” »⁴⁴⁰ ou encore « c'est déjà comme pendant l'autre guerre »⁴⁴¹.

⁴³³ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

⁴³⁴ « DÉJÀ, adv. de temps » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=167173410>; (page consultée le 2 juillet 2024).

⁴³⁵ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.160.

⁴³⁶ Il s'agit de Paul Struye, Gaston Burssens, Jozef Seurs-Bijnens, Victor Enclin et Alfred Bastien. Theo Greeve, lui, compare la situation de l'invasion de la Seconde Guerre mondiale à celle de la Première dès la deuxième entrée de son journal.

⁴³⁷ Journal de Paul Struye, le 10 mai 1940.

⁴³⁸ Journal de Gaston Burssens, le 10 mai 1940. ; Citation originale : « *De ganse dag [...] naar de radio geluisterd. [...] Eer ! Vorst ! Totterdood ! Ik ken dat, van 1914 !* »

⁴³⁹ Journal de Theo Greeve, le 12 mai 1940. ; Citation originale : « *De mensen zijn veel kalmer en meester van zichzelf dan in 1914.* »

⁴⁴⁰ Journal de Jozef Seurs-Bijnens, le 12 mai 1940. ; Citation originale : « *Duitsland is België binnengevallen [...] Niet meer zoals in 1914 met een ultimatum, maar bovenlast er op, op de moderne wijze, “blitzkrieg”* »

⁴⁴¹ Journal d'Alfred Bastien, le 20 mai 1940.

Ghislaine de Béthune, dans son bilan de l'année 1940, inscrit clairement les deux guerres en filiation :

Instruits par l'expérience de la cruelle guerre 1914 à 18 et de ses néfastes suites et querelles politiques, nous sommes entrés sans la moindre illusion dans la nouvelle phase de la guerre mondiale, le 10 mai 1940 ! Jour de cauchemar où pour la seconde fois nous avons vu notre chère Patrie envahie, saccagée, divisée [...] Les campagnes de 1914 et de 1940 ne sont que les phases d'une guerre effroyable entre la civilisation et la sauvagerie⁴⁴²

Notons également que, parmi les quatre diaristes qui prennent la plume quelques mois ou années après l'invasion, deux mentionnent la Grande Guerre dès les premières pages de leur journal⁴⁴³. Enfin, sur les sept autres qui ne parlent pas du conflit précédent dès le début de leur témoignage, quatre partent en exode, à l'instar de milliers de citoyen·nes, terrorisés par le souvenir de la première Occupation. Comme le développe en effet l'historien Nathan Bernard, si nombre de Belges hésitent quant à l'attitude à adopter face à la nouvelle de l'invasion du plat pays, « l'argument du précédent de 1914 pèse pour beaucoup dans la décision à prendre. »⁴⁴⁴ Paul Struye note en ce sens : « lors de l'arrivée des Allemands en mai 40, ce fut un exode général. On se souvenait des horreurs de 14. »⁴⁴⁵ En somme, il apparaît que, dès l'invasion, la filiation du second conflit mondial avec le premier s'établit d'une manière ou d'une autre dans l'esprit des diaristes, et à fortiori d'une partie de la population belge.

*

Dans le journal qu'elle écrit sur base des notes comptables qu'elle a rédigées pendant la guerre, Anne Somerhausen indique à la date du 10 mai 1940 : « En 1914-18 aussi, la mer était le refuge : à La Panne, là où mes enfants se rendent aujourd'hui, le roi Albert a attendu sur le sol de la Belgique, au-delà de la région de l'Yser inondée, que vienne la victoire en 1918. »⁴⁴⁶ Soulignons que la valeur de ce témoignage n'est pas équivalente à celle des journaux personnels de notre corpus étant donné que cette entrée a été rédigée après la guerre, et qu'il est par conséquent aisé pour l'autrice de mettre en lien la victoire des Alliés de 1918 et celle de 1945 après que cette dernière a eu lieu. Il n'empêche que l'historien Fabrice Maerten avait observé que « le rappel à l'issue heureuse du premier conflit mondial »⁴⁴⁷ constituait le troisième « pilier » du souvenir de 1914-1918, que les journaux non censurés de 1940-1944 utilisaient pour inciter les lecteurs à combattre l'occupant. L'historien souligne à ce sujet que la

⁴⁴² Dagboek van Ghislaine de Béthune, 1941, Rijksarchief te Brugge, INV 111 – 206.

⁴⁴³ Jacques Pohl s'y réfère en effet le 12 juin 1941, alors qu'il a commencé son journal le 7, tandis qu'Herman Closson en parle le 27 janvier 1941, qui constitue la troisième entrée de son carnet.

⁴⁴⁴ BERNARD Nathan, « Les émotions en exode. Au cœur des journaux intimes des Belges sur les routes de l'exil entre mai et septembre 1940 », mémoire de master en Histoire, dir. Emmanuel Debruyne, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2023, p.50.

⁴⁴⁵ Journal de Paul Struye, le 1^{er} juin 1943.

⁴⁴⁶ SOMERHAUSEN Anne, *op. cit.*, p.12 (10 mai 1940).

⁴⁴⁷ MAERTEN Fabrice, « L'impact du souvenir de la Grande Guerre », *op.cit.*, p.324.

germanophobie et le patriotisme constituent les deux autres catégories auxquelles la presse clandestine fait fréquemment appel. Nous avons d'ailleurs pour notre part également constaté le rappel des événements de la Première Guerre mondiale à propos de la dimension symbolique des viols exprimés par la presse clandestine.

De la même manière, dans les carnets personnels, d'une part, l'expression de la germanophobie est pour le moins courante. Le journal écrit dans la clandestinité constitue à ce propos, pour beaucoup de diaristes de notre échantillon, un « défouloir »⁴⁴⁸ pour déverser ouvertement sa haine envers les Allemands : « A bas la Bochie et les choucroutards »⁴⁴⁹ ou encore « il y a eu un attentat contre Hitler. Dommage qu'il ne soit pas mort, ce boche, ce cannibale, cette crapule, ce cochon »⁴⁵⁰. Flore Michaux, en particulier, exprime souvent des mots très violents vis-à-vis des Allemands dans son journal, à tel point qu'elle-même, lorsqu'elle relit ses notes dans les années 1960, ajoute une note de bas de page pour faire part de son trouble : « je suis sidérée en me rendant compte actuellement du degré élevé de la haine que je portais aux allemands et je dois avouer qu'elle est encore vivace en moi à l'heure présente. 1967 »⁴⁵¹. Le 30 avril 1942, à propos de la mort de milliers de civils berlinois à la suite de bombardements de la *Royal Air Force* (RAF), elle avait en effet écrit : « Allez y ! Tuez les tous ; non d'une pipe Il y a aura ca de moins de crâne dans le monde à épuré après la guerre ! »⁴⁵². Rappelons enfin que Ghislaine Lippens-de Béthune interprète les deux conflits comme deux phases d'une seule guerre « entre la civilisation et la sauvagerie »⁴⁵³. La germanophobie est donc un élément qui reste prégnant dans les mentalités de nos diaristes de la Seconde Guerre mondiale, sans doute en partie héritée de la Première.

Qu'en est-il, d'autre part, de l'héritage du patriotisme ? Fabrice Maerten le qualifie de « pendant positif de la germanophobie »⁴⁵⁴ : et pour cause, l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe définit la patrie comme « un groupe social [...] [qui] tend à se définir lui-même comme “être humain” – les autres, différents, situés de l'autre côté de l'une des frontières identificatrices, seront désignés comme “barbares”, sauvages, non humains. »⁴⁵⁵ Nuançons en précisant que *tous* les autres ne sont pas considérés comme des « barbares », puisque les patries « amies » – en l'occurrence, « alliées » – sont également glorifiées. Dans le contexte de la

⁴⁴⁸ RIONDET Charles, *op. cit.*, p.143.

⁴⁴⁹ Journal de Germaine Demoulin, le 8 mai 1941.

⁴⁵⁰ Journal de Béatrice Drion du Champo, le 3 déc. 1944.

⁴⁵¹ Journal de Flore Michaux, note de bas de page ajoutée à posteriori à hauteur de l'entrée du 30 avril 1942.

⁴⁵² *Ibid.*, le 30 avril 1942.

⁴⁵³ Dagboek van Ghislaine de Béthune, 1940, Rijksarchief te Brugge, INV 111 – 206. ; Rappelons que la diariste ne prend la plume qu'une fois par an pour faire le bilan de l'année précédente. Cette entrée a donc été écrite au début de l'année 1941.

⁴⁵⁴ MAERTEN Fabrice, « L'impact du souvenir de la Grande Guerre »..., p.318.

⁴⁵⁵ NAHOUM-GRAPPE Véronique, « La préférence pour la haine. Quelques réflexions sur les élans collectifs » dans *Inflexions*, vol.2, n°26, 2014, p.132.

Seconde Guerre mondiale, en Belgique, il apparaît que la distinction vis-à-vis de la nation allemande en particulier évolue en rejet⁴⁵⁶. En résumé, le patriotisme et la germanophobie semblent bien constituer deux premiers traits caractéristiques de l'identité belge sous la seconde Occupation, sans doute hérités de l'expérience de la première.

Rupture de la « distance patriotique »

Comment cette germanophobie se performe-t-elle ? Autrement dit, comment cette haine « théorique » se traduit-elle en actes concrets ? L'historien James Connolly, étudiant les « mauvaises conduites » dans le Nord de la France pendant la Première Guerre mondiale, établit le concept de « culture de l'occupé », c'est-à-dire le cadre moral et patriotique à l'œuvre sous Occupation, dont l'élément central « concernait l'interaction avec les centaines de milliers d'hommes allemands vivant aux côtés de la population occupée [...] [et] exigeait l'application stricte de la distance »⁴⁵⁷. Seule cette dernière « permettait aux civils occupés de conserver leur sens de la respectabilité »⁴⁵⁸. Durant la Seconde Guerre mondiale, selon les diaristes, il apparaît que le maintien de ce que l'historienne Sophie De Schaepdrijver avait appelé la « distance patriotique »⁴⁵⁹ est également de mise au sein du plat pays. Alfred Bastien témoigne en ce sens : « je me suis retrouvé sur la plate-forme d'un tram en face d'un jeune lieutenant de la SS allemande [...]. Ce sinistre personnage [...] est allé s'asseoir à côté d'une vieille dame qui s'est levée. Et la place est restée vide. »⁴⁶⁰

De la même manière, tel que nous l'avons développé lorsque nous avons défini les termes de notre étude, la proximité n'est pas forcément physique : cette dernière peut aussi être figurée, s'il semble par exemple que deux individus entretiennent des « affinités », communiquent « facilement » ou, plus largement, s'ils ne paraissent pas hostiles l'un (et surtout l'une, en l'occurrence) vis-à-vis de l'autre. Les auteurs de journaux personnels évoquent également cette forme figurée de mise à distance vis-à-vis de l'occupant. Le 11 juillet 1941, par exemple, Jacques Pohl (°1909) note dans son journal :

Hier, étrange faiblesse, je me suis senti comme un élan de pitié pour un soldat barbare. [...] [V]oyant ce grand diable rentrer chez lui, regagner sa chambre solitaire, je me suis senti, je ne sais quelle envie – infiniment lointaine de ma volonté, de ma décision, évidemment – d'aller vers le barbare, lui sourire, lui dire un mot aimable. Mais encore une fois, quel que puisse être chacun de ces pauvres types en particulier, il est indispensable que chacun d'entre eux sente, sache, redise partout que nous ne leur témoignons qu'une « indifférence haineuse ». C'est à ce prix-là seulement que nous garderons intacte notre âme.⁴⁶¹

⁴⁵⁶ Rappelons à ce titre le dégoût, le mépris et les surnoms issus du registre animalier que les diaristes expriment à leur sujet. ; Voir « *Le nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur gout* »

⁴⁵⁷ CONNOLLY James E., *op. cit.*, p.8.

⁴⁵⁸ *Ibidem*.

⁴⁵⁹ DE SCHAEPDRIJVER Sophie, « Deux patries. La Belgique entre exaltation et rejet, 1914-1918 », *op. cit.*, p.22.

⁴⁶⁰ Journal d'Alfred Bastien, le 3 déc. 1943.

⁴⁶¹ Journal de Jacques Pohl, le 11 juil. 1941.

De même, Lien D’Haens rapporte le 2 juillet 1940 :

Dans l’après-midi, un groupe d’Allemands entrent dans le magasin pour acheter du « cold cream » et de la brillantine. Kwabbergatje [une voisine] n’hésite pas à plaisanter avec eux, ce qui me surprend de sa part, elle qui les « haïssait » si fort et qui témoignait toujours « de ses sentiments patriotiques » !⁴⁶²

Si les diaristes rapportent donc qu’ils s’attachent à maintenir une distance physique et figurée avec les Allemands, nous pouvons supposer que tout contact intime avec l’occupant constitue à leurs yeux une profonde violation de cette « distance patriotique », et ce dans la mesure où l’intime – tel que nous l’avons défini dans le cadre de notre recherche – implique en soi une proximité. Outre les contacts physiques (notamment sexuels), qui sont *ipso facto* « intimes » selon la typologie d’Edward T. Hall⁴⁶³, la proximité figurée est d’ailleurs présente dans les termes qu’emploient les diaristes pour désigner les femmes que nous étudions : « des femmes belges *s’entendent* même *très bien* avec certains boches »⁴⁶⁴, « femmes qui *frayent* avec le boche »⁴⁶⁵, « certaines femmes qui étaient plutôt de *bonnes amies* des Allemands »⁴⁶⁶.

Dans la presse clandestine, ces expressions de proximité physique et figurée sont également légion : « elle continue à correspondre “affectueusement” avec le blond “aryen”, si doux, si gentil »⁴⁶⁷. Le journal *La Belgique en Lutte*, publiant à Charleroi des listes de traîtres et de lieux suspects entre 1941 et 1942, diffuse notamment des noms d’« amie[s] intime[s] des embochés »⁴⁶⁸, et plus généralement de « femmes qui se complaisent dans la compagnie des Allemands »⁴⁶⁹. À ce dernier égard, la marque d’une proximité se loge parfois dans les prépositions « en compagnie de » ou, plus généralement, « avec » : « on y voit beaucoup d’Allemands rire et jouer *en compagnie* de jeunes filles d’environ 16-17 ans »⁴⁷⁰ ou encore « On raconte que sa femme [de Degrelle] aurait fait une fugue *avec* un officier allemand »⁴⁷¹.

⁴⁶² Journal de Lien D’Haens, le 2 juil. 1940. ; Citation originale : « *In den namiddag komen er een groep Duitschers die wat verder in pan liggen “cold cream” en brillantine kopen. Kwabbergatje staat er al heel genoeglijk mee te lachen. Dat had ik toch niet van haar gedacht. Zij die ze zoo “haatte” en zoo “vaderlandsgezind” was.* »

⁴⁶³ HALL Edward T., *op. cit.*, p.147. ; Voir Remarque terminologique : qu’est-ce qu’une « relation intime » ?

⁴⁶⁴ Nous soulignons. ; Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

⁴⁶⁵ Nous soulignons. ; *Ibid.*, le 30 juin 1942.

⁴⁶⁶ Nous soulignons. ; VAN DE BOUCHAUTE Cyriel, *op. cit.*, p.60 (21 sept. 1944). ; Citation originale : « *enkele vrouwen, die nogal goed met de duitsers bevriend waren* »

⁴⁶⁷ « Patriotisme » dans *Le Pilon. Petit journal anti-traître, à l’usage des personnes « occupées »*, oct. 1943, p.1. ; *Le Pilon* est diffusé à Morlanwelz (Hainaut) de mai 1943 à janvier 1944. Il exalte le patriotisme et dénonce les agissements des collaborateurs, notamment dans l’administration. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.102-103.

⁴⁶⁸ « Châtelet » dans *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.2. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.11. ; Le clandestin est publié de 1941 à mars 1942, mais les dates exactes des différents numéros ne sont pas précisées et n’ont pas pu être identifiées, raison pour laquelle nous indiquerons systématiquement « entre 1941 et mars 1942 » en guise de date lorsque nous citerons ce journal.

⁴⁶⁹ « Liste n°3 et liste n°4 » dans *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.1.

⁴⁷⁰ Journal de Lien D’Haens, le 30 juin 1940. ; Citation originale : « *Er liggen veel Duitschers en men ziet ze omgaan met jonge meisjes van ongeveer 16-17 jaar lachen en spelen.* »

⁴⁷¹ Journal de Paul Struye, le 29 juin 1943.

Dans la presse clandestine, « ils [les Allemands] sont là *avec* leurs filles qui jouent soldats⁴⁷² et ne sont au fond que des espionnes ou simplement des femmes ou des filles à tout faire »⁴⁷³. Ce dernier extrait met en évidence l'un des stéréotypes souvent attachés aux femmes que nous étudions : celles-ci seraient des espionnes et, plus largement, des dénonciatrices.

Espionnes au service de l'ennemi

Dans les dossiers judiciaires des femmes françaises inquiétées pour « collaboration sentimentale » dans l'après-guerre, celles-ci « doivent toujours se défendre »⁴⁷⁴ de ne pas avoir dénoncé de compatriotes, de même que, pendant la Grande Guerre en Belgique, « les dénonciations à l'occupant sont un autre travers régulièrement attribué aux “femmes à Boches”, [...] plus que toute autre suspectées de jouer les sycophantes. »⁴⁷⁵ Pendant la Seconde Guerre mondiale, il existe bien également un stéréotype de ce genre au sein du plat pays, puisque l'accusation de « collaboration horizontale », à la sortie de l'Occupation, était aussi quelquefois liée à une imputation de délation, et le grief revient fréquemment dans la presse clandestine⁴⁷⁶.

Nous n'avons pas retrouvé de trace d'une telle accusation dans nos journaux personnels. En revanche, dans un passage du journal de Flore Michaux que nous avons abondamment utilisé jusqu'à présent, la diariste expose les efforts qu'elle déploie pour « démoraliser l'ennemi le plus possible »⁴⁷⁷, conformément aux directives de la BBC. Elle parle néanmoins des « choses à craindre » dans l'entreprise de la tâche :

Premièrement, on peut se faire arrêter, il s'agit de jouer au plus fin avec ces animaux ! Deuxièmement : les gens qui jugent trop vite vous donne tout de suite le nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur goût. Toutes ces choses sont un grave handicap pour celles qui veulent faire du bon travail. Nous avons horreur des Allemands mais quand il y a moyen de les assaisonner un bon coup nous ne voudrions pas le manquer mais nous avons horreur aussi de penser que la foule interprète mal notre attitude. [...] Nous aussi ; cela nous dégoûte de voir ces femmes Belges s'afficher avec désinvolture avec des soldats ou officiers allemands. Mais nous ne formulons pas de jugement à l'heure actuelle nous aimons mieux attendre la fin de la guerre. Si ces femmes n'ont pas alors de preuves à fournir comme quoi elles s'affichaient partout avec l'ennemi non uniquement par plaisir alors nous pourrions les mépriser mais si elles ont de quoi prouver leur honnêteté nous pourrions alors les remercier pour le rôle qu'elles ont joué, dans la libération du Pays tant aimé. Quelle tête tireront alors les personnes qui auront déblaté, fait montrer du doigt, telle ou telle jeune fille qui aurait mieux aimé mourir que de divulguer le travail magnifique qu'elle faisait dans le temps où le pays était occupé ! Nous le répétons, encore une fois, la population patriotique doit modérer ses paroles, ses actes

⁴⁷² Il s'agit ici probablement de l'expression familière « jouer au petit soldat », qui signifie « faire le malin, prendre une attitude insolente, effrontée ». ; « SOLDAT, subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?248;s=200587590>; (page consultée le 9 juillet 2024).

⁴⁷³ *Chut !*, le 15 juin 1940, p.2.

⁴⁷⁴ CAPDEVILA Luc, « La “collaboration sentimentale”... », *op. cit.*, p.71.

⁴⁷⁵ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, p.167.

⁴⁷⁶ VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.67.; Voir aussi à ce sujet ROEGES Mathieu, *op. cit.* ; Dans la presse clandestine, voir par exemple « Galerie des Chenapans » dans *La Fusée*, n°2, le 1er nov. 1943, p.5.

⁴⁷⁷ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

et ses jugements. Elle doit patienter, attendre la fin de toutes nos misères avant de boycotter hommes ou femmes qui frayent avec le boche⁴⁷⁸

Au sein de ce long passage, il semble que Flore Michaux émette l'hypothèse d'un double-jeu que jouerait une partie des femmes dont il est question dans le passage : une fraction de ces dernières fréquenterait les Allemands « non uniquement par plaisir », mais bien pour leur soutirer des informations gardées secrètes et dès lors participer à la lutte pour la victoire des Alliés. Cette posture de l'agente double ne serait d'ailleurs pas inédite : certaines femmes avaient en effet joué ce rôle durant la Première Guerre mondiale. Du côté belge, on peut penser à Marthe Cnockaert, qui publie ses mémoires dans les années 1930, ou à la protagoniste du roman de Robert Goffin *Chère Espionne*, paru en 1938. Durant l'entre-deux-guerres, ces figures contribuent de cette façon « à la construction d'un imaginaire de la femme en agent de renseignement. »⁴⁷⁹

Pendant la Grande Guerre, l'hypothèse d'un double-jeu (en faveur du camp allié) a bien existé, mais du côté occupant : aux yeux de ce dernier, les femmes autochtones représentaient une menace pour le secret des informations militaires allemandes⁴⁸⁰. Ainsi étaient charriées les représentations ancestrales autour de la « femme fatale », dangereuse séductrice qui sait parfaitement comment s'y prendre pour flatter les hommes et leur soutirer des « confidences sur l'oreiller »⁴⁸¹. Cet imaginaire n'a pas disparu dans les années 1940, ni du côté occupant⁴⁸², ni non plus du côté occupé. Au contraire, parallèlement à la figure de la femme en agent de renseignement, l'image de la « mauvaise espionne » est également cultivée pendant l'entre-deux-guerres, via les exemples de Mata Hari⁴⁸³ ou encore de Mademoiselle Docteur (*Fräulein Doktor*)⁴⁸⁴. En Belgique, cette représentation est toutefois sans doute « plus nuancée »⁴⁸⁵ par des figures féminines héroïques telles que Gabrielle Petit ou encore Edith Cavell.

⁴⁷⁸ *Ibidem*.

⁴⁷⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « La maison de verre : agents et réseaux de renseignements en Belgique occupée (1940-1944) », thèse de doctorat en Histoire, dir. Laurence van Ypersele, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2006, p.647.

⁴⁸⁰ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, p.120.

⁴⁸¹ Voir à ce sujet MAINGUENEAU Dominique, « Esthétique de la femme fatale » dans ANDRÉ Jacques et JURANVILLE Anne (dir.), *Fatalités du féminin*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, pp.43-67.

⁴⁸² MAJERUS Benoît, *op. cit.*, p.231. ; Dans un article de la presse clandestine précédemment cité, il est rapporté qu'un « officier supérieur allemand » aurait tué « une jeune femme en pleine rue », qui aurait « répondu négativement à certaines propositions pressantes. » L'auteur de l'article ajoute que, pour se disculper, le meurtrier « a su habilement faire valoir qu'il s'était débarrassé de cette femme parce qu'elle était une espionne », ce qui montre la prégnance de l'idée dans les mentalités, que le fait relaté soit vrai ou non. ; « Que ceci serve de leçon... » dans *Le Précurseur*, s.d.

⁴⁸³ Mata Hari (1876-1917) est une danseuse néerlandaise, qui s'engage successivement au service des renseignements allemands et français, courtisant les espions pour tirer des informations utiles au camp pour lequel elle travaille. Elle sera fusillée en 1917. ; voir à ce sujet GUELTON Frédéric, « Le dossier Mata Hari » dans *Revue historique des armées* [en ligne], <http://journals.openedition.org/rha/1993>, n°247, 2008.

⁴⁸⁴ *Fräulein Doktor* aurait été une espionne allemande de la Grande Guerre, dont le personnage fait l'objet d'une quasi-fascination. Dépeinte comme une séductrice sans pitié, elle incarne l'image de la « femme fatale » impitoyable. ; WALLE Marianne, « *Fräulein Doktor* Elsbeth Schragmüller » dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol.4, n°232, 2008, pp.47-58.

⁴⁸⁵ DEBRUYNE Emmanuel, « La maison de verre », *op. cit.*, pp.642-643.

De ce point de vue, si l'association entre « femmes qui a des rapports sexuels avec l'occupant » et « espionnes pour le compte de l'ennemi » (dénonciatrices ou agentes doubles) reste probablement prégnante dans les mentalités durant la Seconde Guerre mondiale, tel que le montre le témoignage de Flore Michaux, il semble tout de même qu'il y ait une certaine évolution dans les imaginaires, dont une des origines provient peut-être de la mise en évidence, pendant l'entre-deux-guerres, de figures telles que Marthe Cnockaert ou encore le personnage de Robert Goffin. Il n'empêche que cette trace est marginale : il s'agit de la seule, dans les sources que nous avons consultées, d'une remise en question des motivations des femmes qui ont des liaisons intimes avec des Allemands dans un sens qui conférerait à leur comportement un potentiel dessein patriotique. Bien que nous ne puissions pas, sur base de notre corpus, répondre à la question, nous pourrions ainsi nous demander dans quelle mesure cette idée était répandue sous Occupation.

Puisque Flore Michaux paraît considérer que les « gens [...] jugent trop vite »⁴⁸⁶, il semblerait que cette remise en question n'est pas très fréquente. Néanmoins, le fait qu'aucun autre témoin n'*exprime* une réserve ne veut pas dire qu'aucun autre témoin n'*a* de réserve. En réalité, selon la diariste, « les gens », précisément, « jugent trop vite » : et pour cause, d'après nos témoignages, il semble que la rupture de la « distance patriotique » tient parfois à peu de chose⁴⁸⁷. Il se pourrait donc qu'une partie de la population occupée soupçonne que certaines « poules pour les [B]oches » seraient des espionnes alliées, mais qu'elle ne l'exprime pas par crainte de la remise en question de ses propres « sentiments patriotiques » par les autres occupé·es. À cet égard, remarquons les efforts que déploie Flore Michaux pour insister sur le fait qu'elle-même aussi juge négativement les « femmes qui trouvent les Allemands à leur gout » : pour ne citer que lui, elle commence par exemple à parler du « nom *qui convient* », ce qui constitue d'emblée une marque de réaffirmation de son approbation par rapport à ces dénominations sans doute péjoratives.

En dépit du fait que la diariste estime que « la population patriotique doit modérer ses paroles, ses actes et ses jugements »⁴⁸⁸, rappelons que, un an plus tôt, elle-même avait visité un « boui-boui » dans lequel elle avait vu des femmes belges qui « s'entend[ai]ent [...] très bien avec certains boches », et avait jugé le spectacle comme « tout à fait scandaleux »⁴⁸⁹. Pourquoi la diariste a-t-elle alors subitement, un an plus tard, émis cette réserve dans son journal ? Il nous est impossible de répondre à cette question dans la mesure où elle ne justifie pas cette soudaine

⁴⁸⁶ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁴⁸⁷ Rappelons par exemple le témoignage de Lien D'Haens, qui doute des « sentiments patriotiques » de sa voisine, alors que celle-ci ne fait que « plaisanter » avec quelques Allemands entrés dans son magasin. ; Journal de Lien D'Haens, le 2 juil. 1940. ; Voir *Rupture de la « distance patriotique »*

⁴⁸⁸ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, le 25 août 1941. ; Tous les syntagmes cités dans la présente phrase sont issus de cette entrée.

prise de position et ne revient pas sur l'épisode dans la suite de son journal. A-t-elle elle-même été accusée de « mauvaise conduite » après s'être approchée de trop près de l'occupant, alors qu'elle essayait au contraire de le « démoraliser » ? Cette dernière hypothèse nous amène à un grief plus central, généralement adressé aux femmes qui ont des contacts intimes avec les Allemands : l'idée qu'elles s'amuse.

« Amusez-vous, jeunes lâches » : infraction au devoir de souffrance

Remarquons que, en déclarant un « nous aussi » pour insister sur le fait qu'elle partage les jugements de « la population patriotique » bien qu'elle se permette de les nuancer prudemment, Flore Michaux les met au jour. À ce titre, via cette réaffirmation, nous avons déjà pu analyser un certain nombre de jugements récurrents portés par une partie des occupé·es sur les femmes que nous étudions, tels que l'exhortation à, le moment venu, les « mépriser », et ce si elles n'ont pas « de preuves à fournir comme quoi elles s'affichaient partout avec l'ennemi *non uniquement par plaisir* »⁴⁹⁰. Cette dernière idée est en réalité centrale dans le jugement que les diaristes portent sur les femmes qui ont des contacts intimes avec des Allemands. Effectivement, la notion du plaisir au sens large revient de manière fréquente dans les témoignages vis-à-vis de ces femmes.

D'abord, l'amusement se loge parfois dans des éléments contextuels, en particulier le lieu dans lequel prennent place ces contacts intimes : selon les diaristes, les femmes belges et les soldats allemands se rencontrent en effet le plus souvent dans des lieux de plaisir. Ensuite, on retrouve des expressions explicites du plaisir, telles que « rire et jouer »⁴⁹¹. En ce qui concerne la presse clandestine, certains journaux publient des listes de noms de « traîtres » et retiennent que « elle amuse ces bandits, elle ne leur refuse rien en échange de leurs sales papiers »⁴⁹² ou encore « Tous les jours c'est la fête chez elle avec des fridolins et d'autres dames ! »⁴⁹³. À propos de la fête, de surcroît, nous pourrions également établir un lien avec la célébration des fiançailles, qui constitue théoriquement une réjouissance en soi. Dans les cantons de l'Est, Germaine Demoulin, en 1941, rapporte en ce sens : « en passant près de chez [nom masqué] ns entendons l'accordéon on fêtait les fiançailles de Mme [nom masqué] avec Legrennier d'Eupen un Boche »⁴⁹⁴. Enfin, de manière générale, entretenir des contacts charnels comporte – en théorie – en soi une dimension de plaisir au sens spécifique de « plaisir

⁴⁹⁰ Nous soulignons. ; *Ibidem*.

⁴⁹¹ Nous soulignons. ; Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Citation originale : « *Er liggen veel Duitschers en men ziet ze omgaan met jonge meisjes van ongeveer 16-17 jaar lachen en spelen.* »

⁴⁹² *L'Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.1.

⁴⁹³ « Au pilori » dans *La Voix du Luxembourg. Organe de la Fédération Luxembourgeoise du Parti Communiste de Belgique*, n°8, juin 1943, p.4. ; *La Voix du Luxembourg* est un journal clandestin imprimé à Arlon qui paraît à partir de l'automne 1942 et sans doute jusqu'à la libération. Il relaie la propagande du Parti communiste dans la province du Luxembourg. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, pp.154-155.

⁴⁹⁴ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

sexuel »⁴⁹⁵ : dans cette optique, avoir des relations sexuelles reviendrait *ipso facto* à prendre du plaisir, et il paraît peu probable que cet aspect ne leur soit pas au moins implicitement reproché, bien que cela ne soit pas mentionné dans nos sources.

Or, selon les carnets personnels, le fait de prendre du plaisir (quel qu'il soit) ne paraît pourtant pas de mise pendant l'Occupation. Le jour de Pâques de l'année 1941, Germaine Demoulin commente ainsi : « triste fête puisque nous sommes en guerre »⁴⁹⁶, comme si la guerre induisait en soi que la fête se place sous le signe de la tristesse. Paul Struye, en juin 1940, écrit pour sa part dans son journal que « Maman nous propose d'aller passer à Heusy [Hainaut] les prochaines vacances. Comme s'il était question de voyages et de vacances. C'est la guerre... »⁴⁹⁷. En dépit de ses réticences en 1940, il se rend à Ortho (Luxembourg)⁴⁹⁸ l'année suivante et à Chairière (Namur) l'année d'après. En 1942, il n'a cependant pas abandonné ses réserves : « la Meuse est sillonnée de canoës, avec jeunes gens en slip et jeunes filles en short. Très peu "guerre". »⁴⁹⁹ À ce propos, la désapprobation des diaristes vis-à-vis des personnes qui s'amuse se marque régulièrement via les plaintes que les plus âgés émettent vis-à-vis des « jeunes », qui ne penseraient qu'à folâtrer : « s'amuser, voilà l'idéal de notre jeunesse. La misère présente, l'avenir incertain, gros de menaces, on ne veut pas y songer »⁵⁰⁰, indique le curé du village de Tellin (Luxembourg). Selon Alfred Bastien, « la jeunesse actuelle vit dans une espèce de stupeur bête qui ne comprend plus rien à rien. »⁵⁰¹

L'idée d'une décadence de la jeunesse semble d'ailleurs intemporelle : la journaliste Salomé Saqué met ainsi en évidence la récurrence des idées de « paresse, décadence ou égoïsme »⁵⁰² de la jeunesse à différentes époques. Nous pourrions dès lors nous demander si le fait qu'un certain nombre de témoins s'attache à préciser que les femmes qui fréquentent les Allemands sont jeunes ne serait en partie pas lié à cet imaginaire de la jeunesse « arrogante, immorale, et oisive »⁵⁰³ qui paraît traverser les âges. Par là, le fait que les diaristes précisent

⁴⁹⁵ « PLAISIR¹, subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?37;s=3943997790;r=2;nat=;sol=1>; (page consultée le 13 juillet 2024).

⁴⁹⁶ Journal de Germaine Demoulin, le 13 avril 1941.

⁴⁹⁷ Journal de Paul Struye, le 26 juin 1940.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, 8 août 1941.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, 27 août 1942.

⁵⁰⁰ Journal de Victor Enclin, le 12 avril 1942.

⁵⁰¹ Journal d'Alfred Bastien, le 6 nov. 1944.

⁵⁰² SAQUÉ Salomé, *Sois jeune et tais-toi*, Lausanne, Payot, 2023, p.29. ; En Belgique, l'on peut notamment retrouver ce type de discours dans la littérature relayée par la presse du 19^e siècle. Par exemple, dans le roman *Noblesse oblige* du romancier français César Lecat de Bazancourt, publié sous forme de feuilletons dans différents journaux belges tels que *Le Messenger de Gand* ou le *Journal de la Belgique : pièces officielles et nouvelles des Armées*, l'auteur indique que : « la jeunesse de nos jours qui s'attaque à tout et ne respecte rien, qui se fait un jeu des choses les plus sacrées et les traite avec insouciance sur le tapis de ses railleries. » ; « Noblesse oblige » dans *Journal de la Belgique : pièces officielles et nouvelles des Armées*, n°137, 17 mai 1843, p.2. et « Feuilleton du Messenger de Gand » dans *Le Messenger de Gand*, n°129, 3 mai 1843, p.3.

⁵⁰³ SAQUÉ Salomé, *op. cit.*, p.28.

qu'il s'agit de « jeunes filles »⁵⁰⁴ constituerait une autre trace de la dimension de plaisir : il serait en soi porteur de sens en ce qu'il inclurait implicitement un ensemble de représentations relatives à la frivolité de la « jeunesse actuelle », et à fortiori à sa propension à s'amuser.

*

Dans les témoignages, il n'est pas toujours aisé de déceler ce que, précisément, les diaristes jugent « dégoûtant » ou « scandaleux » : la proximité avec les Allemands, ou le fait de s'amuser ? L'un et l'autre, sans doute. De fait, alors que la proximité avec un soldat de la *Wehrmacht* transgresse la norme de la « distance patriotique », le plaisir en enfreint une autre, qui apparaît pourtant comme centrale dans la « culture de l'occupé » : l'injonction à la souffrance, profondément enracinée dans les mentalités depuis la Grande Guerre et réactualisée durant la seconde Occupation.

En effet, en 1914, à la suite de l'invasion violente du plat pays, la Belgique est exaltée, sur le plan international, comme « martyr du droit européen »⁵⁰⁵ :

Nait alors, sous l'occupation, une culture patriotique visant à perpétuer cet « esprit de 1914 » [...] La Belgique [...] est érigée en valeur suprême méritant tous les sacrifices [...]. Le maintien d'une « attitude patriotique » permet d'établir une unité de sort avec les combattants du front, dont le sacrifice servira de mesure pour tous les autres.⁵⁰⁶

L'unité des Belges est à ce titre l'un des thèmes majeurs de la presse clandestine. L'« esprit 1914 » s'était toutefois quelque peu étiolé sous la première Occupation, en raison de la longueur du conflit et du désir, pour certains, d'échapper à la dureté de la guerre. Cela n'était néanmoins pas sans conséquence, puisque les « compatriotes moins avides des plaisirs austères de l'abnégation »⁵⁰⁷ étaient alors qualifiés « d'«égoïstes», voire de «profiteurs de guerre» »⁵⁰⁸ par l'opinion patriotique. Effectivement, de manière générale, « les expressions extravagantes de plaisir étaient perçues comme antipatriotiques »⁵⁰⁹, la fête et le festin devenant « l'injustice par excellence, l'image même de la trahison du malheur commun, l'inversion du deuil et de la faim. »⁵¹⁰ Subséquemment, un contrôle social informel s'installe afin de veiller « au respect des normes de conduite induite par la «culture de l'occupé» »⁵¹¹.

⁵⁰⁴ Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941 et le 30 juin 1942. ; Journal de Simone Vosch, les 1^{er} et 6 nov. 1941. ; Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁵⁰⁵ DE SCHAEPPDRIJVER Sophie, *op. cit.*, p.17.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p.22.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p.30.

⁵⁰⁸ *Ibidem.*

⁵⁰⁹ CONNOLLY James, *op. cit.*, p.12.

⁵¹⁰ VAN YPERSELE Laurence, « La figure de l'incivique ou la trahison de la Patrie » dans ROUSSEAUX Xavier et VAN YPERSELE Laurence, *La patrie crie vengeance ! La répression des « inciviques » belges au sortir de la guerre 1914-1918*, Bruxelles, Le Cri, 2008, p.204. ; citée par CONNOLLY James, *op. cit.*, p.12.

⁵¹¹ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.160.

Comme nous l'avons exposé, vingt-cinq ans plus tard, il apparaît que les normes et valeurs charriées par cet « esprit 1914 » sont réactualisées. Et pour cause, Fabrice Maerten observe que le patriotisme, pour se développer, a besoin « de modèles collectifs ou individuels d'identification. Et dans ce contexte, quoi de plus naturel que de pousser à prendre d'abord exemple sur l'attitude de la population belge en 14-18 ? »⁵¹². Par conséquent, de même qu'en 1914, la norme de la « distance patriotique » s'impose et, de même qu'en 1914, la population belge, à l'image de la Belgique martyre, est censée souffrir. À cet égard, après avoir observé que « des femmes belges s'entendent même très bien avec certains boches »⁵¹³ dans l'établissement de plaisir qu'elle visite, Flore Michaux note : « Amusez vous jeunes lâches »⁵¹⁴. Or, la lâcheté est définie comme le « manque d'énergie ou de vigueur morale (d'une personne et p. *méton.* de son comportement) qui témoigne d'une abdication devant l'effort »⁵¹⁵, ce qui indique bien que le fait de s'amuser constitue, aux yeux de la diariste, une faiblesse morale vis-à-vis d'un *devoir* patriotique.

L'idée de plaisir se distille en outre via des comportements qui dépassent le cadre spécifique de l'amusement. En d'autres termes, il ne semble pas qu'il soit nécessaire que les femmes se divertissent activement pour qu'elles paraissent s'exclure de la souffrance nationale. En effet, selon l'historien Francis Balace, pendant la seconde Occupation, est « réputé “incivique”, au sens strict du terme, celui qui [...] a mieux vécu [...] ou a échappé [...] au sort misérable du commun. »⁵¹⁶ Dans cet ordre d'idées, l'idée d'un profit, d'un « avantage » au sens large peut suffire à faire l'objet d'une accusation, et peut être, dans le cas des femmes qui fréquentent des soldats allemands, de trois ordres : matériel, glorieux et encore relatif à l'image de l'épouse infidèle mettant à profit l'éloignement de son mari pour laisser libre cours à ses pulsions.

« Des femmes se sont vendues aux boches, pour du pain »

Une première idée qui apparaît dans les témoignages des contemporains est que les femmes qui ont des contacts intimes avec des soldats allemands ne souffriraient pas de l'Occupation en ce que leurs fréquentations leur permettraient de jouir d'avantages d'ordre matériel. Dès le début de l'Occupation déjà, le journal clandestin *Chut !* épingle que « ils [les Allemands] sont là avec leurs filles qui jouent soldats [...], courant les magasins pour se renipper et les restaurants pour s'empiffrer »⁵¹⁷. À l'hiver 1943-1944, alors que la chute du

⁵¹² MAERTEN Fabrice, « L'impact du souvenir de la Grande Guerre » ..., *op. cit.*, p.321.

⁵¹³ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

⁵¹⁴ *Ibidem.*

⁵¹⁵ « LÂCHETÉ, subst. fém. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3960713295>; (page consultée le 10 juillet 2024).

⁵¹⁶ BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté » dans BALACE Francis (dir.), *Jours de guerre 1940-1945*, vol. 20, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1995, p.109.

⁵¹⁷ *Chut !*, le 15 juin 1940, p.2.

pouvoir d'achat atteint son paroxysme et que les privations se font durement ressentir, Alfred Bastien note dans son journal que « Comme il n'y a plus rien de combustibles pour l'École, elle est obligée de chômer huit jours, mais on fait un feu d'enfer dans les hôtels occupés par les boches et leurs femelles. »⁵¹⁸ En ce sens, selon le diariste, de leur côté, les Allemands et les femmes qui les accompagnent consommeraient les ressources énergétiques avec démesure, pour assurer leur propre confort, au mépris de la souffrance collective.

Il est en effet incontestable que, pendant la Première et la Seconde Guerres mondiales, une partie des femmes qui fréquentent intimement les Allemands a accès à un certain nombre d'avantages matériels et plus largement à des « plaisirs et un train de vie refusé aux autres occupés »⁵¹⁹ grâce à ses fréquentations. Elle forme de ce fait un groupe social globalement privilégié au sein du système d'occupation. Rappelons cependant que d'autres femmes, telles que les prostituées, entretiennent des contacts intimes avec des soldats allemands moins pour accéder à l'opulence dans un contexte de privations que pour pallier une situation de misère aggravée. Alfred Bastien avait à ce titre noté dans son journal que des prostituées qu'il avait rencontrées à Paris lui déclarèrent que « “du moment qu'il s'agit de la cochonnerie des hommes, c'est tout du pareil au même, monsieur. Que ce soit un Français, un Belge, ou un boche... il faut bouffer” »⁵²⁰. En novembre 1944, dressant un bilan de l'Occupation, il indique par ailleurs que « des femmes se sont vendues aux boches, pour du pain. »⁵²¹ La mention du pain fait ici écho à la disette, puisque le pain est symbole de la nourriture essentielle⁵²².

L'apparente indulgence envers les femmes qui « se vendent aux boches » n'est toutefois pas unanime. *La Fusée*, clandestin arlonais édité par des membres de l'Armée secrète et des ecclésiastiques, dans l'éditorial de son premier numéro, cite pour sa part un certain nombre de ses lignes de conduite : « elle [*La Fusée*] fustigera certaines femmes de prisonniers qui font marché noir de leur corps. »⁵²³ Le verbe « fustiger » suggère le sentiment d'un comportement répréhensible : l'expression de « marché noir » appellerait donc ici l'image de celui-ci comme « expression locale du pillage de l'Europe et facteur aggravant de la pénurie »⁵²⁴. Découlant du commerce avec les Allemands, il serait donc une forme de collaboration économique généralement reprochée aux femmes qui travaillent, d'une manière ou d'une autre, pour ou avec l'occupant. Bien que cet aspect ne soit pas traité dans les carnets personnels, dans la presse clandestine, il apparaît d'ailleurs qu'une partie de l'opinion considère que la prostitution serait

⁵¹⁸ Journal d'Alfred Bastien, le 24 janv. 1944.

⁵¹⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.141.

⁵²⁰ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁵²¹ *Ibid.*, le 6 nov. 1944.

⁵²² CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Laffont, 2005, p.835.

⁵²³ *La Fusée*, oct. 1943, p.2. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.51.

⁵²⁴ VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.25.

moins un moyen de survivre en temps de guerre que de profiter de la situation pour s'enrichir. *Le Précurseur* vitupère par exemple contre les « trop nombreuses jeunes filles ou jeunes femmes – belges qui s'affichent sans fausse honte, avec l'occupant dans tous les lieux de plaisir, trop souvent attirées, hélas, non par l'attrait de l'uniforme mais par un désir de gain. »⁵²⁵ Ce dernier passage met au jour un autre « avantage » qui est, selon certains, tiré par les femmes qui ont des liaisons avec des soldats allemands : le prestige attaché à l'uniforme.

« D'autres par vaine gloriole »

S'il ne nous est pas possible de calculer la proportion exacte des officiers parmi l'ensemble des soldats qui ont eu des contacts intimes avec des femmes belges, tel que nous l'avons développé dans le premier chapitre, une partie des diaristes mentionne le fait que ces dernières fréquentent des officiers⁵²⁶. Alfred Bastien par exemple, rapporte que « des femmes se sont vendues aux boches [...] par vaine gloriole, pour devenir la femme d'un "officier". »⁵²⁷ La presse clandestine, elle aussi, fait mention d'officiers parmi les soldats que fréquenteraient certaines femmes belges, et parle également, plus largement, de l'attrance de ces dernières pour l'uniforme. *De Vrij Belg*, clandestin ouest-flamand qui dénonce et critique la collaboration, parle par exemple de « l'épouse du nouvel adjudant de la police nationale a un faible pour les guerriers en uniforme. [...] [Elle] trouve toujours nécessaire d'admirer les Allemands en uniforme dans des auberges où les citoyens respectables et bien-pensants ne pénètrent même pas. »⁵²⁸ Selon Fabrice Virgili, le fait de préciser que les femmes belges qui ont des contacts avec des Allemands fréquentent des officiers constituerait en réalité un moyen d'accentuer la dimension politique de la « trahison » de ces femmes : « les officiers sont plus facilement qualifiés de nazis. Le grade, en ce qu'il représente de pouvoir et d'autorité, les associe au régime »⁵²⁹.

Outre le prestige de l'uniforme de l'officier, Gerlinda Swillen épingle également celui du costume de la *Luftwaffe*⁵³⁰. Dans les chroniques courtraisiennes, les contemporains notent dans cet ordre d'idées que « il y a beaucoup de pilotes de la *Luftwaffe* dans la ville. [...] Les pilotes portent un élégant uniforme bleu ciel avec des écussons jaunes au niveau du col. Les

⁵²⁵ « Que ceci serve de leçon... » dans *Le Précurseur*, s.d.

⁵²⁶ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942. ; Journal de Paul Struye, le 29 juin 1943. ; Journal d'Alfred Bastien, le 6 nov. 1944.

⁵²⁷ Journal d'Alfred Bastien, le 6 nov. 1944.

⁵²⁸ « Uit Ieper » dans *De Vrije Belg*, n°11, mars 1943, p.4. ; Citation originale : « *De vrouw van onzen nieuwen adjudant der Rijkswacht heeft een zwak voor uniformdagers. [...] [Ze] het nog noodig Duitschers in uniform te gaan bewonderen in herbergen waar deftige en weldenkende burgers niet eens binnengaan. Dat zij van die vrouwen die nooit genoeg hebben en wapendragers aan een wapennaker verkiezen.* » ; *De Vrij Belg*. Uitgave "Virj Belgie" est un clandestin ouest-flamand qui diffuse des informations régionales et « dénonce et critique la collaboration ». ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.65.

⁵²⁹ VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.192.

⁵³⁰ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, *op. cit.*, p.152.

filles les trouvent séduisants. »⁵³¹ La presse clandestine néerlandophone dénonce quant à elle le cas d'une jeune femme qui « s'occupe en même temps de plusieurs "luftwaffers" de manière très visible. C'est une "fornicatrice" des plus raffinées »⁵³², de même que celui de « Fret-Van den Branden Jeanne, [qui] marche avec les Allemands (surtout des aviateurs, et beaucoup en civil). »⁵³³ Et pour cause, selon le témoignage de Clémence F., tombée amoureuse d'un soldat allemand : « c'était une merveille, c'était un très beau gars. C'était un très beau soldat. C'était beau, de la *Luftwaffe*. Ils portaient tous de beaux uniformes. Ils étaient toujours propres, pas la moindre tache sur leurs vêtements. »⁵³⁴ L'historienne Elissa Mailänder, étudiant la figure de l'aviateur de la *Luftwaffe* dans les films de propagande nationale-socialiste, constate à ce sujet que les pilotes de l'armée de l'air allemandes « répondaient à l'image idéale d'une virilité dynamique, sexuellement attrayante »⁵³⁵, promouvant ainsi la « (toute-)puissance masculine »⁵³⁶. De manière plus générale, d'après l'historienne, le cinéma nazi pourvoit les officiers de la *Luftwaffe* de « traits d'amants idéals »⁵³⁷. Dans les imaginaires et en réalité, il apparaît donc que les soldats de la *Luftwaffe* incarnent la virilité idéale, puissante.

Il ne faudrait toutefois pas extrapoler la tendance des femmes belges à succomber au charme de l'uniforme de l'officier ou du soldat de la *Luftwaffe*, et il serait à notre sens un peu rapide de conclure que les diaristes précisent que les femmes s'intéressent à ceux qui portent un costume prestigieux uniquement parce qu'elles seraient attirées par la gloire. En effet, notons que, au sein de nos sources, les autres traces d'une attirance des femmes privilégiée pour les soldats ayant un uniforme « prestigieux » sont dans leur écrasante majorité celles d'hommes. Or, selon l'historienne Odile Roynette, les sentiments masculins au sujet des femmes complètement « sous le charme » des soldats en uniforme « sont vraisemblablement exagérés »⁵³⁸, et il ne nous est pas possible d'établir, sur base de ce qu'en disent les hommes,

⁵³¹ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, op. cit., vol. 1, p.159. ; Citation originale : « *Er zijn veel Luftwaffe-piloten in de stad. [...] De piloten dragen een elegant hemelsblauw uniform met gele kraagspiegels. De meisjes vinden ze verleidelijke jongens.* »

⁵³² « Zwarte lijst » dans *Steeds Vereendigd – Unis Toujours. Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*, n°8, janv. 1941, p.1. ; Citation originale : « *Ze houdt zich terzelfdertijd met verschillende "luftwaffers" op zeer opvallende manier op. Het is een "ontuchtvrouw" van de geraffineerdste soort.* » ; Ce clandestin bilingue est édité par des individus du milieu libéral anversoïse. Il appelle à la résistance civile et à la fidélité au roi. ; GOTOVITCH José (dir.), op. cit., p.129.

⁵³³ *Ibid.*, n°10, janv. 1941, p.3. ; Citation originale : « *Fret-Van den Branden Jeanne, loopt met de Duitschers (vooral vliegers, en veel in burger).* »

⁵³⁴ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.165. ; Citation originale : « *Ja, ja, 't was een pracht, 't was een wreed schone jongen. 't Was een hele schone soldaat, ja. En ze waren schoon met hun uniform. 't Was schoon van de Luftwaffe. [...] Ze waren altijd zo proper; er was geen vlekje op hun kleren. [...] In mijn ogen was dat de schoonste die d'er was, he.* » Traduction : SWILLEN Gerlinda, *La valise oubliée...*, op. cit., p.32.

⁵³⁵ MAILÄNDER Elissa, *Amour, mariage, sexualité : une histoire intime du nazisme (1930-1950)*, Paris, Seuil, 2021, p.203.

⁵³⁶ *Ibid.*, p.204.

⁵³⁷ *Ibid.*, p.207.

⁵³⁸ ROYNETTE-GAND Odile, « L'uniforme militaire au xixe siècle : une fabrique du masculin » dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol.2, n°36, 2012, p.124.

dans quelle mesure le port d'un uniforme particulier a véritablement influencé l'attrait des femmes vis-à-vis de ceux qui le portent. D'après l'historienne, il est par contre permis, par l'analyse de leurs discours, de tenter d'étudier les représentations des témoins, qu'ils projettent sur les femmes, par rapport à l'uniforme. Dans cette perspective, Alfred Bastien prêterait à l'uniforme des officiers une marque de leur gloire, et supposerait qu'il s'agit là de la raison pour laquelle les femmes s'intéressent à ces soldats particuliers de manière privilégiée. Il s'agit néanmoins de se montrer prudent avec cette hypothèse afin de ne pas tomber dans le piège de la psychologisation : en dépit de toutes les manières dont l'historien ne peut tenter d'interpréter le témoignage d'Alfred, il n'aura toutefois jamais accès à la conscience du diariste et à ce qui lui a réellement traversé l'esprit lorsqu'il a écrit dans son journal que les femmes s'intéressaient aux officiers par « vaine gloriole ».

Il n'empêche que l'idée de vanité transparait de manière récurrente dans les témoignages. En effet, tandis qu'il dégoute Flore Michaux de « voir ces femmes Belges s'afficher avec désinvolture avec des soldats ou officiers allemands »⁵³⁹, le *Coq Victorieux* s'indigne de carrément les observer « se pavaner, prendre des airs de supériorité sur leurs honnêtes concitoyens [...] et même elles narguent d'une façon ostensibles leurs voisins »⁵⁴⁰. De manière plus implicite enfin, dans une liste de « traîtres » de *La Belgique en Lutte*, on pourrait imaginer, dans un sens chrétien, que l'adjectif « vertueuse » qualifiant une femme alors « devenue "FADA" de l'uniforme ennemi »⁵⁴¹ marque l'opposition avec le péché de l'orgueil. En ce sens, cette fille autrefois probe aurait, dans le sillage de sa famille qui collabore « d'une façon scandaleuse »⁵⁴², commis le premier des péchés capitaux en s'entichant de la gloire attachée à l'uniforme de l'occupant.

« Celle qui aura profité de leur absence »

Une catégorie particulière de femmes belges fait l'objet d'un reproche bien spécifique que nous avons évoqué précédemment : les femmes de prisonniers de guerre, qui profiteraient de l'absence de leur mari. Effectivement, les rumeurs en pays occupé sur la « conduite scandaleuse » des femmes de prisonniers semblent nombreuses. André Schneider, réfractaire au travail obligatoire à partir de janvier 1944, par exemple, indique dans son egodocument :

Car j'ai été étonné de constater le nombre de prisonniers ayant eu de mauvaises nouvelles sur la conduite de leur femme. Plusieurs sont déjà divorcés par procuration, d'autres en instance de l'être, d'autres enfin, ont rompu toutes relations. Les épouses restées fidèles sont, en quelque sorte, des exceptions. C'est extrêmement pénibles.⁵⁴³

⁵³⁹ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁵⁴⁰ « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3.

⁵⁴¹ Nous soulignons. ; « Châtelet » dans *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.1.

⁵⁴² *Ibidem*.

⁵⁴³ Fragments du journal personnel d'André Schneider, 1943-1944, p.121, CEGESOMA, AB85.

Nous ne disposons pas des chiffres exacts du nombre de divorces prononcés par procuration pendant la guerre en raison de l'infidélité des femmes occupées, en revanche il est clair qu'il existe, dans les camps de prisonniers de guerre, une rumeur « qui fait écho de la conduite scandaleuse des moitiés restées au pays. »⁵⁴⁴ Par le contrôle social via l'interconnaissance, certains sont même informés par leurs proches de la conduite de leur femme : certains proches suscitent parfois la méfiance du mari prisonnier par le biais de ragots ou de lettres⁵⁴⁵. Du côté français, « l'image de l'épouse infidèle mettant à profit l'emprisonnement de son mari dans un stalag pour donner libre cours à ses pulsions »⁵⁴⁶ n'est pas inexistante non plus.

Quel est l'objet exact de la plainte ? Juridiquement considéré comme un délit pouvant entraîner des conséquences correctionnelles jusqu'en 1987 en Belgique⁵⁴⁷, l'adultère en lui-même ne semble pas la raison principale pour laquelle les témoins se cabrent devant l'infidélité des femmes de prisonniers. En réalité, ils se révoltent surtout vis-à-vis du *contraste* entre ce qu'ils imaginent être, d'un côté, le vécu de « nos chers prisonniers, souffrant mille tortures loin de nous »⁵⁴⁸ et, de l'autre, celui des « femmes qui flirtent avec un Allemand »⁵⁴⁹. Alfred Bastien, par exemple, établit une gradation des méfaits commis par les occupants, dont le paroxysme semble être le fait que certains d'entre eux aient courtisé des femmes de prisonniers : « et je vois, j'entends dire tout le mal qu'ils [les soldats allemands] ont fait par ici, *non seulement* avec leurs réquisitions et les armes, *mais* avec leurs manières insistantes *jusque* dans le lit des absents. »⁵⁵⁰ Dans la presse clandestine, la dénonciation de cette dissymétrie s'observe via les conjonctions de subordination d'opposition et de comparaison dans les phrases utilisées pour parler des femmes infidèles : « *pendant que* son mari est bien loin, là-bas dans ce pays exsécré, elle amuse ces bandits »⁵⁵¹ ou encore « la fille entretient des relations très intimes avec des soldats, *bien que* son mari soit un sous-officier de l'armée belge »⁵⁵².

Ce dernier extrait est issu d'une « liste noire » dressée par un clandestin anversois libéral bilingue, compilant les noms de personnes à condamner sévèrement après la guerre. Et pour cause, tel que nous le développerons dans le dernier chapitre, les « patriotes » indignés s'attachent à scrupuleusement collecter les identités des femmes que nous étudions afin de pouvoir « rendre justice » aux prisonniers :

⁵⁴⁴ « Amours de guerre » dans ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.39.

⁵⁴⁵ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, *op. cit.*, p.29. ; *Ibidem*.

⁵⁴⁶ CAPDEVILA Luc, « La "collaboration sentimentale"... », *op. cit.*, p.73.

⁵⁴⁷ BAUBÉROT Jean et MILOT Micheline, *Laïcités sans frontières*, Paris, Le Seuil, 2011, p.84.

⁵⁴⁸ *L'Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.2.

⁵⁴⁹ Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

⁵⁵⁰ Nous soulignons. ; Journal d'Alfred Bastien, le 6 nov. 1944.

⁵⁵¹ Nous soulignons. ; *L'Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.1.

⁵⁵² Nous soulignons. ; « Zwarte lijst » dans *Steeds Vereendigd – Unis Toujours. Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*, n°10, janv. 1941, p.3. ; Citation originale : « *De dochter houdt zeer intieme betrekking met de soldaten niettegenstaande haar man een onder-officier is van het Belgisch Leger.* »

Les noms des vaches qui se rencontrent avec les fridolins seront cités en [t]outes lettres, que ce soit jeune fille, veuve ou divorcée et malheureusement aussi femme de soldat prisonnier. Il faut que tout le monde sache, il faut que ceux qui ont souffert dans les camps boches fassent justice à celle qui aura profité de leur absence.⁵⁵³

Selon le philosophe Michaël Fœssel, l'indignation, « sainte colère », tire son prestige de ce qu'elle est la forme morale de la colère. À cet égard, « comme il n'est pas victime du tort commis, le sujet semble devenir le spectateur impartial de sa colère qui perdrait ainsi son caractère irrationnel. »⁵⁵⁴ Crystal Cordell ajoute que « s'élever à la fois contre l'injustice en tant que telle et contre l'injustice particulière commise contre des individus précis »⁵⁵⁵ constituerait le propre de l'individu qui se déclare indigné. »⁵⁵⁶ En ce sens, les témoins se révolteraient particulièrement contre les femmes de prisonniers infidèles parce que, puisque ce ne sont pas directement ces mêmes témoins qui en sont les victimes, leur colère apparaîtrait comme plus légitime.

Remarquons toutefois que la mise en opposition entre, d'un côté, les prisonniers de guerre qui souffrent et, de l'autre, les femmes occupées qui s'amusent ne s'applique pas qu'aux femmes mariées. Dès le mois de juin 1940 par exemple, Lien D'Haens note, à propos de jeunes filles d'environ 16-17 ans en compagnie desquelles des Allemands rient et jouent, qu'il s'agit d'un « spectacle pénible quand on pense qu'il y a quelques semaines à peine, tant de Belges sont morts à cause des Allemands ! »⁵⁵⁷ Flore Michaux, quant à elle, note à l'adresse des femmes qu'elle voit bien s'entendre avec des Allemands : « Amusez vous jeunes lâches, pendant que vos frères d'armes peinent, soit sur les champs de bataille où en captivité en terre étrangère.... Amusez vous... »⁵⁵⁸ Mais quel tort les femmes belges non mariées causent-elles aux prisonniers de guerre en entretenant des relations intimes avec des Allemands ?

Du héros militaire de 1914 au prisonnier de guerre martyr de 1940

« Ils sont si malheureux ces hommes, ces héros, ces martyrs » : récit héroïsant en pays occupé

Les femmes qui fréquentent les Allemands « profiteraient » donc de l'Occupation, et ce par opposition aux prisonniers de guerre qui, eux, souffriraient dans les stalags. Flore Michaux, en particulier, parle en effet régulièrement des prisonniers de guerre en ces termes : « la langue Française, bien qu'elle soit riche en expressions ne contient pas les phrases nécessaires pour décrire les souffrances physiques et morales que doit endurer un pauvre prisonnier de

⁵⁵³ « Liste des traîtres que la population entière doit connaître et surtout éviter » dans *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.4.

⁵⁵⁴ FÆSSEL Michaël, « Les raisons de la colère » dans *Esprit*, n°3, 2016, p.45.

⁵⁵⁵ CORDELL Crystal, *op. cit.*, p.73.

⁵⁵⁶ FÆSSEL Michaël, *op. cit.*, pp.45-46.

⁵⁵⁷ Journal de Lien D'Haens, le 30 juin 1940. ; Citation originale : « *Het geeft zoo 'n raar gevoel ze daar bijeen te zien vooral dat over eenige weken er nog zooveel Belgen door hun gevallen zijn* »

⁵⁵⁸ Journal de Flore Michaux, le 25 aout 1941.

guerre »⁵⁵⁹. Victor Enclin, établissant un bilan des années de guerre, indique le 1^{er} janvier 1946 que « nous supputons le sort de nos prisonniers, nous nous les représentons, comme c'était le cas pour l'autre guerre, mal logés, mal vêtus, mal nourris, quelquefois battus. »⁵⁶⁰ Dans la presse clandestine, le topos est également récurrent : « ceux qui ont souffert dans les camps boches »⁵⁶¹ ou encore « nos chers prisonniers, souffrant mille tortures loin de nous »⁵⁶². Et pour cause, sur les dizaines de milliers de prisonniers de guerre belges⁵⁶³, quelque 1 679 décèdent en captivité, victimes de maladies, de mauvais traitements ou des suites de bombardements alliés.

En 1914-1918, le maintien de la « culture patriotique », au-delà de marcher dans le sillage de l'image de la « Belgique martyre », permet en pays occupé d'établir une « unité de sort avec les combattants du front, dont le sacrifice servira de mesure pour tous les autres »⁵⁶⁴. De ce fait, il s'agirait de souffrir pour, d'une part, incarner l'image de la « Belgique martyre » et, d'autre part, honorer le sacrifice des « morts pour la Patrie » sur le champ de bataille. Abondamment honorés durant l'entre-deux-guerres⁵⁶⁵, les « combattants du front » de la Grande Guerre cèdent toutefois la place aux soldats « de la défaite »⁵⁶⁶ : l'armée belge capitule en réalité dès le 28 mai 1940, et les soldats belges sont alors majoritairement faits prisonniers de guerre en Allemagne. La capitulation ne semble néanmoins pas être vécue comme un traumatisme par les diaristes et la population belge de manière générale. Au contraire, elle aurait considérablement augmenté la popularité du roi Léopold III du fait qu'il aurait épargné la vie d'innombrables soldats⁵⁶⁷ : selon l'une des connaissances de Paul Struye, « Le Roi a bien fait de me rendre mon mari »⁵⁶⁸.

Cela dit, tous n'apprennent pas aussi bien l'annonce de la capitulation : Alfred Bastien note par exemple que « la reddition du roi Léopold III [...] est certes la plus humiliante page

⁵⁵⁹ *Ibid.*, le 25 janv. 1942.

⁵⁶⁰ Journal de Victor Enclin, le 1^{er} janv. 1946.

⁵⁶¹ « Liste des traîtres que la population entière doit connaître et surtout éviter » dans *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.4.

⁵⁶² *L'Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.2.

⁵⁶³ Le nombre exact de prisonniers de guerre belges évolue pendant le conflit. Au lendemain de la capitulation, ils sont environ 225 000. En avril 1941, 105 000 militaires flamands sont déjà rentrés chez eux en vertu de la *Flamenpolitik*, puis, de mars 1941 au début de l'année 1945, 12 960 malades sont rapatriés, tandis que 768 se sont évadés. À la fin de la guerre, en somme, il reste 64 608 prisonniers de guerre francophones, contre 2 392 du côté néerlandophone. ; COLIGNON Alain et KESTELOOT Chantal, « Les prisonniers de guerre, une communauté oubliée ? » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/au-coeur-de-la-belgique-occupee/les-prisonniers-de-guerre-une-communaute-oubliee.html> (page consultée le 14 juil. 2024).

⁵⁶⁴ DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *op. cit.*, p.22.

⁵⁶⁵ VAN YPERSELE Laurence, « Les héros nationaux de la Grande Guerre en Belgique : mémoires collectives et enjeux identitaires » dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *Quand les canons se taisent : actes du colloque international organisé par les Archives de l'État et le Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire (Bruxelles, 3-6 novembre 2008)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, p.417.

⁵⁶⁶ CAPDEVILA Luc, ROUQUET François et VIRGILI Fabrice (e.a.), *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003, p.249.

⁵⁶⁷ VAN DEN WIJNGAERT Mark, « L'opinion publique face à Léopold III pendant l'Occupation » dans DUMOULIN Michel, VAN DEN WIJNGAERT Mark et DUJARDIN Vincent (dir.), *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001, p.174.

⁵⁶⁸ Journal de Paul Struye, le 11 juin 1940.

de l'Histoire de Belgique »⁵⁶⁹. Dans un discours radiophonique prononcé dès le matin du 28 mai, le président du Conseil français « accuse le roi des Belges de trahison militaire de félonie. Ces mots mêmes, sans doute, ne figurent pas dans son discours, mais chacun les y met car c'est le sens même de ses paroles. »⁵⁷⁰ Replié dans l'Hexagone, le gouvernement belge, qui n'a pas été consulté, est lui aussi consterné. Du point de vue de la scène internationale, la reddition de l'armée belge est donc amèrement reçue, et l'humiliation semble totale⁵⁷¹. Simone Vosch, en exil en France, s'adressant à Léopold III, note le 28 mai dans son journal : « Pauvre roi, [...] toi qui a perdu l'estime de tous les peuples, toi que l'on accuse de trahison [...] quel nom te donne-[t]-on ? Roi Félon..... »⁵⁷² En Belgique, « on raconte qu'en France, les ministres ont fixé une banderole noire sur la statue du roi Albert avec ces mots : “Nos hommages, votre fils nous a trahis”, ce que je trouve infâme ! »⁵⁷³ Comme le résume Paul Struye, « en somme, triple réaction. Les uns approuvent : “Si le Roi s'est rendu, c'est que rien d'autre à faire.” Les autres s'indignent “capitulation sans honneur”. Les derniers se taisent, effondrés. »⁵⁷⁴

« Capitulation sans honneur » : il semble que c'est bien là que le bât blesse. Tel que l'insinuent en effet les rumeurs quant au voile noir déposé sur la statue d'Albert I^{er} à Paris, les événements sont une fois encore relus à la lumière du souvenir de la Première Guerre mondiale. Or, alors que les soldats des tranchées avaient tenu bon sur le front quatre longues années durant, les militaires belges de 1940 abandonnent la lutte après dix-huit jours. Que reste-t-il alors de l'héroïsme des soldats belges durant la Seconde Guerre mondiale ?

Précisons d'abord qu'un héros, au-delà d'être un « homme exemplaire qui se distingue par une valeur extraordinaire, des exploits réussis, de hautes vertus ou une grandeur d'âme exceptionnelle »⁵⁷⁵, n'existe qu'à travers le récit qui le glorifie⁵⁷⁶. Comme le développe en effet l'historienne Laurence van Ypersele, « à travers un récit, le héros incarne et révèle – c'est-à-dire symbolise – un système de valeurs considéré comme idéal, une image à laquelle chacun participe par un processus inconscient de projection et d'identification. »⁵⁷⁷ En ce sens, les soldats belges, en 1914, se seraient levés contre la barbarie allemande pour sauver « la Patrie »,

⁵⁶⁹ Journal d'Alfred Bastien, le 28 mai 1940. ; Voir aussi *Ibidem*.

⁵⁷⁰ STENGERS Jean, « Hubert Pierlot le 28 mai 1940 » dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n°82, 2004, p.483.

⁵⁷¹ COLIGNON Alain, « Léopold III » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/personnalites/leopold-iii.html> (page consultée le 14 juil. 2024). ; Du côté anglais spécifiquement, voir TANHAM George K., « British Press Reaction to the Belgian Surrender of 1940 » in *The Historian*, vol. 10, n°1, 1947, pp.3-13.

⁵⁷² Journal de Simone Vosch, le 28 mai 1940.

⁵⁷³ Journal de Lien D'Haens, le 30 mai 1940. ; Citation originale : « *Er word gezegd dat de ministers in Frankrijk een vouwvlag gelegd hebben bij het standbeeld van koning Albrecht met de woorden* “Nos hommages, votre fils nous a trahis, *Wat ik leelijk vind.* »

⁵⁷⁴ Journal de Paul Struye, le 28 mai 1940.

⁵⁷⁵ VAN YPERSELE Laurence, « Héros et héroïsation », *op. cit.*, p.149.

⁵⁷⁶ TODOROV Tzvetan, *Face à l'extrême*, Paris, Le Seuil, 2^e éd., 1994, p.53. ; cité dans *Ibid.*, p.153.

⁵⁷⁷ VAN YPERSELE Laurence, « Héros et héroïsation », *op. cit.*, p.149.

et ce au péril de leur vie. Ils se sont donc sacrifiés (ou, du moins, ont accepté le risque de mourir) pour la nation, qui « n'existe jamais aussi concrètement qu'à travers ceux qui, en mourant pour elle, apportent la preuve de son existence. »⁵⁷⁸ Ainsi donc, il s'agit bien d'honorer les vertus militaires des soldats de la Grande Guerre, mais c'est surtout « la patrie belge que l'on célèbre à travers ces différents héros »⁵⁷⁹.

Or, en réalité, si la mémoire de l'héroïsme des soldats belges est importante, d'une part, « le panthéon belge de 14-18 abrite au moins autant de héros civils que de héros militaires. »⁵⁸⁰ L'héroïsme militaire de l'été et l'automne 1914 laisse peu à peu la place à l'héroïsme martyr de Belges occupé·es, qui, au-delà de la simple application des normes de la « culture patriotique », ont aussi renoncé à leurs « intérêts particuliers » pour mettre leur vie au service du bien commun et, surtout, de la Patrie⁵⁸¹. À la différence du héros guerrier, défenseur actif d'une valeur, le martyr est un héros « caractérisé par le don de soi, [...] toujours prêt à mourir pour sa foi »⁵⁸². En d'autres termes, « par l'acceptation de sa mort, le martyr *témoigne* qu'il existe une valeur supérieure à sa vie. »⁵⁸³ En 1940, dans les carnets personnels, passé le choc de la reddition, il apparaît que le récit héroïque belge de 1914 à deux facettes – guerrier des soldats du front et martyr des Belges occupé·es – se reconfigure à l'aune des événements contemporains. Puisque les soldats ne *défendent* plus courageusement « la Patrie » sur le front et sont au contraire enfermés dans des stalags où ils sont maltraités, ils ne sont désormais plus des héros guerriers, mais bien, eux aussi, des martyrs. Si la vertu guerrière de l'honneur des soldats n'est plus au centre du récit, c'est donc bien leur souffrance qui est désormais mise en avant.

L'évolution dans le discours héroïsant est aussi visible au travers de la représentation des figures royales, puissants symboles de la nation belge. Le roi Albert I^{er} incarnait les deux aspects de l'héroïsme belge au travers du mythe guerrier du Roi-Soldat et du Roi-Chevalier⁵⁸⁴ symbolisant de cette façon la nation belge dans son ensemble. En 1940, Albert I^{er} n'est plus : Léopold III, désormais, représente « l'unité en une période difficile »⁵⁸⁵. Plus qu'une simple acceptation, certains diaristes applaudissent en ce sens la nouvelle de la reddition : Simone Vosch dénonce la réaction des ministres, qui, selon elle, « feraient mieux d'aller à l'hospice et

⁵⁷⁸ VAN YPERSELE Laurence, « Les héros nationaux de la Grande Guerre en Belgique », *op. cit.*, p.418.

⁵⁷⁹ Nous soulignons. ; *Ibid.*, p.446.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p.419.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p.424.

⁵⁸² VAN YPERSELE Laurence, « Héros et héroïsation », *op. cit.*, p.155.

⁵⁸³ Nous soulignons. ; *Ibid.*, p.158. ; Citant ALBERT Jean-Pierre, « Sens et enjeux du martyre : de la religion à la politique » dans *Recherches et travaux de l'Institut d'ethnologie*, n°15, 2001, p.19.

⁵⁸⁴ Le « Roi-Soldat » est en effet « une image essentiellement belge dont les connotations sont la souffrance partagée, la communion du chef avec ses soldats et son peuple, le courage simple, [...] bref la proximité dans le martyre », tandis que le second, quant à lui, symbolise plutôt la partie militaire du panthéon des héros, puisqu'il est plus typiquement attaché à des valeurs guerrières telles que l'honneur et la gloire. ; VAN YPERSELE Laurence, *Le Roi Albert : histoire d'un mythe*, Ottignies, Quorum, 1995, pp.312-313.

⁵⁸⁵ VAN DEN WIJNGAERT Mark, *op. cit.*, p.173.

de laisser diriger un roi jeune, un roi qui a de nouvelles idées, un roi qui ne vit pas pour la gloire mais pour le bien de : son peuple ! En un mot : un roi humain ! »⁵⁸⁶ Un autre diariste note que « la foule acclame, toute heureuse de revoir les siens sortis du carnage. Et cette foule, croit-on, qu'elle traite le Roi de félon, de vendu ? Entre M. Pierlot et ses ministres, confortablement installés en France, qui n'ont vécu aucune de ses angoisses, entre lui et le Roi félon, qui choisirait-elle ? »⁵⁸⁷ Il apparaît donc qu'une partie de l'opinion publique salue donc le fait que Léopold III ait « mépris[é] une gloire qui eût été payée du sang de ses soldats »⁵⁸⁸, comme Albert I^{er} avait mis en péril sa vie à l'instar de ses soldats, mais réprouvé les opérations inutilement meurtrières. De ce point de vue, dès l'invasion, le « roi humain » se constitue en prisonnier de guerre en Belgique pour « partager le sort de ses soldats »⁵⁸⁹, faisant le lien entre les soldats captifs en Allemagne et les civils en pays occupé.

Dans cette perspective, le remariage de Léopold III à l'automne-hiver 1941 « crée une onde de choc »⁵⁹⁰, si bien que sa cote de popularité ne s'en remettra pour ainsi dire jamais. Symbole de la souffrance des Belges, l'opinion publique dans son ensemble accueille en effet la nouvelle avec une forte réprobation : il s'agit d'ailleurs d'un des événements quasi systématiquement évoqués dans les journaux personnels, à côté, notamment, du Débarquement de Normandie du 6 juin 1944. Si l'événement en lui-même pourrait apparaître comme anecdotique, sa réception montre bien la prégnance du système de valeurs de la Belgique occupée et la puissance de la réprobation à laquelle s'exposent ceux qui y contreviennent.

*

En résumé, il apparaît que la capitulation de l'armée belge en 1940, bien qu'elle puisse être perçue par certains comme une humiliation, ne met en réalité pas profondément en péril l'image d'elle-même qu'une partie de l'opinion belge s'attache à cultiver depuis la Grande Guerre⁵⁹¹. Au contraire, s'adaptant aux circonstances, la rhétorique héroïque de la nation belge dans son ensemble, soldats et occupés, semble s'uniformiser, abandonnant la branche « guerrière » au profit du renforcement de celle « martyre ». À l'image de Léopold III, de l'héritage patriotique de « la Belgique martyre » de 1914 et de ses prisonniers de guerre « martyrisés », la nation belge dans son ensemble *souffre*. Loin d'être durablement ébranlée, l'unité belge s'en trouverait d'une certaine manière renforcée.

⁵⁸⁶ Journal de Simone Vosch, le 30 mai 1940.

⁵⁸⁷ Journal de Max Gevers, le 28 mai 1940. ; Nous n'avons pas consulté ce journal dans son intégralité pour cette recherche.

⁵⁸⁸ VANWELKENHUYZEN Jean, « La campagne des dix-huit jours » dans DUMOULIN Michel, VAN DEN WIJNGAERT Mark et DUJARDIN Vincent (dir.), *op.cit.*, p.140.

⁵⁸⁹ VELAERS Jan et VAN GOETHEM Herman, « Léopold III en Belgique, sous l'Occupation » dans DUMOULIN Michel, VAN DEN WIJNGAERT Mark et DUJARDIN Vincent (dir.), *op.cit.*, p.147.

⁵⁹⁰ VAN DEN WIJNGAERT Mark, *op. cit.*, p.178.

⁵⁹¹ VAN YPERSELE Laurence, « Les héros nationaux de la Grande Guerre en Belgique », *op. cit.*, pp.431-446.

La faute patriotique des femmes qui fréquentent intimement les Allemands est dès triple : d'abord, elles rompent la « distance patriotique » ; ensuite, elles espionnent leurs compatriotes pour les dénoncer à l'ennemi. Enfin et surtout, en profitant d'une manière ou d'une autre de l'Occupation, elles s'excluent de la souffrance nationale, symbolisée par le martyr des prisonniers de guerre, lui-même incarné par le roi Léopold III. Elles transgressent donc avec virulence cette unité de sorte que *tous* les Belges semblent pourtant partager.

« Assez bien traité dans une ferme » : la réalité des prisonniers de guerre belges

En janvier 1942, une vague de froid frappe la Belgique occupée : les températures descendent jusqu'à -17,9°C⁵⁹². Le 11 janvier de cette année-là, en Bavière (Allemagne), le prisonnier de guerre Georges Léonard (°1917) écrit à sa famille : « malgré le grand froid, avec mes bonnes moufles et mes sabots fourrés, je ne le sens pas et me porte bien. »⁵⁹³ Le message se veut rassurant, et sans doute pudiquement reconnaissant, puisque ce sont les destinataires qui ont envoyé les vêtements qui tiennent chaud à ce prisonnier. Le 25 janvier, il répète dans cette optique : « fait-il glacial en Belgique aussi ? Ici nous avons atteint du -38 une nuit. Mais nous n'avons pas froid, grâce à nos moufles, sabots et tout ce que vous nous avez envoyé. »⁵⁹⁴ Il est peu probable que, par des températures aussi glaciales⁵⁹⁵, ces prisonniers n'aient « pas froid ». Il n'empêche toutefois que, selon l'auteur de la lettre, « il se porte bien ». Ainsi, certaines familles des dizaines de milliers de soldats captifs reçoivent régulièrement des nouvelles de leurs proches leur rapportant qu'ils vont *relativement* bien.

Il ne serait donc pas exact de généraliser le discours de la presse clandestine et de quelques diaristes au sujet des prisonniers de guerre, qui souffriraient le martyre en Allemagne. En effet, le diariste Jacques Pohl, le 3 mars 1943, écrit dans son journal : « il paraît que tous les prisonniers ont, maintenant, le moral excellent et qu'ils escomptent un retour très proche. Il paraîtrait aussi que les civils allemands sont [...] aimables pour les prisonniers »⁵⁹⁶. Si « tous les prisonniers » est exagéré (rappelons que plus d'un millier sont morts en captivité), il n'en reste pas moins qu'il y a donc, en pays occupé, une diversité de sons de cloche au sujet du quotidien des soldats captifs. Et pour cause, les situations peuvent varier d'un prisonnier à l'autre, notamment selon son grade ou sa langue. En guise d'épilogue de son egodocument, en

⁵⁹² « 1941-1950 » via *IRM Météo* [en ligne], <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/evenements-remarquables-depuis-1901/evenements-remarquables/decennies/1941-1950> (page consultée le 15 juil. 2024).

⁵⁹³ Archives personnelles de Thérèse Léonard, Lettre de Georges Léonard adressée à son père Gustave Léonard, le 11 janv. 1942.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, le 25 janv. 1942.

⁵⁹⁵ S'il ne nous est pas possible de vérifier le chiffre de -38°C, à 200 kilomètres de là, à Munich, la température de -30,5°C a été enregistrée le 21 janvier 1942. Ainsi, si le chiffre indiqué par Georges Léonard dans sa lettre est peut-être exagéré, il n'en reste pas moins qu'il a fait très froid dans cette région à cette période-là. ; « Wetterrekorde » via *wetterdienst.de* [en ligne], <https://www.wetterdienst.de/Klima/Wetterrekorde/Deutschland/Temperatur/Min> (page consultée le 15 juil 2024).

⁵⁹⁶ Journal de Jacques Pohl, le 3 mars 1943.

septembre 1945, Georges Dejardin dresse en ce sens la liste des retours des citoyens de son village : « Jacques Bodet le 28 de la Vovière, très bien soigné dans une ferme. Georges Anciaux le 29, région de Hanovre, assez bien traité dans une ferme. Emmanuel Sauvage le 4 mai, ferme, bien traité. Albert Guillaume le 7 mai, dans une carrière, vie très dure, travail épuisant et sans repos. »⁵⁹⁷ À cet égard, selon les historiens Bernard Wilkin et Bob Moore, certains prisonniers belges sont affectés dans des usines d'armement ou encore dans des mines de charbon, dans lesquelles les conditions de travail étaient notoirement dangereuses. La plupart est cependant employée à travailler dans le secteur agricole (60%), le plus souvent dans des fermes où les soldats captifs sont logés et nourris dans des conditions plus ou moins décentes selon les cas. Souvent, ils remplacent les Allemands partis se battre sur le front, ce qui amène à des rapprochements entre les prisonniers et les civil·es, voire, parfois, à une fraternisation⁵⁹⁸.

À plus forte raison, les contacts avec la population civile débouchent parfois sur des relations intimes entre Allemandes et prisonniers de guerre. Bernard Wilkin et Bob Moore ont par exemple travaillé sur un échantillon de 122 procès à l'encontre des femmes allemandes pour avoir eu des relations avec des prisonniers de guerre⁵⁹⁹. Gerlinda Swillen a en outre repéré plusieurs mariages entre soldats belges captifs et femmes allemandes, ainsi que le cas d'un travailleur belge, marié et père de deux enfants en Belgique : celui-ci avait eu des rapports sexuels avec une Allemande, qui, tombée enceinte, a tenté d'avorter. L'opération clandestine ayant mal tourné, les deux individus se sont rendus chez un médecin qui les a alors dénoncés⁶⁰⁰.

À la différence de la Belgique occupée, ces relations entre individus de sexe et de nationalité opposés étaient en effet formellement interdites par le Troisième Reich, et pouvaient entraîner des conséquences dramatiques pour les femmes comme pour les prisonniers lorsqu'ils étaient pris⁶⁰¹. À leur arrivée en Allemagne, les soldats étrangers captifs devaient d'ailleurs signer un document stipulant qu'ils s'abstiendraient d'entretenir des contacts intimes avec les femmes autochtones⁶⁰². En pays occupé, en revanche, les conséquences juridiques pour les soldats belges qui fréquentaient des Allemandes étaient inexistantes, même lorsque ceux-ci étaient mariés : de fait, en vertu de l'article 230 du Code civil belge en vigueur, « la femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, *lorsqu'il aura tenu sa concubine*

⁵⁹⁷ [Georges Dejardin], Journal personnel, 1938-1945, CEGESOMA, AB89, le 30 sept. 1945.

⁵⁹⁸ WILKIN Bernard and MOORE Bob, *Escaping Nazi Europe. Understanding the experiences of Belgian soldiers and civilians in World War II*, London, Routledge, 2023, pp.44-47.

⁵⁹⁹ WILKIN Bernard and MOORE Bob, *op. cit.*, p.47.

⁶⁰⁰ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, *op. cit.*, pp.279-280 et 474-475.

⁶⁰¹ Cela dépend toutefois de la nationalité du prisonnier. Les prisonniers de guerre polonais étaient par exemple, dans un premier temps du moins, condamnés à mort. Le RSHA (*Reichssicherheitshauptamt*, Office central de la Sureté du Reich) et le parti nazi avaient demandé que le même sort soit réservé aux prisonniers d'Europe occidentale, mais cette décision avait été rejetée par crainte d'offenser les gouvernements collaborationnistes, en particulier le régime de Vichy ; p.48

⁶⁰² COLIGNON Alain et KESTELOOT Chantal, « Les prisonniers de guerre, une communauté oubliée ? », *op. cit.*

dans la maison commune. »⁶⁰³ Par conséquent, si le prisonnier de guerre trompe son épouse alors qu'il est en Allemagne, cette dernière ne peut pas demander le divorce pour ce motif étant donné qu'il n'a pas hébergé sa maîtresse dans le domicile conjugal.

Bien que la rumeur quant aux maris qui « prennent parfois du bon temps en Allemagne »⁶⁰⁴ ne soit pas inexistante en Belgique, nous n'avons retrouvé, au sein de nos sources, *aucune trace* de ces relations. Les seuls témoignages se retrouvent dans le journal de Germaine Demoulin (cantons de l'Est), mais ils concernent les prisonniers de guerre *français*⁶⁰⁵, que la diariste aide à passer la frontière belgo-allemande et qui lui rapportent leur quotidien dans les camps où ils étaient retenus. En septembre 1942, l'un d'eux raconte :

Il nous a dit que son copain Garcia qui est marié, fréquente avec une jeune fille allemande il travaille avec d'autres dans une fonderie et à l'heure de la bouffe, les Français et des filles boches sont réunis dans une même salle, et, dit Felut [le prisonnier], il y a des petits coups d'yeux par ci par là, puis quand ils ont mangés ils se lèvent et traversent un corridor et c'est là que ça se passe, ça va vite mais enfin ça y est, moi je trouve ça dégoûtant, cette idée ne mettait quand même jamais venue qu'un Français pouvait s'ammouracher d'une Boche, non ça c'est le comble. [...] Un autre dont il m'a montré la photo a été condamné, il était dans une ferme et au début cela se passait avec la bonne, tout allait bien. Mais voilà qu'il touche dans l'œil de la patronne, alors il s'en donne avec elle⁶⁰⁶

Parmi les autres anecdotes à ce propos, la diariste note aussi « les femmes boches qui travaillent à l'usine tournent toujours autour des prisonniers. Ah ! les vaches. »⁶⁰⁷ À ce sujet, « à en croire les témoignages d'anciens prisonniers, qui prenaient soin de préciser qu'il s'agissait toujours "d'un autre", si des Français avaient bien eu des relations avec des Allemandes, cela avait presque toujours été à l'initiative insistante de ces dernières. »⁶⁰⁸ Nous pourrions dès lors émettre l'hypothèse que Germaine Demoulin constitue la seule diariste qui parle des relations intimes entre prisonniers de guerre et femmes allemandes parce que les hommes dont il s'agit dans le passage sont *français*, et donc, précisément, « des autres ». Dans cet ordre d'idées, remarquons que la diariste indique que « les *Français* et les filles boches sont réunis dans une même salle »⁶⁰⁹, et souligne deux fois le terme « Français » un peu plus loin. Or, ceux-ci côtoyaient presque systématiquement des prisonniers belges francophones dans les stalags. Dans le camp de München-Gladbach, où était retenu le prisonnier dont il est question

⁶⁰³ Nous soulignons ; Cet article du Code civil est hérité du Code Napoléon (1804). ; *Code civil : en vigueur en Belgique au 1^{er} janvier 1973. Texte fourni par le Centre de Documentation du Barreau de Bruxelles*, Verviers, Gérard, 1973, p.56.

⁶⁰⁴ « Amours de guerre », *op. cit.*, p.40.

⁶⁰⁵ Voir à ce sujet CICOTTINI Gwendoline, *Relations interdites : prisonniers de guerre français et femmes allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2024.

⁶⁰⁶ Nous avons, exceptionnellement, légèrement modifié la ponctuation de cet extrait, écrit dans un registre oral, afin de le rendre plus facilement lisible pour le lecteur. ; Journal de Germaine Demoulin, le 5 sept. 1942.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, le 4 oct. 1942. ; Voir aussi le 16 oct. 1942, ainsi que les 13, 14 et 15 fév. 1943.

⁶⁰⁸ CAPDEVILA Luc, ROUQUET François et VIRGILI Fabrice (e.a.), *op. cit.*, p.249.

⁶⁰⁹ Nous soulignons. ; Journal de Germaine Demoulin, le 5 sept. 1942.

dans l'extrait, il y avait d'ailleurs aussi des prisonniers de guerre belges⁶¹⁰. Le témoin en a-t-il fait mention à la diariste lorsqu'il lui a raconté la vie dans ce stalag de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, et parlé des contacts sexuels de ces derniers avec les femmes autochtones ? Le contraire paraîtrait étonnant, bien que cela soit impossible à vérifier.

*

En somme, s'il existe en pays occupé un récit faisant des prisonniers de guerre des martyrs, les érigeant en symboles de la souffrance nationale, il semble en réalité que tous ne vivent pas leur captivité de la pire des manières qui puisse exister. Il apparaît dans cette optique qu'une partie de ceux que l'on imaginait « quelquefois battus »⁶¹¹ se « portent bien », et parfois même échappent à la dureté de leur sort au travers de contacts intimes noués avec la population autochtone⁶¹². À cet égard, il ne s'agit évidemment pas de minimiser les souffrances de ces hommes éloignés des leurs pendant de longues années et soumis au travail forcé dans leur pays de captivité. Cela dit, il est intéressant de mettre en parallèle la réalité du quotidien d'une partie d'entre eux et le discours héroïsant à leur sujet en pays occupé, passant sous silence toute « faute patriotique » que certains d'entre eux ont pu commettre en Allemagne, à l'instar de celle qu'on reproche à certaines femmes en pays occupé.

L'objectif de cette brève présentation sur les différentes réalités de vécus des prisonniers de guerre est en effet plutôt de mettre au jour l'existence d'un double standard : les femmes belges qui entretiennent des contacts intimes avec des individus de sexe et de nationalité opposés ont été sévèrement vilipendées et houspillées. En revanche, les hommes de manière générale, « n'ont pas subi la même réprobation »⁶¹³ – nous reviendrons sur cet aspect dans le dernier chapitre. En France, on note l'absence de « reproches publics quant à la sexualité des prisonniers de guerre »⁶¹⁴. Il apparaît donc que la transgression des normes patriotiques se double d'un manquement vis-à-vis des préceptes de genre : à quelles normes de genre les femmes qui fréquentent intimement des Allemands contreviennent-elles ?

⁶¹⁰ WILKIN Bernard and MOORE Bob, *op. cit.*, p.47. ; Nous remercions Bernard Wilkin de nous avoir transmis ces précieuses informations.

⁶¹¹ Journal de Victor Enclin, le 1^{er} janvier 1946.

⁶¹² La famille de Fernand Wilkin (1908-1990), soldat milicien dans un escadron cycliste, prisonnier au Stalag XB, a d'ailleurs retrouvé dans ses archives personnelles des cartes postales, avec des photos de la fermière allemande chez qui le prisonnier travaillait. Sur le dos, l'on peut trouver l'inscription suivante, pour le moins ambiguë : « *Mein liber Fernand* ». À son retour, Fernand Wilkin aurait déclaré à sa famille « s'être bien amusé en Allemagne ». ; Entretien avec Bernard Wilkin, le 16 juil. 2024.

⁶¹³ « Amours de guerre », *op. cit.*, p.40.

⁶¹⁴ CAPDEVILA Luc, ROUQUET François et VIRGILI Fabrice (e.a.), *op. cit.*, p.250.

III. Les « poules pour les [B]oches »

La « poule », concubine ou prostituée ?

Dans les carnets personnels de notre corpus, le plus souvent, les diaristes désignent les femmes que nous étudions par le terme « femme(s) » ou encore « jeune(s) fille(s) ». Néanmoins, dans le journal d'Alfred Bastien, elles sont aussi désignées comme des « jeunes salopes qui racolent des gris vêtus »⁶¹⁵ ou encore des « filles de joie »⁶¹⁶. Il parle aussi quelquefois de « la prostitution » de façon générale. Dans ces derniers cas, il semble alors plausible de catégoriser ces relations comme de la prostitution selon la définition donnée par le *TLF*, soit le fait d'avoir des relations sexuelles dans un but lucratif.

Cela dit, certains termes sont polysémiques. L'utilisation du mot « poule », en particulier, est plus difficile à interpréter, et à plus forte raison à catégoriser. Selon le *TLF*, il désigne une « femme facile et entretenue » ou une « maîtresse ou concubine d'un homme »⁶¹⁷. D'autres instruments de travail, tels que l'*Encyclopædia Universalis*, acceptent en outre, dans un usage vieilli, la définition de « prostituée »⁶¹⁸. Ainsi, les « poules pour les [B]oches » dont parle par exemple Jacques Pohl sont-elles des concubines ou des prostituées ? Y a-t-il en conséquence lieu de catégoriser les relations dont il parle comme des relations librement consenties, ou de la prostitution ? Le diariste savait-il d'ailleurs lui-même répondre à cette question ? Les a-t-il expressément nommées comme telles par incertitude ?

Bien que cette dernière hypothèse soit invérifiable, elle ne serait pas impossible, toutefois la question de l'ambiguïté sémantique autour du mot « poule » et de la prostitution plus largement se pose de façon plus générale. En effet, si Alfred Bastien et Jacques Pohl sont les deux seuls diaristes de notre corpus à utiliser le vocable « poule »⁶¹⁹, d'autres contemporain·es font usage de qualificatifs relatifs à la prostitution pour désigner les femmes qui entretiennent des contacts avec des soldats allemands, sans qu'il ne toujours soit possible d'identifier s'il s'agit d'un qualificatif d'un registre vulgaire ou d'une insulte misogyne. Outre les termes « putains »⁶²⁰ et « salopes »⁶²¹, du côté néerlandophone, Frans De Koninck (°1926),

⁶¹⁵ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁶¹⁶ *Ibidem.* ; Rappelons que le diariste raconte ici des faits observés à Paris.

⁶¹⁷ « POULE¹, subst. fém. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?93;s=785505570;r=2;nat=;sol=9](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?93;s=785505570;r=2;nat=;sol=9;); (page consultée le 26 mai 2024).

⁶¹⁸ « Poule » via *Encyclopædia Universalis* [en ligne], <https://www.universalis.fr/dictionnaire/poule/> (page consultée le 21 juin 2024).

⁶¹⁹ Sur des images de la Libération en France, on peut également apercevoir l'inscription « poules à Boches » sur un char transportant des femmes tondues, ce qui montre que la construction « “poules” + préposition + “Boches” » est plutôt répandue sur le plan géographique, de même que l'utilisation d'insultes puisées dans le lexique prostitutionnel pour insulter les femmes qui fréquentent intimement les Allemands plus largement. ; Voir *Tondues en 1944*, documentaire de Jean-Pierre Carlon (2007). ; VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.39.

⁶²⁰ « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3.

⁶²¹ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

dans son journal (retravaillé), rapporte qu'on appelait les femmes tondues sous ses yeux « *gestampste hoeren* [grosses putes] ». Dans la presse clandestine, on peut aussi retrouver les termes « *de Duitse hoeren* [les putes allemandes] »⁶²² ou encore « *Duitse Smotsen* [salopes allemandes] »⁶²³. Par ces derniers exemples, on remarque que ces femmes désignées comme des « putes » sont aussi affublées de la nationalité allemande, de même que dans le surnom « poules pour les [B]oches », dont le dernier terme est travesti au sein de l'extrait du journal de Jacques Pohl par l'imitation de l'accent de l'officier allemand qu'il singe.

Sur base des témoignages, il est donc parfois pour le moins complexe d'établir une ligne de partage claire en ce qui relève d'une relation librement consentie d'un côté, et ce qui est à identifier comme de la prostitution de l'autre. De surcroît, de façon générale, la définition de la prostitution fait l'objet d'un long débat, en raison, d'une part, des différentes positions des chercheurs quant aux diverses « caractéristiques nécessaires et/ou suffisantes » du phénomène : pour certain·es, il s'agit de la vénalité, alors que, pour d'autres, l'absence de plaisir sexuel pour la prostituée du fait d'un nombre important de clients ou encore, plus classiquement, l'argent⁶²⁴. D'autre part, « la prostitution » peut en réalité recouvrir plusieurs formes. La sociologue Sibylla Mayer distingue à ce titre trois « types de relations d'échange entre la prostituée et son client »⁶²⁵, à savoir (a) le client d'un soir, qui recourt aux services de la prostituée une unique fois ; (b) le client habitué, qui rencontre régulièrement la même personne ; (c) l'homme ressource, qui « rétribue la prostituée avec laquelle il entretient une relation durable, mais il ne le fait pas nécessairement ou exclusivement par des sommes d'argent »⁶²⁶. Au sujet de cette dernière question, la sociologue signale que « d'autres formes de rétribution peuvent exister, voire se substituer à une rémunération sous forme d'argent. »⁶²⁷ Il semble subséquemment plus pertinent de recourir à la notion de paiement, surtout dans le cadre de notre recherche.

De fait, tel que nous l'avons déjà mentionné, l'Occupation est un temps de pénurie, de privations. Dans les carnets, les témoignages d'une misère aggravée pour certain·es sont récurrents : en avril 1942, à Ath (Hainaut), « une femme vient de sonner à notre porte. Elle demandait une tartine pour son enfant, un pauvre petit, pâle, qui trottinait à ses côtés. »⁶²⁸ La même année, à Oostham (Limbourg), « il y avait [...] des personnes qui volaient par

⁶²² « De tien geboden van iederen belg. » dans *De Spion*, n°1, le 1^{er} déc. 1942, p.1.

⁶²³ « Zwarte lijst » dans *Steeds Vereendigd – Unis Toujours. Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*, n°8, janv. 1941, p.2.

⁶²⁴ Voir, respectivement, FOSSÉ-POLIAK Claude, « La notion de prostitution. Une “définition préalable” » dans *Déviance et société*, vol.8, n°3, 1984, pp.251-266. ; CORBIN Alain, *Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle*, Paris, Champs/Flammarion, 1982, p.191 ; DUFOUR Rose, *op. cit.*, p.571. ; Cités par MAYER Sibylla, *op. cit.*, p.451.

⁶²⁵ MAYER Sibylla, *op. cit.*, p.452.

⁶²⁶ *Ibidem*.

⁶²⁷ *Ibid.*, p.453.

⁶²⁸ Journal de Jacques Pohl, le 21 avril 1942.

nécessité. »⁶²⁹ Plus spécifiquement, certaines évocations de la prostitution par les contemporains sont mises en lien avec le développement de la pauvreté. Dès juin 1941, Alfred Bastien note ainsi que : « tout le monde est à bout du régime imposé. [...] C'est la misère. Et la prostitution dans la rue en dit long. »⁶³⁰

En novembre 1944, ce même diariste écrit que « des femmes se sont vendues aux boches, pour du pain. »⁶³¹ Si, au sein de ce passage, l'utilisation d'une synecdoque⁶³² n'est pas exclue, il n'en reste pas moins qu'il est donc évident que certaines femmes aient entretenu des relations intimes avec des soldats allemands moins par sentimentalité que par intérêt matériel, quel qu'il soit, et que cet intérêt matériel n'était pas forcément par une rétribution en argent. Aurore François a par exemple observé des cas de mineures, à Charleroi (Hainaut), qui acceptent de la nourriture en échange de la consommation d'un rapport sexuel⁶³³. Outre la nourriture, le combustible est aussi un élément en pénurie dans le contexte d'Occupation : à Lokeren (Flandre-Orientale), en janvier 1942, « il gèle dur tous les jours et toutes les nuits, et la plupart des gens n'ont pas de charbon. Il y a beaucoup de souffrances dues au froid. »⁶³⁴ Or, deux ans plus tard, à la même période, la situation ne semble pas s'être améliorée, et Alfred Bastien note dans son journal : « il n'y a plus rien de combustibles [...] on fait un feu d'enfer dans les hôtels occupés par les boches et leurs femelles »⁶³⁵. Ainsi donc, il n'est pas à exclure que ces dernières femmes logent dans les hôtels occupés par les Allemands en compagnie de ces derniers pour bénéficier de la chaleur de ces endroits, et ce à un moment où la pénurie de combustible se fait durement ressentir. En ce sens, puisque la relation est moins motivée par un désir que par le fait de passer la nuit dans un endroit bien chauffé en plein hiver de la dernière année d'Occupation, ces relations s'apparenteraient plus à de la prostitution – avec le confort d'un logis en guise de paiement – qu'à une relation librement consentie, au vu du fait que l'accord donné pour la consommation du rapport sexuel est soumis à une contrainte économique.

En outre, dans le cas des mineures, « certaines nouent des relations de plus longue durée avec un seul soldat ou un nombre restreint de partenaires, étant en quelque sorte entretenues. Le vocabulaire utilisé évolue alors avec des assertions du type “il était mon ami” »⁶³⁶. Comment faire alors la différence entre, d'un côté, « être entretenue », et ainsi catégoriser la relation

⁶²⁹ JAMAR Henri, *op. cit.*, 26 juil. 1942. ; Citation originale : « *Er waren personen [...] die stalen uit nood.* »

⁶³⁰ Journal d'Alfred Bastien, le 13 juin 1941.

⁶³¹ *Ibid.*, le 6 nov. 1944.

⁶³² La synecdoque est une figure de style de contigüité, comme la métonymie, « mais qui, elle, est fondée sur un rapport d'inclusion. » Il s'agit en somme de désigner « la partie pour le tout » : ici, le diariste utiliserait le terme « le pain » pour parler des moyens de subsistance de façon générale. ; AQUIEN Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie générale française, 2010, pp.294-295.

⁶³³ FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950)...*, *op. cit.*, p.349.

⁶³⁴ Journal d'Abel Raemdonck, le 21 janv. 1942. ; Citation originale : « *Het vriest alle dagen en nachten hard, en de meeste mensen zitten, zonder kolen. Er wordt veel koud geleden.* »

⁶³⁵ Journal d'Alfred Bastien, le 20 janv. 1944.

⁶³⁶ FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950)...*, *op. cit.*, p.349.

comme prostitutionnelle avec un échange de type « homme ressource », et, de l'autre, « avoir un ami », et par là identifier cette relation comme librement consentie ? Pour aller plus loin dans le questionnement sur les liens entre intime et économique, nous pourrions nous demander comment catégoriser la relation relatée dans l'extrait ci-dessous, que nous avons précédemment cité, issu de la chronique d'Anne Somerhausen :

Un élégant jeune homme a loué l'une des chambres au second étage et est arrivé, avec pour seuls bagages, un pyjama, une bouteille de porto, une cigarette, des biscuits et des fleurs. Il était accompagné d'une charmante dame. Bruxelles est un « petit Paris »⁶³⁷

Comme nous l'avons déjà analysé, la référence au « petit Paris » apparaît d'abord comme ambiguë. Ensuite, si les efforts déployés par le « jeune homme » pour la « charmante dame » ne convoquent pas l'image classique de la prostitution, les denrées de luxe, telles que la bouteille de porto, la cigarette ou encore les biscuits pourraient constituer des moyens de paiement. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ceux-ci soient de surcroît accompagnés d'une rétribution en argent, bien que cela n'apparaisse pas aux yeux de la diariste. Néanmoins, ce qui est particulier au sein de ce passage, c'est le témoignage d'affection que constituent les fleurs, marque de sentimentalité par excellence, qui s'ajoute au reste des denrées de luxe comme moyen hypothétique de rétribution. Si les fleurs pourraient constituer la preuve que la relation dont il est question dans cet extrait ne relève pas de la prostitution, Sibylla Mayer observe que les délimitations sont toutefois plus poreuses, notamment en ce qui concerne les échanges de type « homme ressource » :

la relation en tant que telle s'inscrit dans la durée, et ne concerne pas uniquement les bénéfices que la prostituée en retire. [...] À côté de ces marqueurs matériels, les récits sur l'évolution d'une relation font apparaître des bénéfices, ni exclusivement matériels, ni nécessairement liés à l'exercice de la prostitution [...]. Il peut s'agir d'entretenir des relations de sociabilité, voire d'amitié. [...] Si les transactions prostitutionnelles se fondent sur la rétribution de services sexuels fournis dans le cadre d'un travail sexuel, certaines formes de relations n'excluent pas pour autant la circulation de cadeaux, de témoignages d'amitié et d'affects.⁶³⁸

La prostitution n'exclut donc pas la dimension intime. En outre, à l'inverse, la sociologue Viviana Zelizer décortique également les interactions entre les sphères intime – traditionnellement attachée au couple – et économique – traditionnellement attachée à la prostitution. Elle constate que, si la sphère intime n'est pas absente des relations prostitutionnelles, la dimension économique n'est pas non plus inexistante au sein du couple⁶³⁹, de façon générale et plus encore au 20^e siècle : en réalité, beaucoup de femmes dépendent encore du pouvoir économique de leur mari⁶⁴⁰, ce qui insère donc bien une dimension économique au sein de l'intime.

⁶³⁷ SOMERHAUSEN Anne, *op. cit.*, p.65 (19 juil. 1941).

⁶³⁸ MAYER Sibylla, *op. cit.*, pp.457-458.

⁶³⁹ ZELIZER Viviana, *op. cit.*

⁶⁴⁰ En 1955, les femmes ne représentent que 26,6% des salariés. ; VANTHEMSCHE Guy, *op. cit.*, p.54.

En définitive, la nature exacte des liens qui unissent certains Allemands à certaines Belges n'est pas aisée à identifier, particulièrement dans un système d'occupation au sein duquel les premiers exercent au moins une triple domination sur les secondes : de l'occupant sur l'occupé, de l'homme sur la femme et du militaire sur le civil, sans parler de la détention du pouvoir économique d'une partie des soldats allemands par rapport à certaines femmes belges. La marge de manœuvre et la part de consentement dans cette configuration des rapports de pouvoir est donc quelquefois très difficile à cerner précisément. Nous ne pouvons pas affirmer que, durant la Seconde Guerre mondiale, les contemporain·es concevaient précisément la complexité des liens entre économique et intime, mais une partie d'entre eux faisait tout de même face à la difficulté de définir le phénomène prostitutionnel, en particulier ceux qui s'étaient chargés de le contrôler⁶⁴¹.

Si ces ambiguïtés posent de réels problèmes à l'historien·ne pour catégoriser ce que sont véritablement ces relations, leur existence même est intéressante à analyser dans le cadre de l'étude de leur représentation. En effet, s'il peut constituer une manière vulgaire de désigner les prostituées, selon la linguiste Dominique Lagorgette, le terme « *pute* » et sa cohorte de synonymes plus ou moins fidèles sont appliqués comme autant de brûlures verbales sur celles et ceux dont on juge et réproche le mode de vie »⁶⁴². Le mot « *pute* » viendrait d'ailleurs du latin « *putidus* », qui renvoie à l'idée de saleté, de pourriture concrètes, mais aussi, de façon étendue, au mal, à ce qui suscite le mépris : en d'autres termes, à la saleté morale⁶⁴³. Dans cet ordre d'idées, la philosophe Jeanne Guien, reprenant les idées de l'anthropologue Mary Douglas, définit la saleté « comme “quelque chose qui n'est pas à sa place”, la saleté est “essentiellement désordre”, transgression : visible, trop visible, elle menace l'ordre par lequel “nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu”. »⁶⁴⁴ D'ailleurs, le mot « *salope* » renvoie, jusqu'à la fin du 18^e siècle, à la saleté physique⁶⁴⁵. Dans cette perspective, par la désignation de certaines femmes comme des « *putes* » de façon générale, il s'agirait en fait de stigmatiser des comportements de la part de femmes qui transgressent les normes de genre à l'œuvre au sein d'une société.

⁶⁴¹ Voir *Prostitution*

⁶⁴² LAGORGETTE Dominique, *Pute. Histoire d'un mot et d'un stigmat*, Paris, La Découverte, 2024, pp.15-16.

⁶⁴³ *Ibid.*, pp.33-37.

⁶⁴⁴ GUIEN Jeanne, « Sale punk » via *La vie des idées* [en ligne], <https://laviedesidees.fr/Sale-punk> (page consultée le 2 août 2024). ; citant DOUGLAS Mary, *De la souillure*, Paris, La Découverte, 2001, p. 55.

⁶⁴⁵ LAGORGETTE Dominique, *op. cit.*, p.46. ; Dans la presse clandestine néerlandophone, on trouve aussi le surnom « *Duitsche Smotsen* », ce dernier terme étant issu du mot *modde* en moyen néerlandais, qui signifie « boue ». Par extension, la *smodse*, *smotse* signifie donc la « femme sale », c'est-à-dire, dans le registre vulgaire, la « salope » ; KERKHOF Peter Alexander, « Smots en Smodzje » via *Neerlandistiek. Online tijdschrift voor taal- en letterkunde* [en ligne], <https://neerlandistiek.nl/2023/02/smots-en-smodzje/> (page consultée le 12 août 2024).

Et pour cause, il apparaît en effet que les femmes qui fréquentent intimement des soldats allemands sont vilipendées par une partie de leurs contemporains parce qu'elles s'écartent des rôles traditionnellement assignés au genre féminin. Or, pour comprendre la façon dont les femmes qui ont des contacts intimes avec des Allemands s'écartent de la norme, il convient de se demander, précisément, ce qu'est la norme. Quels sont les rôles que les femmes belges, aux yeux des diaristes de notre corpus, performant ? Comment « les femmes », de façon générale, sont-elles perçues dans les journaux personnels que nous étudions ?

La « femme belge » sous Occupation dans les carnets personnels

L'écriture d'un carnet personnel peut avoir plusieurs fonctions, parmi lesquelles le fait de vouloir garder la mémoire d'un événement de la vie individuelle ou collective. Pour réaliser l'analyse présentée par cette partie, c'est bien à cette dernière fonction que nous nous sommes intéressée : de fait, par exemple, si un diariste écrit dans son journal que « une jeune femme a administré une gifle à un officier allemand »⁶⁴⁶, c'est certes bien qu'il a observé un fait, qu'il a jugé pertinent de rapporter dans son carnet. Or, pour cette analyse, c'est moins la gifle en elle-même que, précisément, le fait que le diariste juge opportun d'en prendre note qui nous est utile. De ce point de vue, nous observerons la manière dont les diaristes *représentent* les femmes belges dans leurs journaux, au sens de « rendre effectivement présent à la vue, à l'esprit de quelqu'un »⁶⁴⁷, pour tenter d'en étudier les *représentations* dont il s'est agi de garder la mémoire de façon plus générale.

Pour cela, nous avons pris note de l'ensemble des extraits par lesquels les diaristes d'une partie de notre corpus parlent de l'ensemble des femmes belges. Nous avons cependant exclu les passages qui parlent de femmes identifiables, de type « Après le souper, tante Simone est venue chez moi »⁶⁴⁸, puisqu'ils renseignent moins sur la manière dont les diaristes conservent collectivement la trace des attitudes des femmes belges que sur la manière dont ils gardent individuellement la mémoire des actes de celles qui les entourent. Nous avons également écarté les extraits ayant trait aux femmes d'autres nationalités : ils apportent une série de biais qui auraient fortement complexifié l'analyse de l'échantillon, dont, en particulier, la superposition d'autres représentations ayant trait, précisément, aux différentes autres nationalités.

La prise de note et le traitement de l'ensemble des extraits qui évoquent les femmes belges est un travail fastidieux. Par conséquent, nous nous sommes limitée à retranscrire et à analyser les extraits d'un échantillon restreint de journaux personnels par rapport à notre corpus global. Nous avons opéré notre sélection sur base d'arguments d'ordre purement pratique, en enlevant

⁶⁴⁶ Journal de Paul Struye, le 11 nov. 1940.

⁶⁴⁷ « REPRÉSENTER², verbe » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2122403250;r=1;nat=;sol=1>; (page consultée le 31 juil. 2024).

⁶⁴⁸ Journal de Simone Vosch, le 9 janv. 1941.

trois journaux du corpus initial, deux d'hommes et un de femme. Nous les avons en effet consultés au début de notre recherche, c'est-à-dire avant qu'il ne nous vienne à l'esprit de consigner systématiquement les extraits portant sur les femmes de façon générale. Cependant, nous ne nous sommes pas attelée à les relire dans la mesure où ces diaristes consignent plus les événements de leur vie personnelle que leurs observations de la vie collective. Nous avons d'ailleurs, dans l'ensemble du présent travail, peu mobilisé leurs témoignages⁶⁴⁹.

Si l'on écarte les femmes identifiables et étrangères, 231 extraits qui mentionnent des femmes dans les carnets personnels de notre échantillon ont donc été collectés. D'après une première observation, il apparaît que nous pouvons analyser ces extraits depuis deux angles : il est en réalité possible de regrouper les femmes mentionnées dans notre échantillon selon, d'après les diaristes, ce qu'elles sont, et selon ce qu'elles font.

Être une femme belge sous Occupation

Étudiant les discours participant à la construction de « la virilité » au travers des âges, la philosophe Olivia Gazalé indique que la femme ne peut « jamais s'autodéfinir, elle ne se pense, ne se voit elle-même qu'à travers l'image qu'en fabriquent les hommes. [...] Qu'est-ce qu'une femme ? Ce n'est pas à elle de répondre, c'est à lui. »⁶⁵⁰ À ce sujet, la réflexion de la diariste Annie Van De Wiele (°1922), jeune gantoise qui rêve de devenir navigatrice, est édifiante : « et quelle vanité chez les garçons quand ils parlent des filles ! On dirait que la femme sert tt [tout] juste au bon plaisir de l'homme. Par un bizarre accord tacite, pas une de vous ne proteste. »⁶⁵¹

Et pour cause, les diaristes de notre corpus parlent en majorité des « femmes », des « jeunes filles » ou encore des « dames » (140 occurrences sur 231). Il est toutefois intéressant de remarquer que, une fois sur quatre, les femmes sont en effet identifiées à partir de la nature du lien qui les unit avec les hommes, au travers du nom ou via un complément du nom qui en spécifie le sens (cinquante-quatre occurrences). À trente-et-une reprises, elles sont en premier lieu des épouses (« femmes d'ouvriers »⁶⁵², « la femme d'un cordonnier »⁶⁵³, « la veuve d'un des fusillés du 7 juin »⁶⁵⁴) ; à dix-neuf reprises, elles sont de surcroît des mères (« une mère frappée par un éclat de bombe »⁶⁵⁵, « le déchirement des mères »⁶⁵⁶) ; de façon minoritaire (à quatre reprises), elles sont enfin filles ou sœurs. Les femmes sont donc, dans 25% des occurrences, identifiées comme la « femme de », souvent un homme, qu'elles soient leurs

⁶⁴⁹ Il s'agit des journaux de Gaston Burssens, Adèle Dupont-Gérard et Pierre Derriks.

⁶⁵⁰ GAZALÉ Olivia, *Le mythe de la virilité*, Paris, Robert Laffont, 2017, p.155.

⁶⁵¹ Journal d'Annie Van De Wiele, le 9 nov. 1942.

⁶⁵² Journal de Victor Enclin, le 1^{er} avril 1941.

⁶⁵³ Journal de Paul Struye, le 1^{er} juin 1943.

⁶⁵⁴ Journal de Jacques Pohl, le 14 juil. 1944.

⁶⁵⁵ Journal de Jozef Seurs-Bijnens, le 2 juin 1940. ; Citation originale : « een moeder door een scherfbom [...] getroffen »

⁶⁵⁶ Journal de Jacques Pohl, le 7 avril 1943.

épouses ou leurs mères. À côté de ce premier constat, à vingt-huit reprises, elles sont en outre désignées par leurs professions, qui, pour la moitié, correspondent à des métiers plutôt genrés : servantes, femmes de ménage, ménagères, institutrices, ménagères ou encore prostituées. Enfin, à sept reprises, elles sont des religieuses⁶⁵⁷, et, à deux, des collaboratrices.

Selon Olivia Gazalé, les femmes sont traditionnellement conçues au travers de trois figures antinomiques, qu'elle appelle « la trinité vierge-mère-pute »⁶⁵⁸, et que les hommes auraient hypostasiées parce qu'elles lui sont nécessaires : « la première, pour garantir la pureté de la filiation, la deuxième pour l'assurer, la troisième pour lui procurer du plaisir. »⁶⁵⁹ Il s'agit en effet de trois rôles que nous retrouvons pour notre part en partie dans la manière dont elles sont identifiées dans notre échantillon de journaux personnels. Si nous reviendrons sur ce que recouvre cette figure, notons déjà que le fait d'être mère, en premier lieu, serait, selon Olivia Gazalé, « non seulement le fondement de son être, la seule finalité de son existence, mais aussi son unique vocation *sociale*. [...] La *maternité* est, pour la femme, la seule façon [...] de conquérir une valeur. »⁶⁶⁰ La vierge, quant à elle, refléterait la fascination pour la virginité, sacralisée par le christianisme au travers de la Vierge Marie, et mettrait en évidence « le binarisme qui a presque universellement façonné l'imaginaire masculin autour de deux archétypes : la femme est soit “vierge” (“aucun homme ne m’a touchée”) soit “prostituée”. »⁶⁶¹ Subséquemment, l'épouse constituerait en quelque sorte la synthèse entre ces deux premières figures : vertueuse, fidèle, et plus largement « ignorante des choses du sexe, auxquelles elle consentira pour les besoins de la reproduction, mais sans en tirer de plaisir. La frigidity deviendra ainsi le seul facteur rédempteur pour celles qui choisiront la maternité plutôt que la sainteté. »⁶⁶²

En revanche, le plaisir sexuel de l'homme apparaît comme légitime, parfois dépeint comme un « besoin physiologique » sur lequel il n'aurait d'ailleurs pas toujours de contrôle : « le désir de l'homme est plus fort que lui, il est impuissant à le dominer. »⁶⁶³ À cet égard, au hasard de nos recherches, nous avons été amenée à consulter le journal d'Angèle Leroy (°1916), occupée du Nord de la France dont le mari a été fait prisonnier de guerre. Vivant très douloureusement la séparation, la jeune femme écrit alors un carnet sous forme de « lettre à l'absent », dans lequel elle « parle » à son bien-aimé dont elle attend le retour et à qui elle compte bien faire lire le manuscrit. Le 27 novembre 1944, elle écrit :

⁶⁵⁷ Qu'il s'agisse de sœurs ou de femmes dont on précise qu'elles sont catholiques.

⁶⁵⁸ GAZALÉ Olivia, *op. cit.*, p.153.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p.158.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p.157.

⁶⁶¹ *Ibid.*, p.176.

⁶⁶² *Ibid.*, p.215.

⁶⁶³ DESPENTES Virginie, *King Kong théorie*, Paris, Grasset-Fasquelle, 2018, pp.50-51.

Oui il faut que je t'aime pour endurer cette attente et me résigner à ne pas, comme beaucoup, d'autres accepter de consolation. Oui je suis et je reste et uniquement ta femme et je les sais par cœur ces mots que tu m'écrivais cet été : « Je suis sur de toi comme de moi. Je sais que tes lèvres n'ont jamais goûté d'autres baisers que les miens et ton corps d'autres caresses que les miennes. » Tu as raison mon chéri d'avoir confiance en moi car il n'y a que toi qui m'intéresse et s'il m'est parfois arrivé dans des moments de lassitude extrême de me dire qu'après tout le mérite n'est pas récompensé et que je pourrai faire comme les autres je me ressaisis toujours [...] Pour toi je veux garder mon corps intact car je sais que tu l'as mérité. Il se pourrait pourtant que tu ne sois pas aussi fidèle que je le suis puisqu'il paraît que pour un homme c'est plus difficile que pour une femme de se passer d'amour (et je sais ce que c'est) mais voilà, je ne réalise pas du tout que tu puisses me tromper. [...] il faudrait que je le voie pour le croire, et encore en aurai des preuves certaines je ne croirai pas à ta trahison. Je me dirai que seul les sens sont en cause et je t'excuserai en pensant que ton âme me reste que tu restes à moi comme je suis à toi. C'est difficile à exprimer mais je prendrais cela pour une maladie pour laquelle tu prends un médicament tandis que notre amour c'est un plaisir. celui-là serait un besoin Cela ne veut pas dire que moi aussi j'assouvirai à l'occasion ce besoin. dans le fond je ne t'en crois pas capable parce que je sais bien que moi même je ne le suis pas. tout est là.⁶⁶⁴

La justification prend ici un ton malaisé, oscillant entre l'idée que le mari de la diariste lui serait resté fidèle, mais que, dans le cas contraire, cette dernière pourrait le lui pardonner en invoquant celle d'un « besoin physiologique » intrinsèque au genre masculin. Bien que le passage ait été écrit en France et en dehors de la période d'Occupation, il n'est pas exclu que ce genre de réflexions aient également traversé l'esprit de femmes belges pendant cette même période, et montrerait à ce titre bien le double standard au sujet de la sexualité selon le genre.

D'après Olivia Gazalé, troisièmement, puisque les femmes doivent rester prudes et les hommes assouvir leurs désirs incontrôlables, la « putain » apparaît alors comme un « *mal nécessaire* pour éviter les désordres charnels »⁶⁶⁵. À ce propos, parmi les vingt-huit femmes désignées par leur profession dans notre échantillon, quatre sont des prostituées (soit une sur sept). La prostitution, plus largement, constituerait ainsi « un “égout séminal” [...] qui protège le corps social de toutes les pathologies en lui permettant une saine évacuation des vices »⁶⁶⁶. On retrouve ici l'idée de saleté attachée à la figure de « la pute » dans son étymologie. Cela dit, si la prostitution est tolérée, elle doit alors être encadrée, et, si « la chose est permise, [...] la femme avec laquelle elle se commet est honteuse et ne mérite pas le respect. »⁶⁶⁷ Comme nous l'avons déjà évoqué, la « putain » elle-même, méprisée parce que méprisable, incarnerait finalement le modèle dont les femmes doivent s'éloigner, et ce par le respect des normes de comportement.

⁶⁶⁴ Journal d'Angèle Leroy, le 27 nov. 1944.

⁶⁶⁵ GAZALÉ Olivia, *op. cit.*, p.218.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p.220.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p.222-223.

Se comporter comme une femme belge sous Occupation

Tendances de comportements	Nombre d'extraits
Être des objets de la sexualité masculine	2
Avoir un travail rémunéré	2
Collaborer	4
Avoir des mœurs légères (jeunes filles)	6
Entretenir des contacts intimes avec l'occupant	16
Prendre soin	19
Laver le linge	1
Enfanter	3
Prendre soin des autres	4
Nourrir	11
Témoigner de son patriotisme	73
Autres	2
Soutenir les autres patriotes	2
Maintenir la « distance patriotique »	2
Résister, saboter le régime d'occupation	4
Afficher sa germanophobie	9
Faire un accueil chaleureux aux soldats alliés, se réjouir de la victoire alliée	10
Transmettre des informations, espérer la victoire	16
Cultiver les symboles nationaux	28
Être des victimes	83
Autres	2
Être séparée de son enfant	3
Être astreinte au travail obligatoire	17
Attendre / perdre / voir souffrir son mari ou son enfant	20
Mourir / souffrir	41
Autres	26
Total général	231

Tableau 2. Répartition du nombre d'extraits par tendance de comportements des femmes de façon générale dans les journaux personnels de notre échantillon (quatorze documents)

D'abord, notons que la catégorie « Autres », qui recouvre des comportements dont nous n'avons pas vraiment pu dégager de tendance⁶⁶⁸, est certes importante (vingt-six passages). Cela dit, proportionnellement, elle ne représente que 11% des extraits, ce qui en fait une catégorie largement minoritaire. À côté de cette dernière, nous avons pu dégager trois « tendances » principales dans les comportements des femmes rapportés par les diaristes de notre échantillon : témoigner de son patriotisme, être des victimes et « prendre soin ». D'autres, plus minoritaires, recouvrent des rôles le plus souvent réprouvés.

⁶⁶⁸ Exemples : « Un père se promène paisiblement avec trois fillettes sur le trottoir où des taches d'eau dont des plaques éblouissantes de soleil. » ; Journal de Jacques Pohl, le 26 nov. 1944. ; « dans quelques minutes, je vais me remettre à la mise en scène des *Femmes savantes*. » ; Journal d'Herman Closson, le 10 oct. 1943.

Près d'un tiers des extraits qui mentionnent les femmes belges dans les carnets soulignent leur attitude patriotique (32%). Le plus souvent, il s'agit des femmes qui ne sont pas identifiées par la nature d'un lien qu'elles entretiennent avec des hommes : autrement dit, une bonne partie des femmes qui ne sont pas des « femmes *de* » sont décrites comme fidèles à la patrie (45%).

Par « attitude patriotique », il est entendu, d'une part, le fait d'entretenir une « distance patriotique », tel que nous l'avons développé précédemment. Plus qu'un simple *maintien* d'une distance, les diaristes rapportent fréquemment que les femmes agissent de sorte à afficher leur germanophobie, à témoigner de leur hostilité vis-à-vis de l'occupant : « Une autre passante s'informe : “Il y a des blessés ?”, “Un Allemand.” Elle esquisse un geste qui dit : “Parfait !” et s'en va le cœur léger. »⁶⁶⁹ Résister, et plus largement saboter le régime d'occupation, est également un comportement qui revient dans les carnets personnels, mais dans une moindre mesure, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la Résistance est généralement cachée. Enfin et surtout, les femmes, selon les diaristes de notre échantillon, cultivent les symboles nationaux (vingt-huit extraits sur septante-trois), en déposant des fleurs sur les monuments aux morts⁶⁷⁰, en célébrant les jours de fête nationale ou encore en arborant les couleurs nationales, par des tenues vestimentaires notamment : « c'est aujourd'hui l'anniversaire de l'armistice [...]. [À] l'école, quelques “bonnes patriotes” ne sont pas venues »⁶⁷¹ ou encore « j'ai vu, sur un tram, une jeune dame vêtue de noir avec un col jaune et fleurs rouges »⁶⁷².

Il s'agit donc, négativement, de montrer son hostilité vis-à-vis des Allemands et, positivement, d'afficher son soutien à la communauté nationale, et plus largement au camp allié. À ce sujet, si les témoignages des contacts intimes entre femmes belges et soldats allemands durant l'Occupation sont peu abordés dans les carnets, ceux qu'elles entretiennent avec des soldats libérateurs, en revanche, sont régulièrement mentionnés (dix passages sur septante-trois). Enfin, l'annonce et la diffusion des informations, ayant majoritairement trait aux victoires militaires alliées pourrait également être considérée comme un attachement à la nation étant donné qu'il s'agit par là de s'enthousiasmer d'une victoire potentielle et prochaine des « Trois Grands » et, à l'inverse : « La femme de ménage m'interpelle : “monsieur, monsieur, demain la guerre est finie !” »⁶⁷³. Espérer cette issue du conflit et s'en réjouir le moment venu est également une attitude parfois rapportée dans les carnets personnels (« une femme a parlé tout haut d’“espoir” et de quand ce serait notre tour »⁶⁷⁴).

⁶⁶⁹ Journal de Paul Struye, le 6 juin 1944.

⁶⁷⁰ Journal de Jacques Pohl, le 4 sept. 1944.

⁶⁷¹ Journal de Simone Vosch, le 11 nov. 1940.

⁶⁷² Journal de Paul Struye, le 11 mai 1942.

⁶⁷³ Journal d'Herman Closson, le 29 août 1942.

⁶⁷⁴ Journal de Jacques Pohl, le 1^{er} juin 1944.

Nous avons également observé, dans la partie précédente, qu’au-delà du maintien de la distance patriotique, être belge sous Occupation revenait aussi à souffrir, à l’image du prisonnier de guerre martyr qui souffre dans les stalags, incarnée par Léopold III constitué prisonnier à Laeken. Or, si le prisonnier de guerre est quelquefois présenté dans les journaux personnels comme un martyr, les femmes, quant à elles, sont souvent dépeintes comme des victimes, davantage d’ailleurs qu’elles sont décrites comme des patriotes (36% des passages).

La différence entre le martyr et la victime est que la seconde n’a pas consenti à sacrifier sa vie ou, en l’occurrence, les siens pour le témoignage d’une valeur : elle subit la souffrance, passivement. Au sein de notre échantillon, les femmes dépeintes comme des victimes sont victimes de la guerre, mais, indirectement et surtout, du bourreau allemand. Or, le martyr a aussi pour fonction de se distancier des attitudes d’un bourreau et, à plus forte raison, du bourreau lui-même⁶⁷⁵. Dans le prolongement de cette idée, la mise en avant de la posture de la victime, ici, semble plutôt servir à accentuer sa barbarie, selon la définition élargie du bourreau comme « personne exerçant des violences [...] sur une autre *généralement sans défense* avec une froide cruauté »⁶⁷⁶. À ce titre, dans les faits, les hommes occupés sont également victimes des horreurs de la guerre, mais ce sont souvent des tribulations des femmes dont il est pris note dans les carnets personnels, notamment au travers de ce que nous pourrions appeler un triptyque « femmes-enfants-vieillards » (ou, plus classiquement, un diptyque « femmes et enfants ») : « il y a les enfants, les femmes, les vieillards qui n’ont rien à manger ! »⁶⁷⁷. La mise sur un même pied des femmes, des enfants et parfois des personnes âgées charrie ainsi les représentations du genre féminin comme « le sexe faible » : les femmes comme « éternelles mineures » seraient fragiles comme des vieillards et irresponsables comme des enfants. De ce fait, la mise en avant des femmes (et des enfants et des vieillards) en tant que *victimes* de la cruauté allemande soulignerait l’étendue de cette dernière, subséquemment brossée comme sans limites : « mais le plus effroyable de tout ce que j’ai entendu, c’est ceci : Pour faire avouer un homme, les Odieux ont torturé sous ses yeux sa fillette de cinq ans ! »⁶⁷⁸. Tel que nous l’avons précédemment mentionné, les femmes victimes, ne *font* donc, en somme, rien : elles subissent uniquement.

On pourrait également ranger dans la catégorie « victimes » toutes les occurrences par lesquelles les diaristes s’indignent du fait que les femmes sont astreintes au travail

⁶⁷⁵ VAN YPERSELE Laurence, « Héros et héroïsation », *op. cit.*, p.159.

⁶⁷⁶ Nous soulignons. ; « BOURREAU², BOURRELLE, subst. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=1587628215;r=1;nat=;sol=1;> (page consultée le 1^{er} août 2024).

⁶⁷⁷ Journal de Flore Michaux, le 16 fév. 1942.

⁶⁷⁸ Journal de Jacques Pohl, le 3 oct. 1944.

obligatoire⁶⁷⁹. Soulignons que l'assujettissement des femmes au travail obligatoire n'est cependant jamais, au sein de notre échantillon, déploré en lui-même, mais toujours dans le cadre de la réprobation de la contrainte au travail obligatoire plus largement. Toutefois, certains diaristes masculins s'attachent à employer la double flexion, c'est-à-dire un procédé d'écriture inclusive consistant à doubler un mot ou un syntagme en l'écrivant à la fois au masculin et au féminin, et ce dans le but de représenter les femmes⁶⁸⁰ et, à plus forte raison, de les visibiliser. Ainsi, Paul Struye écrit en mars 1943 qu'« a paru dans les journaux une ordonnance astreignant à six mois de travail les étudiants de 1^{re} année, jeunes gens et jeunes filles. »⁶⁸¹ Or, selon les détracteurs de ce procédé linguistique, en théorie, « l'emploi du masculin pluriel générique fait partie de l'économie de moyens de la langue »⁶⁸². En outre, le terme « gens » en particulier peut être, selon les cas et en alternance, masculin *et* féminin⁶⁸³. À cet égard, il n'était pas nécessaire de préciser « *et jeunes filles* » puisque le sens de « jeunes gens » les inclut *de facto*, mais le diariste a tout de même choisi de le spécifier, ce qui a pour effet de les visibiliser. Par là, dans le sens de l'hypothèse établie dans le paragraphe précédent, en visibilisant les femmes, l'usage de la double flexion chez certains diaristes qui déplorent l'assujettissement au travail obligatoire constituerait une manière d'appuyer la cruauté de cette mesure en ce que la prescription toucherait non seulement les hommes, *mais aussi* les femmes en tant que victimes vulnérables.

PRENDRE SOIN DES AUTRES

Dans une moindre mesure, il est intéressant de noter que les femmes sont aussi quelquefois dépeintes dans leur fonction du « prendre soin », en particulier en ce qui concerne l'alimentation. De fait, comme nous l'avons précédemment développé, la disette et la recherche de moyens de subsistance est un sujet quotidien de préoccupations et, selon certains diaristes, de conversation en pays occupé : « les conversations n'ont plus que deux cordes : la guerre, la mangeaille. »⁶⁸⁴ Or, onze passages relatent que les femmes prennent à bras-le-corps le problème

⁶⁷⁹ Le travail obligatoire est promulgué en Belgique par l'ordonnance du 6 octobre 1942. Il s'agit pour l'Allemagne d'utiliser la main-d'œuvre disponible dans les pays occupés pour servir l'économie de guerre allemande. À partir d'octobre 1942, cette main-d'œuvre réquisitionnée est susceptible d'être envoyée en Allemagne. ; KESTELOOT Chantal, « 6 mars 1942. Le travail obligatoire, première phase » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/6-mars-1942-le-travail-obligatoire-premiere-phase.html> (page consultée le 12 août 2024). ; LUYTEN Dirk, « 6 octobre 1942. Travail obligatoire, deuxième phase » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/6-octobre-1942-travail-obligatoire-deuxieme-phase.html> (page consultée le 12 août 2024).

⁶⁸⁰ ALPHERATZ et MONNERET Philippe, *Grammaire du français inclusif : littérature, philologie, linguistique*, Châteauroux, Vent solars linguistique, 2018, p.25. ; Cité par MORON-PEUCH Benjamin, « La grammaire peut-elle être illicite ? La réponse de l'arrêt *GISS* et *Fourtic* » dans *Tribonien*, vol.1, n°3, 2019, p.125.

⁶⁸¹ Journal de Paul Struye, le 14 mars 1943.

⁶⁸² MANESSE Danièle, « Contre l'écriture inclusive » dans *Travail, genre et sociétés*, vol.1, n°47, 2022, p.169.

⁶⁸³ « GENS¹, subst. masc. et fém. plur. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4278207675;r=1;nat=;sol=0>; (page consultée le 1^{er} août 2024).

⁶⁸⁴ Journal de Jacques Pohl, le 14 déc. 1941.

de l'alimentation et assurent la subsistance des leurs : « des femmes qui faisaient la queue devant un magasin de viande depuis des heures. »⁶⁸⁵

À ce sujet, Jacques Pohl explique ce souci du ravitaillement de la part des femmes par une « tendance naturelle » qui serait intrinsèque au genre féminin : « l'homme est, naturellement, beaucoup moins soucieux du ravitaillement que la femme. »⁶⁸⁶ Et pour cause, du point de vue des représentations, la femme, par sa vocation de mère, est plus largement celle qui *nourrit* :

La mère est celle qui donne le sein ou la becquée et cette fonction sacrée de *mère nourricière*, inscrite dans son patrimoine génétique, est ce qui fait sa dignité. [...] La femme est « au service », et c'est là son « génie », comme le rappelait le pape Jean-Paul II dans la lettre apostolique *Mulieris dignitatem*. Son essence, ce qui la définit en propre, sa substance même, c'est le dévouement aux siens. Le don de soi, et même l'oubli de soi, est sa vocation terrestre et céleste [...] Mettre au monde les enfants, nourrir les vivants, soigner les malades, veiller les morts, consoler les endeuillés : elle est l'humble « servante » du seigneur et sa mission est sacrée entre toutes.⁶⁸⁷

Au sein de notre échantillon, le comportement du « prendre soin » est à ce titre aussi exprimé par le fait de prendre en charge les tâches domestiques ou de s'occuper des autres, qu'il s'agisse d'enfants, de compatriotes ou même d'animaux. En conséquence, dans le prolongement de la théorie d'Olivia Gazalé, en prenant soin, une partie des femmes belges décrites dans notre échantillon, qui ne sont pas toujours identifiées comme mères, se comporteraient toutefois comme telles. Nous avons pour cela aussi rangé dans la catégorie « prendre soin » le fait d'enfanter.

ÊTRE DES OBJETS SEXUELS, AVOIR DES MŒURS LÉGÈRES OU ENCORE EXERCER UN TRAVAIL RÉMUNÉRÉ : LES ATTITUDES RÉPROUVÉES

Parmi les attitudes réprochées, on retrouve les contacts intimes avec l'occupant⁶⁸⁸, le fait d'être des objets sexuels, la « légèreté » des mœurs de certaines « jeunes filles », le travail rémunéré ou encore la collaboration.

Le fait d'être des objets sexuels recouvre en premier lieu des occurrences telles que : « nous sommes allés acheter quelques images aux comptoirs, où les boches collectionnent des petites femmes nues. »⁶⁸⁹ Ici encore, les femmes ne *font* rien, mais elles – ou plus précisément leurs corps – *sont* des objets de la sexualité masculine. De la même manière, dans la réprobation des « mœurs légères » de certaines jeunes filles, on peut retrouver des passages tels que « si encore on laissait les joueurs se livrer seuls à leur sport [le football]. Mais il faut des “supporters”, des

⁶⁸⁵ Journal de Theo Greeve, le 20 fév. 1941. ; Citation originale : « *vrouwen die al uren aan een vleeswinkel stonden aan te schuiven.* »

⁶⁸⁶ Journal de Jacques Pohl, le 14 déc. 1941.

⁶⁸⁷ GAZALÉ Olivia, *op. cit.*, pp.162-163.

⁶⁸⁸ Nous aborderons ce point dans la prochaine partie. ; Le nombre d'occurrences de « rupture de la distance patriotique » et donc de contacts intimes est moindre dans le tableau par rapport à l'ensemble des extraits que nous avons collectés sur le sujet puisque, dans certains cas, il s'agit de femmes identifiées ou encore d'une mention de « la prostitution » et pas de « femmes » en particulier.

⁶⁸⁹ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

donzelles pour regarder les gars donner des coups de pied à un ballon. »⁶⁹⁰ À nouveau, les femmes ont pour fonction, littéralement, de *supporter* les hommes, de les soutenir.

Il est édifiant de constater que deux extraits seulement parlent des femmes pour le travail rémunéré qu'elles exercent : si certaines femmes sont identifiées par leur métier qu'elles exercent (ce qu'elles sont), ce qu'elles *font*, dans les carnets personnels, est toujours autre chose (en particulier, témoigner de son patriotisme). En ce qui concerne les femmes qui *font* leur travail, d'abord, Herman Closson observe en décembre 1942 que « déportation continuent. Les hommes se cachent, ne vont plus au travail. Des receveuses font leur apparition aux tramways. »⁶⁹¹ Paul Struye établit la même observation et commente qu'il est « pénible de songer qu'elle [la receveuse] remplace un receveur réquisitionné pour l'Allemagne. »⁶⁹² Dans cette perspective, *Le Combattant*, clandestin fondé par un communiste en juin 1942, relate par un court article du mois de décembre de la même année : « FEMMES n'acceptez pas de remplacer les percepteurs de tramway. En recevant son ticket de votre main, chaque voyageur penserait "C'est à cause d'elle qu'un homme a dû quitter sa famille pour aller travailler pour Hitler. C'est à cause d'elle qu'il y a un soldat allemand au front..." »⁶⁹³

Dans cet ordre d'idées, la déportation des hommes n'est donc pas attribuée au système d'occupation et aux mesures nationales-socialistes, mais bien aux femmes qui acceptent de les « remplacer » dans leur fonction en Belgique. Plus encore, la préposition « à cause de » induit une véritable responsabilité de la part de ces « receveuses », *à cause desquelles* les effectifs de l'armée allemande seraient gonflés. Au travers de cette idée transparait, en filigrane, l'accusation d'une certaine forme de collaboration, puisque, par leur exercice du travail des hommes en pays occupé (ces derniers, devenus superflus, seraient alors envoyés travailler en Allemagne), ces femmes aideraient l'occupant à réaliser ses objectifs.

Dans une mesure difficile à établir, l'idée que les femmes qui travaillent « remplacent les hommes » était certainement répandue sous Occupation, du fait de sa présence au sein de deux carnets différents de notre corpus et dans au moins un journal clandestin. Cependant, soulignons qu'elle n'apparait, précisément, que deux fois au sein de notre corpus, à côté de seulement quatre mentions de collaboration féminine, ce qui fait de ces deux catégories des « tendances » très largement minoritaires dans la prise de note de comportements féminins au sein de notre échantillon, à l'instar d'ailleurs des autres attitudes réprouvées. Celles-ci ne constituent, dans leur ensemble, qu'une minorité des extraits dans les carnets (13% des passages).

⁶⁹⁰ Journal de Victor Enclin, le 12 avril 1942.

⁶⁹¹ Journal d'Herman Closson, le 11 déc. 1942.

⁶⁹² Journal de Paul Struye, le 20 déc. 1942.

⁶⁹³ *Le Combattant. Organe de ralliement et de lutte des Combattants 14-18 et 40 du Front Wallon pour la libération du Pays*, n°6, déc. 1942, p.3. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.31.

« Ces “putains” car [...] il n’y a pas d’autre terme pour appeler cette espèce de femmes »

Au sein d’un article de *L’Espoir* précédemment cité, l’auteur fustige les femmes qui « accordent leur faveur » aux Allemands, déclarant qu’il « n’y a pas de mots assez méprisants pour leur dire le dégoût qu’elles inspirent ». À la fin de son laïus, elle note :

Nous, les femmes, nous ne pouvons pas nous battre, nous ne pouvons défendre notre sol. Nous n’avons pas besoin de faits d’armes ni de gloire. Notre devoir est bien plus simple, mais il est grand quand même. Il suffit qu’avec amour nous fassions de nos enfants des BELGES et que nous proclamions bien haut que nous sommes BELGES et POUR TOUJOURS.⁶⁹⁴

Prendre soin des enfants et témoigner de son patriotisme : tels sont les *devoirs* d’une femme belge, la manière dont elle devrait *agir*. L’historienne Aline Staes observe à ce sujet que, dans la presse de l’après-guerre, l’héroïsme féminin de la Seconde Guerre mondiale se caractérise comme un « héroïsme au quotidien », « modeste », mettant en valeur le fait que la femme *supporte* les difficultés quotidiennes et répète de petits gestes « pour que sa famille survive tant bien que mal »⁶⁹⁵. Or, à rebours de ce modèle, l’auteur de l’article cité ci-dessus s’en prend à une femme qu’elle connaîtrait, « mère de deux charmants enfants et femme de prisonniers ! Pendant que son mari est bien loin, [...] elle amuse ces bandits [...]. Celle qui devrait garder jalousement le foyer intact en élevant les petits dans l’amour du papa, celle-là se donne honteusement à un tas de voyous sans scrupules. »⁶⁹⁶ En fréquentant intimement les Allemands, les femmes contreviendraient donc à ces deux premières obligations morales de *comportement*.

En outre, en n’étant pas « ignorantes des choses du sexe », les femmes qui entretiennent des contacts intimes avec les Allemands ne peuvent pas être des épouses. Puisqu’elles ne sont pas non plus des mères, elles *sont* donc, selon la typologie d’Olivia Gazalé, forcément des « putains ». À ce sujet, la déclaration d’un journaliste dans la presse clandestine est édifiante : « une multitude de ces couples composés d’un “vert de gris” et d’une de ces “putains” car excusez-moi, mais il n’y a pas d’autre terme pour appeler cette espèce de femme. »⁶⁹⁷ Ainsi, dans le sens de ce qu’avait souligné Olivia Gazalé et d’après les observations que nous pouvons tirer de notre échantillon, les femmes belges pendant l’Occupation se définissent bien, souvent, au travers du lien qui les unit avec les hommes (par la façon dont elles sont mentionnées ou par leurs attitudes qui sont rapportées). Aline Staes indique en ce sens que les femmes belges de la Seconde Guerre mondiale sont héroïsées en fonction de leur relation avec un homme ayant

⁶⁹⁴ *L’Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.2.

⁶⁹⁵ STAES Aline, « Les héros de la seconde guerre mondiale : analyse de la presse belge francophone de la Libération 1944-1947 », mémoire de master en Histoire, dir. Laurence van Ypersele, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2012, p.89.

⁶⁹⁶ *L’Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*, n°4, 1941, p.1.

⁶⁹⁷ « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3.

participé à la guerre : « à travers l'image de la mère, de l'épouse ou de la veuve, c'est l'image du mari et du fils que l'on héroïse. »⁶⁹⁸

En revanche, s'il peut leur permettre d'être héroïsées, l'homme par lequel elles sont identifiées peut aussi être la cause de leur stigmatisation : dans les passages qui évoquent les femmes qui ont des contacts intimes avec des Allemands, six les identifient via le lien qu'elles entretiennent avec ces derniers, qu'elles soient leurs épouses ou leurs objets. On trouve par exemple « fiancée à un Allemand »⁶⁹⁹, « chaque individu accoutré en gris [...] a sa poule »⁷⁰⁰, ou encore, les « poules *pour* les [B]oches »⁷⁰¹. N'avons-nous pas vu que, dans la presse clandestine et à la Libération, elles étaient d'ailleurs fréquemment traitées de « putes allemandes » ? Le fait de qualifier ces femmes par la nationalité de ceux qu'elles fréquentent permet de les y associer, de les identifier comme « autres », étrangères et, surtout, ennemies.

À cet égard, en tant que « putains », elles incarnent également la transgression des normes de genre en ce que, ici, en tant que femmes, elles sont supposées *être* des *victimes* : elles ne doivent pas *agir*, mais simplement *être* les *objets* de la barbarie allemande (et non de leur plaisir). Or, au sein de près de la moitié des passages qui traitent des femmes qui fréquentent intimement les Allemands, ces dernières sont *sujets* du verbe : « deux jeunes filles qui flirtent avec un soldat allemand »⁷⁰², « ces jeunes salopes qui racolent des gris vêtus »⁷⁰³ ou encore « sa femme [de Degrelle] aurait fait une fugue avec un officier allemand »⁷⁰⁴. Ce sont elles qui sont à l'origine de l'action, ce sont elles qui en sont ainsi rendues *responsables*⁷⁰⁵.

Pour aller plus loin, nous pourrions nous demander dans quelle mesure la relative indulgence dont témoignent certains contemporains vis-à-vis des prostituées n'est pas en partie liée au fait que ces femmes ne transgressent pas leur rôle. Au sein de la « trinité "vierge-mère-pute" » d'abord, elles appartiennent à la troisième catégorie, non « par défaut », mais parce qu'elles s'y rangent distinctement par l'exigence d'une rétribution en échange de leurs faveurs. En France, dans l'après-guerre, les prostituées « déclarées » ne sont parfois pas condamnées pour « indignité nationale » parce que certaines chambres civiques estiment que « leur conduite revêt un caractère professionnel et nullement politique »⁷⁰⁶. Ensuite, nous avons souligné le lien entre misère et prostitution établi par une partie des contemporains : les

⁶⁹⁸ STAES Aline, *op. cit.*, p.145.

⁶⁹⁹ Journal de Paul Struye, le 26 sept. 1944.

⁷⁰⁰ Nous soulignons. ; Journal d'Alfred Bastien, le 20 janv. 1944.

⁷⁰¹ Nous soulignons. ; Journal de Jacques Pohl, le 18 fév. 1942.

⁷⁰² Journal de Pierre Derriks, le 25 mai 1940.

⁷⁰³ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁷⁰⁴ Journal de Paul Struye, le 29 juin 1943.

⁷⁰⁵ Rappelons à ce titre que, selon les témoignages de certains prisonniers de guerre français, ce sont les Allemandes qui « tournent toujours autour de » ceux-ci alors qu'ils sont captifs en Allemagne. ; CAPDEVILA Luc, ROUQUET François et VIRGILI Fabrice (e.a.), *op. cit.*, p.249.

⁷⁰⁶ VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.40.

femmes « forcées » de se prostituer ne seraient-elles pas par là *victimes* de la guerre et, indirectement, de la barbarie allemande ? Dans le sens de cette hypothèse, les femmes qui se prostituent feraient donc l'objet d'une *certaine* indulgence parce qu'elles « tiendraient leur rang de “putes” », seraient des victimes et s'occuperaient de se procurer du pain pour leur famille.

Il apparaît en somme qu'une partie des contemporaines réproouve le comportement des femmes qui fréquentent intimement des Allemands parce qu'elle le juge immoral. Dans les journaux personnels et la presse clandestine, ce sentiment d'immoralité s'exprime par l'émotion du dégoût, qui implique une mise à distance par rapport à ce qui est considéré comme « *lelijk* » ou encore « scandaleux ». Le rapport distancié est par ailleurs ascendant, c'est-à-dire que les personnes qui l'instaurent se placent, par l'expression de leur mépris, comme moralement supérieures vis-à-vis de celles qu'elles jugent. De ce point de vue, les femmes qui ont des contacts rapprochés avec certains occupants sont également affublées du « nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur goût », ce qui constitue une autre forme d'identification dégradante, allant parfois jusqu'à la déshumanisation.

La réprobation s'établit sur base de la perception d'une transgression des normes, d'abord patriotiques. En effet, ce qui semble d'abord choquer une partie des contemporaines, c'est bien que les hommes que fréquentent intimement certaines femmes sont Allemands. De ce fait, ces dernières rompent d'abord la « distance patriotique » de mise en Belgique pendant l'Occupation. Elles sont en outre soupçonnées, d'un côté et de l'autre, d'être des espionnes au service de l'ennemi, charriant les représentations autour de la « femme fatale » cultivée dans l'entre-deux-guerres, bien que celles-ci semblent avoir quelque peu évolué par rapport à la Grande Guerre, probablement sous l'influence de figures telles que Marthe Cnockaert. Surtout, les femmes qui nouent des contacts rapprochés avec les Allemands paraissent s'amuser, ou à tout le moins profiter de l'Occupation pour s'enrichir, s'élever socialement en profitant du prestige de l'uniforme de l'homme à qui elles content fleurette, ou encore assouvir leurs pulsions alors que leurs maris souffrent dans les stalags allemands. À cet égard, surtout, elles s'inscrivent « hors de la guerre »⁷⁰⁷ en s'excluant de la souffrance nationale pourtant de mise, qui garantit l'unité du sort des Belges durant la crise, représentée par les prisonniers de guerre martyrs, incarnée par le roi Léopold III. Le respect du devoir de souffrance par *tous* les Belges pendant la Seconde Guerre mondiale s'inscrit en filiation avec l'image de la Belgique martyre héritée de la Grande Guerre, et permet conséquemment de faire exister la nation menacée par l'Allemagne qui, une seconde fois en vingt-cinq ans », est venue l'agresser.

⁷⁰⁷ CAPDEVILA Luc, ROUQUET François et VIRGILI Fabrice (e.a.), *op. cit.*, p.248.

La transgression des normes se joue également sur le plan des rôles traditionnels de genre : « les femmes belges », selon notre échantillon de journaux personnels, prennent soin, témoignent de leur patriotisme et, surtout, subissent la guerre. Elles sont des victimes de la barbarie allemande, à l'instar des enfants et des vieillards. Dans cette perspective, elles s'inscrivent dans leurs rôles traditionnels de mères ou de vierges (d'épouses), qui s'occupent des autres et demeurent « ignorante[s] des choses du sexe ». Les « putes allemandes », à l'inverse, s'écartent de ces derniers devoirs en pratiquant une sexualité en dehors du mariage et non dans une visée strictement procréative. Subséquemment, bien qu'elles ne soient pas toujours des prostituées, elles s'y apparentent : elles sont donc en quelque sorte des « poules ». Comme toutes les femmes, elles sont de surcroît identifiées par les liens qu'elles entretiennent avec les hommes : or, ceux-ci sont en l'occurrence allemands. Par conséquent, elles-mêmes considérées comme « des autres », puisqu'elles existent donc « pour les Boches ». Enfin, du point de vue d'une partie des contemporaines, elles ne subissent pas la guerre comme des victimes, mais sont au contraire actrices : elles sont ainsi rendues responsables de leur trahison.

*

Le corps des femmes, sous Occupation, fait donc l'objet d'un contrôle permanent. Si elles se déclarent comme prostituées, elles restent, dans une certaine mesure, dans leur rôle, mais elles doivent se soumettre à des contrôles médicaux bihebdomadaire, et s'exposer à être privées de liberté et de rémunération en cas de détection d'une maladie vénérienne. Si, à l'inverse, elles ne sont pas des prostituées, elles doivent alors performer les autres rôles traditionnels, en prenant soin des autres en tant que figures maternelles, en témoignant de leur soutien à la communauté nationale et, surtout, en *étant des objets*, d'une part de la barbarie allemande par leur rôle de victimes, ou d'autre part des hommes par la figure de l'épouse. Celles qui fréquentent intimement les Allemands et qui contreviennent *ipso facto* aux normes s'exposent alors à faire l'objet d'une punition.

Chapitre 3

PUNIR LES « BONNES AMIES DES ALLEMANDS »

« L'heure du châtement sonnera inévitablement. »⁷⁰⁸ Tel que nous l'avons développé au chapitre précédent, les femmes belges qui entretiennent des relations avec des Allemands commettent, aux yeux des diaristes, une faute d'ordre patriotique, et contreviennent de surcroît à leur rôle de femmes. Or, leur comportement conséquemment perçu comme immoral génère des émotions morales d'évaluation d'autrui à valence négative (selon la typologie de Jonathan Haidt), telles que l'indignation, le mépris ou encore le dégoût : ces trois dernières, selon Romain Jourdeuil et Emmanuel Petit, provoquent souvent des réactions de vengeance, d'humiliation ou encore d'ostracisme, et « incitent à des mesures punitives »⁷⁰⁹. En effet, cette double transgression de la part des « poules pour les [B]oches » n'est pas sans conséquences : comment sont-elles punies ?

Au sein de ce dernier chapitre, nous nous intéresserons d'abord à la punition des femmes qui ont des relations intimes avec des occupants pendant l'Occupation, qu'il s'agisse de subir des violences physiques, d'être exclues de la communauté ou d'être la cible d'agressions verbales. Ensuite, nous nous interrogerons sur la manière dont leur châtement, pendant l'Occupation, est minutieusement préparé par une partie de la communauté en vue de l'après-guerre. Dans la troisième partie, nous nous intéresserons à la punition des « bonnes amies des Allemands » à la Libération, en s'intéressant au célèbre phénomène des tontes, à sa temporalité, à sa répartition géographique, à ses acteurs et actrices et à sa symbolique. Dans un quatrième temps, nous développerons un questionnement autour des autres formes de châtement à la Libération, de la punition des « poules pour les [B]oches » dans un temps plus long, en la comparant également à celle des prisonniers de guerre infidèles et en nous intéressant à la mémoire du phénomène de façon générale.

⁷⁰⁸ Journal de Flore Michaux, le 9 nov. 1941.

⁷⁰⁹ JOURDEUIL Romain et PETIT Emmanuel, *op. cit.*, p.504.

I. Punition pendant l'Occupation

À première vue, on pourrait supposer que, dans le contexte de l'Occupation en Belgique, les Belges qui se risquaient à importuner les femmes belges qui fréquentaient les Allemands s'exposaient à des représailles plus ou moins sévères de la part de l'occupant. Par conséquent, ils se seraient bien gardés d'exprimer frontalement leur dégoût et leur mépris, notamment par des actes répréhensibles. En dépit de la désapprobation générale que rapportent les diaristes, il apparaît donc très probable qu'une certaine réserve ait été adoptée par la « population patriotique ».

Cela dit, dans le passage du journal de Flore Michaux que nous avons déjà abondamment utilisé pour nos analyses, celle-ci condamne les gens qui « jugent trop vite » et invite à attendre la Libération pour « boycotter hommes ou femmes qui frayent avec le boche »⁷¹⁰ : « encore une fois, la population patriotique doit modérer ses paroles, ses actes et ses jugements. »⁷¹¹ Ces quelques lignes sont très allusives, mais ont le mérite d'au moins indiquer qu'une certaine réprobation explicite existait tout de même pendant l'Occupation.

Selon la diariste, actes, paroles et jugements constituent donc trois formes d'anathème public dont font l'objet les femmes que nous étudions « dans le temps où le pays était occupé »⁷¹², auxquels nous pouvons ajouter le « boycott », ou, autrement dit, l'ostracisme.

Violences physiques

Précisons que le mot « acte » recouvre un sens très général. Les insultes, par exemple, constituent bien des actes de langage, qui n'ont cependant pas la même portée qu'une agression physique directe. Il ne nous est pas permis de connaître ce qu'entendait exactement Flore Michaux lorsqu'elle parlait des « actes » de la « population patriotique », toutefois, dans cette partie de l'exposé, nous spécifions le sens du terme à une violence qui toucherait à l'intégrité physique ou matérielle de la personne qui en est la cible.

Pour la période de l'Occupation proprement dite, nous n'en avons pas de trace dans nos journaux personnels de violence physique commise à l'encontre des femmes que nous étudions. En effet, ces violences sont sans doute les plus marginales, en raison du danger certain auquel se seraient exposés celles et ceux qui auraient perpétré ces attaques physiques. Par ailleurs, on peut supposer que, s'ils en avaient eux-mêmes commis, les diaristes n'en auraient pas fait mention dans leur carnet du fait que celui-ci aurait *ipso facto* pu constituer une preuve de leur culpabilité si les Allemands étaient venus à mener une enquête.

⁷¹⁰ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁷¹¹ *Ibidem.*

⁷¹² *Ibidem.*

À côté des journaux personnels, un article du journal clandestin *Clarté* déjà cité qui rapporte le « fait » suivant :

Le 29 Mai un officier allemand a été retrouvé assassiné dans le Parc de Laeken. Près de lui se trouvait une femme également tuée. Il s'agissait évidemment d'une rixe ou d'un drame du milieu. Quoi de plus étonnant d'ailleurs puisque l'Armée allemande a introduit la débauche sur une échelle inconnue à ce jour.⁷¹³

« Fait » entre guillemets, car un coup d'œil à la presse censurée nous invite à douter de la véracité du témoignage : il n'y aurait, selon *Le pays réel*⁷¹⁴, pas eu un double homicide, mais deux homicides bien distincts, celui d'un militaire de la *Wehrmacht* le 24 mai en début de soirée, et celui d'une jeune femme belge cinq jours plus tard, environ aux mêmes heures. Des recherches plus approfondies, notamment au travers des actes de décès des victimes, nous permettraient sans doute de séparer le vrai du faux⁷¹⁵. Néanmoins, soulignons les mots utilisés par l'auteur de l'article pour rapporter l'anecdote, qui signalent un caractère banal : « il s'agissait évidemment » et « quoi de plus étonnant ». En ce sens, bien que la trace soit ténue, on pourrait supposer que, pour l'auteur de l'article, l'assassinat d'une prostituée n'est pas un fait particulièrement exceptionnel, ce qui permet d'émettre l'hypothèse que la violence physique envers les femmes qui nous intéressent n'était pas totalement impensable pendant l'Occupation.

À titre de comparaison diachronique, pendant la Première Guerre mondiale, « la présence occupante ne met pas complètement les “femmes à Boches” à l'abri d'atteintes corporelles »⁷¹⁶, bien que la présence occupante tempère les velléités d'atteintes physiques. Néanmoins, entre 1914 et 1918, la vindicte prenait surtout la forme d'un ostracisme plus ou moins accentué.

⁷¹³ « Des ex-prisonniers bruxellois arrêtés et déportés en Allemagne » dans *Clarté*, juin 1941, p.3.

⁷¹⁴ *Le pays réel* est un journal du parti fasciste Rex (avec *L'Avenir*), lancé en 1936, qui s'aligne sur des opinions clairement fascistes et nazies pendant l'Occupation. ; Voir à ce sujet DE BENS Els, *op. cit.*, pp.266-274. ; COLIGNON Alain, « Le pays réel » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/le-pays-reel.html> (page consultée le 28 juil. 2024).

⁷¹⁵ Du côté de la presse clandestine, il semble que le meurtre soit mentionné pour, d'une part, s'insurger de la « débauche » introduite « sur une échelle inconnue à ce jour » par l'armée allemande. D'autre part, s'indigner du fait que, en guise de représailles aux « accidents qui arrivent aux officiers de la *Wehrmacht* en vadrouille », l'occupant aurait arrêté une centaine d'ex-prisonniers des camps de concentration. La presse censurée, pour sa part, indique que le soldat aurait été tué de deux coups de revolver par deux cyclistes le 24 mai (et que « en guise de représailles pour ce crime commis envers l'Armée allemande, cent habitants [...] ont été arrêtés comme otages et internés »), de même que la jeune femme cinq jours plus tard est tuée de coups de revolver par deux cyclistes aux mêmes heures. Cependant, le meurtre du premier n'est dénoncé dans la presse qu'à partir du 1^{er} juin, soit huit jours plus tard et de façon postérieure au second meurtre. S'agit-il donc de deux homicides différents commis par des résistants armés, que la presse clandestine entend réinterpréter pour se dédouaner de l'accusation d'être à l'origine de l'emprisonnement de la centaine de personnes arrêtées ? Ou bien d'un seul double homicide, que la presse censurée sépare en deux pour ne pas parler du fait que son soldat fréquentait une femme belge ? Sur base de ces trois articles, il ne nous est pas permis de trancher entre les deux hypothèses. ; « Un militaire allemand a été assassiné à Bruxelles » et « Une jeune femme est assassinée par des inconnus au Parc de Laeken » dans *Le pays réel*, n°28, le 1^{er} juin 1941, pp.1 et 2. ; « Des ex-prisonniers bruxellois arrêtés et déportés en Allemagne » dans *Clarté*, juin 1941, p.3.

⁷¹⁶ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.191.

Ostracisme

Pendant la Grande Guerre, « l'accusation de fréquenter de trop près l'occupant peut devenir source d'exclusion sociale »⁷¹⁷, et peut alors prendre la forme d'un isolement social, d'une perte d'emploi, d'un accès restreint aux aides alimentaires ou encore de la disparition de toute compassion vis-à-vis des souffrances dont elles pourraient être victimes. À ce propos, rappelons que, dans les témoignages de certains contemporains, il semble qu'une certaine compassion subsiste tout de même vis-à-vis de celles qui semblent contraintes de se tourner vers la prostitution pour faire face à la misère.

Cela dit, selon d'autres témoignages, il apparaît que le fait de « vendre son corps » ne constitue pas, aux yeux d'une partie de la population, une solution acceptable pour faire face à la misère. Dans un article du journal clandestin néerlandophone *V-Front-Z* (qui deviendra plus tard *De Spion*), on invite en effet à montrer son mépris aux femmes qui « roucoulent pour obtenir une meilleure place auprès des troupes allemandes cantonnées. Prétexte : "Elles ont faim." À bas ces salopes ! »⁷¹⁸ L'auteur indique ensuite que celles-ci seraient en réalité de « très rares » exceptions et que, de manière générale, il y a lieu de couper court aux relations amicales avec « ces salopes dont vous savez qu'elles ont eu des relations étroites avec les Boches. »⁷¹⁹ Du côté francophone, *La Belgique en Lutte* publie quant à elle des « liste[s] des traîtres que la population doit connaître et surtout éviter »⁷²⁰, parmi lesquelles certaines femmes qui fréquentent l'occupant allemand figurent. Il apparaît donc qu'il y a bien une incitation, dans la presse clandestine, à s'écarter des « vaches qui se rencontrent avec des fridolins ».

Nous n'avons pas trouvé de telle trace d'exclusion dans notre corpus de journaux personnels, à l'exception du passage codé du journal de Simone Vosch, si l'on considère que celle-ci a chiffré son message pour éviter de faire l'objet d'une nouvelle exclusion de la part de son cercle d'amies⁷²¹. À côté de cette trace, si Flore Michaux recommande le 30 juin 1942

⁷¹⁷ *Ibid.*, pp.186-189.

⁷¹⁸ « Schoeilies » dans *V-Front-Z. Orgaan van het OnafhankelijkheidsFront*, le 1^{er} nov. 1942. ; Citation originale : « *keffen om toch meer een plaatsje te bemachtigen bij de inkwartierde Duitse troepen. Motto: "Zij hebben honger". Weg met deze sletten.* » ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.127.

⁷¹⁹ *Ibidem.* ; Citation originale : « *die ploerten welke U weet die nauwe betrekkingen met de Moffen gehad hebben.* »

⁷²⁰ « Liste des traîtres que la population entière doit connaître et surtout éviter » dans *La Belgique en Lutte*, 1941, p.3.

⁷²¹ Soulignons cependant que la diariste rapportait que ses amies étaient « fâchées contre elle » à cause de ses « opinions pro-boches », et pas parce qu'elle avait eu un contact qu'on pourrait considérer intime avec un soldat allemand. Avoir de la sympathie pour le régime national-socialiste et entretenir des relations intimes avec certains de ses représentants ne sont pourtant pas les mêmes réalités. Toutefois, d'abord, la diariste indique qu'elle fait l'objet d'une exclusion « à cause de ses opinions pro-boches » ; ensuite, elle écrit qu'elle est gênée de « passer » ses carnets à ses amies pour ces mêmes raisons ; enfin, elle masque les passages par lesquels elle confesse aimer un soldat allemand, sans doute pour que ces mêmes amies ne puissent pas en prendre connaissance lorsqu'elles lui réclameront ce nouveau volume de son journal. La conjugaison de ces trois observations indique alors qu'il est possible que la diariste pense qu'il y ait tout de même un risque, d'une part, que les deux réalités soient assimilées et à fortiori, d'autre part, de faire l'objet d'une nouvelle exclusion – nous y reviendrons.

d'attendre « la fin de toutes nos misères avant de boycotter hommes ou femmes qui frayent avec le boche »⁷²², rappelons qu'elle-même, un an plus tôt, fustigeait les femmes qui « s'entend[ai]ent [...] très bien avec certains boches. »⁷²³ Elle exprimait ainsi son dégoût envers ces femmes, de la même manière que Lien D'Haens. À ce titre, l'expression du dégoût se traduit souvent par un rejet. De surcroît, Flore Michaux critique les personnes qui « montrent du doigt »⁷²⁴ les femmes qui sont vues en compagnie de soldats allemands : or, le geste de montrer du doigt implique bien aussi une mise à distance puisqu'il s'agit par là de désigner un élément particulier, de mettre une personne ou une attitude en avant pour la condamner.

Ces quelques traces ténues indiquent qu'il est probable que les femmes ayant des contacts intimes avec l'occupant pendant la Seconde Guerre mondiale aient également fait l'objet d'un ostracisme social, à des degrés divers et sous différentes formes. Il conviendrait toutefois d'élargir le corpus de sources pour étudier cette hypothèse de manière plus fine. Dans les journaux que nous avons consultés, l'exclusion apparaît surtout sous la forme d'actes de langage, par le fait de « donner le nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur goût »⁷²⁵, c'est-à-dire de les insulter.

« Sale vache », « salopes », « putains allemandes » : les insultes

Les femmes qui fréquentent les Allemands sont affublées d'un certain nombre de sobriquets, dont nous avons déjà étudié la sémantique pour analyser les représentations de ces dernières par les contemporaines. Or, désigner une personne par un nom dégradant ne revient pas seulement à la catégoriser ou à la dépeindre péjorativement : au contraire, il s'agit de s'éloigner de « l'illusion descriptive » des mots et de les évaluer « en ce qu'ils font quelque chose, en ce qu'ils fabriquent le monde »⁷²⁶. En ce sens, « l'injure est indissociablement un acte de parole *et* un acte de violence »⁷²⁷. Certains linguistes définissent d'ailleurs d'abord l'insulte par sa dimension pragmatique, c'est-à-dire par l'effet qu'elle produit⁷²⁸.

Néanmoins, par définition et à première vue, le carnet personnel n'est généralement pas destiné à être lu de manière contemporaine à son écriture⁷²⁹. Par conséquent, si une diariste emploie un terme péjoratif pour désigner les femmes qui ont des liens intimes avec les

⁷²² Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁷²³ *Ibid.*, le 25 août 1941.

⁷²⁴ *Ibid.*, le 30 juin 1942.

⁷²⁵ *Ibidem*.

⁷²⁶ BERNIS Thomas, « Insulte et droit post-souverain » dans *Multitudes*, vol.2, n°59, 2015, p.121. ; Le philosophe reprend ici la théorie du linguiste John Austin dans *How to do Things with Words* (1962).

⁷²⁷ Nous soulignons. ; LARCHET Keltoume, « “Sale pute”, “mal baisée”, “vieille peau” : panorama des insultes sexistes en France » dans *Cahiers de la sécurité et de la justice*, vol.3, n°59, 2023, p.83.

⁷²⁸ Voir à ce sujet LAFOREST Marty et VINCENT Diane, « La qualification péjorative dans tous ses états » dans *Langue française*, vol.4, n°144, 2004, pp.59-81.

⁷²⁹ Il y a bien sûr des exceptions, à l'instar du carnet de Simone Vosch qu'elle « passe » à ses camarades de classe. ; Journal de Simone Vosch, le 14 oct. 1941.

occupants, nous ne pourrions pas considérer qu'il s'agit d'une violence verbale directe, et ce puisque la personne visée n'est pas censée prendre connaissance du sobriquet dont elle est affublée dans l'intimité d'un journal⁷³⁰.

Il n'empêche que, d'abord, les quelques surnoms utilisés dans les journaux personnels pour parler de ces femmes constituent bien des traces d'insultes qui pourraient leur avoir été effectivement adressées pendant l'Occupation. « Sale vache »⁷³¹, « salopes »⁷³² ou encore « poules pour les [B]oches »⁷³³ sont à ce propos autant de mots qu'on retrouve dans les carnets, qui apparaissent comme plus ou moins répandus et à fortiori qui pourraient avoir été proférés oralement, si on observe leur récurrence via d'autres sources. À titre de comparaison, l'agression verbale directe est observée en France à la même période, de même que, pour la Première Guerre mondiale, des surnoms avilissants pouvaient quelquefois « être lancés au visage parmi d'autres insultes. »⁷³⁴

Nous n'avons pas retrouvé de témoignage relatant de tels incidents pour la seconde Occupation, du moins pas directement dirigés vis-à-vis des femmes que nous étudions, mais plutôt vis-à-vis de l'occupant. De fait, Guy Debruyne (°1936), écolier bruxellois âgé de huit ans en septembre 1944 qui a aperçu la tonte d'une femme dans une rue de Bruxelles, se souvient que « entre nous, on disait les Boches, on disait pas les Allemands [...] parfois on les insultait de loin. »⁷³⁵ Dans son journal, Flore Michaux rapporte quant à elle qu'elle injurie parfois les soldats de la *Wehrmacht* qu'elle croise : « quand on les rencontre, on ne peut s'empêcher de les insulter, cependant c'est un gros risque car on se retrouve vite en prison »⁷³⁶. Et pour cause, à l'instar des violences physiques, on peut supposer que les violences verbales adressées oralement aux Allemands ou aux personnes qu'il fréquente ne restent pas toujours impunies. Dans cet ordre d'idées, le diariste Jacques Pohl rapporte le 18 février 1942 qu'un de ses collègues a été interrogé à la Kommandantur après une dénonciation de la part d'un autre de ses confrères : « au cours de cet interrogatoire, mon nom a été prononcé. Le commandant boche prétend, fable stupide, que j'aurais dit devant mes élèves que les femmes du Soldatenheim étaient des “poules pour les Poches” ! »⁷³⁷ Il ne nous est pas permis de savoir si le diariste a ou non réellement utilisé ce surnom – travesti par l'imitation de l'accent de l'officier allemand que

⁷³⁰ Cette hypothèse pourrait en ce sens expliquer pourquoi l'emploi de termes dégradants pour les désigner n'est pas statistiquement majoritaire dans les sources intimes que nous avons consultées.

⁷³¹ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

⁷³² Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁷³³ Journal de Jacques Pohl, le 18 février 1942.

⁷³⁴ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.181. ; Voir aussi CONNOLLY James, *op. cit.*, p.15. ; Pour les insultes en France pendant la Seconde Guerre mondiale, voir VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.36.

⁷³⁵ Entretien téléphonique avec Guy Debruyne, le 8 déc. 2023.

⁷³⁶ Journal de Flore Michaux, le 29 avril 1941.

⁷³⁷ Journal de Jacques Pohl, le 18 fév. 1942.

le diariste cite. Toutefois, il n'en reste pas moins que le témoignage montre que le fait de désigner les « femmes du Soldatenheim » par une formule dégradante peut faire l'objet d'une condamnation par le pouvoir en place. Une fois encore, il se peut d'ailleurs que Jacques Pohl ne précise pas la valeur de vérité de l'énoncé de peur que l'accusation fasse l'objet de poursuites plus approfondies, et que la découverte du carnet constitue alors une preuve accablante.

Notons en outre que, si le caractère intime de la source journal personnel ne permet pas d'évaluer la dimension performative de l'insulte, il n'en va pas de même pour celles employées par la presse clandestine. En effet, alors que les carnets intimes ne sont pas destinés à être lus pendant l'Occupation, les journaux non censurés, eux, interpellent bien un public. Tel que nous l'avons déjà mentionné, les noms avilissants sont à ce titre légion dans les clandestins qui circulent sous le manteau : des listes de « ces putains », des « *Duitsche hoeren* [les putes allemandes] » ou encore des « *schoeilies* [crapules] » sont ainsi publiées.

Or, d'une part, selon la philosophe Judith Butler, ce qui fait la force vexatoire d'une insulte en tant que rituel social, c'est sa répétition, fonctionnant sur le « mode itératif » : la violence de l'insulte s'exerce lorsqu'elle semble inlassablement répétée, se chargeant de la force du rituel⁷³⁸, ce qui expliquerait aussi le manque de diversification du registre insultant envers les femmes qui fréquentent les Allemands. Au risque de rompre la chronologie de notre exposé, à la Libération, Frans De Koninck rapporte les insultes proférées à l'égard des femmes tondues sous ses yeux, qui s'inscrivent dans le même registre obscène : « *Gestampde hoeren ! Duitse matrassen ! Kuttten van de Wehrmacht !* [Grosses putes ! Matelas allemands ! Chattes de la Wehrmacht] et d'autres surnoms de ce genre sont lancés par tout le monde et ne sont pas inventés. »⁷³⁹ Le témoin, à la fin de l'extrait, écrit de surcroît que les femmes de la foule lancent un tas de surnoms qu'elles ont inventés et « qui ne laissent rien à désirer en termes de clarté »⁷⁴⁰.

D'autre part, une des particularités de cet acte de langage réside dans le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une violence qui s'exerce d'un auteur à sa victime, mais mobilise par ailleurs « un tiers collectif »⁷⁴¹. Par là, l'utilisation d'insultes dans les journaux clandestins et à la Libération servirait non seulement à faire violence aux femmes qu'elles désignent (et qui, potentiellement, ont parfois des clandestins entre les mains), mais également à les humilier vis-à-vis des autres lecteurs. Selon Fabrice Virgili, pendant l'Occupation, les réactions réprobatrices à leur égard « ne sont pas seulement la manifestation immédiate à l'encontre d'un

⁷³⁸ MÉZIE Nadège, « Informer, déformer la catégorie d'identité. Lecture de deux auteurs américains : George Chauncey et Judith Butler » dans *Ethnologie française*, vol.36, n°4, 2006, p.739. ; BERNIS Thomas, « Insulte et droit post-souverain » dans *Multitudes*, vol.2, n°59, 2015, p.123.

⁷³⁹ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « "*Gestampde hoeren! Duitse matrassen! Kuttten van de Wehrmacht!*" en nog troetelnaampjes van die aard worden spoedig mondgemeen en zijn niet uit de lucht. »

⁷⁴⁰ *Ibidem.*; Citation originale : « *allerlei naampjes die aan duidelijkheid niets te wensen* »

⁷⁴¹ LARCHET Keltoume, *op. cit.*, p.84.

comportement éprouvé, [mais] elles participent également à l'inscription de ces attitudes dans la mémoire communautaire. »⁷⁴² Cette dernière a plusieurs fonctions, dont la première, dans l'immédiat, est de recenser celles qu'il s'agira de punir à la Libération.

II. « Madame gare après la guerre au savon qui vous attend, sale vache »

Promettre la vengeance

Dans les carnets personnels, le fantasme de violence envers l'occupant et, surtout, vis-à-vis de toutes les personnes qui le fréquentent plus ou moins intimement est exprimé de manière récurrente. À ce sujet, le journal écrit dans la clandestinité constituant parfois un « défouloir, un espace de liberté »⁷⁴³, en 1941, Simone Vosch indique que « Maintenant que j'écris, je commence un peu à m'apaiser. »⁷⁴⁴ En 1944, Annie Van De Wiele, quant à elle, note que : « Ah, eh bien, ça me fait du bien d'écrire ça. Ça me libère. »⁷⁴⁵ Au sujet de l'expression de la violence à l'égard des « inciviques », cette même diariste confesse dans son journal que : « je rêve que je rencontre le VNV ou qq [quelque] chose de ce genre et que je leur flanque une tripotée. Cela m'est réellement déjà arrivé plusieurs fois. Et dire que j'ai la réputation d'être très calme. »⁷⁴⁶ Au-delà d'une « tripotée », certains sont plus explicites dans la correction physique qu'ils aimeraient infliger à l'occupant allemand ou aux « traîtres », à l'instar de Flore Michaux, que nous avons déjà citée, ou encore Jacques Pohl :

Ah ! quand entendrons-nous broyer sous nos talons les os sanglants de ces traîtres abjects, quand aurons-nous la joie effrayante de faire hurler de douleur cette valetaille éhontée, la joie de la cravacher jusqu'au sang, la joie de voir leur vie répugnante couler avec leurs cris, leurs supplications, leurs palinodies, leurs larmes et leur sang immonde des plaies brûlantes dont nos fouets déchireront leurs flancs !⁷⁴⁷

À notre sens, les expressions de violence extrême de ce genre relèvent moins de l'élaboration d'un plan d'action concret que de fantasmes dont la violence est à peu près à situer à la hauteur de la haine des diaristes envers les personnes dont ils font, dans leurs carnets, leurs victimes. Il apparaît de ce point de vue que la perspective de se venger semble constituer une sorte de « soupape de sécurité » servant à contenir la haine, dont l'expression pourrait avoir de graves conséquences dans un contexte répressif. Le 1^{er} mars 1945, Jacques Pohl clôt en ce sens son carnet : « ce journal était avant tout, je le vois surtout maintenant, une soupape d'échappement. »⁷⁴⁸

⁷⁴² VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.36.

⁷⁴³ RIONDET Charles, *op. cit.*, p.143.

⁷⁴⁴ Journal de Simone Vosch, le 29 mai 1941.

⁷⁴⁵ Journal d'Annie Van de Wiele, le 25 avril 1944.

⁷⁴⁶ *Ibid.*, le 23 nov. 1942.

⁷⁴⁷ Journal de Jacques Pohl, le 10 janv. 1943.

⁷⁴⁸ *Ibid.*, le 1^{er} mars 1945.

Quelle que soit la forme de la punition fantasmée, l'inscription fréquente de l'attente d'un châtiment participe d'un phénomène qui apparaît comme plus général : la promesse de vengeance envers « les inciviques » au moment de la Libération. Dans cette perspective, les diaristes ne se demandent pas « si », mais bien « quand » ils auront la possibilité de punir les coupables de « mauvaise conduite ». Les verbes qu'ils utilisent pour parler du « châtiment » à la Libération ne sont quant à eux pas conjugués au conditionnel présent, mais bien au futur simple : « un jour viendra où nous pourrons nous dédommager »⁷⁴⁹, « dans leurs cœurs s'entassent un ressentiment et une haine qui seront terribles pour ceux contre qui ils se déchargeront un jour »⁷⁵⁰ ou encore « la violence de la vindicte publique qui s'exercera après la Libération contre les inciviques »⁷⁵¹.

L'inscription de ces promesses dans les carnets, outre le fait de leur offrir un exutoire, participe également à leur pérennisation : en répétant, par écrit, qu'ils se vengeront après la Libération, les diaristes scellent la promesse qu'ils se font à eux-mêmes. À l'instar de l'insulte, la promesse est à cet égard un acte de langage performatif, « s'il fait une promesse ou, plus généralement, s'il s'engage, le locuteur exprime l'intention de réaliser, "à cause" de l'énonciation qui exprime cette intention, l'état de choses représenté »⁷⁵².

En vue de la réalisation de cette promesse, certains diaristes préparent patiemment la vengeance, comme Germaine Demoulin : « En passant près de chez [nom masqué] ns entendons l'accordéon on fêtait les fiançailles de Mme [nom masqué] avec Legrennier d'Eupen un Boche. Ah ! Madame gare après la guerre au savon qui vous attend, sale vache »⁷⁵³.

Préparer la vengeance

« Naturellement, les connaissances sont repérées et inscrites au grand registre ! »⁷⁵⁴, indique Flore Michaux en août 1941 à propos des femmes qui content fleurette aux soldats allemands dans le « boui-boui » qu'elle visite. Le « grand registre » dont elle parle pourrait faire allusion aux registres d'appel que les écoles utilisaient aux 19^e et 20^e siècles, qui permettent notamment de contrôler la fréquentation scolaire des élèves ou encore d'y inscrire les mauvaises conduites⁷⁵⁵. De façon générale, les registres sont des « répertoire[s] destiné[s] à répertorier des

⁷⁴⁹ Journal de Victor Enclin, le 26 déc. 1940.

⁷⁵⁰ Journal de Theo Greeve, le 4 août 1943. ; Citation originale : « *in hunne harten pakken zich een wrok en een haat samen, die verschrikkelijk zal zijn voor degenen, tegen wie hij zich ooit zal ontladen* »

⁷⁵¹ Journal de Paul Struye, le 21 juil. 1944.

⁷⁵² RÉCANATI François, *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 1981, pp.180-181. ; cité par ARMENGAUD Françoise, *La pragmatique*, Paris, PUF, 2007 (coll. « Que sais-je ? »), p.93.

⁷⁵³ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

⁷⁵⁴ Journal de Flore Michaux, le 25 août 1941.

⁷⁵⁵ D'ENFERT Renaud, « Une approche matérielle de la culture scolaire » dans CONDETTE Jean-François et FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *Sur les traces du passé de l'éducation. Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l'espace français*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2019, pp.149-162.

faits, des noms ou des chiffres dont on désire garder le souvenir ou attester l'exactitude »⁷⁵⁶. Il s'agit donc de conserver une trace des mauvais comportements.

Si, dans les carnets personnels, les diaristes prennent parfois note des noms des femmes qui fréquentent les Allemands, cela n'est toutefois pas systématique, peut-être en raison du fait que tous les carnets ne sont à priori pas toujours destinés à être lus. Cela n'exclut pas que certains aient pu tenir des listes à côté de leur journal. Par exemple, Flore Michaux ne fait pas immédiatement mention des noms des « connaissances [...] repérées ». Nous pourrions donc imaginer qu'elle a recensé les personnes ayant affiché une « mauvaise conduite » sur un autre document, ou peut-être seulement mentalement. De ce point de vue, comme le signale l'emploi de l'adverbe « naturellement », de façon générale, l'inscription des noms des personnes coupables de « mauvaise conduite » correspond à une directive de la « communauté patriotique », notamment relayée par la presse clandestine.

En Belgique, comme en France, les femmes qui « fréquentent de trop près les Allemands » et qui sont identifiées sont en effet inscrites sur des « listes noires » dans la presse clandestine⁷⁵⁷. *La Belgique en Lutte* dénonce par exemple : « DESCLIN-HEDONT rue Wauters... [...] Leur fille vertueuse est devenue "FADA" de l'uniforme ennemi. [...] Madame Jeanne, rue L. Wauthier, n°3 est une amie intime des embochés. »⁷⁵⁸ Au Luxembourg, *La Fusée* du 1^{er} novembre 1943 signale aussi nommément quelques cas dans sa « GALERIE DES CHENAPANS »⁷⁵⁹, de même qu'un clandestin libéral anversois *Steeds Vereendigd – Unis Toujours* dresse des « *Zwarte lijst* [listes noires] » nominatives de « *Duitsche Smotsen* [salopes allemandes] »⁷⁶⁰.

Noms, adresses, chefs d'accusation : paradoxalement, si les femmes qui fréquentent l'ennemi paraissent être, dans une certaine mesure, exclues de la communauté, elles semblent pourtant faire l'objet de la vigilance d'une partie des occupés. Le contrôle du comportement des femmes est donc continu. À ce titre, à l'été 1942, à Bruxelles, l'occupant allemand propose, pour durcir le contrôle de la prostitution, « que les femmes rencontrées après minuit 30 soient soumises à un contrôle afin "d'établir quelle est leur profession et d'où elles tirent leurs moyens d'existence." »⁷⁶¹ À la suite de quelques discussions avec les autorités autochtones, la mesure est finalement adoptée par la Conférence des bourgmestres à la mi-septembre. Jusqu'à minuit 29 inclus, les femmes rencontrées dans les rues de Bruxelles « qui

⁷⁵⁶ « REGISTRE, subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1119714180>; (page consultée le 21 juil. 2024).

⁷⁵⁷ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.37.

⁷⁵⁸ « Châtelet » dans *La Belgique en Lutte*, janv. 1941, p.1.

⁷⁵⁹ « Galerie des Chenapans » dans *La Fusée*, n°2, le 1^{er} nov. 1943, p.5.

⁷⁶⁰ Voir notamment « *Zwarte lijst* » dans *Steeds Vereendigd – Unis Toujours. Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*, n°8, janv. 1941, p.2.

⁷⁶¹ MAJERUS Benoît, *op. cit.*, pp.244-245.

paraissent “suspectes” »⁷⁶² échapperont donc à un contrôle médical obligatoire et à l’inscription de leur nom sur un registre de prostituées en cas de refus, mais il n’en sera pas de même pour les « suspectes » rencontrées à partir de la minute suivante.

Du côté de *La Belgique en Lutte*, la suspicion d’une « mauvaise conduite » des femmes (qui, en l’occurrence, s’étend au-delà de la dimension commerciale de rapports charnels) a lieu un peu plus tôt dans la soirée, après 22h59 précisément. De fait, le journal non censuré signale que : « nous publierons dans le prochain numéro la liste des femmes qui sortent avec des Allemands et surtout de celles que l’on rencontre dans des endroits solitaires à II heures du soir »⁷⁶³, soit à l’heure du couvre-feu obligatoire. Outre l’heure, la présence de Belges dans certains lieux est également scrupuleusement observée. Paul Struye indique ainsi : « Ch. De Wavre [Bruxelles], plusieurs dancings ouverts. [...] Beaucoup de soldats entraient dans les dancings. N’ai pu observer s’ils dansaient beaucoup avec des jeunes Belges. »⁷⁶⁴

En conséquence, s’il s’agit de ne pas trop les approcher, il convient tout de même de les garder à l’œil, et ce dans l’objectif d’accumuler des preuves qui serviront à leur jugement à la Libération : « BELGES, dès maintenant, mettez-vous à l’œuvre, recherchez activement ces femmes afin de connaître leur identité. BELGES, n’attendez pas le jour de la Libération pour faire sentir que nous les surveillons, car il faut que, par crainte des représailles, elles cessent leur odieux métier qui n’a pas d’excuse. »⁷⁶⁵ Le contrôle social reste donc de mise, et, comme l’indique ce dernier passage, il semble par ailleurs avoir une fonction dissuasive. Par la collecte de tous ces noms, la vengeance est en somme minutieusement préparée.

*

À la suite de sa « Galerie des Chenapans », *La Fusée* indique que « TOUS ILS PAYERONT. L’A. BI. [Armée Blanche de Libération nationale] LE PROMET ! »⁷⁶⁶ On retrouve dans ce dernier extrait l’acte de langage promissif, néanmoins la punition engagée n’est pas précisée. Il n’en va pas de même dans l’unique numéro du clandestin *À l’Ombre du nazisme*, imprimé à Verviers au début de l’année 1941 :

Depuis quelques temps, j’enrage [?] voir tant de Verviétoises imiter nos voisins de l’Est [en portant un mouchoir avec la croix gammée nouée en couronne sur la tête], sans doute pour plaire aux Fritzs qui circulent sur nos trottoirs. Je conseille vivement à ces demoiselles désireuses de plaire par ce moyen « ordre nouveau » de suivre les mangeurs de choucroute quand ils retourneront chez eux, car pour arracher cette coiffure indigne des femmes belges, il faudrait les scalper.⁷⁶⁷

⁷⁶² *Ibidem*.

⁷⁶³ *La Belgique en Lutte*, 1941-1942, p.1.

⁷⁶⁴ Journal de Paul Struye, le 14 août 1940.

⁷⁶⁵ « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3.

⁷⁶⁶ « Galerie des Chenapans » dans *La Fusée*, n°2, le 1^{er} nov. 1943, p.5.

⁷⁶⁷ « Elegancia teutonica » dans *À l’Ombre du nazisme. Feuille indépendante et nationale*, début 1941, pp.3-4. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.91.

De la même manière, dans un autre article du même numéro, un observateur qui signe « l'Homme de la Rue » écrit :

En flânant dans une artère très fréquentée de la ville, je me suis arrêté un instant sur le trottoir d'un café concert pour écouter une fantaisie de musique boche jouée à l'intention de l'occupant du pays et des clients de l'établissement. Le local est une fourmillière d'uniformes feldgrau et par suite un harem public de jeunes femmes à qui l'on coupera la tignasse quand notre heure sera venue.⁷⁶⁸

Ces menaces font évidemment référence aux tontes des femmes qui ont fréquenté les Allemands ou collaboré pendant l'Occupation, punition qui avait déjà proliféré en Belgique occupée à la suite de l'Armistice du 11 novembre 1918⁷⁶⁹. La référence à la Grande Guerre est d'ailleurs explicite dans *Le Coq Victorieux*, qui promet aux « putains » que « cette fois-ci, au règlement des comptes, nous veillerons à ce qu'elles soient soignées comme il convient. Nous ne les oublierons pas et leur infligerons un châtiment qui ne pourra donner suite à aucune mode, soyez en sûrs. »⁷⁷⁰ D'après Fabrice Virgili, la menace des tontes, pendant l'Occupation, « devient un moyen de faire passer la peur dans l'autre camp, de faire connaître à l'ennemi “le prix du sang et des larmes”, de supprimer le sentiment d'impunité et de faire la démonstration qu'aucune collaboration ne restera impunie. »⁷⁷¹ Remarquons à ce propos que, au sujet des femmes qui fréquentent les soldats allemands, il s'agit de la seule punition dont le plan d'action est clairement explicité. Et pour cause, au moment de la Libération, comme en 1918 et comme ailleurs en Europe, une vague de tontes déferle sur le pays des Belges enfin « libres des boches »⁷⁷².

III. Punition à la Libération : les tontes

La « tonsure » de certaines femmes est un phénomène caractéristique de la Libération de septembre 1944. À l'instar de l'étude réalisée par Fabrice Virgili en France, elle pourrait faire l'objet d'une recherche à part entière, tant les sources à ce sujet sont nombreuses et diversifiées : photos, vidéos, presse locale, témoignages postérieurs (tels que des mémoires ou des sources orales, de témoins ou de victimes) ou encore littérature et cinéma sont à ce titre autant de documents qu'il serait intéressant d'exploiter pour étudier la perception du phénomène de façon contemporaine et postérieure. Cependant, comme l'indique l'historien français, ces traces sont « marginales », au sens d'inscrites « à la marge du récit comme de l'interprétation, leurs photographies sont utilisées comme simples illustrations [...], passage obligé du récit de la

⁷⁶⁸ Remarquons, dans cet extrait, la conjugaison des verbes au futur simple ainsi que la présence de l'adverbe temporel « quand ». ; « Divagation » dans *À l'Ombre du nazisme. Feuille indépendante et nationale*, début 1941, p.4.

⁷⁶⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, pp.294-300.

⁷⁷⁰ La « mode » dont parle l'auteur de l'article se réfère sans doute à celle de « la coupe “à la garçonne” » inspirée du roman éponyme de Victor Marguerite » apparue après la Grande Guerre, qui fit notamment scandale en France. ; « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3. ; VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.234.

⁷⁷¹ VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.96.

⁷⁷² Journal d'Alfred Bastien, le 10 juin 1944.

Libération »⁷⁷³. Tel est d'ailleurs le caractère paradoxal des tontes : il s'agit à la fois d'un événement symbolique qui représente et incarne les violences envers les « traîtres » à la Libération, en même temps qu'il est présenté comme anecdotique, qui relèverait finalement d'une violence parmi tant d'autres à cette période. Les livres d'histoire illustrent en ce sens souvent le récit des journées de septembre 1944 par des images de femmes au crâne rasé⁷⁷⁴, mais ne s'intéressent pas en profondeur au phénomène⁷⁷⁵. Le dépouillement de toutes ces sources, dont le croisement pourrait constituer une mine d'informations pour interpréter le sujet dans sa globalité (sans parler de tout ce qu'il serait possible de faire en termes de comparaisons sur le plan diachronique), constitue dans cette perspective un travail fastidieux qu'il ne nous a pas été permis de réaliser dans le cadre de la présente recherche, puisque, précisément, il s'agirait d'éplucher une masse d'informations parmi lesquelles celle que l'on recherche se trouve dans la marge. Pour cette troisième partie, nous nous limiterons donc à étudier le phénomène sur base de notre corpus de journaux, en mobilisant ponctuellement d'autres types de témoignages, mais il conviendrait de compléter nos observations par une étude plus approfondie.

À l'instar des simples questions que nous nous étions posées au premier chapitre, nous étudierons d'abord le phénomène des tontes partant de questions simples : quand ont-elles lieu ? Où prennent-elles place ? Qui sont les acteurs et les actrices ? Quelle est la signification de cette punition particulière ?

Quand ont lieu les tontes ?

Dans notre corpus de journaux personnels « originaux », seul Paul Struye parle d'une tonte, en date du 26 septembre 1944. Un coup d'œil aux entrées écrites à la Libération dans les journaux retravaillés et dans d'autres journaux personnels que nous n'avons pas entièrement lus pour cette recherche permet toutefois de constater que l'épisode est tout de même mentionné de façon récurrente. Tel que nous pouvons le constater sur la frise chronologique en annexe⁷⁷⁶, il apparaît que la majorité des témoignages que nous avons collectés sont datés des journées libératrices, à savoir les premiers jours de septembre 1944. Fabrice Virgili interprète le caractère rapide et « urgent » des tontes en filiation avec les menaces ayant été proférées pendant l'Occupation : la pratique aurait été inscrite « dans une représentation d'un futur où le soulagement, la victoire étaient indissociables du châtiment des traîtres. »⁷⁷⁷ Ainsi, tel que nous

⁷⁷³ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, pp.13-14.

⁷⁷⁴ Carolien Van Loon parle dans cette perspective de « représentation visuelle de la répression. » ; VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.63.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, pp.45-46.

⁷⁷⁶ Voir Annexe 3 *Frise chronologique représentant la répartition des témoignages de notre corpus au sujet des tontes*

⁷⁷⁷ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.109.

l'avons mentionné plus haut, les tontes sont être un élément caractéristique de la vague de violences exercées à la Libération, dans le cadre d'une « répression de rue » plus large, bien qu'elles ne puissent être considérées comme une simple sanction parmi d'autres – nous y reviendrons.

Sans rentrer dans les détails, il faut préciser que la « tonsure » des femmes n'est pas une pratique nouvelle qui apparaît en septembre 1944. En extrapolant, nous pourrions d'ailleurs dater la première occurrence de ce châtiment au temps de l'Église primitive, puisque l'on en retrouve déjà une mention dans le Nouveau Testament : « car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. »⁷⁷⁸ Sans remonter jusque-là (car « il serait abusif de transformer ces exemples épars en une sorte d'invariant qui perpétuerait à travers les époques la sanction capillaire »⁷⁷⁹), il serait de ce point de vue intéressant d'étudier l'héritage de la pratique en 1944 par rapport aux tontes qui eurent lieu en Belgique en 1918. En effet, tel que nous l'avons évoqué dans cette partie, le rappel des événements de 1918 est bien présent en 1944. À ce sujet, soulignons le passage du journal (retravaillé) de Frans De Koninck, diariste termondois âgé de dix-huit ans à la Libération, qui n'a donc pas connu la Grande Guerre. Pourtant, il indique à la date du 5 septembre 1944 que « nous avons assisté à une scène qui, selon nos parents, s'est également déroulée après la Première Guerre mondiale... "*Heer hoer af! Heer hoer af! (haar haar af). Heer hoer af met de scheer (schaar)! Heer hoer af! Heer hoer af! Heer hoer af met de scheir!*" ». ⁷⁸⁰ Et pour cause, le cri scandé par la foule à Termonde (Flandre-Occidentale) l'avait déjà été à Bruxelles, Alost (Flandre-Orientale) et Anvers, presque mot pour mot, après la Première Guerre mondiale : « la "foule délirante acclame en chantant '*Heur haar af! Heur haar af!*'" ("Ses cheveux ras ! ses cheveux ras !"). »⁷⁸¹

Si la première apparition dans l'Histoire ne date donc pas de septembre 1944, la dernière occurrence n'est pas non plus à situer sur la ligne du temps à la fin des journées libératrices. De fait, comme nous pouvons le constater sur la frise chronologique, il y a encore des tontes au mois de mai 1945. Carolien Van Loon observe par là que, en Flandre-Occidentale, certaines femmes sont à nouveau rasées plus ou moins au moment du retour des prisonniers de guerre, à un moment où il y a de manière générale une seconde « vague » de répression, qui aurait selon elle atteint son apogée autour du « V-Day », c'est-à-dire le 8 mai 1945⁷⁸². Nous en retrouvons aussi des témoignages parmi les enfants de collaborateurs : « il neigeait encore en mai cette

⁷⁷⁸ Nouveau Testament, Les Epîtres de Paul, Livre 1 Corinthiens, chapitre 11, verset 6. ; VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.231.

⁷⁷⁹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, pp.231-232.

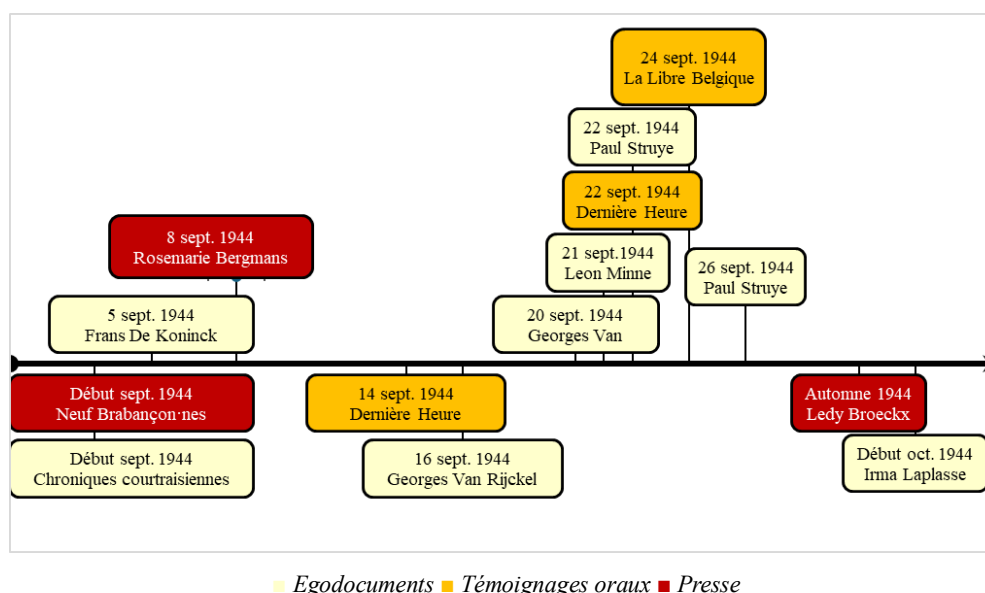
⁷⁸⁰ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *Hier kunnen wij nu getuige sijs van een tafereeltje dat, volgens onze ouders, ook na de eerste wereldoorlog plaats vond ... "Heer hoer af! Heer hoer af! (haar haar af). Heer hoer af met de scheer (schaar)! Heer hoer af! Heer hoer af met de scheir!"* »

⁷⁸¹ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., pp.297.

⁷⁸² VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.55.

année-là [...] Ma sœur aînée a dû endurer beaucoup de choses pendant cette période. Elle a vu comment les filles étaient rasées et raillées, comment ils dessinaient des croix gammées sur leur tête »⁷⁸³. Cette seconde vague de répression est due à plusieurs facteurs, dont la découverte de l'univers concentrationnaire national-socialiste sur le plan international dans les semaines qui précèdent, mais également le retour des prisonniers de guerre et des personnes réputées pronazies qui s'étaient enfuies peu avant la Libération : « pour tous ceux-là, l'épuration n'a pas encore eu lieu. »⁷⁸⁴ Cela dit, sur base des journaux personnels, il ne nous a pas été permis d'étudier ce second temps dans la mesure où un peu plus de la moitié de nos carnets se terminent à la Libération ou avant cette date, et les diaristes qui écrivent encore à l'aube de l'été 1945 ne font pas mention du phénomène. D'autre part, nous avons, dans le cadre de cette recherche, beaucoup mobilisé la presse clandestine, qui, par définition, prend fin avec l'Occupation et n'atteint donc pas cette période. Une recherche sur base d'un corpus plus large de sources permettrait sans doute d'étudier une évolution sur le plan chronologique de la pratique des tontes, qui ne répond en réalité pas à la même logique selon qu'elle est située, sur la ligne du temps, en septembre 1944 ou en mai 1945.

À regarder de plus près la chronologie des évocations des tontes au moment de la Libération, nous pouvons tout de même constater que le phénomène s'étend sur plusieurs semaines, avec une première occurrence au début du neuvième mois de l'année, et une dernière vers le début du mois d'octobre :



⁷⁸³ De fait, d'après certains recensements météo, il y avait huit centimètres de neige à Paris le 1^{er} mai à Paris. Du jour au lendemain cependant, à partir du 6 mai, les beaux jours revinrent. ; HUCK Vincent, « Année 1945, conditions météo remarquables » via *Previsionmeteo.ch* [en ligne] <https://www.prevision-meteo.ch/almanach/1945> (page consultée le 28 juil. 2024). ; BONCQUET Piet, *op. cit.*, p.86. ; Citation originale : « Het sneeuwde dat jaar nog in mei [...] Mijn oudste zus heeft in die periode veel moeten verduren. Ze heeft gezien hoe meisjes kaalgeschoren en beschimpt werden, hoe ze hakenkruisen op hun hoofd tekenden »

⁷⁸⁴ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., pp.153-154 et 161.

Et pour cause, en France également, il y a des décalages observés du point de vue temporel : en effet, si l'on parle de « la Libération » comme la période correspondant à la fin de l'Occupation, concrètement, elle s'étend sur plusieurs jours, en fonction de l'avancée des armées libératrices et le retrait des troupes allemandes. Ainsi, en Belgique, alors qu'à l'ouest du pays, la ville de Tournai (Hainaut) est libérée dès le 2 septembre, Verviers (Liège), à l'Est, est libérée le 9 septembre⁷⁸⁵. Fabrice Virgili propose d'ailleurs de parler de « journées libératrices » plutôt que de « Libération »⁷⁸⁶. Les tontes se pratiquent donc dans des temporalités différentes à la Libération, parfois conditionnées par l'endroit où elles ont lieu.

Répartition géographique des tontes à la Libération

Le phénomène des tontes, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'observe partout en Europe : en Belgique, en France, mais aussi aux Pays-Bas, au Danemark, en Italie du Nord, en Norvège ou encore sur certaines îles anglo-normandes que les soldats allemands avaient réussi à envahir, et même en Allemagne⁷⁸⁷. Au sein du plat pays, le phénomène est observé à l'échelle locale dans presque toutes les provinces de Belgique. Dans cette perspective, Paul Struye rapporte une « scène » de tonte à Beveren (Anvers), Frans De Koninck décrit le phénomène en Flandre-Orientale, les historiens Carolien Van Loon et Francis Balace en ont trouvé des traces en Flandre-Occidentale, dans le Limbourg, le Luxembourg et le Hainaut⁷⁸⁸. Guy De Bruyne, écolier âgé de huit ans en 1944, en a pour sa part été témoin à Bruxelles. D'autres contemporains rapporteront plus tard avoir assisté à cette pratique en Brabant (wallon)⁷⁸⁹. Enfin, des photos de femmes tondues ont été prises dans la province de Liège⁷⁹⁰.

En France, il arrive que les femmes soient tondues chez elles, de nuit⁷⁹¹, de même qu'en Belgique, certaines sont enfermées à Breendonk et tondues dans l'enceinte de la prison⁷⁹², à l'instar d'une femme originaire de la commune d'Hingene (Anvers), tondue dans la cour du fort. Elle est ensuite « envoyée se promener, les vêtements relevés, en dehors du fort sous les quolibets des curieux. *Tout est filmé en détail* »⁷⁹³. À ce titre, les tontes effectuées à l'abri des regards semblent cependant ne constituer en réalité qu'une minorité. De manière générale, selon

⁷⁸⁵ COLIGNON Alain, « Libération » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/liberation.html> (page consultée le 23 juil. 2024).

⁷⁸⁶ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.88.

⁷⁸⁷ LOWE Keith, *L'Europe barbare*, Paris, Éditions Perrin, 2015, pp.192-199. ; Voir aussi « Ils sont contre la "collaboration horizontale" » dans *La Wallonie*, n°193, le 19 août 1946, p.3.

⁷⁸⁸ BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté », pp.82-89. ; VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.48.

⁷⁸⁹ VANDER CRUYSEN Yves, *Récits de guerre en Brabant wallon*, Bruxelles, Racine, 2004, pp.280-282.

⁷⁹⁰ COLIGNON Alain, « Libération », *op. cit.*

⁷⁹¹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, pp.278-281.

⁷⁹² Le fort de Breendonk, situé dans la province anversoise, a servi de camp de détention et de transit pendant la Seconde Guerre mondiale. À la Libération, certains Belges réinvestissent la prison pour y enfermer des « inciviques ». ; Voir à ce sujet NEFORS Patrick, *Breendonk 1940-1945*, Bruxelles, Racine, 2005. ; BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté », *op. cit.*, pp.117-120.

⁷⁹³ BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté », *op. cit.*, pp.117-118

nos témoignages, elles se réalisent bien souvent dans l'espace public, ce qui participe à les *visibiliser* aux yeux des contemporains et permet sans doute d'expliquer la raison pour laquelle le phénomène a laissé autant de traces. Il est de ce point de vue certain que le fait que les tontes ont lieu « en pleine rue »⁷⁹⁴ ou encore « au balcon de la maison communale »⁷⁹⁵ n'est pas dû au hasard d'une rencontre à cet endroit. Les femmes sont quelquefois sorties de force de leur domicile pour être rasées *devant* chez elles : à Termonde, « une certaine Mlle Heessens est enlevée sans cérémonie de son domicile »⁷⁹⁶. Après que son crâne a été rendu « aussi nu que possible » devant la « foule hostile qui applaudit et fulmine de joie », « la femme imberbe s'enfuit dans sa maison... »⁷⁹⁷ Quelques minutes plus tard, ce sont les Geerts qui sont « emmenées assez brutalement à l'extérieur », avant que les sœurs Zwarts soient « emmenées hors de leur café au coin du Bijvang. Elles subissent le même sort que leurs voisines. »⁷⁹⁸

Dans un long passage du journal de Frans De Koninck (que nous avons repris en annexe⁷⁹⁹), le témoin rapporte une véritable tournée de la part d'une « bande » – nous y reviendrons – à travers le centre-ville, qui va chercher les femmes à leur domicile, les tond devant chez elles. Si la première rentre apparemment directement chez elle, la « foule » emmène les autres à l'hôtel de ville, tel que nous pouvons le voir sur la carte reprise en annexe⁸⁰⁰. Comme en France⁸⁰¹, les « promenades » semblent d'ailleurs fréquentes : dans le Brabant wallon, « À Grez-Doiceau, [...] les femmes, tondues dans la cour de la gendarmerie [...] seront promenées dans le village, précédées d'un homme faisant sonner une grosse cloche. Pour alerter la population. »⁸⁰² À Anvers, à l'automne 1944, selon le témoignage d'un enfant de collaborateurs, « ils ont trainé la dame dehors, l'ont rasée et l'ont transportée à moitié déshabillée sur une charrette à travers la Belgiëlei [avenue au sud-est de la ville] jusqu'au parc. »⁸⁰³ À pied ou en charrette, ces femmes sont ainsi transportées et exhibées à travers la ville, à l'instar des cortèges carnavalesques. Certains contemporains parlent à ce sujet de « défilés »⁸⁰⁴, mot qui souligne

⁷⁹⁴ Journal de Georges Van Rijckel, le 16 sept. 1944.

⁷⁹⁵ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁷⁹⁶ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *wordt een zekere juffrouw Heessens eerder onzacht uit haar woning gehaald* »

⁷⁹⁷ *Ibidem.* ; Citations originales : « *zo bloot mogelijk* », « *in aanwezigheid van een haar vijandig gezinde massa die juicht en tiert van wild genoeg* » et « *De kaalgeknipte vrouw vlucht terug haar woning binnen ...* »

⁷⁹⁸ *Ibidem.* ; Toutes les citations de la phrase sont issues de cette entrée. ; Citations originales : « *worden vrij ruw naar buiten geleid* » et « *komen nu aan de beurt en worden uit hun café op de hoek van de Bijvang gehaald. Zij ondergaan hetzelfde lot als hun burens.* »

⁷⁹⁹ Voir Annexe 4 Extrait du journal (retravaillé) de Frans De Koninck du 5 septembre 1944

⁸⁰⁰ Voir Annexe 5 Carte représentant l'avancée du cortège des tontes décrit dans le journal de Frans De Koninck à la date du 5 septembre 1944

⁸⁰¹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.70.

⁸⁰² VANDER CRUYSEN Yves, *op. cit.*, p.280.

⁸⁰³ BONCQUET Piet, *op. cit.*, p.23.; Citation originale : « *Ze hebben de dame naar buiten gesleurd, kaalgeschoren en haar half uitgekleeft op een kar door de Belgiëlei gevoerd tot aan het park.* »

⁸⁰⁴ « *Devant nous défilent des femmes au crâne rasé sur lequel une croix gammée, peinte en rouge, apparaît comme une plaie sanguinolente* », Journal de Georges Van Rijckel, le 20 sept. 1944. ; « *On me narre également le châtiment infligé aux femmes coupables d'avoir témoigné trop... d'affection aux nazis : le crâne tondu, elles*

cette dimension de démonstration. Dans son témoignage, Irma Laplasse, mère d'une famille de collaborateurs, indique que, quand « ils » (elle ne précise pas qui) sont venus les chercher, elle et sa fille, chez elles pour les emprisonner à « l'endroit » (elle ne stipule pas où), vers le 2 octobre 1944 : « nous devions aller à pied *parce que tout le monde nous verrait* et là, ça commençait déjà : nous avançons main dans la main pour nous encourager [...], c'était noir de monde et nous devions entendre quelque chose comme “meurtrières de masse, coupez-leur les cheveux et donnez-les-nous.” »⁸⁰⁵

Cette visibilisation des tontes pourrait répondre à la frustration ressentie par une partie des Belges ayant été témoins des relations intimes entre ces femmes et les Allemands pendant l'Occupation. Rappelons à ce propos que certains témoins contemporains fustigeaient le fait que les femmes qui fréquentaient les soldats allemands « s'affichaient partout avec l'ennemi »⁸⁰⁶, voire « nargu[aient] de façon ostensible leurs voisins »⁸⁰⁷. La tonte devrait en ce sens être spectaculaire à la Libération, en réponse à ce « spectacle quotidien »⁸⁰⁸ pendant l'Occupation. Le morphème « spectacle » revient par ailleurs de façon récurrente dans les témoignages : « comme à un spectacle »⁸⁰⁹ ou encore « les spectateurs approuvent avec force »⁸¹⁰.

Outre le fait que les tontes sont volontairement réalisées dans l'espace public, les femmes sont parfois rasées ou exhibées en des lieux symboliques de l'identité collective, à l'instar des hôtels de ville. À Beveren, dans la province d'Anvers, Paul Struye raconte qu'on rase la tête d'une femme « au balcon de la maison communale »⁸¹¹. En Flandre-Occidentale et dans le Brabant (wallon), les femmes sont montrées à la foule sur le balcon de l'hôtel de ville⁸¹². Carolien Van Loon indique sur ce point qu'outre le fait qu'il s'agisse d'un lieu central d'un point de vue géographique, l'hôtel de ville représente aussi le pouvoir politique et administratif, réquisitionné par l'occupant pendant quatre années⁸¹³. La charge politique est donc symboliquement récupérée par l'humiliation des tondues en ce lieu. Mais qui sont ces dernières ?

durent défiler en brandissant leurs chevelures ! », « Les cages du zoo sont vides » dans *La Dernière Heure*, n°256, le 14 sept. 1944, p.1. ; BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté », *op. cit.*, p.84.

⁸⁰⁵ LAPLASSE Irma, *op. cit.*, p.15. ; Citation originale : « *moesten we te voet gaan omdat alleman ons zou zien en daar begon het reeds : wij hand in hand elkaar moed insprekend gingen vooruit, [...] daar stond het zwart van 't volk en daar moesten wij iets horen van “massamoordenaars, snijd ze het haar af en geef ze aan ons”* »

⁸⁰⁶ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁸⁰⁷ « Cri de guerre » dans *Le Coq Victorieux*, 1941, p.3.

⁸⁰⁸ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.37.

⁸⁰⁹ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸¹⁰ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *Met luid geroep en gejuich betuigen de omstaanders hiermede hun instemming.* »

⁸¹¹ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸¹² VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.69. ; VANDER CRUYSEN Yves, *op. cit.*, p.280.

⁸¹³ VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.69.

Acteurs : tondues et tondeurs

Les « bonnes amies des Allemands » : être tondues

La famille d'Emma Bozzo (°2000), étudiante en anthropologie, habite aujourd'hui à Bruxelles. D'après cette dernière, la propriétaire de la maison dans laquelle elle vit a mené des recherches sur l'histoire de l'habitation. Elle aurait ainsi découvert que l'immeuble a appartenu à une femme tonduë à la Libération :

La femme qui habitait dans la maison avant où on habite à Saint-Josse, c'était une femme qui avait une histoire avec un Allemand, et du coup elle était considérée comme collabo. On lui avait rasé la tête, elle n'avait plus de cheveux et tout parce qu'elle était considérée comme une collabo. [...] Après on sait jamais tu vois, peut-être qu'elle était collabo, peut-être qu'elle l'était pas, peut-être qu'elle était juste amoureuse d'un Allemand.⁸¹⁴

Il importerait évidemment de vérifier les faits rapportés par la témoin indirecte par des recherches plus approfondies, notamment en raison du fait que certains éléments de son récit ne sont pas toujours vraisemblables. Il est néanmoins intéressant d'analyser le raisonnement qu'elle rapporte : la femme « avait une histoire avec un Allemand, *et du coup* elle était considérée comme collabo », établissant d'abord le lien de cause à effet entre (a) le fait d'avoir des contacts intimes, (b) celui d'être considérée comme une collaboratrice et (c) la tonte. Pourtant, quelques secondes plus tard, Emma Bozzo nuance sa déclaration initiale : « après on sait jamais tu vois, peut-être qu'elle était collabo ». En réalité, en dépit de son affirmation première, elle ne sait donc pas vraiment si la femme en question a été tonduë parce que cette dernière « était collabo », ou parce que, comme l'a initialement supposé la témoin indirecte, elle « avait une histoire avec un Allemand ».

Ce propos met en lumière un constat intéressant : tel que le souligne Fabrice Virgili, « toutes les femmes qui ont été tondues ne l'ont pas été pour avoir “couché avec les Allemands” ». Or, les relations avec les Allemands n'en occupent pas moins une place considérable dans l'établissement des faits de collaboration, mais aussi et surtout dans leurs représentations. »⁸¹⁵ Dans les témoignages des contemporain·es (et postérieurs), la référence aux relations intimes que les femmes tondues auraient eues avec l'occupant est en ce sens très fréquente : « une femme accusée d'avoir eu des relations avec des Allemands »⁸¹⁶ ou encore les « femmes coupables d'avoir témoigné trop... d'affection aux nazis »⁸¹⁷. Pourtant, « la-jeune-fille-tonduë-par-la-foule-pour-avoir-couché-avec-un-Allemand »⁸¹⁸ ne constitue qu'un cas parmi d'autres. Fabrice Virgili indique par ailleurs que les tontes constituent « un châtiment sexué à toutes les

⁸¹⁴ Entretien avec Emma Bozzo et Soukaina Sbihi, le 29 mars 2024.

⁸¹⁵ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.22.

⁸¹⁶ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸¹⁷ « Les cages du zoo sont vides » dans *La Dernière Heure*, n°256, le 14 sept. 1944, p.1.

⁸¹⁸ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.12.

formes de collaboration »⁸¹⁹, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une punition également infligée à toutes les femmes qui auraient, d'une manière ou d'une autre, collaboré pendant l'Occupation.

Sur la première page du numéro du 24 septembre de *La Libre Belgique*, on peut à ce titre trouver une photo de femmes tondues avec pour légende : « femmes actuellement internées à Breendonck, ayant fait partie de la Gestapo comme dénonciatrices et qui ont été tondues »⁸²⁰. En Belgique également, il y a donc bien des femmes qui sont tondues pour avoir collaboré (politiquement ou économiquement), sans avoir eu des relations intimes avec des Allemands à première vue, et, comme en France, la dénonciation constitue l'un des faits de collaboration qui leur est parfois reproché⁸²¹. Irma Laplasse (née Swertvaeger), par exemple, est à priori restée fidèle à son mari pendant l'Occupation, mais les autres membres de sa famille sont des sympathisants du régime occupant : son époux milite au VNV et ses enfants font partie de mouvements de jeunesse nationaux-socialistes que sont l'*Algemeen Vlaams Nationaal Jeugdverbond* (NSJV) et les *Dietse Meisjesscharen* (DMS). S'il n'est pas reconnu qu'elle ait elle-même pris une part active aux mouvements collaborateurs pendant l'Occupation, elle est arrêtée à la Libération et reconnue coupable, en février 1945, de faits de délation ayant eu lieu dans les heures qui ont précédé la Libération. Vraisemblablement au moins partiellement tondue pendant les premiers jours de sa captivité, elle est ensuite fusillée à la fin du mois de mai 1945⁸²².

Nous pourrions nous demander si le fait qu'Irma Laplasse soit, avec sa fille, l'objet de la « répression populaire » est « uniquement » dû aux dénonciations qui lui sont reprochées – « uniquement » entre guillemets, puisque ces dénonciations ont coûté la vie à une série de résistants –, ou si cette condamnation ne se doublerait pas de l'accusation de faire partie d'une famille dont les autres membres sont des collaborateurs. Et pour cause, la punition de la tonte touche également quelquefois les femmes de l'entourage proche des collaborateurs, en particulier leurs épouses, sans qu'il ne soit possible de vérifier si celles-ci étaient bien elles aussi d'actives collaboratrices. Carolien Van Loon en repère quelques cas en Flandre-Occidentale⁸²³. Dans les chroniques courtraisiennes, un observateur note également que

⁸¹⁹ *Ibid.*, p.7.

⁸²⁰ « A la tondeuse » dans *La Libre Belgique*, n°17, le 24 sept. 1944, p.1.

⁸²¹ VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.67. ; VIRILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, pp.22-23. ; CAPDEVILA Luc, « La "collaboration sentimentale"... », *op. cit.*, p.69.

⁸²² LAPLASSE Irma, *op. cit.*, p.16. : « *sleurde ze mij van den stoel en rond de vloer mij, haar. Ze trok er ganse tressen uit* » ; SEBERECHTS Frank, « Laplasse (née Swertvaeger) Irma » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/personnalites/laplasse-nee-swertvaeger-irma.html> (page consultée le 28 juil. 2024). ; voir aussi REZSÖHAZY Élise, RODEN Dimitri et HORVAT Stanislas (e.a.), *Les 242 dernières exécutions en Belgique : les séquelles de la collaboration 1944-1950*, Bruxelles, Racine, 2023.

⁸²³ VAN LOON Carolien, *op. cit.*, pp.61 et 65.

certaines « femme[s] de collaborateur[s] » sont rasées⁸²⁴. À l'inverse, nous n'avons pas trouvé de mention d'hommes qui auraient été punis pour la collaboration de leurs épouses. Ainsi, le 16 avril 1944, Jacques Pohl note dans son journal que : « le mari d'une rexiste – celle du magasin de Virton aux images pieuses – a déclaré qu'il voudrait bien divorcer... On lui a dit de prendre un peu de patience plutôt et qu'il pourrait s'épargner les frais d'un divorce ! »⁸²⁵. Dans cette perspective, si l'on en croit ce dernier passage, il semble qu'il ne soit pas prévu que le mari soit châtié à la Libération pour la « trahison patriotique » de sa femme, ce qui irait dans le sens de l'observation précédemment établie selon laquelle une femme se définit bien à travers un homme, mais pas l'inverse.

Dès lors, la collaboration, d'une femme ou d'une personne de son entourage proche, constitue donc bien un autre motif pour lequel certaines sont tondues à la Libération. Selon l'historien Bruno De Wever, elle se définit comme la « coopération avec l'occupant dans le but de servir sa politique et réaliser ses objectifs »⁸²⁶. À ce sujet, le simple fait d'avoir entretenu des relations intimes avec un Allemand ne revient à notre sens ni à « servir sa politique », ni à « réaliser ses objectifs ». Par là, d'après Emmanuel Debruyne, qui étudie ce que sont les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands pendant la Première Guerre mondiale, utiliser l'expression « collaboration sexuelle » semblerait « totalement hors de propos. Cette expression brouille notre compréhension en amalgamant le fait de travailler avec un pouvoir (occupant) et d'avoir des relations sexuelles avec un ou plusieurs de ses représentants. L'un n'est pas assimilable à l'autre »⁸²⁷. Si les concepts ne sont certes sans doute pas *assimilables* (particulièrement dans le cadre d'une recherche sur ce que *sont* ces relations), ils sont pourtant bien *assimilés*. En d'autres termes, si le fait d'avoir des relations sexuelles avec un ou plusieurs représentants d'un pouvoir occupant n'est – selon nous – pas de la collaboration, il est bel et bien *considéré* comme tel par une partie des contemporains. Dans cette perspective, la non-prise en compte de l'idée de « collaboration sexuelle » (ou « horizontale » ou « sentimentale ») dans le cadre d'une étude qui porte sur *la perception* de ces relations reviendrait à notre sens à passer à côté d'un pan des représentations du phénomène, sans lequel il n'est pas possible de comprendre sa perception et, à fortiori, sa punition dans leur complexité.

⁸²⁴ VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, op. cit., vol.4, p.79. ; Citation originale : « *er was meer moed nodig om het tegen een Duits soldaat op te nemen dan om de vrouw van een collaborateur kaal te scheren.* »

⁸²⁵ Journal de Jacques Pohl, le 16 avril 1944.

⁸²⁶ DE WEVER Bruno, « Collaboration » via *Belgium WWII* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/collaboration.html> (page consultée le 5 juil. 2024).

⁸²⁷ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., op. cit., p.15.

Si nous reviendrons sur cette association, l'une des raisons qui pourrait l'expliquer est le fait que, tel que nous l'avons développé dans les précédents chapitres, d'une part, tous deux sont l'objet de l'expression du mépris des diaristes et de la presse clandestine, de même qu'ils sont désignés, dans les carnets personnels, par des surnoms humiliants et quelquefois issus du registre animalier. Les collaborateurs, de la même manière que les femmes que nous étudions, sont en outre promis à une sévère punition après la guerre. D'autre part, si l'on s'intéresse à la place physique du phénomène que nous étudions au sein de certaines sources telles que la presse clandestine, on constate, sur les « listes noires », une proximité des noms des femmes qui « marchent avec les Allemands », entre, au-dessus, ceux de personnes qui ont rejoint la *Waffen-SS* et, en dessous, d'autres « très germanophiles »⁸²⁸. En d'autres termes, au sein de certaines sources, collaborateurs d'un côté et femmes qui entretiennent des relations intimes avec l'occupant de l'autre constituent deux groupes condamnés par une partie des occupé·es via des procédés communs – surnoms humiliants, mépris, promesses de punition – et de manière matériellement contigüe, notamment à travers la coexistence de leurs noms au sein d'une même « liste noire ». La confusion paraît dès lors facile.

Bien qu'ils ne soient pas équivalents, précisons tout de même « collaboration » et « relations intimes avec l'occupant » peuvent tout de même « coexister chez une même personne, voire s'entraîner l'un l'autre. »⁸²⁹ Rappelons par exemple le cas d'O.S., secrétaire au journal censuré *Le Soir*, qui a été jugée pour collaboration après la guerre et au sujet de laquelle un autre collaborateur rapporte qu'elle avait des relations intimes avec des membres – allemands – du service⁸³⁰. La déclaration d'Emma Bozzo est également intéressante à cet égard puisque la témoin indirecte, outre l'évocation de la tonte de la femme dont elle parle, indique que sa maison aurait de surcroît été saisie par la commune de Saint-Josse, « tout ça parce que » la femme en question « avait une histoire avec un Allemand »⁸³¹. Or, bien que la collaboration et le fait d'avoir des relations avec un de ses représentants soient quelquefois assimilés, la répression judiciaire, elle, ne s'applique pas aux femmes qui étaient, comme l'affirme Emma Bozzo, « juste amoureuse[s] d'un Allemand »⁸³². En revanche, la saisie de biens est une sanction pénale qui peut bel et bien s'appliquer aux collaborateurs poursuivis par la justice⁸³³. Il se peut donc que la femme ait eu « une histoire avec un Allemand », mais, si sa maison a

⁸²⁸ « Zwarte lijst » dans *Steeds Vereendigd – Unis Toujours. Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*, n°10, janv. 1941, p.4.

⁸²⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches »..., *op. cit.*, p.15.

⁸³⁰ Voir *Lieu de travail*

⁸³¹ Entretien avec Emma Bozzo et Soukaina Sbihi, le 29 mars 2024.

⁸³² *Ibidem*.

⁸³³ HUYSE Luc, DHONDT Steven et DE WEVER Bruno (e.a.), « La répression des collaborations, 1942-1952. Nouveaux regards sur un passé toujours présent » dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 24, n°2469-2470, 2020, pp.19 et 22. ; Nous remercions beaucoup Amandine Corbisier pour son aide dans le décodage du jargon juridique dont elle connaît tous les secrets.

effectivement été saisie (ce qu'il s'agirait tout de même de vérifier), c'est bien parce qu'elle était une collaboratrice, et non pas parce qu'elle était « juste amoureuse d'un Allemand »⁸³⁴. Probablement induite par le rituel des tontes qui s'applique aussi bien aux collaboratrices qu'aux femmes qui eurent des relations intimes avec des Allemands, la confusion, au sein de ce témoignage, semble donc totale.

En définitive, les « bonnes amies des Allemands » tondues à la Libération sont celles qui ont travaillé avec le pouvoir occupant et/ou entretenu des relations intimes avec un ou plusieurs de ses représentants. Pour cela, « on » leur rase la tête : à qui se réfère ce pronom personnel indéfini ?

« On lui rase la tête » : tondre

« Une foule de villageois, dont beaucoup sont venus à bicyclette des communes voisines, comme à un spectacle, assistent avec des lazzis à la “tonsure” d'une femme accusée d'avoir eu des relations avec des Allemands. Au balcon de la maison communale, on lui rase la tête. »⁸³⁵ Le sujet de la première phrase, au sein de ce passage, est un élément caractéristique des récits de tontes par les contemporains : au « spectacle » assiste très souvent une « foule »⁸³⁶. Irma Laplasse parle de « *het gespuis* [la populace] »⁸³⁷, tandis que d'autres témoins évoquent « une bande »⁸³⁸ ou encore « les gens »⁸³⁹. Ainsi donc, s'il n'y a à priori qu'une seule personne qui tient la tondeuse et qui n'est, à une exception près⁸⁴⁰, pas identifiée, il apparaît que « c'est, d'une certaine manière, la foule qui coupe les cheveux. »⁸⁴¹ Les femmes, à la Libération, sont en ce sens tondues par un ensemble d'acteurs, par une collectivité.

Cette dernière est d'ailleurs pleinement actrice de l'évènement, en particulier via les actes de langage qu'elle produit et qui apparaissent comme caractéristiques de l'évènement. En effet, « la nature des actes sonores est significative de l'engagement d'une population qui ne se contente pas du simple rôle de spectatrice clôturant une représentation par ses acclamations. Ses voix accompagnent, supportent, influencent tout le processus. »⁸⁴² Lorsque nous avons parlé des insultes, nous avons déjà souligné la dimension performative de ces actes de langage, qui constituent une violence en tant que telle. Pendant la tonte des femmes, les agressions

⁸³⁴ Entretien avec Emma Bozzo et Soukaina Sbihi, le 29 mars 2024.

⁸³⁵ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸³⁶ BONQUET Piet, *op. cit.*, p.86. ; Citation originale : « *de menigte* » ; Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *Een massa volk* » ; Entretien téléphonique avec Guy De Bruyne, le 8 déc. 2023.

⁸³⁷ LAPLASSE Irma, *op. cit.*, p.15. ; Citation originale : « *het gespuis* »

⁸³⁸ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *de bende* »

⁸³⁹ *Ibidem.* ; Entretien téléphonique avec Guy De Bruyne, le 8 déc. 2023. ; Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁴⁰ Il s'agit d'une personne identifiée par Frans De Koninck dans le long passage de son journal où il en parle. Nous ne nous attardons cependant pas sur cet aspect dans le cadre de la présente étude. ; Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944.

⁸⁴¹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., p.217.

⁸⁴² *Ibid.*, p.285.

verbales recouvrent d'autres formes. Selon la typologie de Fabrice Virgili, il y a d'abord et surtout, au sein de nos témoignages, des actes non linguistiques, c'est-à-dire des acclamations, des lazzis, des rires ou encore des applaudissements : « une foule de villageois [...] assistent avec des lazzis [...] à la “tonsure” d'une femme »⁸⁴³, écrit Paul Struye. Guy De Bruyne (°1936) nous raconte qu'il se souvient que « les gens hurlaient »⁸⁴⁴. Ses souvenirs ne sont pas très précis, mais il répète une seconde fois que « je me rappelle [que] la foule criait »⁸⁴⁵. Georges Van Rijckel, dans son journal de guerre, rapporte à la date du 16 septembre 1944 la tonte d'une femme et parle d'une « foule houspillante et ricanante dont les huées submergent et écrasent littéralement la victime »⁸⁴⁶. Au sein du long passage du journal de Frans De Koninck, ces actes non linguistiques sont évoqués à deux reprises : « une foule hostile qui applaudit » et « les spectateurs approuvent avec des cris forts et des acclamations »⁸⁴⁷. Ces derniers verbes – « submerger », « écraser », « applaudir » et « approuver » – mettent en avant la dimension active de ces « spectateurs ».

Il y a également les actes linguistiques explicites, tels que les cris de victoire ou encore les insultes. Nous avons déjà vu, dans le témoignage de Frans De Koninck, ces dernières semblaient légion le jour du 5 septembre à Termonde (Flandre-Orientale) : « les injures et les insultes de toutes sortes [...] leur sont adressées », « la foule [...] lançant de grands jurons » ou encore « “Grosses putes ! Matelas allemands ! Salopes de la *Wehrmacht* !” et d'autres petits noms de ce genre »⁸⁴⁸. De la même manière, Krie Heyse (°1945), dont le père était bourgmestre de guerre de Stekene (Flandre-Orientale), raconte que sa sœur aînée, en mai 1945, « a vu comment les filles étaient rasées et injuriées »⁸⁴⁹. Enfin, il peut y avoir des actes linguistiques organisés, tels que des chants ou des slogans. Nous avons déjà parlé de la formule « *Heer hoer af ! Heer hoer af !* » scandée à Termonde, mais le même diariste raconte que, sur le chemin de la Grand-Place de la ville, « la foule [...] hurle et chante “Und wir fahren gegen Engeland”. »⁸⁵⁰

Qui constitue cette collectivité ? Au-delà de « la foule » ou « des gens », le pronom personnel indéfini « on » est le plus souvent utilisé en guise de sujet du verbe : « on lui rase la

⁸⁴³ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁴⁴ Entretien téléphonique avec Guy De Bruyne, le 8 déc. 2023.

⁸⁴⁵ *Ibidem*.

⁸⁴⁶ Journal de Georges Van Rijckel, le 16 sept. 1944.

⁸⁴⁷ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citations originales : « *massa die juicht en tiert van wild genoegen* » et « *Met luid geroep en gejuich betuigen de omstaanders hiermede hun instemming.* »

⁸⁴⁸ *Ibidem*.

⁸⁴⁹ BONQUET Piet, *op. cit.*, p.66. ; Citation originale : « *heeft gezien hoe meisjes kaalgeschoren en beschimpt werden* »

⁸⁵⁰ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *huilt en zingt een als het ware opgehitste menigte van “Und wir fahren gegen Engeland”* » ; « Und wir fahren gegen Engeland » est un chant patriotique national-socialiste.

tête »⁸⁵¹, « on a coupé les cheveux de certaines femmes »⁸⁵² ou encore « on lui tondait les cheveux »⁸⁵³. Celui-ci peut recouvrir un sens ambigu, en ce qu'il peut d'une part un ensemble de personnes dont « le locuteur ignore l'identité *ou* qu'il juge superflu de nommer »⁸⁵⁴. Dans cette perspective, les membres de « la foule », dans les témoignages, sont rarement clairement identifiés : il semble plutôt s'agir d'une « masse anonyme », dont on ne décrit aucun individu. Notons à cet égard que, outre l'emploi du « on », au sein de témoignages postérieurs, il arrive parfois que le sujet du verbe « tondre » soit la tondue elle-même, sans qu'il n'y ait pourtant de complément d'agent. D'un côté, via l'utilisation de la voix passive : « certaines femmes ont été rasées »⁸⁵⁵ ; de l'autre, plus rarement, via l'emploi de tournures factitives : « on vit des femmes [...] se faire raser la tête »⁸⁵⁶. Dans ces deux types de construction syntaxique, le sujet réalise l'action d'un point de vue grammatical, mais pas concret. Subséquemment, ces constructions syntaxiques invisibilisent complètement la personne qui a tondu les cheveux des femmes, de la même manière que l'emploi du « on » en tant que pronom indéfini.

D'autre part, la troisième personne du singulier « on » peut constituer un équivalent du pronom « nous », et ainsi désigner le locuteur et le groupe auquel il appartient. Dans cette optique, il semble alors qu'il y ait un paradoxe. De fait, si l'on observe la posture narrative de nos témoins qui rapportent les « scènes » auxquelles ils ont assisté, il apparaît qu'ils adoptent systématiquement une focalisation externe et une posture hétérodiégétique, c'est-à-dire qu'ils ne s'incluent pas dans l'histoire qu'ils racontent, en se plaçant au contraire à distance de celle-ci, notamment via le mode de la description⁸⁵⁷. Dans cette perspective, s'ils sont *témoins* du spectacle, ils n'en sont jamais *acteurs*. Remarquons à ce titre que Paul Struye introduit son témoignage par une phrase nominale : « À Beveren, scène pittoresque mais cruelle. »⁸⁵⁸ Il n'utilise en outre jamais le pronom « je » : il n'est de ce point de vue même pas certain qu'il ait lui-même assisté à cette « scène ». De la même manière, sur les 677 mots qui composent le long passage du journal de Frans De Koninck, ce dernier n'emploie pas non plus – ne serait-ce qu'une seule fois – la première personne du singulier. Enfin, lorsque Guy De Bruyne raconte la tonte qu'il a aperçue, il précise que « moi j'étais gosse, je n'ai pas participé hein ! [*rires*] »⁸⁵⁹

⁸⁵¹ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁵² VAN DE BOUCHAUTE Cyriel, *op. cit.*, p.60 (21 sept. 1944). ; Citation originale : « *men enkele vrouwen [...] de haren heeft afgesneden* »

⁸⁵³ Entretien téléphonique avec Guy De Bruyne, le 8 déc. 2023.

⁸⁵⁴ « ON, pron. pers. indéf. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?19;s=3776867220;r=1;nat=;sol=8>; (page consultée le 24 juil. 2024).

⁸⁵⁵ BONCQUET Piet, *op. cit.*, p.86. ; Citation originale : « *Sommige vrouwen werden kaalgeschoren* »

⁸⁵⁶ VANDER CRUYSEN Yves, *op. cit.*, p.248.

⁸⁵⁷ DUFAYS Jean-Louis, LISSE Michel et MEURÉE Christophe, *op. cit.*, pp.113-115.

⁸⁵⁸ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁵⁹ Entretien téléphonique avec Guy De Bruyne, le 8 déc. 2023.

La mise à distance est également perceptible au travers de la non-validation de la part des certains témoins vis-à-vis de ce qu'ils rapportent, exprimée via une implicite compassion : « scène pittoresque *mais cruelle* »⁸⁶⁰ ou encore « il doit être très offensant de devoir subir une telle coupe de cheveux en présence d'une foule hostile qui applaudit et fulmine de joie »⁸⁶¹. Les marques de pitié sont cependant timides, statistiquement minoritaires sur l'ensemble des mots qui composent l'extrait et jamais exprimées en « je ». Elles sont parfois même réprochées aussitôt manifestées :

C'est atroce ! Ce qui l'est davantage, c'est cette foule houspillante et ricanante dont les huées submergent et écrasent littéralement la victime. Mais, foin de sentimentalité ! Nous avons trop souffert de l'oppression et de la tyrannie, nous avons été trop molestés et torturés nous-mêmes pour éprouver la moindre pitié.⁸⁶²

Cette dernière phrase met ainsi au jour l'emploi du « on » en tant que « nous » dans sa dimension paradoxale : si les témoins de notre corpus prennent distance avec la scène et ne s'intègrent pas à « la foule » dont ils fustigent parfois le comportement, il apparaît que la collectivité qui se cache derrière le « on » constitue bien une communauté dont ils font partie. À ce propos, si Frans De Koninck ne dit jamais « je », il écrit pourtant à une unique reprise « nous » :

deux jeunes brunes d'environ mon âge sont emmenées brutalement à l'extérieur. Toutes deux sont aussi blanches que du papier. Craignent-elles que leur dernière heure ait sonné ? Personne ne s'en soucierait, mais, après tout, *nous* ne sommes pas non plus des animaux comme ces salauds de SS.⁸⁶³

L'emploi du pronom « on », à notre sens, serait en somme à interpréter au carrefour de ses deux significations : d'un côté, il s'agit de désigner une foule, une masse de personnes non identifiées et dont le témoin entend se distancier. De ce fait, ce pronom personnel indéfini ne désigne personne. De l'autre, en même temps, le « on » représente la communauté qui a souffert pendant l'occupation du plat pays par les Allemands, un « nous » dont le témoin fait bien partie : en ce sens, le « on » se réfère à tous, à l'exception, bien sûr, de celles et ceux qui subissent le châtement du « on » lors des journées libératoires et en mai 1945.

*

⁸⁶⁰ Nous soulignons. ; Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁶¹ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *Het moet wel erg affrontelijk zijn zo'n knipbeurt te moeten ondergaan in aanwezigheid van een haar vijandig gezinde massa die juicht en tiert van wild genoegen.* »

⁸⁶² Journal de Georges Van Rijckel, le 16 sept. 1944.

⁸⁶³ Nous soulignons. ; Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *twee jeugdige brunetten van ongeveer mijn leeftijd worden vrij ruw naar buiten geleid. Beiden zien zo wit als papier. Vresen zij dat hun laatste uur geslagen is? Dat zou wel niemand kunnen deren maar wij zijn ten slotte toch nog geen beesten zoals de SS-schoelies.* »

Certains témoins directs et indirects fustigent les violences exercées dans le cadre des « répressions de rue » en raison du fait que, selon eux, elles serviraient surtout de prétexte pour assouvir des vengeances personnelles⁸⁶⁴ : il s'agirait en ce sens d'approfondir la recherche en s'intéressant à la diversité des acteurs et des actrices qui composent les « foules », le « on », mais aussi à l'évolution de la perception du phénomène au fil du temps. En effet, passé les premières journées libératrices, pour certain·es, « la fièvre peine à tomber »⁸⁶⁵, ce qui semble mener à un fractionnement plus net de la perception de la « répression de rue » par les contemporain·es. Nous ne nous pencherons toutefois pas sur cette divergence dans le cadre de notre étude. De fait, si la place de vengeances individuelles est certaine dans le cadre d'une série de tontes, il n'en reste pas moins qu'il s'agit avant tout d'une punition collective et symbolique. Comme l'expose Fabrice Virgili, « la tonte revêt un caractère politique que ne peut effacer la somme des inimités et des affaires d'ordre privé ou professionnel qui opposent les protagonistes. Les adversaires [tondus] [...] font partie d'un groupe, celui de l'opprimeur aujourd'hui vaincu. »⁸⁶⁶ À ce sujet, que signifie cette punition ?

« La “tonsure” d'une femme accusée d'avoir eu des relations avec des Allemands »

« Il doit être très offensant de devoir subir une telle coupe de cheveux en présence d'une foule hostile qui applaudit et fulmine de joie »⁸⁶⁷. Si le caractère « offensant » d'une telle humiliation publique ne fait pas de doute, il n'en reste pas moins que, paradoxalement, la tonte constitue une violence physique qui ne provoque, à elle seule, ni douleur physique, ni changement physiologique durable⁸⁶⁸. Autrement dit, la coupe de cheveux ne fait pas mal et est réversible puisqu'ils repoussent après quelques temps. De ce point de vue, le caractère violent de cette punition particulière est plutôt à chercher sur le plan symbolique.

« La “tonsure” d'une femme accusée d'avoir eu des relations avec des Allemands »⁸⁶⁹, « le châtiment infligé aux femmes coupables d'avoir témoigné trop... d'affection aux nazis »⁸⁷⁰, « une respectueuse qui a accordé ses faveurs aux combattants ennemis [...] condamnée à passer par “le salon de coiffure” »⁸⁷¹. Accusées, coupables et condamnées : s'il y a bien une

⁸⁶⁴ Voir VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog...*, op. cit., vol. 3, pp.239 et 279. ; Journal de Theo Greeve, le 26 sept. 1944 ; Les questions des « résistants de septembre », des vengeances personnelles, de la composition de la foule et du clivage de plus en plus net au sein de l'opinion publique française au sujet des tontes sont respectivement abordées aux pages 112-113, 205-207, 114-115 et 150-152 de VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »...

⁸⁶⁵ Journal de Paul Struye, le 26 sept. 1944.

⁸⁶⁶ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., op. cit., pp.215-216.

⁸⁶⁷ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944. ; Citation originale : « *Het schijnt dat ze binnen bij haar eerst een kwartier van hare sus gelegen heeft. Het moet wel erg affrontelijk zijn zo'n knipbeurt te moeten ondergaan in aanwezigheid van een haar vijandig gezinde massa die juicht en tiert van wild genoegen.* »

⁸⁶⁸ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., op. cit., pp.174-175.

⁸⁶⁹ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁷⁰ « Les cages du zoo sont vides » dans *La Dernière Heure*, n°256, le 14 sept. 1944, p.1.

⁸⁷¹ Journal de Georges Van Rijckel, le 16 sept. 1944.

condamnation, c'est parce que la femme tondue a au préalable été *accusée* et reconnue *coupable* par la collectivité qui la châtie, c'est-à-dire qu'elle « a commis *volontairement* un *acte* considéré comme répréhensible »⁸⁷². La dimension active de la femme tondue dans son « crime » apparaît donc comme fondamentale pour comprendre le sens de cette punition particulière.

Au risque de mettre en évidence une observation qui l'est déjà, notons d'abord que les cheveux sont au centre de la punition. Il arrive d'ailleurs qu'ils ne soient pas seulement coupés : « on » oblige parfois les femmes tondues à « défiler en brandissant leurs chevelures »⁸⁷³ ou à « avaler leurs cheveux »⁸⁷⁴. En effet, ils constituent traditionnellement « symbole atemporel de la féminité »⁸⁷⁵ : s'attaquer à la chevelure revient donc en premier lieu à s'attaquer à ce qui, du point de vue des représentations contemporaines, fait visuellement et symboliquement d'une femme une femme. L'atteinte à l'attribut physique traditionnel des femmes que nous étudions serait conséquemment une réponse à l'atteinte qu'*elles-mêmes* auraient portée aux normes de genre, une punition en réponse à la trahison des rôles traditionnels féminins qu'*elles* auraient transgressés, comme nous l'avons développé au deuxième chapitre. Dans l'idée d'un rôle actif de la part de la tondue, en outre, les cheveux peuvent être considérés comme « “l'arme du crime de collaboration horizontale” [...] : la tonte est le moyen de faire porter aux femmes l'entièreté de leur culpabilité, de les présenter comme les actrices de leur trahison. [...] Séductrices et non plus séduites, les femmes sont responsables de leur sort. »⁸⁷⁶ La tonte constitue dès lors un moyen de les désarmer, de les dépouiller de l'instrument avec lequel elles ont commis la faute qui leur est reprochée, en convoquant la « notion de provocation sensuelle, liée à la chevelure féminine, [...] à l'origine de la tradition chrétienne »⁸⁷⁷. Par conséquent, il s'agit de métamorphoser leur image en une apparence repoussante : Paul Struye écrit ainsi dans son journal que « on lui rase la tête. Elle est *hideuse*. »⁸⁷⁸ Enfin, rappelons que, outre l'emploi du pronom « on » et de « la foule », dans les témoignages, il arrive que ce soit la tondue elle-même qui soit le sujet du verbe « tondre », via l'emploi de la voix passive ou de tournures factitives (« *se faire* » + *inf.*), ce qui pourrait contribuer à brouiller l'attribution de la responsabilité de l'action, en amalgamant le sujet du verbe et celui qui réalise effectivement l'action⁸⁷⁹ (d'autant qu'il n'y a, au sein de nos sources qui emploient ce type de construction de phrase, pas de complément d'agent). Dans cette perspective, d'une certaine manière, c'est la tondue elle-

⁸⁷² Nous soulignons. ; « COUPABLE, adj. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?162;s=2456642205>; (page consultée le 26 juil. 2024).

⁸⁷³ « Les cages du zoo sont vides » dans *La Dernière Heure*, n°256, le 14 sept. 1944, p.1.

⁸⁷⁴ VANDER CRUYSEN Yves, *op. cit.*, p.281.

⁸⁷⁵ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.235.

⁸⁷⁶ *Ibid.*, pp.235-236.

⁸⁷⁷ CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *op. cit.*, p.273.

⁸⁷⁸ Nous soulignons. ; Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁷⁹ MONTREYNAUD Florence, *Le roi des cons. Quand la langue française fait mal aux femmes*, Paris, Le Robert, 2018, pp.50-51.

même qui serait responsable de son châtement, puisque ce serait elle qui se serait « fait raser la tête »⁸⁸⁰. Tout bien considéré, le « processus de sexualisation »⁸⁸¹ et « d'enlaidissement »⁸⁸² dont feraient l'objet les femmes tondues les viserait dans leur féminité via l'emblème des cheveux, par lequel *elles* avaient « séduit l'homme allemand »⁸⁸³ et par là trahi leur rôle féminin.

Cela dit, comme nous l'avons développé au deuxième chapitre, les normes genrées ne sont pas les seules qu'elles transgressent en fréquentant intimement l'occupant : l'insulte « salopes de la Wehrmacht » montre par exemple que, outre les connotations sexuelles, les accusations plus politiques ne sont pas abandonnées à la Libération⁸⁸⁴, bien au contraire. À ce propos, nombreuses sont les évocations de reprise des symboles nationaux-socialistes lors des tontes : dans les carnets personnels, les diaristes rapportent que « on lui fait faire le salut hitlérien »⁸⁸⁵ ou encore « la foule hurle et chante “Und wir fahren gegen Engeland” »⁸⁸⁶. De la même manière, le fait de marquer la tête des femmes d'une croix gammée est un procédé récurrent : on en trouve des occurrences dans les journaux personnels, dans les témoignages oraux, mais également sur les photos sur lesquelles on les oblige à poser⁸⁸⁷. Selon Carolien Van Loon, « en retirant les symboles nazis autrefois redoutés de leur contexte officiel d'origine, on se moquait de l'ancien occupant »⁸⁸⁸, ou plutôt, en l'occurrence, de celles qui l'incarnent. Par la référence aux emblèmes nationaux-socialistes, il s'agit là de mettre en parallèle la laideur physique de la tonduée, dépourvue de sa féminité, et sa laideur morale⁸⁸⁹ en ce qu'elle aurait trahi la nation par sa proximité avec l'ennemi.

Et pour cause, tel est bien le reproche qui est adressé aux « poules pour les [B]oches » : elles ne se sont en réalité pas rendues activement complices des violences de l'occupant – en d'autres termes, n'ont pas collaboré –, mais sont bien coupables, aux yeux d'une partie des contemporain·es, de s'être exclues de la souffrance partagée pourtant caractéristique de la nation belge durant l'Occupation. De leur point de vue, cette exclusion volontaire est de surcroît clairement affichée, rendue visible aux yeux de tous, puisque, nous l'avons vu, ces femmes « s'affichaient » voire « se pavanaient », accentuant ainsi la dimension politique de leur comportement et participant de l'amalgame entre « trahison patriotique » et « collaboration ».

⁸⁸⁰ VANDER CRUYSEN Yves, *op. cit.*, p.148.

⁸⁸¹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.237.

⁸⁸² *Ibid.*, p.247.

⁸⁸³ VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.67.

⁸⁸⁴ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.237.

⁸⁸⁵ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁸⁸⁶ Journal de Frans De Koninck, le 5 sept. 1944.

⁸⁸⁷ Voir Journal de Georges Van Rijckel, le 20 sept. 1944. ; VANDER CRUYSEN Yves, *op. cit.*, p.148. ; Photos n°28300 ; 28303 ; 81366 ; 201138 ; 201141 ; 29186, CEGESOMA.

⁸⁸⁸ VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.67.

⁸⁸⁹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.247.

L'amalgame est en d'autres termes, du point de vue d'une partie des contemporaines, plutôt constitué par la perception d'« une trahison qu'une appréciation de faits précis »⁸⁹⁰. Cette assimilation permet alors de mieux comprendre pourquoi les femmes qui ont entretenu des contacts intimes avec des Allemands sont punies par la tonte, de la même manière que les collaboratrices. Comme nous l'exposerons au point suivant, l'application de cette même punition à deux comportements pourtant non assimilables semble à son tour avoir perpétué leur mise en équivalence dans la mémoire collective.

*

Au moment de la Libération s'opère un renversement du système de domination d'occupants à occupées : la position de privilégiées qu'occupaient les femmes qui fréquentaient l'occupant s'annule dès lors que le système d'Occupation s'effondre. À l'inverse, les occupées dans leur majorité, eux, passent d'une violence subie à une violence donnée : « la tonte apparaît alors comme le seul moment d'une violence exercée ensemble envers l'ennemi »⁸⁹¹, d'autant que, tel que nous l'avons mentionné, la coupe de cheveux n'est pas une violence douloureuse et n'a pas de conséquence physiologique pérenne, ce qui renforce son élargissement puisqu'elle permet à chacune d'y participer sans trop s'impliquer. Conséquemment, comme nous l'avons développé, le phénomène des tontes est bien une violence majoritairement collective. À la Libération, comme le souligne Fabrice Virgili, elle permet de marquer « l'affirmation d'un présent »⁸⁹², via la solidification de la communauté autour de l'exclusion active de celles qui l'ont trahie « dans le temps où le pays était occupé »⁸⁹³.

Rappelons à ce titre que, au départ, le caractère rapide des tontes au moment de la Libération résulte bien d'une vengeance préparée ensemble par une partie des occupées, via notamment la presse clandestine, mais également dans les carnets personnels. Dès mai 1941 par exemple, Germaine Demoulin avait déjà noté : « Madame gare après la guerre au savon qui vous attend, sale vache »⁸⁹⁴. Le terme « savon » n'est pas à comprendre au sens propre puisqu'il désigne ici la « sévère réprimande »⁸⁹⁵, mais nous amène tout de même à la question du motif du « nettoyage »⁸⁹⁶. Alfred Bastien écrit en ce sens le 7 janvier 1944 : « la misère est partout, et la

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p.194.

⁸⁹¹ *Ibid.*, p.125.

⁸⁹² VIRGILI Fabrice, « La France virile »..., *op. cit.*, p.294.

⁸⁹³ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁸⁹⁴ Journal de Germaine Demoulin, le 27 mai 1941.

⁸⁹⁵ « SAVON², subst. masc. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=1270118535;r=1;nat=;sol=2](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=1270118535;r=1;nat=;sol=2;); (page consultée le 22 juil. 2024).

⁸⁹⁶ Précisons que l'expression « passer un savon » n'a en elle-même rien à voir avec l'idée de nettoyage comme purification de la communauté, il s'agit simplement d'un enchaînement d'idées.

prostitution prospère à vue d'œil. Il faudra d'abord un grand nettoyage.»⁸⁹⁷ Le jour du Débarquement de Normandie, il répète : « dans quelques jours, Paris, si tout va bien, sera nettoyée de sa prostitution et de cette vermine grise qui aura été la honte du genre humain. Nous avons à nous débarrasser de la racaille noire, et cela n'ira pas tout seul. Mais l'affaire est en train. Patience... »⁸⁹⁸ La nécessité de « nettoyer », de « se débarrasser » et, à fortiori, de *se purifier* est en réalité à comprendre dans la perspective d'un avenir meilleur, relevant de « l'impétueuse nécessité de laver la “souillure” laissée par l'occupant »⁸⁹⁹ et, à fortiori, de retrouver son « honneur ». Dans cette perspective, le fait de se raser les cheveux ne constitue-t-il d'ailleurs quelquefois pas, lorsqu'il est dépourvu de signification politique et symbolique, un procédé à visée prophylactique ? En définitive, dans l'acte communautaire de tondre les « femmes[s] accusée[s] d'avoir eu des relations avec des Allemands »⁹⁰⁰, il apparaît que la « population patriotique »⁹⁰¹ reconstruit une unité et une identité collective⁹⁰² que celles-ci étaient venues menacer, et ce en « purifiant » la communauté par l'exclusion de ses éléments déviants.

IV. « *Ze zal dien dag nooit vergeten!* » : la punition dans le temps long

Les autres formes de punitions à la Libération

Les tontes ne constituent pas la seule forme de punition des « poules pour les Boches », mais recouvrent, tel que nous venons de le développer, un caractère urgent, immédiat et empreint d'une symbolique forte⁹⁰³. Le 26 septembre 1944, Paul Struye écrit que : « on continue à arrêter à tour de bras. Il suffit d'avoir appartenu à un parti rexiste ou d'avoir été fiancée à un Allemand pour être jeté en prison. Des croix gammées sont peinturlurées sur la façade de nombreux immeubles. La fièvre peine à tomber. »⁹⁰⁴ Pronom personnel « on », mise sur le même pied fait d'avoir collaboré et d'avoir entretenu des relations intimes avec un occupant, reprise de symboles nationaux-socialistes : dans ce passage, nombreux sont les éléments caractéristiques de la « répression de rue » que nous avons précédemment analysés.

Toutefois, il ne s'agit plus ici, en ce qui concerne la « fiancée à un Allemand », d'être tondue, mais bien « jeté[e] en prison », bien que l'un n'exclue pas l'autre. En théorie, tel que nous l'avons évoqué, « il ne suffit » pas d'avoir eu des relations intimes pour faire l'objet de la répression judiciaire, l'accusation devant à minima se doubler d'une condamnation pour un acte

⁸⁹⁷ Journal d'Alfred Bastien, le 7 janv. 1944.

⁸⁹⁸ *Ibid.*, le 6 juin 1944.

⁸⁹⁹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.305.

⁹⁰⁰ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁹⁰¹ Journal de Flore Michaux, le 30 juin 1942.

⁹⁰² VAN LOON Carolien, *op. cit.*, p.71.

⁹⁰³ La citation du titre de la partie est en néerlandais dans le journal écrit en français de Paul Struye. Elle peut être traduite par : « Elle n'oubliera jamais ce jour ! » ; Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

⁹⁰⁴ Journal de Paul Struye, le 26 sept. 1944.

de collaboration. En revanche, il arrive que, dans l'effervescence de la Libération et dans le contexte d'une confusion totale entre « fait de travailler avec un pouvoir (occupant) et d'avoir des relations sexuelles avec un ou plusieurs de ses représentants »⁹⁰⁵, certaines soient enfermées un temps puis relâchées faute de preuves de leur culpabilité⁹⁰⁶.

La « répression de rue » peut également prendre la forme de violences physiques douloureuses, allant parfois jusqu'au viol, ou de destructions matérielles⁹⁰⁷, dont nous n'avons cependant, pour notre part, pas trouvé de traces dans nos sources, qui ont surtout conservé la mémoire du phénomène des tontes. La recherche serait également à prolonger à ce propos, notamment en se basant sur des sources judiciaires ayant trait aux plaintes pour agressions ou encore destructions de biens.

Notons enfin que, si le simple fait d'avoir eu des relations intimes avec un soldat allemand ne peut pas être juridiquement condamné, cela est tout de même à nuancer en ce qui concerne les femmes mariées, qui peuvent être poursuivies en vertu de l'article 229 du Code civil, qui ne sera modifié qu'en 1974, « le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme. »⁹⁰⁸ Pour rappel, les prisonniers de guerre mariés infidèles, eux, ne prennent pas les mêmes risques, puisque l'article suivant du même Code indique que : « la femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, [et ce seulement] *lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.* »⁹⁰⁹ Du point de vue institutionnel, la loi elle-même ne punit donc pas de la même manière les femmes et les hommes infidèles. Qu'en est-il d'ailleurs du châtiment réservé à ces derniers ?

⁹⁰⁵ DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, p.15.

⁹⁰⁶ BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté », *op. cit.*, pp.116-121. ; Notons à ce titre que « la prison », dans le contexte de la Libération, est à entendre dans son sens étendu de « lieu dans lequel quelqu'un est [...] enfermé », et non dans son sens particulier qui implique un cadre institutionnel. De ce point de vue, par exemple, dans le contexte de la « répression de rue », à Anvers, les collaborateurs et, potentiellement, toute personne considérée comme incivique (dont font partie les femmes qui ont entretenu des relations intimes avec des soldats), sont enfermés dans les cages du zoo d'Anvers. ; « PRISON, subst. fém. » via *Le Trésor de Langue Française informatisé* [en ligne], <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2306236320;r=1;nat=;sol=0;> (page consultée le 27 juil. 2024). ; « Les cages du zoo sont vides » dans *La Dernière Heure*, n°256, le 14 sept. 1944, p.1. ; Voir Photos n°28370 ; 137002-4, CEGESOMA.

⁹⁰⁷ En mai 1945, à Ronse (Flandre-Occidentale), la maison d'une femme mariée à un Allemand a ainsi été touchée d'une grenade. ; DEBRUYNE Emmanuel, « *Femmes à Boches* »..., *op. cit.*, p.15. ; BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté », *op. cit.*, p.89.

⁹⁰⁸ L'article 229, hérité du Code Napoléon (1804), est modifié comme suit par l'article 3 de la loi du 28 octobre 1974, publiée au Moniteur belge du 29 novembre de la même année : « Chaque époux pourra demander le divorce pour adultère de son conjoint. » Par l'article 4 de cette même loi, l'article 230, quant à lui, est abrogé. ; *Code civil : en vigueur en Belgique au 1^{er} janvier 1973. Texte fourni par le Centre de Documentation du Barreau de Bruxelles*, Verviers, Gérard, 1973, p.56. ; Nous remercions beaucoup Louise Brunetto pour son éclairage précieux dans les abysses du Moniteur belge et autres codes juridiques.

⁹⁰⁹ Nous soulignons ; *Ibidem*.

« Les hommes ayant fréquenté des Allemandes n'ont pas subi la même réprobation »

Selon la *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, les prisonniers de guerre ayant eu des relations intimes avec des Allemandes pendant leur captivité n'auraient « pas subi la même réprobation »⁹¹⁰. Bien qu'ils ne fassent pas l'objet de notre recherche, il est intéressant tout de même de s'arrêter un instant sur leur punition, et ce afin de souligner le double-standard entre, d'un côté, le châtement des « poules pour les [B]oches » et, de l'autre, celui de ces derniers.

Et pour cause, affirmer qu'ils n'ont « pas subi la même réprobation » ne semble pas exagéré. Il apparait de fait que, à côté des agressions physiques, des violences verbales, des promenades dénudées au travers de la ville et accompagnées d'une foule « qui fulmine de joie » dont font l'objet les femmes, la punition des hommes qui eurent des relations avec l'ennemie fut, elle, dérisoire – pour ne pas dire « inexistante », puisque nous ne pouvons pas affirmer qu'une absence de traces revient à une absence de faits.

Nous pourrions nous demander si cette différence ne serait pas due au fait que les relations des prisonniers de guerre avec des Allemandes, à l'inverse de celles des occupées avec des Allemands, ne seraient pas visibles aux yeux des occupé·es. Cela ne suffirait à notre sens pas à l'explication puisque, d'une part, si elles ne sont pas visibles, elles n'en restent pas moins quelquefois connues, tel que nous l'avons vu avec l'exemple d'Angèle Leroy, en France, qui doute de la fidélité de son mari, plausiblement en raison des rumeurs qui existent sur l'adultère des prisonniers de guerre. D'autre part, comme l'indique le témoignage du prisonnier de guerre français évadé et accueilli quelques jours chez Germaine Demoulin, une partie des relations prisonniers de guerre-femmes allemandes est bien visible aux yeux des autres prisonniers. On aurait donc pu imaginer que s'exerce également un « contrôle social par l'interconnaissance » en Allemagne également, et que, là aussi, ceux qui auraient manqué à leur devoir patriotique aient été « repérés et inscrits au grand registre », puis dénoncés et châtiés une fois de retour en Belgique à la Libération. Cela ne semble par contre pas avoir été le cas, ou en tout cas pas de manière suffisamment récurrente et assez visible pour que cela fasse l'objet d'une idée répandue et empreinte de représentations partagées. Du côté français, l'historienne Gwendoline Cicottini explique ce silence notamment comme suit :

Dans la société française issue de la Libération, admettre que l'expérience de la captivité a pu abriter des relations intimes avec l'épouse ou la fille de l'ennemi n'est pas pensable. Ce serait perçu comme injurieux eu égard aux souffrances endurées pendant l'Occupation par la population. [...] On mesure ainsi en creux les attentes de la population française à l'égard du captif : qu'il se soit comporté au moins dignement, en ennemi, sur le territoire de l'adversaire. Dans cet environnement peu propice à tolérer les écarts, les prisonniers ont donc opté pour le silence.⁹¹¹

⁹¹⁰ « Amours de guerre », *op. cit.*, p.40.

⁹¹¹ CICOTTINI Gwendoline, *op. cit.*, p.433.

Ces constats semblent un élément d'explication logique au regard de ce que nous avons développé au sujet des prisonniers de guerre et de la symbolique de leur souffrance en pays occupé. Cependant, il ne permet à notre sens pas non plus de comprendre complètement le silence et la quasi-absence de châtement du côté des prisonniers de guerre, en particulier si nous comparons cette situation à celle des femmes en pays occupé. De fait, n'avons-nous pas observé que les relations intimes entre femmes belges et soldats de la *Wehrmacht*, elles aussi, sont perçues comme injurieuses « eu égard aux souffrances endurées pendant l'Occupation par la population » ? Les attentes vis-à-vis des occupées n'étaient-elles pas également qu'elles se soient « comporté[es] au moins dignement, en ennemi[es] » ? L'environnement de la Belgique occupée n'était-il pas, lui aussi, « peu propice à tolérer les écarts » ?

En réalité, comme l'observe Fabrice Virgili, « la sexualité masculine demeure une affaire privée. Les hommes disposent d'une liberté sexuelle implicite et si le corps des femmes est objet de réappropriation, celui des hommes est surtout objet de silence. »⁹¹² La comparaison met donc en évidence une dimension misogyne essentielle à la compréhension de la manière dont les relations entre femmes belges et soldats allemands en Belgique sont perçues par une partie des contemporain·es : alors que les hommes auraient des « besoins physiologiques » qu'ils seraient « incapables de contrôler » et qui ne regarderaient à fortiori qu'eux, les femmes, elles, sont censées contrôler leurs passions et demeurer « ignorantes des choses du sexe »⁹¹³. Toute déviance à ce dernier modèle doit subséquemment être sévèrement sanctionnée, raison pour laquelle la sexualité féminine serait légitimement perçue comme un objet public. Dans le sens de cette explication, si les « poules pour les [B]oches » furent si sévèrement et visiblement punies, ce serait certes parce que leurs relations étaient quelquefois affichées, mais aussi parce que, en soi, leur sexualité pratiquée en dehors des carcans genrés traditionnels constituait *en soi* l'affaire de tous.

« Ze zal dien dag nooit vergeten ! » : mémoire du phénomène

« Ze zal dien dag nooit vergeten ! », c'est-à-dire « Elle n'oubliera jamais ce jour ! », s'esclaffent des jeunes gens alors qu'ils assistent, en septembre 1944, à la tonte d'une femme à Beveren⁹¹⁴. De ce point de vue, le châtement infligé aux femmes qui eurent des relations avec les Allemands pendant l'Occupation a sans aucun doute laissé des traces indélébiles dans les mémoires de celles qui en furent l'objet. Il conviendrait en ce sens de prolonger la recherche en s'intéressant à la manière dont celles-ci reconstruisent leur identité, nationale et féminine, dans le temps long à l'aune de cette expérience, mais également la façon dont les « enfants de

⁹¹² VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.80.

⁹¹³ GAZALÉ Olivia, *op. cit.*, p.215.

⁹¹⁴ Journal de Paul Struye, le 22 sept. 1944.

guerre », produits de ces relations, construisent la leur sur base de ce trait identitaire particulier qu'est le fait d'être né d'un père ennemi dans un contexte d'Occupation.

Les femmes qui subissent cette humiliation publique ne sont toutefois pas les seules qui se souviendront longtemps de cet épisode. Quatre-vingts ans plus tard, des rumeurs circulent par exemple parmi les personnes âgées de Bousval (Brabant wallon) au sujet d'une habitante qui aurait, pendant la guerre, eu un enfant avec un Allemand. D'après certains, elle a été « déportée, et alors elle a été tondue »⁹¹⁵ : ce dernier événement aurait d'ailleurs « été un bazar à Bousval »⁹¹⁶. D'autres affirment en revanche qu'on ne lui a pas coupé les cheveux, à l'inverse d'une autre habitante, qui, elle, aurait été tondue et « on lui a fait une croix sur le front ! Elle laissait tomber ses cheveux dessus, pour qu'on ne le voit pas »⁹¹⁷. Il est extrêmement difficile de démêler le vrai du faux parmi ces différents témoignages, ce qui relève du fait, des exagérations de la rumeur ou encore des déformations au gré des interprétations personnelles et des amalgames induits par les représentations, la reconstruction de la mémoire et la subjectivité du témoin. De ce point de vue, les informations transmises ne sont pas celles de témoins directs, puisqu'aucune de personnes que nous avons interrogées ne se souvient elle-même de quoi que ce soit : « en gros, effectivement, j'ai entendu quelque chose »⁹¹⁸ ou encore « je ne sais pas bien ce qu'il s'est passé, mais j'ai toujours entendu dire ça »⁹¹⁹. À ce propos, une habitante née en 1938 déclare :

Ça se dit ce truc-là, de génération en génération parce que [...] à mon avis les grands-parents l'ont raconté à Jean-Pierre, parce que – ça c'est tout nouveau, ça vient de sortir – Dominique [son fils, né en 1974] me dit : « Ah oui, qu'il dit, je vois [...] qui c'est, oui parce que Frédéric [un de ses copains] et moi quand on la voyait, on disait « Collabo » ! [rires] Quarante ans plus tard ! »⁹²⁰

Il conviendrait donc de mener des recherches plus approfondies pour confirmer ou infirmer les informations colportées dans ce cercle de sociabilité particulier. Cela dit, ce que montre simplement l'existence de ces rumeurs, c'est que, d'une part, la mémoire du phénomène est encore présente dans les esprits quatre-vingts ans après les événements, au sein d'une petite communauté de villageois·es et autour d'une seule personne, relatée par des personnes qui n'étaient que des enfants en bas âge à la fin de la guerre. D'autre part, l'histoire de cette femme a assez marqué les esprits des contemporains pour qu'elle soit diffusée au sein de la communauté proche et fasse l'objet de rumeurs à son sujet.

⁹¹⁵ Entretien avec Camille Léonard (°1938), le 25 juil. 2024.

⁹¹⁶ *Ibidem*.

⁹¹⁷ Entretien avec Roger Julle (°1937), le 27 juil. 2024.

⁹¹⁸ Entretien avec Robert Martin (°193[6?]), le 27 juil. 2024.

⁹¹⁹ Entretien avec Roger Julle (°1937), le 27 juil. 2024.

⁹²⁰ Entretien avec Camille Léonard (°1938), le 25 juil. 2024.

L'existence de telles rumeurs a des conséquences concrètes sur les femmes qui en font l'objet puisque, par exemple, dans les années 1980, certains enfants bousvaliens criaient « Collabo ! » à la femme qui a eu un enfant d'un Allemand « devant elle, quand elle était devant chez elle »⁹²¹. Cette insulte, jetée à son visage une quarantaine d'années après la guerre, nous amène subséquemment à la question de l'évolution des violences – ici verbales – exercées à l'encontre des femmes qui eurent des relations avec des Allemands pendant l'Occupation, mais également à celle des représentations qui sont attachées au phénomène à travers le temps. Ici par exemple, le fait d'entretenir des contacts intimes avec un individu de sexe et de nationalité opposés et collaboration sont à nouveau associés. À ce titre, remarquons que l'étude de telles rumeurs dans des cercles de sociabilité rapprochés pourrait constituer un terrain de recherche fertile pour l'historien·ne en ce que, bien qu'inexacte, « elle est le vrai reflet de ce qu'ont cru ou voulu entendre les contemporains de l'événement ; elle est l'expression d'une opinion commune. »⁹²² Selon le sociologue et politologue Philippe Aldrin, les rumeurs présentent en définitive « un grand intérêt sociologique pour comprendre comment se construit et s'exprime collectivement le jugement sur le politique »⁹²³, ce qui constituerait donc un autre angle d'approche privilégié pour étudier la perception des « poules pour les [B]oches » au fil des années, du point de vue « d'en bas ».

*

À côté de cette mémoire « officieuse », orale qui entretient le souvenir de ce phénomène, paradoxalement, du côté de l'historiographie, l'histoire des femmes qui ont entretenu des contacts intimes avec les soldats allemands constitue un sujet de recherche longtemps délaissé, tel que nous l'avons vu dans l'introduction. En outre, dans le *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* paru en 2008, au sous-point « Collaboration » de la notice « Femmes », il est indiqué :

En dehors des mouvements de collaboration, des femmes acceptent de servir d'auxiliaires à l'ennemi, qui par vengeance, qui par intérêt, qui par amour. Elles envoient des lettres de dénonciation, font des affaires avec les troupes d'Occupation, entretiennent des relations amoureuses avec des soldats allemands. Au sortir de la guerre, la vindicte populaire frappe durement celles qui sont suspectées de complaisance envers l'Occupant, principalement celles accusées de « collaboration horizontale ». Elles sont tondues, (partiellement) dénudées, voire violées, puis affublées d'insignes nazis et promenées dans la rue. Elles sont 6 205 condamnées au lendemain de la guerre pour avoir manqué, sous des formes et à des degrés divers, à leurs devoirs civiques. Elles représentent 11% du total des condamnés pour incivisme.⁹²⁴

⁹²¹ Entretien avec Dominique Gérard (°1974), le 26 juil. 2024. ; L'hypothèse que la femme en question n'ait pas été déportée, mais se serait engagée volontairement pour le travail en Allemagne n'est cependant pas à écarter.

⁹²² DE CRAECKER-DUSSART Christiane, « La rumeur : une source d'informations que l'historien ne peut négliger. À propos d'un recueil récent » dans *Le Moyen Âge*, tome CXVIII, n°1, 2012, p.171.

⁹²³ ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005, p.9.

⁹²⁴ « Femmes » dans ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.187.

Dans cette notice, d'une part, le fait d'entretenir des contacts intimes est, syntaxiquement, mis sur le même pied que les actes de collaboration politique ou économique. D'autre part, si les 11% de condamnés pour incivisme recouvrent en réalité l'ensemble des femmes condamnées pour collaboration, l'enchaînement des phrases brouille la compréhension des cibles exactes des condamnations pour « incivisme ». La reprise du pronom « elles » en guise de sujet des trois dernières phrases, notamment, introduit une ambiguïté : se réfère-t-on à « celles suspectées de complaisance envers l'Occupant » de manière générale ou à « celles accusées de “collaboration horizontale” » spécifiquement ? Sur base de nos connaissances, nous pouvons affirmer qu'il s'agit de celles qui ont collaboré de façon générale, parfois *de surcroît* accusées d'avoir trahi la nation en fréquentant l'ennemi (puisque, une fois encore, le simple fait d'avoir entretenu des contacts intimes avec un soldat allemand n'est pas juridiquement condamné). Cela dit, la manière dont est abordé le phénomène que nous étudions au sein de cet instrument de travail renommé⁹²⁵ pose la question de l'ombre portée des représentations péjoratives du phénomène au sein de l'historiographie, puisque le fait de travailler avec l'occupant et d'avoir des relations sexuelles avec un ou plusieurs de ses représentants y sont, ici aussi, clairement assimilés.

« L'heure du châtiment sonnera inévitablement. »⁹²⁶ Pendant l'Occupation, les diaristes belges et les auteurs de journaux clandestins témoignent d'une forte réprobation à l'égard des femmes qui fréquentent intimement les Allemands. Cependant, nous n'avons pas trouvé de trace explicite d'une punition effective entre le 10 mai 1940 et les journées libératrices de septembre 1944. Cette absence apparente de châtiment pourrait s'expliquer d'une part par les dangers encourus par celles et ceux qui se seraient risqués à témoigner trop explicitement de leur mépris ; d'autre part, par l'idée que, si tel avait été le cas, les diaristes n'en auraient pas pris note dans leurs carnets au risque que ceux-ci constituent des preuves accablantes si l'occupant était venu à mener une enquête. On retrouve tout de même des traces ténues qui nous permettent d'émettre l'hypothèse qu'il y avait tout de même, pendant l'Occupation, une certaine punition qui se serait traduite en actes violents, mais surtout en un ostracisme social plus ou moins prononcé et en agressions verbales exprimées plus ou moins frontalement.

Toutefois, durant la période d'Occupation, la punition prend surtout la forme d'une promesse : celle d'une vengeance sans pitié au moment de la Libération. Cet engagement est scellé dans les carnets, mais aussi et particulièrement à travers la presse clandestine, puisque de

⁹²⁵ Voir notamment le compte-rendu de SPINA Raphaël, « Paul ARON et Jean GOTOVITCH (sous la direction de). – *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2008, 527 pages. » dans *Le Mouvement Social*, vol.1, n°226, 2009, pp.110-111.

⁹²⁶ Journal de Flore Michaux, le 9 nov. 1941.

cette façon l'acte de langage performatif est rendu public, ce qui « officialise », d'une certaine manière, la parole. Collectivement, une partie des contemporain·es prépare minutieusement le châtiment d'après-guerre, en prenant note des noms, des adresses, mais également des chefs d'accusation vis-à-vis de celles qui nouent des contacts intimes avec des soldats de la *Wehrmacht*. Ces femmes sont constamment surveillées, et promises à des violences à la Libération, violences dans le plan d'action est rarement explicité, à l'exception de la punition des tontes.

Le phénomène des tontes est en effet un élément caractéristique de la vague de répression des « inciviques », dont nous avons gardé une multiplicité de traces. Il ne s'agit pas d'une pratique nouvelle, mais, après la Seconde Guerre mondiale, les tontes ont en premier lieu durant les journées libératrices, et lors d'une seconde phase en mai 1945, que nous n'avons pas étudiée pour cette recherche. Dans presque toutes les provinces, on retrouve des traces de cette pratique, qui prend par ailleurs place dans l'espace public, ce qui participe d'une volonté de rendre visible la punition, comme les femmes qui fréquentaient intimement l'ennemi s'étaient « affichées avec désinvolture » pendant l'Occupation. À ce sujet, ces dernières ne sont pas les seules à faire l'objet de ce châtiment particulier : les collaboratrices sont également punies de la tonte, ce qui participe à notre sens à perpétuer l'assimilation entre, d'un côté, le fait de travailler avec le pouvoir occupant et, de l'autre, entretenir des relations avec un de ses représentants. La mémoire collective a dans cette optique conservé l'image de « la-jeune-fille-tondue-par-la-foule-pour-avoir-couché-avec-un-Allemand »⁹²⁷, bien qu'elle ne constitue qu'un cas parmi d'autres.

Du côté des personnes qui tondent, s'il n'y a à priori qu'un anonyme qui tient la tondeuse, c'est en réalité une collectivité qui coupe les cheveux des « bonnes amies des Allemands ». Celle-ci s'implique d'ailleurs dans la punition en criant, en proférant des insultes ou en chantant des hymnes nationaux-socialistes. Le diariste qui rapporte la scène ne s'implique pour sa part que partiellement dans le récit qu'il raconte, principalement en utilisant le « on ». Ce pronom personnel indéfini, en même temps qu'il invisibilise les acteurs précis, inclut l'énonciateur dans la communauté qu'il désigne, communauté qui, elle, par la tonsure, exclut les femmes qu'elle châtie.

À côté de la tonte, d'autres formes de répression existent à la Libération, toutefois nous n'en avons pas retrouvé beaucoup de traces dans notre corpus, à tout le moins en comparaison des mentions des tontes. Nous n'avons de surcroît *pas du tout* retrouvé de trace d'une quelconque punition réservée aux prisonniers de guerre qui auraient été infidèles pendant leur captivité. L'observation de ce double-standard, à notre sens, a montré à quel point la sexualité féminine

⁹²⁷ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.12.

constituait un objet public, légitimement soumis au contrôle collectif, alors que la sexualité masculine demeure quant à elle une affaire privée, intime. En ce sens, il apparaît que les relations intimes des femmes belges avec les soldats allemands sont en réalité *ipso facto* une préoccupation collective, et ce puisque la sexualité féminine relève globalement de l'intérêt général, en particulier lorsqu'elle est pratiquée en dehors des carcans genrés traditionnels.

Enfin, nous avons ouvert le questionnement au sujet de l'évolution de la perception du phénomène des « poules pour les [B]oches » à travers le temps, en interrogeant sa mémoire au sein d'une petite collectivité locale, notamment sous l'angle des rumeurs qui continuent à circuler quatre-vingts ans après les événements. Paradoxalement, l'historiographie, quant à elle, n'a commencé vraisemblablement à faire mention des relations intimes entre femmes belges et soldats allemands qu'une soixantaine, voire une septantaine d'années après la Seconde Guerre mondiale. Or, elle aussi semble garder la trace des représentations péjoratives du phénomène et de son assimilation avec la collaboration, notamment en perpétuant le concept de « collaboration sexuelle » et en classant la réalité au sous-point « Collaboration » de la notice « Femmes » d'un dictionnaire de référence sur la période en Belgique.

En définitive, si les rencontres entre femmes belges et soldats de la *Wehrmacht* ont cessé avec la fin de l'Occupation, la perception réprobatrice à l'égard de ces femmes semble pour sa part perdurer sur le temps long, de même que leur punition.

Épilogue

« NOTRE SILENCE TÉMOIGNE SEUL DE NOTRE DOULEUR »

Le 29 mai 1941, Alfred Bastien écrit dans son journal qu'à Paris, « nous avons [...] assisté aux ébats de ces jeunes salopes qui racolent des gris vêtus. [...] Rebâtir un empire sur ces données-là... »⁹²⁸ Dans cet ordre d'idées, comme l'indique le diariste, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, après les semaines mouvementées de la Libération, la capitulation de l'Allemagne en mai 1945 et du Japon en septembre de la même année, vient le temps de la reconstruction en Europe et dans le monde. En Belgique, après s'être symboliquement « purifiée » de ses éléments déviants et avoir poursuivi les « inciviques » en justice, il s'agit pour la communauté nationale de réintégrer celles et ceux qui ont été considérés comme des « traîtres », et de réaffirmer son unité.

La question pourrait avoir ressurgi quelques années plus tard, en 1948, quand il s'est agi d'élargir le droit de vote aux femmes : qu'en est-il de celles ayant entretenu des relations intimes avec des soldats allemands pendant la Seconde Guerre mondiale ? Comment les contemporaines qui les avaient fustigées pendant l'Occupation et punies à la Libération réagissent-ils à la présentation des femmes aux cheveux fraîchement repoussés au bureau de vote ? Dans l'Hexagone, la presse s'inquiète en effet que « celles [...] qui se sont pâmées dans les bras des Boches puissent apporter leurs voix aux destinées de la France renaissante. »⁹²⁹ Qu'en est-il du côté belge ? Il serait ainsi intéressant de prolonger la recherche sur le temps plus long pour répondre à ce type de questions. Et pour cause, d'après Fabrice Virgili :

On se retrouve [...] confronté, à la Libération à deux représentations contradictoires des femmes. D'une part, « la Française », qui a conservé intacte sa foi en l'avenir, a surmonté avec courage les épreuves de la guerre, a participé à la victoire ; d'autre part, « la Collaboratrice », restée au contraire indifférente au sort de son pays, que l'égoïsme a conduite à toutes les compromissions, et dont la trahison s'est étalée au grand jour. [...] L'existence de deux images de femmes devient un obstacle à la reconstruction. La trahison des collaboratrices est symboliquement trop forte pour ne pas s'installer au premier plan des représentations des femmes et, à terme, salir l'image de la femme française en guerre.⁹³⁰

Pour notre part, à l'aune des éléments que nous avons observés pour cette recherche et des interprétations que nous en avons tirées, nous pourrions au contraire émettre l'hypothèse que, loin de la « salir », la figure de la « poule pour les [B]oches » viendrait renforcer celle de la « femme belge » : ces « deux images antithétiques »⁹³¹ constitueraient en quelque sorte deux faces d'une même médaille, la première fonctionnant comme un « antimodèle » de la seconde. La « poule pour les [B]oches » n'incarnerait finalement que « l'exception qui confirme la

⁹²⁸ Journal d'Alfred Bastien, le 29 mai 1941.

⁹²⁹ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.317.

⁹³⁰ *Ibid.*, p.315.

⁹³¹ *Ibid.*, p.312.

règle », et ce par son inscription dans la marginalité, du récit et, à fortiori, des représentations, dans un contexte où le besoin de forger une identité collective forte et unie est ressenti comme particulièrement criant.

De fait, tel que nous l'avons présenté dans le chapitre liminaire, les évocations des femmes qui fréquentent les soldats allemands pendant la Seconde Guerre mondiale sont, dans le corpus que nous avons consulté, rarissimes. Et pour cause, comme l'indique Fabrice Virgili lorsqu'il parle du « faux problème des sources », les femmes tondues et, plus largement, celles qui eurent des relations intimes avec des ennemis durant l'Occupation ne font pas l'objet de traces qui leur seraient spécifiques : elles sont à chercher dans la marge des documents, ne faisant parfois l'objet que d'une timide évocation, d'une allusion⁹³². Au contraire, les « femmes belges », qui respectent leur devoir patriotique et les rôles de genre qui leur sont traditionnellement assignés, sont, dans les journaux que nous avons consultés, bien plus souvent mentionnées (dix fois plus, si l'on écarte les évocations des femmes identifiables et étrangères).

Dans la presse clandestine également, elles suscitent parfois des articles entiers en leur honneur⁹³³, alors que les « *Duitse Smotsen* » sont, le plus souvent, seulement mentionnées parmi les collaborateurs sur les listes de traîtres. Ces dernières sont même quelquefois évoquées de façon à insister sur l'opposition entre ces cas « exceptionnels » et subséquemment consolider le modèle de vertu que représenteraient les « femmes belges ». Un article du journal clandestin catholique namurois *Tenir* est à cet égard remarquable :

Les femmes et les jeunes filles de Belgique ne sont pas à vendre ! Et s'il est des malheureuses tombées assez bas pour ne pas comprendre ce que leur honteux commerce a de particulièrement odieux lorsqu'elles l'exercent sans pudeur avec les oppresseurs de notre pays, *que notre silence témoigne seul de notre douleur. Mais qu'en revanche se dresse fièrement la conscience forte des femmes Belges, dont rien ne peut altérer la netteté*. Qu'il ne soit pas dit que l'on oublie facilement chez nous le souvenir de ceux qui ont versé leur sang pour nous défendre ou de ceux qui attendent dans l'exil le droit de reprendre leur place au foyer. Nous ne voulons pas douter de cette volonté ferme de nos mères, de nos épouses et de nos sœurs, d'exiger partout le respect qui leur est dû.⁹³⁴

Le message est clair : il s'agit de ne pas parler des « malheureuses tombées assez bas » et, en revanche, de célébrer les « femmes Belges, dont rien ne peut altérer la netteté », et ce pour montrer qu'« on » respecte le sacrifice et la souffrance des héros et martyrs nationaux. Comme précédemment expliqué, une part importante des journaux personnels de notre corpus, ainsi qu'un bon nombre de journaux dont l'authenticité a été altérée, appartiennent au sous-genre de la chronique, qui a pour fonction de garder la mémoire des événements de la vie collective⁹³⁵,

⁹³² *Ibid.*, pp.319-325.

⁹³³ Voir des feuilles qui leur sont complètement consacrées, à l'instar du journal *De Stem der Vrouw*, clandestin anversois édité par des communistes. Paru entre juillet 1941 et octobre 1942, il appelle les femmes à participer à la lutte contre l'occupant. ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.129.

⁹³⁴ Nous soulignons. ; « De la tenue, s.v.p. » dans *Tenir*, n°8, s.d., p.1. ; ; GOTOVITCH José (dir.), *op. cit.*, p.134.

⁹³⁵ Voir *Manuscrits originaux, copies retapées*

et cinq de ceux qui ne rentrent pas tout à fait dans la catégorie sont cependant publiés, ce qui montre qu'ils avaient tout de même un intérêt auprès du grand public. Ainsi, nous nous étions demandé si l'explication des « silences » n'était pas à chercher du côté du fait que, s'agissant d'un évènement perçu comme peu glorieux pour la communauté nationale, les chroniqueurs n'auraient pas entendu en parler dans leurs journaux. Toutefois, nous avons écarté cette piste étant donné que les mentions des « poules pour les [B]oches » existent bel et bien dans les journaux édités, bien que de façon très minoritaire puisqu'elles ne sont parfois qu'évoquées une seule fois sur l'ensemble du journal.

À l'aune des observations que nous avons établies au long de cette étude, nous pourrions donc plutôt émettre l'hypothèse que le fait que les « poules pour les [B]oches » percent tout de même de façon numériquement minoritaire serait lié à une volonté de visibiliser le phénomène pour mettre en évidence sa puissante réprobation, et dès lors, précisément, le marginaliser du point de vue des représentations. En d'autres termes, il se pourrait que les femmes qui fréquentent les soldats allemands soient évoquées pour insister sur le fait que « la population patriotique » a condamné ce comportement déviant, mais soient précisément seulement évoquées afin de garder en mémoire ce phénomène comme exceptionnel, et réprouvé. De cette façon, l'image des « femmes belges » s'en trouverait renforcée puisque ces dernières, majoritaires, témoigneraient d'une unité nationale préservée, d'une « dignité intacte ».

L'expression récurrente de la honte, que nous avons évoquée dans la première partie du deuxième chapitre, pourrait aussi s'expliquer en ce sens : une partie des contemporains aurait honte de ces femmes qui transgressent les normes et, selon elle, « entachent » de ce fait la « réputation » de l'ensemble de la communauté nationale⁹³⁶. En elle-même, cette « honte » constituerait l'une des raisons pour lesquelles le phénomène pendant l'Occupation est globalement tu, puisque la honte « induit un comportement de dissimulation »⁹³⁷, mais sa seule expression apporterait un témoignage de la réprobation du phénomène. Autrement dit, il s'agirait d'avoir honte de ces « poules pour les [B]oches » et donc de globalement ne pas en parler, mais de témoigner qu'on en a honte lorsqu'on en parle. À ce propos, comme nous l'avons déjà mentionné, les actes de condamnation des femmes qui fréquentent les soldats allemands, pendant l'Occupation, « ne sont pas seulement la manifestation immédiate d'un comportement réprouvé, elles participent également à l'inscription de ces attitudes dans la mémoire communautaire. »⁹³⁸ Par là, en revanche, nombreux sont les documents qui sont produits au moment de la Libération : la punition des « poules pour les Boches » par la collectivité, elle, paraît fièrement affichée – dans un premier temps du moins.

⁹³⁶ OGIEN Ruwen, *op. cit.*, p.27.

⁹³⁷ JOURDHEUIL Romain et PETIT Emmanuel, *op. cit.*, p.502.

⁹³⁸ VIRGILI Fabrice, « *La France virile* »..., *op. cit.*, p.36.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, les questions restées sans réponse demeurent nombreuses. D'abord, la perception des contacts sexuels violents n'a pas pu être étudiée en profondeur en raison d'une absence de traces à ce sujet dans les sources de notre corpus, du moins dans leur forme physique. Comment l'image des violences sexuelles faites aux femmes belges par les soldats « barbares de 1914 » a-t-elle évolué dans les années 1940 ? À ce titre, nous avons mobilisé beaucoup de comparaisons avec les relations intimes entre femmes belges et soldats allemands de la Grande Guerre : il apparaît en effet que les héritages en termes de représentations collectives sont multiples. Toutefois, quelles sont les divergences, les évolutions, notamment en ce qui concerne la pratique particulière de la tonte des femmes entre 1918 et 1944 ? Plus largement, comment la perception du phénomène que nous avons étudié a-t-elle évolué au travers des décennies, jusqu'à nos jours ? Outre ces comparaisons diachroniques, il serait également intéressant de comparer nos résultats de recherche en synchronie, avec ceux établis par l'historiographie pour d'autres espaces : quelles ressemblances, quelles différences pourrions-nous dégager de notre cas d'étude vis-à-vis de ceux de pays comme la Pologne, l'URSS ou encore la Norvège ?

À côté des comparaisons « transdécennales » et transnationales, qu'en est-il du temps court de l'Occupation et de l'espace belge ? En réalité, il ne nous a pas été permis, sur base de notre corpus et de nos passages numériquement très restreints, d'une part d'étudier une évolution des représentations des femmes qui nouent des contacts rapprochés avec des Allemands au fil des mois, des années de l'Occupation, entre le 10 mai 1940 et les journées libératrices de septembre 1944. D'autre part, nous n'avons pas non plus pu constater en profondeur des divergences de points de vue selon des variables de genre, d'âge, de tendance politique ou encore selon que le diariste est issu d'un milieu citadin ou rural. Il serait d'ailleurs également intéressant d'analyser des différences selon les communautés culturelles, et de nuancer nos résultats de recherche en incluant davantage de points de vue néerlandophones, qui sont globalement moins nombreux au sein de notre échantillon. Il conviendrait donc d'élargir le corpus de sources pour nuancer et approfondir les résultats que nous avons dégagés par cette étude.

Enfin, un troisième axe d'approfondissement consisterait en la comparaison de la manière dont ces relations sont perçues et la façon dont elles sont vécues, notamment en utilisant des sources personnelles telles que des carnets intimes ou encore de la correspondance privée, des femmes qui entretiennent des liaisons avec des soldats allemands elles-mêmes, mais également de ces derniers. Comment les protagonistes vivent-ils leurs relations ?

Toutes ces parts d'ombre de l'historiographie ne demandent qu'à être mises en lumière. Néanmoins, par notre recherche, nous avons déjà pu apporter un premier éclairage à la perception, pendant l'Occupation, de ces femmes belges qui entretiennent des relations intimes avec des soldats allemands, et ce en analysant la manière dont dix-sept diaristes en parlent dans les journaux personnels qu'ils tiennent en cette période particulière.

Par les chapitres liminaire et premier, nous avons d'abord constaté que les passages ayant trait à ces relations intimes particulières sont rarissimes : sur environ six milliers de pages, nous n'en avons trouvé qu'une vingtaine de traces, soit environ 1,2 mention par journal. Le constat de ces « silences » est alors apparu comme étonnant, et ce puisque quelques témoignages rapportent que les femmes qui nouent des contacts intimes avec les soldats allemands sont nombreuses en Belgique pendant l'Occupation. Les diaristes de notre corpus les observent d'ailleurs un peu partout au sein du plat pays, surtout à Bruxelles, mais également dans le Hainaut, à Namur et dans les cantons de l'Est, sans parler des chroniques locales inspirées de journaux personnels et de la presse clandestine qui les mentionnent en Flandre-Occidentale, à Anvers ou encore au Luxembourg. À ce titre, les témoins contemporains rapportent avoir vu des femmes qui « flirtent avec un Allemand » dans des lieux publics, plus spécifiquement dans des lieux de sociabilité propices à la détente et aux rencontres, tels que des cafés ou des établissements de plaisir de façon générale, mais aussi des parcs urbains. Les femmes belges et les soldats allemands entretiennent également des contacts intimes (notamment, très probablement, d'ordre sexuel) dans des espaces privés comme les lieux où sont logés les soldats, mais aussi semi-privés, à l'instar des hôtels. Les rencontres, de manière générale, peuvent donc en réalité se produire partout, comme l'avait constaté Gerlinda Swillen : « partout où les troupes d'occupation sont passées ou se sont installées, des relations se sont développées »⁹³⁹.

Le développement et l'apparition aux yeux d'une partie des contemporains de contacts rapprochés entre femmes belges et soldats de la *Wehrmacht* s'effectue sur l'ensemble de l'Occupation, probablement favorisés au début par « l'attitude correcte » de ces derniers. Bien qu'il n'y ait pas véritablement de « profil-type » des protagonistes, les diaristes observent que les femmes sont généralement jeunes, et, par le lien qu'ils établissent entre développement de la misère et de la prostitution, issues de milieux socio-économiques défavorisés. À ce sujet, nous avons testé les catégories utilisées par Emmanuel Debruyne pour son étude des relations intimes entre femmes belges et soldats allemands pendant la Grande Guerre : violences sexuelles, relations librement consenties et prostitution. En ce qui concerne cette dernière, si la presse clandestine aborde quelquefois le phénomène, un seul diariste en fait explicitement

⁹³⁹ SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog...*, op. cit., p.171.

mention : dans ces deux types de sources, il est relaté que la prostitution augmente, et cette prolifération est mise en lien avec le développement de la misère. Ensuite, alors que les violences sexuelles ne sont presque jamais évoquées dans notre échantillon, les relations librement consenties font l'objet de la majorité des passages collectés, bien que, au-delà de l'observation de leur existence même, les diaristes de notre échantillon n'ont pas véritablement développé les réalités qu'elles recouvraient. En d'autres termes, les témoins de notre corpus observent que des femmes « flirtent avec un soldat allemand » ou « s'entendent très bien avec des boches », mais n'ajoutent globalement pas plus de précision.

À côté de ces traces parfois ténues et du faible nombre de mentions, nous avons relevé que certains passages par lesquels des diaristes féminines parlent probablement de contacts intimes qu'elles-mêmes auraient entretenus avec des soldats de la *Wehrmacht* ont été censurés. Cela nous a alors amenée à nous demander dans quelle mesure le constat de ces « silences » était lié à une volonté de ne pas garder la mémoire d'un phénomène perçu comme peu glorieux pour la communauté nationale belge pendant l'Occupation. Et pour cause, au travers du deuxième chapitre, nous avons observé qu'une partie des contemporain·es réproouve fortement les femmes qui fréquentent intimement les Allemands. D'abord, certain·es témoins rapportent être dégoûtées vis-à-vis de ces femmes, tandis que d'autres invitent à les mépriser, et d'autres encore à leur « donner le nom qui convient », c'est-à-dire à les qualifier de façon dégradante. Ces trois attitudes constituent en fait une manière de les dévaloriser, de les déshumaniser, et soulignent l'immoralité qui leur est prêtée.

Or, si le comportement de ces femmes est perçu comme immoral par une partie des contemporain·es, c'est parce que, par leurs fréquentations, elles transgressent les normes de mise en Belgique pendant l'Occupation. D'une part, sur le plan des normes patriotiques dont une partie est héritée de la Grande Guerre, au-delà de la rupture de la « distance patriotique » et de l'idée que certaines seraient des espionnes, il semble que les femmes qui fréquentent intimement les Allemands soient fustigées parce qu'elles s'excluent de la souffrance nationale pourtant de mise pour maintenir l'unité du sort des Belges à un moment où l'identité collective se trouve menacée. D'autre part, du point de vue des normes de genre, elles s'écartent de leurs rôles traditionnels qui consistent, en tant qu'épouses, à demeurer « ignorantes des choses du sexe » ; en tant que mères, à se dévouer aux autres et à pratiquer une sexualité dans une visée exclusivement procréative. Il s'agit conséquemment pour ces femmes d'assurer la subsistance de ses proches, mais sans « vendre son corps », ni « remplacer les hommes » en exerçant « leur » travail rémunéré.

Pendant la guerre, les diaristes et une partie de la communauté belge prennent note de ces « mauvaises conduites » en marquant leur désapprobation, mais il ne semble pas que les

réactions réprobatrices frontales aient été fréquentes, sans doute en raison de la menace de représailles auxquelles celles et ceux qui s'y seraient risqués se seraient de cette façon exposés. Cependant, par la prise de notes de noms, d'adresses et de chefs d'accusation dans les carnets et la presse clandestine, une promesse est scellée, celle d'une vengeance à la Libération, et préparée par le recensement des « inciviques ». La sexualité des femmes fait alors l'objet d'un contrôle permanent, de la part des autorités occupantes qui tentent de réglementer le phénomène prostitutionnel ; de la part d'une partie de la communauté occupée qui celles qui auront « profité de l'absence des prisonniers ». Il s'agit subséquemment pour ces femmes d'être en mesure de « justifier ses moyens d'existence » et ne pas être aperçue seule dans la rue après l'heure du couvre-feu. Le plan d'action concret du châtement ne semble pas très clair, à l'exception de la punition de la tonte.

Élément caractéristique des représentations des journées libératrices, les tontes sont toutefois souvent étudiées en marge, parfois considérées comme « une violence parmi les autres ». Elles ne sont pas la seule violence dont peuvent faire l'objet les femmes qui eurent des contacts intimes avec des soldats de la *Wehrmacht* à la Libération, mais il s'agit d'une pratique bien spécifique, qui avait déjà été observée après la Première Guerre mondiale et dont on trouve des traces dans presque toutes les provinces, jusque dans des villages plus reculés. À l'instar de la plupart des contacts intimes observés par nos témoins pendant l'Occupation, les tontes ont lieu dans l'espace public, et ce afin de les visibiliser, de surcroît souvent dans des lieux symboliques de l'identité collective comme l'hôtel de ville ou la grand-place. Collectivement, il s'agit de punir les « bonnes amies des Allemands » : la « tonsure » frappe d'ailleurs aussi bien les femmes qui eurent des relations avec eux que celles qui coopérèrent avec le pouvoir dont ils étaient les représentants (les collaboratrices). Ce même châtement appliqué à deux réalités – qui ne sont, comme l'avait souligné Emmanuel Debruyne, pourtant pas assimilables – participe alors à perpétuer leur assimilation, puisqu'il apparaît qu'il y a encore des représentations de « la-jeune-fille-tondue-par-la-foule-pour-avoir-couché-avec-un-Allemand » dans les mémoires de certains témoins à l'heure actuelle, sans parler du concept de « collaboration sexuelle » perpétué par une partie de l'historiographie.

Si celles dont les cheveux sont coupés avaient été clairement identifiées pendant l'Occupation, « la foule » qui coupe les cheveux reste quant à elle anonyme. « On » leur rase la tête, pronom personnel indéfini qui ne désigne à la fois personne, à la fois une communauté, ici nationale, dont l'énonciateur fait lui-même partie, bien qu'il témoigne toujours prendre une certaine distance vis-à-vis du récit qu'il rapporte. Le « on » se réfère alors à tous, à l'exception de celles qui subissent le châtement. De fait, les femmes qui s'étaient exclues de la souffrance nationale sont par conséquent exclues de la communauté libérée, qui se « purifie » de ses éléments déviants et réaffirme son unité.

Et pour cause, l'unité des Belges pendant l'Occupation semble bien être constituer une image dont une partie des contemporain·es a voulu garder la mémoire, notamment en prenant note des événements de cette période particulière dans leurs journaux personnels. Une « Belgique martyre », comme en 1914, unie dans la souffrance, que la population occupée et celle dans les cantons de l'Est annexés partageraient avec les soldats faits prisonniers de guerre dans les stalags allemands et le roi Léopold III – du moins jusqu'à son remariage à la fin de l'année 1941. Dans ce cadre, dans les carnets personnels de notre échantillon, les femmes belges sont représentées comme fidèles à leurs devoirs et à leurs rôles traditionnels. Ainsi, en tant que Belges, à l'instar des hommes, elles souffrent, mais, en tant que femmes, elles doivent être des victimes de la guerre et, surtout, de la barbarie allemande. Dans cette perspective, l'idée ne serait pas de complètement taire les attitudes de celles qui contreviennent à ce modèle d'identité et de comportement. Au contraire, il s'agirait, d'une part, de seulement les mentionner, pour les inscrire à la marge du récit et, à fortiori, des représentations. D'autre part et surtout, d'inscrire dans la mémoire la puissante réprobation collective vis-à-vis de ces femmes qui, en tant que femmes, se définissent par le lien qu'elles entretiennent avec les hommes, en l'occurrence des Allemands. De ce point de vue, puisqu'elles ne seraient en outre ni des mères, ni des vierges, ni vraiment des prostituées, il ne conviendrait de retenir qu'il ne s'agit en somme que de « poules pour les [B]oches ».

REMERCIEMENTS

Les résultats déroulés au fil de ces pages sont les fruits d'une recherche de plusieurs mois, qui a pu aboutir grâce à une série de personnes auxquelles j'aimerais à présent exprimer ma reconnaissance éternelle (au moins).

D'abord, les archivistes et président·es de salle de lecture des centres d'archives dans lesquels je me suis rendue au début de ma recherche, qui, en dépit du froid de l'hiver, m'ont toujours fait un accueil chaleureux et offert les meilleures conditions pour me plonger dans le quotidien de mes diaristes. J'aimerais ainsi remercier le personnel des Archives et Musée de la Littérature, du CEGESOMA, des Archives de l'État de Bruges, de la *Letterenhuis* et des *Archief voor nationale bewegingen* à Anvers, en particulier Gertjan Desmet, Françoise Devroe et Kathleen Vandenberghe.

Ensuite, les personnes qui, de près ou de loin, par leur expertise, leurs réflexions, leurs conseils, leurs recommandations bibliographiques et partages de sources, m'ont apporté de la lumière pour éclairer mes analyses et ensoleiller mes journées pluvieuses du printemps. En premier lieu, les historien·nes Charlotte Barnabé, Gwendoline Cicottini, Louis Fortemps, Aurore François, Thierry Grosbois, Sarah Gruzka, Kelly Pelletier et Bernard Wilkin. En outre, les témoins qui ont accepté de répondre à mes questions et de me rapporter leurs quelques souvenirs : Annamaria « Penny » Bertolini, Guy De Bruyne, Dominique Gérard, Roger Julle, Camille Léonard et Robert Martin. Enfin, celles qui m'ont aidée à traduire certains passages en allemand et en néerlandais, mais aussi le jargon juridique d'articles de loi dont le caractère insondable n'a rien à envier aux langues étrangères : Louise Brunetto, Amandine Corbisier, Uğur et Selin Eroğlu, Véronique Geerstelynck et Geneviève Warland.

Je n'oublie évidemment pas celles et ceux qui, outre les discussions, ont également accepté de relire mon travail pendant les chaudes journées d'été, l'enrichissant de leurs vastes connaissances et amenant par là un souffle d'air frais à mes hypothèses : Julie Bellotto, Ilona Dauw, Gerlinda Swillen, Guillaume Toisoul et Aurore Wuyts. Mille mercis aussi à Lucie Bocken et à ma maman, qui ont passé des soirées, des samedis et des dimanches à repérer les fautes d'orthographe, maîtriser les phrases trop longues et neutraliser les tics de langage.

Enfin, je ne remercierai jamais assez mes promoteurs, Laurence van Ypersele et Emmanuel Debruyne, d'avoir relu tous mes chapitres (dans leur version non abrégée), accepté mille fois de prendre « cinq minutes » pour répondre à mes innombrables questions, mais surtout de m'avoir transmis leur flamme pour la recherche historique, soufflé l'idée de ce sujet de mémoire que j'ai pris tant de plaisir à étudier, fait part de leurs réflexions passionnantes et pistes d'approfondissement stimulantes, de m'avoir soutenue, encouragée, donné confiance, et ce avec une grande patience, un immense enthousiasme et une ineffable bienveillance.

À côté de tous ces remerciements professionnels, il me faut mentionner mes camarades étudiant en histoire à l'UCLouvain, et plus encore mes ami·es et ma famille, avec une mention spéciale pour Emma Bozzo, Louise Brunetto, Uğur et Selin Eroğlu, Lucie Bocken, Amandine Delplanche, Lucie Vagnier, Afrika Willems, Amandine Corbisier, Amélie Papillon, Yara Bonami, Gaëlle Lion et toute la Fine Équipe, mes « coupines » du cours de Technique d'habillement, ma maman et mon papa. J'ai la chance (et l'honneur) d'être entourée par toutes ces personnes extraordinaires qui m'ont souvent réconfortée, toujours inspirée, m'ont perpétuellement apporté leur soutien inconditionnel et la force de donner le meilleur de moi-même. Enfin, surtout, surtout, merci à Thomas, qui m'a nourrie de tout son amour, mais aussi de l'assurance nécessaire pour avoir confiance en mes projets et du courage de les réaliser.

BIBLIOGRAPHIE

Nous n'avons ni repris, dans cette bibliographie, les sources et ouvrages que nous avons cités en guise d'orientation bibliographique, ni les travaux seulement présentés dans l'état de la question. Également, lorsque nous avons mentionné plusieurs notices ou articles d'un même instrument de travail ou ouvrage collectif, nous avons seulement repris la référence du dictionnaire ou de l'ouvrage.

I. Sources

Sources inédites

Archives

Bruges

Archives de l'État (Rijksarchief te Brugge)

- INV 111 – 206, Dagboek van Ghislaine de Béthune, 1940-1950 (Familiearchief Lippens)

Bruxelles

Archives et Musée de la Littérature (AML)

- ML 09924/0001, [Annie Van de Wiele], [Journal 1942-1944] ; Homme libre toujours tu chériras la mer ! (1942-1944)
- MLPA 00400/0001/001-3, [Simone Vosch] Journal intime 1-3, 3 vol., (1940-1941)
- MLT 03064/0001, [Herman Closson], [Écrits autobiographiques :] Journal de guerre, janv. 1941-4 sept. 1944

Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA)

- 2750AB 74 et 75, [Frans De Koninck], Tekst (dagboek) over Dendermonde & Aalst tijdens de bezetting, september 1943-augustus 1945
- 2750AB 90, [Pierre Derriks], 1940. Journal d'un fonctionnaire dans la Province de Limbourg, 9 mai 1940-12 octobre 1940
- 02750AB 207-218, [Flore Michaux], Journal de guerre, 12 vol., 27 mars 1941-14 aout 1945
- 02750AB 1611, [Theo Greeve] Oorlogsdagboek 1940-1945 (éd. Staf Bontenakel, 1978)
- AB85, [André Schneider], Fragments du journal personnel, 1943-1944, pp.121-201
- AB89, [Georges Dejardin], Journal personnel, 1938-1945
- AB165, [Jozef Seurs-Bijnens] Uit het dagboek van een huisvader tweede wereldoorlog en wat er aan voorafging, september 1939-januari 1945
- AB734, [Max Gevers], Journal d'un bourgeois d'Anvers, 10 mai 1940-31 déc. 1943
- AB1283, [Adèle Dupont-Gérard] Des civils pendant les guerres de 1914-18 et 1940-45, journal, 24 aout 1914-30 déc. 1944
- AB2460, Het dagboek uit de Tweede Wereldoorlog (1940-1944) van Abel Raemdonck

Musée des Résistances

- AWF.22.1-6, Journal intime de Line d'Haens, 6 vol., 1939-1944 (fonds Line D'Haens)
- Journal d'Angèle Leroy, 2 vol., avril 1941-mai 1945 (fonds Angèle et Robert Leroy)

Autres archives

Archives personnelles de Thérèse Léonard, Correspondance de Georges Léonard avec sa famille pendant la guerre.

Sources éditées

BASTIEN Alfred, *Journal intime d'Albert I^{er} à Baudouin I^{er}, 1918-1955*, Bruxelles, Racine, 2005 (éd. Thierry Grosbois).

BURSENS Gaston, *Dagboek*, Schoten, Hadewijch, 1988.

DE BROQUEVILLE Huguette, « Journaux de deux petites filles pendant la guerre » dans *Moments littéraires*, n°15, 2006, pp.69-98.

DELMAS-DECREUS Denise, *Journal de guerre d'une institutrice du Nord (1939-1945)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015 (éd. Bernard Delmas).

DEMOULIN Germaine, *Le Journal de Germaine Demoulin : Montzen 18.01.1941-15.09-1944 : chronique d'une famille de passeurs – Chronik einer Fluchthelferfamilie*, Montzen, Obelit, 2006 (éd. Leo Wintgens et Jacques Wynants).

ENCLIN Victor, *Ma seconde guerre*, Namur Éditions Picard-Kaisin, 1946.

JAMAR Henri, *Oostham tijdens de oorlog 40-45: het dagboek*, Oostham, Heemkundige Kring Sint-Lucia, 1986.

LAPLASSE Irma, *Een Vlaamse heldin. Het dagboek van vrouw Laplasse. Gefusilleerd te Brugge op 29 mei 1945*, Anvers, Luctor, 1949.

POHL Jacques, *Serrer les dents : journal du temps de guerre*, Lessines, Van Cromphout, 1948.

SIMELON Paul et ANDOUCHE Iris, *Une adolescence à Bruxelles sous l'Occupation*, Bruxelles, Jourdan, 2022.

SOMERHAUSEN Anne, *Journal d'une femme occupée*, Paris, Didier Hatier, 1988.

STRUYE Paul, *Journal de guerre 1940-1945*, Bruxelles, Racine, 2004 (éd. Thierry Grosbois).

VAN DE BOUCHAUTE Cyriel, *Uit het dagboek van een Eeklonaar: Eeklo tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Eeklo, De Eeklonaar, 1970.

VAN RIJCKEL Georges, *Journal de guerre*, Paris, Les éditions françaises internationales, 1963.

VANBOSSELE José, *Kortrijk tijdens de tweede wereldoorlog. Kroniek naar het dagboek van dokter Robert Mattelaer*, Courtrai, Groeninghe Drukkerij, 4 vol., 1986.

Code civil : en vigueur en Belgique au 1^{er} janvier 1973. Texte fourni par le Centre de Documentation du Barreau de Bruxelles, Verviers, Gérard, 1973.

Presse

Presse censurée (consultée sur *KBR BelgicaPress*, <https://www.belgicapress.be/>)

- *Het Algemeen Nieuws*
- *Le Bien Public*
- *Brüsseler Zeitung*
- *Le Centre*
- *La Gazette de Charleroi*
- *Le Journal de Charleroi*
- *Le Journal du Centre*
- *Le Journal de Verviers*
- *Het Laatste Nieuws*
- *Légia*
- *La Nation Belge*
- *Le pays réel*
- *La Province de Namur*
- *Le Soir*
- *Volk en Staat*
- *Vooruit*

Presse clandestine (consultée sur *Warpress*, <https://warpress.cegesoma.be/fr>)

- *Le Belge*
- *La Belgique en Lutte*
- *Chut !*
- *Clarté*
- *Le Combattant. Organe de ralliement et de lutte des Combattants 14-18 et 40 du Front Wallon pour la libération du Pays*
- *Le Coq Victorieux*
- *L'Espoir. Hebdomadaire de résistance nationale*
- *L'Express*
- *La Fusée*
- *Jeunesse nouvelle*
- *La Libre Belgique. Nouvelle série de guerre*
- *La Nation Belge. Bientôt libre*
- *À l'Ombre du nazisme. Feuille indépendante et nationale*
- *Le Pilon. Petit journal anti-traître, à l'usage des personnes « occupées »*
- *Le Précurseur*
- *De Spion (V-Front-Z)*
- *Steeds Vereendigd – Unis Toujours. Voor een vrij België – Pour une Belgique libre*
- *Tenir*
- *De « Uitgehongerden. ». Les « Affamés »*

- *La Voix des Belges*
- *La Voix du Luxembourg. Organe de la Fédération Luxembourgeoise du Parti Communiste de Belgique*
- *De Vrije Belg. Uitgave “Vrij Belgie”*
- *Vrij Volk*

Sources orales

Entretien téléphonique avec Guy De Bruyne, le 8 déc. 2023.

Entretien avec Thierry Grosbois du 21 mars 2024.

Entretien avec Emma Bozzo et Soukaina Sbihi, le 29 mars 2024.

Entretien avec Camille Léonard, le 25 juil. 2024.

Entretien avec Dominique Gérard, le 26 juil. 2024.

Entretien avec Roger Julle, le 27 juil. 2024.

Entretien avec Robert Martin, le 27 juil. 2024.

II. Travaux-sources

STRUYE Paul, *L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande*, Bruxelles, Lumière, 1945.

III. Travaux

Instruments de travail

AQUIEN Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie générale française, 2010.

ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille, 2008.

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Laffont, 2005.

GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015.

GEERTS Guido, GEERAERTS Dirk et SIJS Nicoline (dir.), *Van Dale groot woordenboek der Nederlandse taal*, 3 vol., Utrecht, Van Dale Lexicografie, 1999.

GOTOVITCH José (dir.), *Guide de la presse clandestine*, Bruxelles, Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, 1991.

Ressources en ligne

Belgium WWII, <https://www.belgiumwwii.be/>

Encyclopædia Universalis, <https://www.universalis.fr/>

Le Trésor de la Langue Française informatisé, <http://atilf.atilf.fr/>

Publications

ABITAN Audrey et KRAUTH-GRUBER Silvia, « “Ça me dégoûte”, “Tu me dégoûtes” : déterminants et conséquences du dégoût physique et moral » dans *L'Année psychologique*, n°114, 2014, pp.97-124.

ALBERT Jean-Pierre, « Sens et enjeux du martyre : de la religion à la politique » dans *Recherches et travaux de l'Institut d'ethnologie*, n°15, 2001, pp.17-26.

ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005.

ALLIOT David, *Arletty. “Si mon cœur est français”*, Paris, Tallandier, 2016.

ALPHERATZ et MONNERET Philippe, *Grammaire du français inclusif : littérature, philologie, linguistique*, Châteauroux, Vent solars linguistique, 2018.

ANTIER Chantal, « Espionnage et espionnes de la Grande Guerre » dans *Revue historique des armées* [en ligne], <http://journals.openedition.org/rha/1963>, n°247, 2007.

ARMENGAUD Françoise, *La pragmatique*, Paris, PUF, 2007 (coll. « Que sais-je ? »).

BAIDER Fabienne H., « Le discours de haine dissimulée : le mépris pour humilier » dans *Déviance et société*, vol.43, n°3, 2019, pp.359-387.

BALACE Francis et COLIGNON Alain, « Quelle Belgique dans l'Europe allemande ? » dans *Jours de guerre*, n°10, 1994, pp.7-42.

BALACE Francis, « Les hoquets de la liberté » dans BALACE Francis (dir.), *Jours de guerre 1940-1945*, vol. 20, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1995, pp.75-133.

BARTOV Omer, *Hitler's Army. Soldiers, Nazis, and War in the Third Reich*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

BAUBÉROT Jean et MILOT Micheline, *Laïcités sans frontières*, Paris, Le Seuil, 2011.

BERNS Thomas, « Insulte et droit post-souverain » dans *Multitudes*, vol.2, n°59, 2015, pp.120-125.

BOISARD Pierre, *La vie de bistrot*, Paris, PUF, 2016.

BONCQUET Piet, *Kinderen van de collaboratie*, Pelckmans, 2020.

BOUQUET Brigitte, « Consentement et contrainte : des notions polysémiques » dans *Vie sociale*, vol.1, n°33, 2021, pp.13-27.

CAPDEVILA Luc, « La “collaboration sentimentale” : antipatriotisme ou sexualité hors-normes ? (Lorient, mai 1945) » dans *Les Cahiers de l’Institut d’Histoire du Temps Présent*, n°31, 1955, pp.67-82.

CAPDEVILA Luc, ROUQUET François et VIRGILI Fabrice (e.a.), *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003.

CHEVALÉRIAS Marie-Paule, « Intimité et lien intime » dans *Le divan familial*, n°11, 2003, pp.11-23.

CICOTTINI Gwendoline, *Relations interdites : prisonniers de guerre français et femmes allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Maison des sciences de l’homme, 2024.

CONNOLLY James E., « Mauvaise conduite : complicity and respectability in the occupied Nord, 1914-1918 » in *First World War Studies*, vol.4, n°1, 2013, pp.7-21.

COQUARD Benoît, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2022.

CORDELL Crystal, « L’indignation entre pitié et dégoût : les ambiguïtés d’une émotion morale » dans *Raisons politiques*, vol. 1, n°65, 2017, pp.67-90.

D’ENFERT Renaud, « Une approche matérielle de la culture scolaire » dans CONDETTE Jean-François et FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *Sur les traces du passé de l’éducation. Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l’espace français*, Pessac, Maison des Sciences de l’Homme d’Aquitaine, 2019, pp.149-162.

DE CRAECKER-DUSSART Christiane, « La rumeur : une source d’informations que l’historien ne peut négliger. À propos d’un recueil récent » dans *Le Moyen Âge*, tome CXVIII, n°1, 2012, pp.169-176.

DE GEEST Mark, *Brave little Belgium : 13 verhalen over België in de Eerste Wereldoorlog*, Anvers, Manteau, 2013, pp.85-104.

DE GMELINE PATRICK, *La Flak : 1939-1945. La DCA allemande*, Bayeux, Heimdal, 1986.

DE SCHAEPDRIJVER Sophie, « Deux patries. La Belgique entre exaltation et rejet, 1914-1918 » dans *Cahiers d’Histoire du Temps présent*, n°7, 2000, pp.17-49.

DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches ». *Occupation du corps féminin, dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

DESPENTES Virginie, *King Kong théorie*, Paris, Grasset-Fasquelle, 2018.

DEVOS Wannes et GONY Kevin (dir.), *Guerre, occupation, libération. Belgique, 1940-1945*, Bruxelles, Racine, 2019.

DIDIER Béatrice, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1976.

DOSQUET Émilie et PETIT François-Xavier, « Faire scandale. Éléments de définition, enjeux méthodologiques et approches historiographiques » dans *Hypothèses*, n°16, pp.147-158.

DUFAYS Jean-Louis, LISSE Michel et MEURÉE Christophe, *Théorie de la littérature : une introduction*, Louvain-la-Neuve, 2009.

DUFOUR Rose, *Je vous salue... le point zéro de la prostitution*, Sainte-Foy, Multimondes, 2005.

DUMOULIN Michel, VAN DEN WIJNGAERT Mark et DUJARDIN Vincent (dir.), *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001.

DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, « La prostitution urbaine. La marginalité intégrée » dans GUBIN Éliane et NANDRIN Jean-Pierre (dir.) *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie*, Bruxelles, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 1993, pp.97-129.

ERMAKOFF Ivan, « La microhistoire au prisme de l'exception » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2018, n°139, pp.193-211.

EX-SOUZA Fabiana, « Du nous au je. Recherche artistique décoloniale » dans *Tumultes*, vol.1, n°54, 2020, pp.59-67.

FÆSSEL Michaël, « Les raisons de la colère » dans *Esprit*, n°3, 2016, pp.43-53.

FONCK Françoise, *Les maisons du peuple en Wallonie*, Namur, Institut du patrimoine wallon, 2010.

GARDNER Martin, *Codes, ciphers and secret writing*, New York, Dover Publications, 1972.

GAZALÉ Olivia, *Le mythe de la virilité*, Paris, Robert Laffont, 2017.

GÉRARD Coline et FORTEMPS Louis, « “Les déclarations des Allemands sont aussi près de la vérité que Goebbels ressemble à un Apollon !!!” » : la réception de la propagande allemande en Belgique occupée (1940-1944) à travers les journaux personnels » dans *Revue belge d'histoire contemporaine* (à paraître).

GRAMSCI Antonio, *Cahiers de prison*, vol. 5, Paris, Gallimard, 1991.

GUELTON Frédéric, « Le dossier Mata Hari » dans *Revue historique des armées* [en ligne], <http://journals.openedition.org/rha/1993>, n°247, 2008.

GUIEN Jeanne, « Sale punk » via *La vie des idées* [en ligne], <https://laviedesidees.fr/Sale-punk>.

GOTOVITCH José et BALACE Francis, « Militärverwaltung » dans *Jours de guerre*, n°5, 1991, pp.81-102.

« Chandra's Death » dans GUHA Ranajit (dir.), *Subaltern studies V*, Delhi, Oxford University Press, 1987, pp.135-165.

HAIDT Jonathan, « The moral emotions » in DAVIDSON Richard J., SCHERER Klaus R. and GOLDSMITH Hill H., *Handbook of affective sciences*, Oxford, Oxford University Press, 2003, pp.852-870.

HALL Edward T., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1978 (trad. Amélie Petita).

JOURDHEUIL Romain et PETIT Emmanuel, « Émotions morales et comportement prosocial : une revue de la littérature » dans *Revue d'économie politique*, vol. 125, n°4, 2015, pp.499-525.

KURSIETIS Andris J., *The Wehrmacht at War, 1939-1945 : the Units and Commanders of the German Ground Forces during World War II*, Soesterberg, Aspekt, 1999.

LACHENAL Perrine, *Questions de genre. Comprendre pour dépasser les idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2016.

LAGORGETTE Dominique, *Pute. Histoire d'un mot et d'un stigmat*, Paris, La Découverte, 2024.

LARCHET Keltoume, « “Sale pute”, “mal baisée”, “vieille peau” : panorama des insultes sexistes en France » dans *Cahiers de la sécurité et de la justice*, vol.3, n°59, 2023, pp.75-86.

LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006.

LONG Nathalie et TONINI Brice, « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers » dans *VertigO – la revue électronique des sciences de l'environnement* [en ligne], <https://doi.org/10.4000/vertigo.12931>, vol. 12, n°2, 2012.

LOWE Keith, *L'Europe barbare*, Paris, Éditions Perrin, 2015.

MAILÄNDER Elissa, *Amour, mariage, sexualité : une histoire intime du nazisme (1930-1950)*, Paris, Seuil, 2021

MAERTEN Fabrice, *Du murmure au grondement : la Résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut pendant la Seconde Guerre mondiale (mai 1940 - septembre 1944)*, vol.1, Mons, Hannonia, 1999.

MAERTEN Fabrice, « L'impact du souvenir de la Grande Guerre sur la Résistance en Belgique durant le second conflit mondial », in VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Imaginaires de guerre. L'histoire entre mythe et réalité*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2003, pp.303-336.

- MAERTEN Fabrice (dir.), *Papy était-il un héros ?*, Bruxelles, Racine, 2019.
- MAINGUENEAU Dominique, *Discours et analyse du discours : une introduction*, Paris, Armand Colin, 2021.
- MANESSE Danièle, « Contre l'écriture inclusive » dans *Travail, genre et sociétés*, vol.1, n°47, 2022, pp.169-172.
- MAJERUS Benoît, *Occupations et logiques policières : la police bruxelloise en 1914-1918 et 1940-1945*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2007.
- MAYER Sibylla, « Prostitution de rue féminine. Du client d'un soir à l'homme ressource » dans *Ethnologie française*, vol. 43, n°3, 2013, pp.451-460.
- MERLE Isabelle, « Les Subaltern Studies. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale » dans *Genèses*, n°56, 2004, pp.131-147.
- MÉZIÉ Nadège, « Informer, déformer la catégorie d'identité. Lecture de deux auteurs américains : George Chauncey et Judith Butler » dans *Ethnologie française*, vol.36, n°4, 2006, pp.735-743.
- MIRAUX Jean-Philippe, *L'autobiographie : écriture de soi et sincérité*, Paris, Fernand Nathan, 1996.
- MONTREYNAUD Florence, *Le roi des cons. Quand la langue française fait mal aux femmes*, Paris, Le Robert, 2018.
- MORON-PEUCH Benjamin, « La grammaire peut-elle être illicite ? La réponse de l'arrêt *GISS* et *Fourtic* » dans *Tribonien*, vol.1, n°3, 2019, pp.124-143.
- NAHOUM-GRAPPE Véronique, « La préférence pour la haine. Quelques réflexions sur les élans collectifs » dans *Inflexions*, vol.2, n°26, 2014, pp.131-135.
- OGIEN Ruwen, *La honte est-elle immorale ?*, Paris, Bayard, 2002.
- RÉCANATI François, *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 1981.
- RÉTAILLAUD-BAJAC Emmanuelle, « Entre "chic" et "chien" : les séductions de la Parisienne, de Jean-Jacques Rousseau à Yves-Saint-Laurent » dans *Genre, sexualité & société* [en ligne], <https://doi.org/10.4000/gss.3028>, n°10, 2013.
- RIONDET Charles, « Journaux intimes de clandestinité » dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°132, 2016, pp.139-144.
- ROYNETTE-GAND Odile, « L'uniforme militaire au xixe siècle : une fabrique du masculin » dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol.2, n°36, 2012, pp.109-128.

STENGERS Jean, « Hubert Pierlot le 28 mai 1940 » dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n°82, 2004, pp.483-486.

SAQUÉ Salomé, *Sois jeune et tais-toi*, Lausanne, Payot, 2023.

SCHMID Johannes, « Comment gérer l'occupation de la Belgique ? La propagande allemande en 1940 » dans MARTENS Stefan et PRAUSER Steffen (dir.), *La guerre de 1940. Se battre, subir, se souvenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.

SCOTT James, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam, 2008 (trad. Olivier Ruchet).

SWILLEN Gerlinda, *De wieg van de Tweede Wereldoorlog. Oorlogskinderen op de as Brussel-Berlijn*, Bruxelles, VUBPress, 2016.

SWILLEN Gerlinda, *La valise oubliée : enfants de la guerre (1940-1945)*, Bruxelles, Fondation Auschwitz, 2018 (trad. Gerlinda Swillen & Alain Colignon).

SWILLEN Gerlinda, « L'Hôpital Brugmann à l'heure allemande (1940-1944) » dans *Cahiers bruxellois – Brusselse cahiers*, n°1, 2019, pp.167-195.

TANHAM George K., « British Press Reaction to the Belgian Surrender of 1940 » in *The Historian*, vol. 10, n°1, 1947, pp.3-13.

THÉBAUD Françoise, « Penser les guerres du XX^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie » dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°39, 2014, pp.157-182.

TIXHON Axel et DEREZ Mark, *Villes martyres, Belgique, août-septembre 1914 : Visé, Aerschoot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termonde*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2014.

TODOROV Tzvetan, *Face à l'extrême*, Paris, Le Seuil, 2^e éd., 1994.

VAN LOON Carolien, « De geschorene en de scheerster. De vrouw in de straatrepressie na de Tweede Wereldoorlog » in *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n°19, 2008, pp.45-78.

VAN YPERSELE Laurence, *Le Roi Albert : histoire d'un mythe*, Ottignies, Quorum, 1995.

VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Questions d'histoire contemporaine : conflits, mémoires et identités*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

VAN YPERSELE Laurence, « La figure de l'incivique ou la trahison de la Patrie » dans ROUSSEAU Xavier et VAN YPERSELE Laurence, *La patrie crie vengeance ! La répression des « inciviques » belges au sortir de la guerre 1914-1918*, Bruxelles, Le Cri, 2008.

VAN YPERSELE Laurence, « Les héros nationaux de la Grande Guerre en Belgique : mémoires collectives et enjeux identitaires » dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *Quand les canons se taisent : actes du colloque international organisé par les Archives de l'État et le*

Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire (Bruxelles, 3-6 novembre 2008), Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, pp.417-448.

VANDER CRUYSEN Yves, *Récits de guerre en Brabant wallon*, Bruxelles, Racine, 2004.

VANTHEMSCHE Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire*, Bruxelles, CRISP, 2016.

VIRGILI Fabrice, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot et Rivages, 2004.

WALLE Marianne, « Fräulein Doktor Elsbeth Schragmüller » dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol.4, n°232, 2008, pp.47-58.

WILKIN Bernard and MOORE Bob, *Escaping Nazi Europe. Understanding the experiences of Belgian soldiers and civilians in World War II*, London, Routledge, 2023.

ZELIZER Viviana, « Transactions intimes » dans *Genèses*, vol.1, n°42, 2001, pp.121-144.

Mémoires de master et thèses de doctorat

BERNARD Nathan, « Les émotions en exode. Au cœur des journaux intimes des Belges sur les routes de l'exil entre mai et septembre 1940 », mémoire de master en Histoire, dir. Emmanuel Debruyne, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2023.

DAUW Ilona, « Émotions et occupations à l'Est : la vie quotidienne dans les journaux personnels polonais durant la Première Guerre mondiale », mémoire de master en Histoire, dir. Emmanuel Debruyne, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2022.

DEBRUYNE Emmanuel, « La maison de verre : agents et réseaux de renseignements en Belgique occupée (1940-1944) », thèse de doctorat en Histoire, dir. Laurence van Ypersele, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2006.

FRANÇOIS Aurore, *Guerres et délinquance juvénile (1912-1950) : un demi-siècle de pratiques judiciaires et institutionnelles envers des mineurs en difficulté*, thèse de doctorat en Histoire, dir. Xavier Rousseaux, UCLouvain (Louvain-la-Neuve), 2008.

GRUSZKA Sarah, « *Voix du pouvoir, voix de l'intime. Les journaux personnels du siège de Leningrad (1941-1944)* », thèse de doctorat en Histoire, dir. Catherine Depretto, Sorbonne Université, 2019.

STAES Aline, « Les héros de la seconde guerre mondiale : analyse de la presse belge francophone de la Libération 1944-1947 », mémoire de master en Histoire, dir. Laurence van Ypersele, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2012.

Pages web

DELVIGNE Damien, MOUTHON Thierry et MULLER Pierre, « *Warpress*, une méthode moderne pour faire l'Histoire ? » [en ligne], https://www.cegesoma.be/docs/media/HistoirePublique/Article_Warpress_UCLFM_2.pdf, 2015 (page consultée le 6 aout 2024).

KERKHOF Peter Alexander, « Smots en Smodzje » via *Neerlandistiek. Online tijdschrift voor taal- en letterkunde* [en ligne], <https://neerlandistiek.nl/2023/02/smots-en-smodzje/> (page consultée le 12 aout 2024).

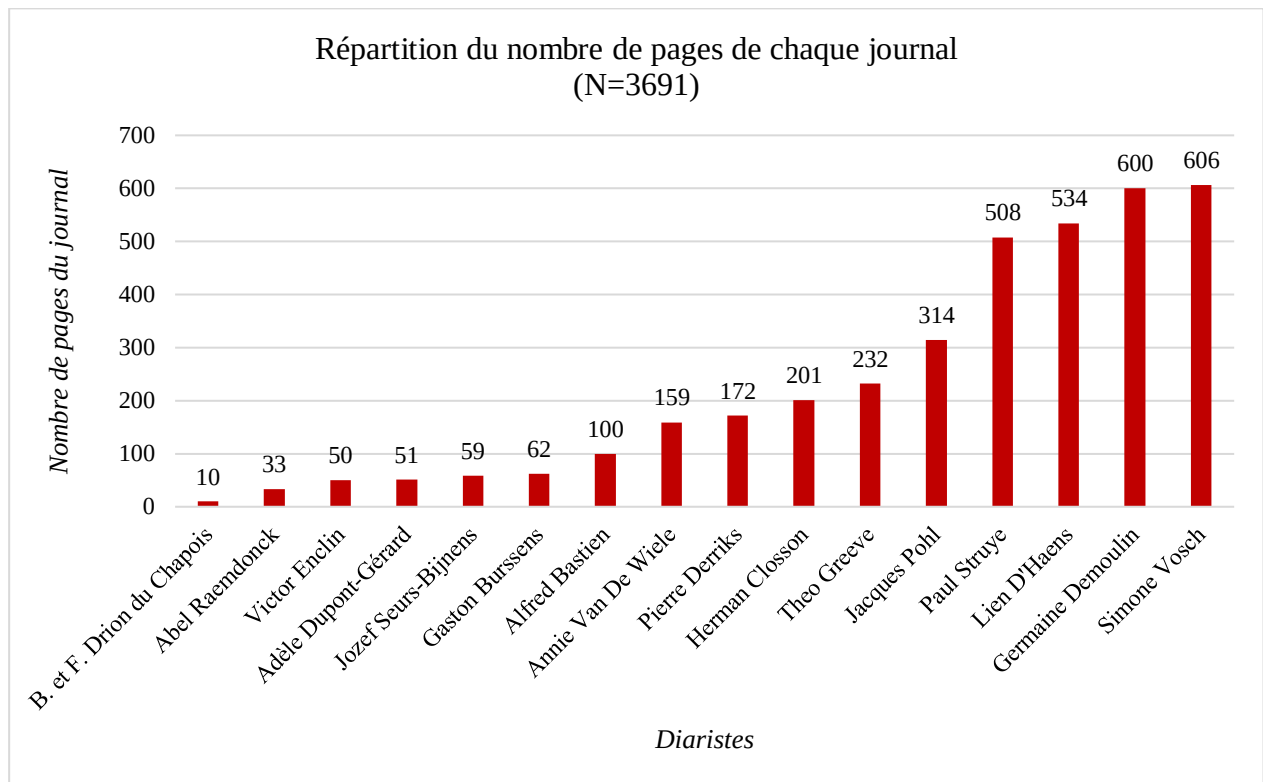
« 1941-1950 » via *IRM Météo* [en ligne], <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/evenements-remarquables-depuis-1901/evenements-remarquables/decennies/1941-1950> (page consultée le 15 juil. 2024).

« Wetterrekorde » via *wetterdienst.de* [en ligne], <https://www.wetterdienst.de/Klima/Wetterrekorde/Deutschland/Temperatur/Min> (page consultée le 15 juil 2024).

ANNEXES

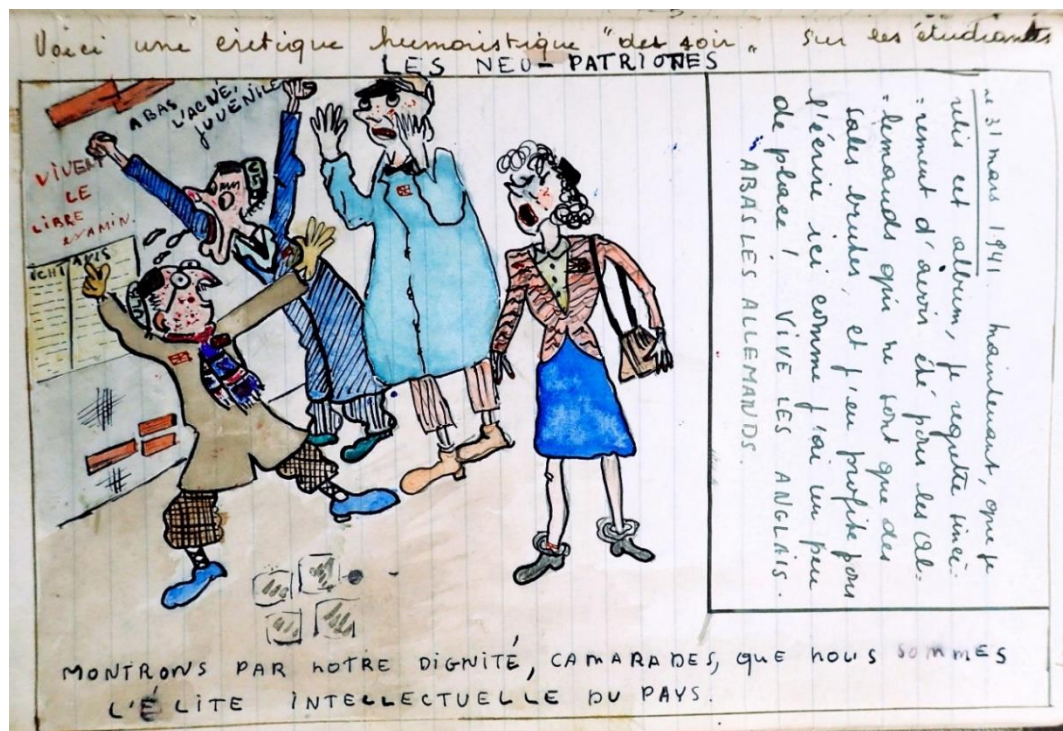
I. Graphique représentant le nombre de pages de chaque journal pour chaque diariste

Sur la figure ci-dessous, nous n'avons pas représenté le journal de Flore Michaux, long de 2259 pages réparties sur douze volumes, et ce afin de conserver une certaine lisibilité pour la figure.



II. Extrait du journal de Simone Vosch daté du 15 novembre 1940, avec ajout du 31 mars 1941

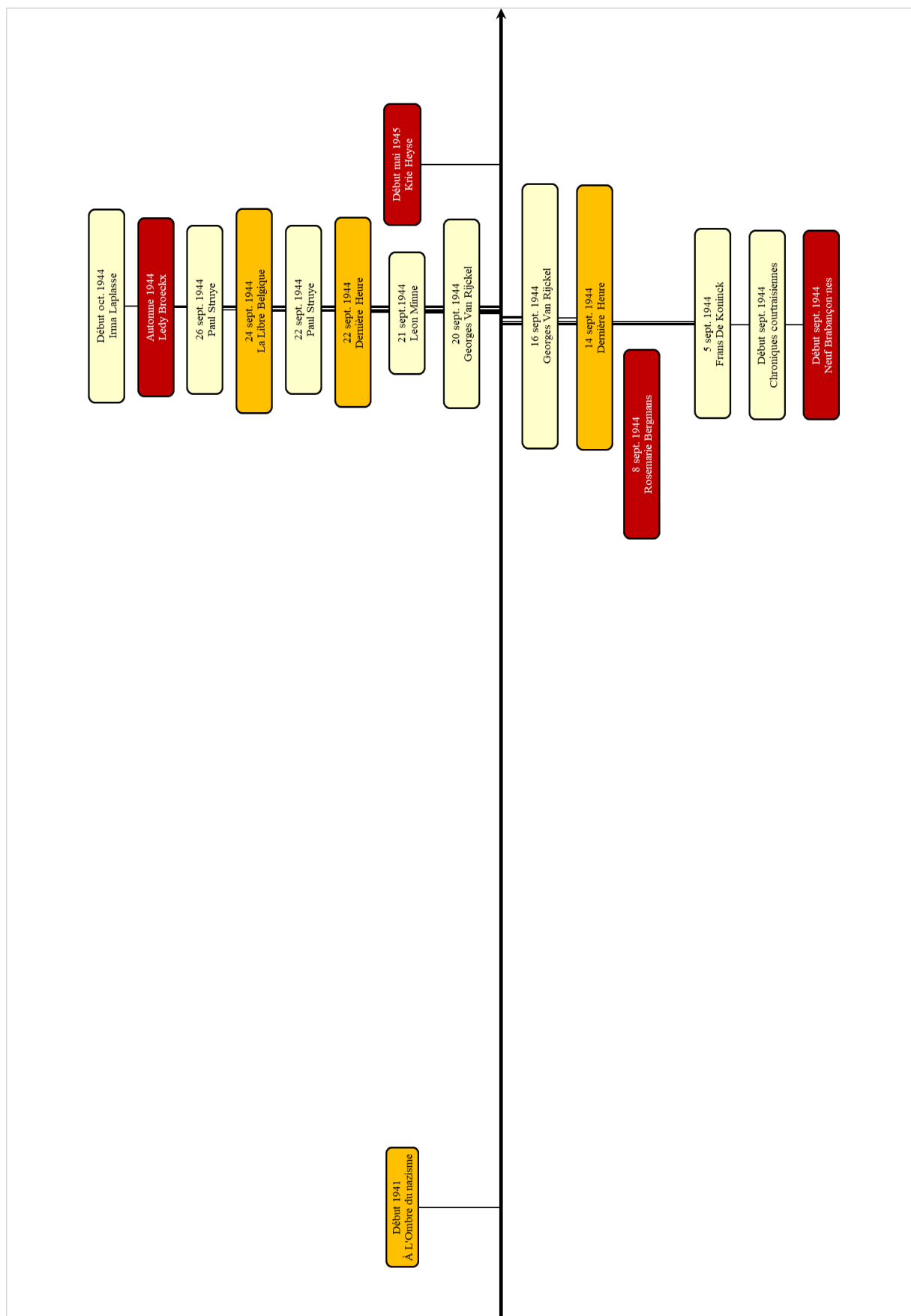
Référence complète : [Simone Vosch] Journal intime 1, vol.1, AML, MLPA 00400/0001/001, le 15 nov. 1940.



Caricature originale (*Le Soir*, n°281, 15 nov. 1940, p.1. ; disponible sur KBR Belgicapress [en ligne], <https://uurl.kbr.be/1602584>) :



III. Frise chronologique représentant la répartition des témoignages de notre corpus au sujet des tontes



IV. Extrait du journal (retravaillé) de Frans De Koninck du 5 septembre 1944

Référence complète : [Frans De Koninck], Tekst (dagboek) over Dendermonde & Aalst tijdens de bezetting, september 1943-augustus 1945, CEGESOMA, 2750AB 74 et 75, le 5 sept. 1944.

« Wij zijn nu tot aan het Heldenplein gewandeld en ontmoeten er RVIS, PDW, AH, OV en de meisjes RV en DVL. Hier kunnen wij nu getuige sijs van een tafereeltje dat, volgens onze ouders, ook na de eerste wereldoorlog plaats vond ... “Heer hoer af! Heer hoer af! (haar haar af). Heer hoer af met de scheer (schaar)! Heer hoer af! Heer hoer af! Heer hoer af met de scheir!”.

Een massa volk is samengetroeft vooraan in de Molenstraat aan het Heldenplein en daar wordt een zekere juffrouw Heessens eerder onzacht uit haar woning gehaald. Het lieve kind heeft, naar men zegt, met de Duitsers gelopen en die daad moet nu gewroken worden onder de vorm van het kaal knippen van haar hoofd! Lijkbleek en schreiend moet die vrouw dan deze bewerking ondergaan. Het schijnt dat ze binnen bij haar eerst een kwartier van hare sus gelegen heeft. Het moet wel erg affrontelijk zijn zo’n knipbeurt te moeten ondergaan in aanwezigheid van een haar vijandig gezinde massa die juicht en tiert van wild genoeg. De gelegenheidscoiffeurs doen hun best om de schedel van het slachtoffer zo bloot mogelijk te maken. Zo’n kale kop verandert anders iemands uiterlijk werkelijk geweldig. Enkele gewapende OF-mannen staan bij deze “coiffeurderij” bij en houden het opdringerige en allerlei verwensingen roepende volk op afstand. Ziezo, de coiffeurs (?) hebben hier gedaan en nu op stap naar de volgende “klanten”! De kaalgeknipte vrouw vlucht terug haar woning binnen ... De bende loopt nu door de Brusselse straat in de richting van St-Gillis. Bijna rechtover het vernielde huis van Van Nimmen wonen de gezusters Geerts en de gezusters Zwarts. De eersten lijn lid van de VIVO of so iets dergelijks, de anderen verdienden hun brood met op hun eigen manier een “Soldatenheim” open te houden. Dus ... ook hier wordt er geroepen “Heer hoer af! Heer hoer af!”. Luid verwensingen roepend aan het adres van deze dame stapt de massa naar die woningen toe. Met geweerkolven (het zijn Duitse) wordt er op de deur van het huis Geerts gebonkt. Intussen houden mannen van de Witte Brigade hun wapens gericht op de bovenvensters van de woning om eventueel verzet van de inwoners krachtig te beantwoorden. De deur gaat na een poosje open en twee jeugdige brunetten van ongeveer mijn leeftijd worden vrij ruw naar buiten geleid. Beiden zien zo wit als papier. Vresen zij dat hun laatste uur geslagen is? Dat zou wel niemand kunnen deren maar wij zijn ten slotte toch nog geen beesten zoals de SS-schoelies.

De gelegenheidscoiffeurs gaan met volle enthousiasme aan de arbeid. AS hanteert de grote schaar, YV’s vader fungeert so wat als “ceremoniemeester” en wanneer het knippen bijna afgelopen is steekt LB de afgesneden bruinzwarte lokken als het ware triomfantelijk in de hoogte. Met luid geroep en gejuich betuigen de omstaanders hiermede hun instemming.

De gezusters Zwarts, beide nog gesminkt en opgetoeterd als verwachten zij nog ieder ogenblik een Duits soldaat die moest “getroost en geholpen” worden, komen nu aan de beurt en worden uit hun café op de hoek van de Bijvang gehaald. Zij ondergaan hetzelfde lot als hun burens. Het volk is al dol van pret bij het aanschouwen van die toneeltjes en slingert de beide dames Zwarts heel wat lievelijkheden naar het (kale) hoofd. “Gestampde hoeren! Duitse matrassen! Kuiten van de Wehrmacht!” en nog troetelnaampjes van die aard worden spoedig mondgemeen en zijn niet uit de lucht. Er heerst een dulle sfeer als op een kermis doch de kaalgeschoren vrouwen kunnen die leute vanzelfsprekend niet delen en met reden!

Nu gaat het stoetsgewijs in de richting van de Grote Markt waar de mannen van de Witte Brigade de vrouwen zullen gevankelijk afleveren in het stad-huis. Voorop stappen de mannen met de geweren en de “haarkappers”. De vrouwen volgen gedwee en daarachter huilt en zingt een als het ware opgehitste menigte van “Und wir fahren gegen Engeland”. Dit lied wordt dikwijls onderbroken door awoertgeroep en het bedenken van de dames met allerlei naampjes die aan duidelijkheid niets te wensen overlaten. Wat is onze woordenschat toch rijk aan scheldnamen! »

*

Traduction : « Nous avons marché jusqu’à la Heldenplein et rencontré RVIS, PDW, AH, OV et les filles RV et DVL. Ici, nous pouvons assister à une scène qui, selon nos parents, s’est également déroulée après la Première Guerre mondiale “*Heer hoer af! Heer hoer af! (haar haar af). Heer hoer af met de scheer (schaar)! Heer hoer af! Heer hoer af! Heer hoer af met de scheir!*”.

Une foule de gens est rassemblée sur le front de la Molenstraat à la Heldenplein et c’est là qu’une certaine Mlle Heessens est enlevée sans cérémonie de son domicile. La chère enfant, dit-on, a marché avec les Allemands et cet acte doit maintenant être vengé en lui rasant le crâne ! Pâle et en pleurs, la femme doit alors subir cette opération. Il semble qu’elle soit tombée dans les pommes un quart d’heure quand ils sont allés la chercher à l’intérieur. Il doit être très affligeant de devoir subir une telle coupe de cheveux en présence d’une foule hostile qui applaudit et fulmine de joie. Les coiffeurs occasionnels font de leur mieux pour rendre le crâne de la victime aussi nu que possible. Un tel crâne chauve modifie considérablement l’apparence d’une personne. Quelques hommes armés de l’OF se tiennent à proximité du “salon de coiffure” et tiennent à distance les injures et les insultes de toutes sortes qui leur sont adressées. Voilà, les coiffeurs (?) ont fait ce qu’ils avaient à faire et ils s’en vont vers les prochains « clients » ! La femme imberbe s’enfuit dans sa maison ... La bande descend maintenant la *Brusselse straat* en direction de St-Gillis. Presque en face de la maison détruite de Van Nimmen vivent les sœurs Geerts et les sœurs Zwarts. L’ancienne membre de la ligne du VIVO ou quelque chose comme

ça, les autres gagnent leur pain à leur manière, en étant ouverte au « Soldatenheim ». Alors ... ici aussi, on entend des cris de “Heer hoer af! Heer hoer af!”. La foule se dirige à grands pas vers ces demeures en lançant de grands jurons à l’encontre de cette dame. Des coups de crosses de fusil (ils sont allemands) sont frappés sur la porte de la maison des Geerts. Pendant ce temps, les hommes de la Brigade blanche braquent leurs armes sur les fenêtres supérieures de la maison pour répondre par la force à toute résistance de la part des habitants. Au bout d’un moment, la porte s’ouvre et deux jeunes brunes d’environ mon âge sont emmenées brutalement à l’extérieur. Toutes deux sont aussi blanches que du papier. Craignent-elles que leur dernière heure ait sonné ? Personne ne s’en soucierait, mais, après tout, nous ne sommes pas non plus des animaux comme ces salauds de SS.

Les coiffeurs occasionnels se mettent au travail avec enthousiasme. AS manie les grands ciseaux, le père de YV fait un peu office de “maitre de cérémonie” et lorsque la coupe est presque terminée, LB lève triomphalement les mèches brunes et noires coupées. Les spectateurs approuvent avec force cris et acclamations.

Vient le tour des sœurs Zwarts, maquillées et arrangées comme si elles attendaient un soldat allemand qui a besoin d’être “consolé et aidé”, qui sont sorties à leur tour de leur café au coin de la rue Bijvang. Elles subissent le même sort que leurs voisines. Les gens sont déjà fous de joie à la vue de ces petites pièces et lancent de nombreuses plaisanteries sur le crâne (chauve) des deux dames Zwarts. “Grosses putes ! Matelas allemands ! Chattes de la Wehrmacht !” et d’autres surnoms de ce genre sont lancés par tout le monde et ne sont pas inventés. L’ambiance est folle, comme dans une foire, mais les femmes au crâne rasé ne peuvent manifestement pas partager le plaisir, et pour cause !

Les hommes de la Brigade blanche se dirigent maintenant vers la Grand-Place où ils conduiront les femmes à l’hôtel de ville. Les hommes armés de fusils et les “coupeurs de cheveux” ouvrent la marche. Les femmes suivent docilement, et derrière elles, une foule animée du même esprit hurle et chante “Und wir fahren gegen Engeland”. Cette chanson est souvent interrompue par des huées et les femmes inventent toutes sortes de noms qui ne laissent rien à désirer en termes de clarté. Comme notre vocabulaire est riche en jurons ! »

V. Carte représentant l'avancée du cortège des tontes décrit dans le journal de Frans De Koninck à la date du 5 septembre 1944

Référence complète : *Ibidem*.

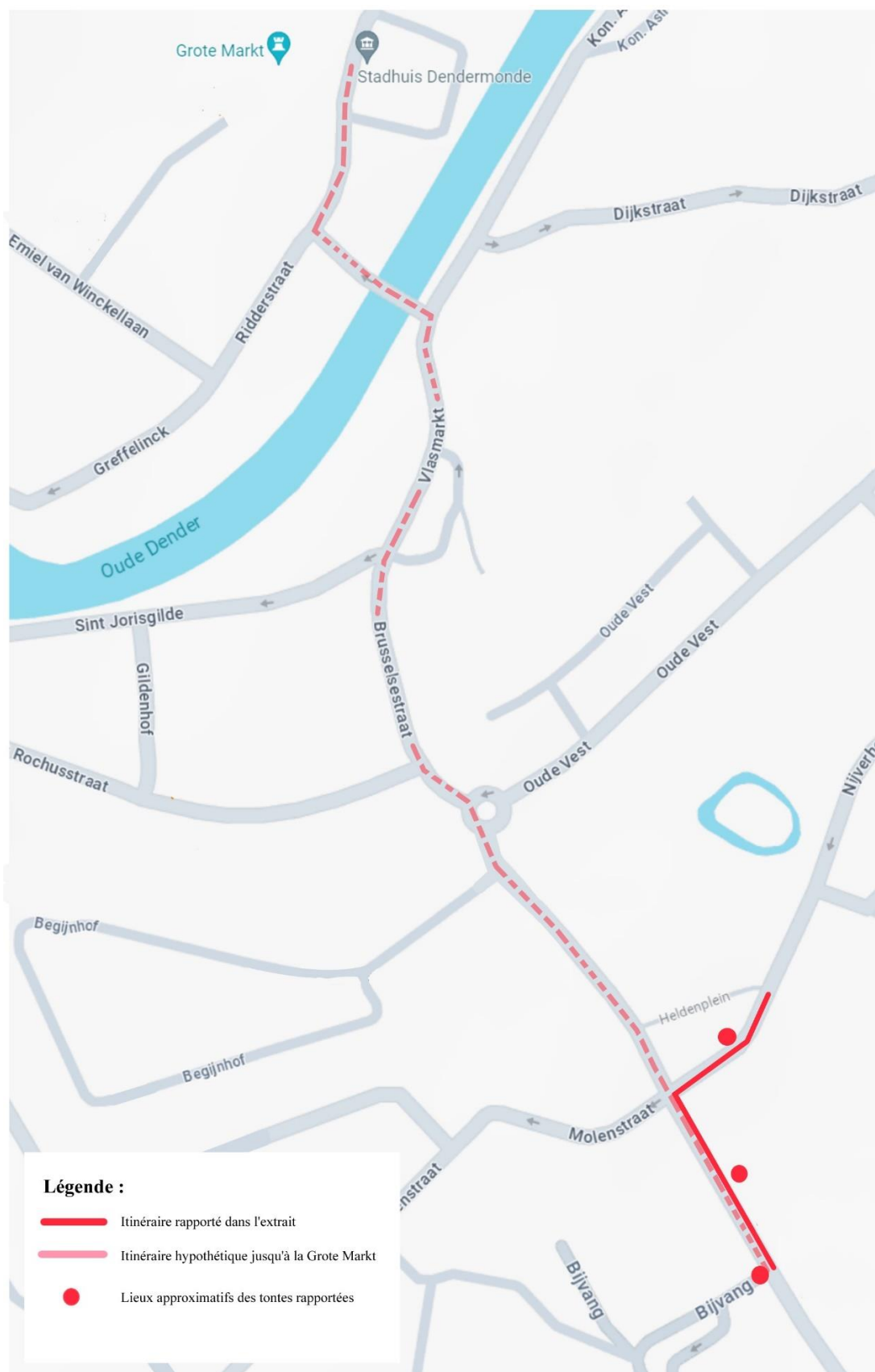


Table des matières

Introduction.....	1
I. Les femmes belges qui fréquentent intimement les soldats allemands dans le paysage historiographique.....	2
II. Les sources et la méthode.....	7
Egodocuments : journaux personnels, chroniques locales et « mémoires à chaud »	7
Presse clandestine	19
Autres traces	21
III. Remarque terminologique : qu'est-ce qu'une « relation intime » ?.....	21
Chapitre liminaire. Constater les silences.....	25
I. Ne pas parler.....	26
Genre et âge.....	26
Répartition chronologique.....	27
Répartition géographique.....	28
II. Taire, cacher.....	31
Langage codé.....	31
Pages arrachées.....	34
Manuscrits originaux, copies retapées	37
Journaux inédits, journaux édités	38
Chapitre 1. Observer les « femmes qui flirtent avec un Allemand ».....	43
I. Quand les rencontres apparaissent-elles ?.....	44
II. Viols, prostitution et relations librement consenties : les formes des contacts intimes.....	48
Violences sexuelles	49
Relations librement consenties	54
Prostitution	58
III. Où se nouent ces relations ?	65
Espace public.....	66
Espace privé	72

IV.	Profil-type des femmes qui entretiennent des relations avec des Allemands	76
	Profil-type des soldats allemands qui fréquentent des Belges occupées	80
Chapitre 2. Juger les « poules pour les [B]oches »		85
I.	Dégoutantes et méprisées, mais pas honteuses : l'immoralité des « poules pour les [B]oches » 86	
	« Il n'y a pas de mots assez méprisants pour leur dire le dégoût qu'elles inspirent ».....	86
	« Le nom qui convient aux femmes qui trouvent les Allemands à leur gout »	90
	« S'afficher sans fausse honte avec l'occupant »	92
II.	« Aller au plaisir pour voisiner avec des boches ! »	94
	« C'est déjà comme pendant l'autre guerre » : héritages de la Première Guerre mondiale.....	94
	Rupture de la « distance patriotique »	97
	Espionnes au service de l'ennemi.....	99
	« Amusez-vous, jeunes lâches » : infraction au devoir de souffrance.....	102
	Du héros militaire de 1914 au prisonnier de guerre martyr de 1940.....	111
III.	Les « poules pour les [B]oches »	120
	La « poule », concubine ou prostituée ?	120
	La « femme belge » sous Occupation dans les carnets personnels	125
	« Ces “putains” car [...] il n'y a pas d'autre terme pour appeler cette espèce de femmes ».....	135
Chapitre 3. Punir les « bonnes amies des Allemands »		139
I.	Punition pendant l'Occupation	140
	Violences physiques.....	140
	Ostracisme	142
	« Sale vache », « salopes », « putains allemandes » : les insultes.....	143
II.	« Madame gare après la guerre au savon qui vous attend, sale vache »	146
	Promettre la vengeance	146
	Préparer la vengeance	147
III.	Punition à la Libération : les tontes.....	150
	Quand ont lieu les tontes ?	151
	Répartition géographique des tontes à la Libération	154
	Acteurs : tondues et tondeurs	157

« La “tonsure” d’une femme accusée d’avoir eu des relations avec des Allemands ».....	165
IV. « <i>Ze zal dien dag nooit vergeten!</i> » : la punition dans le temps long.....	169
Les autres formes de punitions à la Libération.....	169
« Les hommes ayant fréquenté des Allemandes n’ont pas subi la même réprobation »	171
« <i>Ze zal dien dag nooit vergeten !</i> » : mémoire du phénomène	172
Épilogue. « Notre silence témoigne seul de notre douleur »	179
Conclusion	183
Remerciements	189
Bibliographie.....	191
I. Sources	191
Sources inédites	191
Sources éditées	192
Presse	193
Sources orales.....	194
II. Travaux-sources.....	194
III. Travaux.....	194
Instruments de travail.....	194
Publications	195
Mémoires de master et thèses de doctorat.....	201
Pages web.....	202
Annexes	203
I. Graphique représentant le nombre de pages de chaque journal pour chaque diariste.....	203
II. Extrait du journal de Simone Vosch daté du 15 novembre 1940, avec ajout du 31 mars 1941 ...	204
III. Frise chronologique représentant la répartition des témoignages de notre corpus au sujet des tontes.....	205
IV. Extrait du journal (retravaillé) de Frans De Koninck du 5 septembre 1944	206
V. Carte représentant l’avancée du cortège des tontes décrit dans le journal de Frans De Koninck à la date du 5 septembre 1944.....	209
Table des matières	210

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial